



**Thèse Présenté par**  
**ABDOULAYE**  
**DIAGNE**

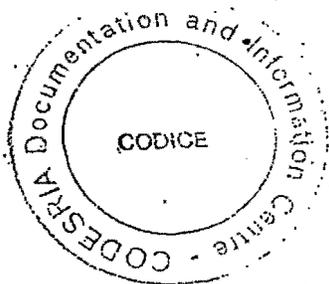
**UNIVERSITE CHEIKH**  
**ANTA DIOP DE DAKAR**

**MONNAIES ET POLITIQUES MONETAIRES**  
**EN AFRIQUE DE L'OUEST: UN ESSAI**  
**D'EVALUATION**

---

**26 Octobre 1988**





11.02.01  
DIA  
2638

# MONNAIES ET POLITIQUES MONETAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST : UN ESSAI D'EVALUATION

## THESE

Pour le DOCTORAT d'ETAT ès-Sciences Economiques  
présentée et soutenue publiquement le 26 Octobre 1988

par

Abdoulaye DIAGNE

## JURY

**PRÉSIDENT :** Mamadou Moustapha KASSE, Professeur Agrégé

**SUFFRAGANTS :** Suzanne DE BRUNHOFF  
Directeur de recherche au Centre national de la  
Recherche Scientifique (CNRS), FRANCE

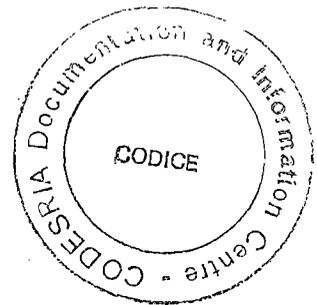
Achi ATSAIN,  
Professeur agrégé, Faculté des Sciences  
Economiques, Université d'Abidjan

Paul DESNEUF  
Professeur agrégé, Paris I, Panthéon

Karamoko KANE,  
Maître de Conférences agrégé, Faculté des Sciences Economiques,  
Université C.A.DIOP de Dakar

II. - <u>LIMITES EXTERNES</u> .....	p 425
A/ <u>NATURE ET DETERMINANTS DU TAUX DE CHANGE</u> .....	p 426
B/ <u>DEPLACEMENT DE LA CONTRAINTE MONETAIRE SUR LA MONNAIE NATIONALE</u> .....	p 430
C/ <u>LES CONTRAINTES DE LA POLITIQUE MONETAIRE EXTERNE</u> .....	p 438
<u>CONCLUSION DU CHAPITRE 2</u> .....	p 447

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



P A R T I E I I

GESTIONS MONETAIRES OUEST AFRICAINES :  
EXPERIENCES ET INTERPRETATION

CODESRIA BIBLIOTHEQUE

La monnaie peut être étudiée principalement sous deux angles : une approche quantitative et une approche qualitative. Nous les avons développées toutes les deux pour forger des instruments en vue d'une bonne compréhension des expériences monétaires ouest-africaines dont l'étude est l'objet de cette deuxième partie. Le chapitre 3 sur la base d'une typologie des systèmes monétaires en Afrique de l'ouest analysera quelques exemples de pratiques monétaires : le Libéria, le Mali (1963-1967), le Nigéria et l'UMOA.

Le chapitre 4 sera une tentative d'interprétation des expériences monétaires ouest africaines et de clarification de la notion d'indépendance monétaire.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

### CHAPITRE 3 : EXPERIENCES DE GESTION MONETAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Ce chapitre analyse les expériences de gestion de la monnaie en Afrique de l'Ouest. Il est donc une illustration du chapitre 1. On fait en effet l'hypothèse que la pertinence des théories sous-tendant des politiques monétaires et financières a un impact crucial sur les performances de ces dernières. Mais comment procéder à une telle évaluation ?

Chacun des pays ouest africains s'est fixé des objectifs dans la conduite de sa politique monétaire, qui sont principalement :

- i/ la stabilité monétaire (maintien d'une inflation modérée sinon nulle et d'une balance des paiements équilibrée à moyen terme,
- ii/ la promotion de l'épargne volontaire,
- iii/ la stimulation de la croissance économique,
- iv/ l'élargissement de la participation des agents économiques nationaux à l'activité économique, et l'orientation des ressources monétaires et financières vers les secteurs dits prioritaires.

Il convient dans ces conditions d'identifier les politiques qui ont été appliquées, les mesures prises dans le cadre de ces dernières, les résultats obtenus. Il est possible alors d'apprécier ceux-ci au regard des objectifs ci-dessus, et d'établir une liaison entre théorie et pratiques monétaires dans la sous-région. Puisqu'il n'est pas possible d'étudier l'expérience de chaque pays on a procédé à une typologie des systèmes monétaires rencontrés dans la sous-région en utilisant comme critère

le degré d'autonomie dans l'émission de monnaie fiduciaire dont disposent les autorités. Ce critère peut être interprété aussi comme le degré d'indépendance monétaire formelle.

Si l'on procède ainsi on a le "système monétaire" du Libéria qui recourt à une monnaie étrangère dans sa circulation intérieure, l'UMOA qui est une organisation monétaire supranationale, les systèmes monétaires autonomes qui ont pour caractéristiques principales l'existence d'une Banque Centrale Nationale dotée de toutes les fonctions généralement reconnues à une telle institution. Le critère énoncé ci-dessus dicte presque la structure du chapitre. Après avoir étudié les expériences du Libéria, (section 2), de l'UMOA (section 3), celles du Mali (1960-1967) et du Nigéria (section 4) seront analysées comme représentatives des systèmes monétaires autonomes. Le Mali de Modibo était un pays pauvre, dépourvu de ressources du sous-sol et à peine monétarisé, tandis que le Nigéria, outre sa dimension géographique et humaine, a bénéficié au cours des années 1970 et 1980 de rentes pétrolières considérables. L'étude de ces différents systèmes sera naturellement précédée de celle des systèmes monétaires coloniaux desquels sont issus tous les arrangements monétaires actuels (section 1).

#### SECTION 1 : LES SYSTEMES MONETAIRES COLONIAUX.

Dans l'Afrique pré-coloniale les échanges étaient certes limités mais non négligeables. L'échange étant une socialisation de travaux privés, indépendants les uns des autres, il requiert la présence d'un équivalent général. L'Afrique de l'ouest pré-coloniale possédait donc ses monnaies-marchandises spécifiques

ou universelles. Leur brève description est nécessaire avant de montrer comment la partition du sous-continent a entraîné son fractionnement monétaire dont les effets se font sentir jusqu'à nos jours. Ensuite on décrira les traits caractéristiques des systèmes monétaires coloniaux et leur rôle dans l'économie coloniale. En outre on décrira les transformations qu'ont connues ces systèmes à mesure<sup>que</sup> les territoires ouest africains s'acheminaient vers l'indépendance. Enfin leur impact sur les économies ouest africaines sera étudié.

#### I.- SYSTEMES MONETAIRES PRE-COLONIAUX ET FRACTIONNEMENT MONETAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

L'Afrique de l'Ouest se caractérise par la coexistence de plus d'une centaine de populations et par une variété de langues et de cultures. Ces différences ont une énorme influence sur la détermination des marchandises faisant office d'équivalent général, et sur l'étendue de l'aire où elles exercent une telle fonction.

Dans les sociétés ouest-africaines précoloniales plusieurs marchandises ont servi à un moment ou à un autre d'équivalent général. Ainsi, au Nigéria, les découvertes historiques et ethnologiques révèlent qu'environ une trentaine de biens ont été utilisés à différentes périodes comme équivalent général parce qu'ils étaient largement acceptés (1). C'est eux qui servaient de réserve de valeur.

---

(1) P. ONOH, Money in Africa, Macmillan, 1982, p 14.

Ceux avec une convertibilité limitée s'élevaient à plus d'une centaine. Au Sénégal, en Gambie et en Guinée, les principales monnaies étaient la noix de cola, le riz, la poudre d'or, le bétail, les habits, etc... Dans toute la sous-région, le sel, l'or, les esclaves, les cauris ont joué un rôle de monnaies "internationales" (1). La valeur de tous ces étalons monétaires indigènes fluctuait comme celle des étalons modernes. Une abondance d'une marchandise-monnaie faisait baisser son taux de change en termes d'autres marchandises-monnaie tandis que sa pénurie en appréciait la valeur. Avant la partition formelle de l'Afrique de l'Ouest en colonies, des aventuriers, des négociants européens, des marchands arabes d'esclaves ont introduit différentes sortes de monnaies. Les espagnols ont introduit le "doubloon". Des USA est venue l'aigle (2) et on avait l'aigle simple et le demi-aigle. De l'Autriche est venu l'ancêtre du dollar, le thaler de Marie THERESA. Les britanniques ont introduit le souverain et des pays latino-américains sont venues plusieurs pièces (3).

Au début, on a noté une réticence des africains à accepter les pièces métalliques en échange d'esclaves ou d'autres produits locaux. Ce rejet ne s'explique pas par la faible valeur en métal que contenaient ces pièces, mais parce qu'ils étaient habitués au troc direct. Mais ils ont vite découvert que ces pièces remplissent les mêmes fonctions que les esclaves et autres biens choisis comme équivalent général dans les échanges d'articles aussi prisés que le whisky, le gin, les habits en coton et les fusils. Aussi ont-elles été acceptées et elles circulent en même temps que les monnaies-marchandises traditionnelles.

---

(1) Pour une étude détaillée on peut se reporter à A.G. HOPKINS  
An economic History of West Africa, Long-man Group Ltd. London  
1973, p67-69.

(2) Une aigle US équivalait 10 \$ US

(3) P. ONOH, op cit. p 25.

Une autre caractéristique de cette circulation monétaire est la convertibilité entre ces différentes monnaies. Par exemple, "1000 sacs de cauris avaient une valeur d'échange de 1000 £ dans les années 1850... tandis que 2000 cauris valaient un dollar Marie THERESA. Dans les années 1940, le taux de change des cauris s'est apprécié, 1000 cauris équivalent à 1\$" (1).

La monétisation active des économies africaines (c'est-à-dire le remplacement des monnaies marchandises indigènes par des monnaies européennes) a reçu sa plus forte impulsion avec la partition coloniale de l'Afrique de l'Ouest au cours des années 1870-1880. Chaque puissance coloniale introduit ses systèmes économique et politique et sa monnaie. Dans les colonies britanniques, les pièces d'argent sont introduites. Dans les colonies francophones, le franc d'argent devient la monnaie reconnue et les portugais introduisent leur escudo. Des lois abolissent les monnaies-marchandises indigènes et les remplacent par des monnaies coloniales. Ces lois ont atteint leur objectif principalement dans les environs immédiats des centres administratifs coloniaux. Elles n'ont pas influencé les régions reculées des colonies où l'utilisation des monnaies-marchandises a continué à être active pendant longtemps.

Au cours de la période coloniale, quatre zones monétaires ont été implantées en Afrique de l'Ouest :

- la zone sterling ou le "west african currency board" qui a regroupé le Ghana, le Nigéria, la Sierra Léone et la Gambie ; leur unité monétaire était le "west african pound".

---

(1) P. ONOH, op cit, p 15.

- La zone franc ou l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) qui a regroupé le Dahomey (maintenant Bénin), la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Togo, la Haute-Volta (maintenant Burkina-Faso) ; leur monnaie commune était le F CFA et leur Banque Centrale dont le siège se trouvait à Paris, était la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.
- La zone Escudo elle, comprenait le Cap-Vert et la Guinée Bissau. L'institution d'émission de l'escudo du Cap-Vert et de la Guinée Bissau était le "Banco National Ultramarino", portugaise naturellement et installée à Lisbonne.
- La zone dollar était constituée par le Libéria où le dollar US circulait officiellement depuis 1944 et où la Banque de Monrovia, filiale de la First National City Bank de New-York, régula le volume de monnaie.

## II. - TRAITES CARACTERISTIQUES DES SYSTEMES MONETAIRES COLONIAUX ET LEUR ROLE DANS L'ECONOMIE COLONIALE

Les arrangements monétaires coloniaux ont en commun plusieurs traits : au centre des zones, il y avait un pouvoir impérial (le Royaume Uni, la France, le Portugal) dont l'unité monétaire (la livre sterling, le franc, l'escudo) joue le rôle de "monnaie principale". Les colonies du pouvoir impérial forment la périphérie de la zone. Les monnaies de ces territoires ou monnaies satellites étaient rattachées à un taux de change fixe à la monnaie maîtresse qui devient la monnaie étalon. Les monnaies satellites étaient donc sous un régime d'étalon de change c'est-à-

dire qu'elles étaient rattachées de façon fixe à une monnaie étrangère qui avait elle-même une valeur fixe en terme d'or. Les institutions d'émission remplissaient plusieurs fonctions.

Par exemple, le "Board" de la zone sterling fournissait l'Afrique de l'Ouest en pièces d'argent qui ne différaient pas beaucoup de celles circulant en Angleterre.

- Les pièces devaient être couvertes par de l'or et des actifs libellés en sterling gérés par le Board.
- Le gouvernement accaparait le profit résultant de la frappe de ces pièces. Il était utilisé à l'augmentation des réserves qui devaient être réinvesties aussi en actifs libellés en sterling. Seuls les intérêts provenant de ces investissements devaient être payés aux gouvernements coloniaux.
- Les nouvelles pièces étaient convertibles en pièces métropolitaines au pair.
- Le Board était habilité à émettre des billets de banque de valeurs identiques à leurs équivalents métropolitains. Ces billets sont soumis à une couverture d'or. Les 3/4 des billets émis devaient être couverts par des pièces libellées soit en monnaie locale ou métropolitaine. L'idée à la base serait que les africains ont plus confiance aux pièces, il faut donc empêcher les commerçants de les forcer à détenir des billets de banque, ce qui risquait de leur faire perdre confiance au jeune système monétaire. En fait, l'émission de papier monnaie n'était pas encouragée.

Une autre caractéristique des zones monétaires étrangères était l'institution de la centralisation des réserves de devises. Des exemples sont le "pool dollar" de la zone sterling et le "compte d'opérations" de la zone franc. Cette institution était

supposée non seulement regrouper les gains en devises des territoires membres mais aussi permettre le contrôle de l'utilisation des devises par l'économie. En réalité, à travers elles, les territoires colonisés individuellement et collectivement abandonnent obligatoirement au centre leurs gains en devises sous forme d'or, de dollars US, etc...

Les institutions décisives du système étaient basées en métropole. Les membres satellites étaient en principe autorisés à établir leurs propres institutions comme le montrent les cas du Nigéria et du Ghana. Mais quand ils usaient de ce droit, de telles institutions étaient installées en métropole et dirigées par des métropolitains. Elles comprenaient les "currency board", les offices de commercialisation, le pool dollar de la zone sterling qui était basé à Londres aussi bien que l'institution d'émission, le compte d'opérations et l'autorité de contrôle des changes de la zone franc qui étaient implantés en France. Même lorsqu'à la suite des pressions émanant des colonies de telles institutions sont transférées à la périphérie, beaucoup d'entre elles sont demeurées largement sous la gestion du "personnel qualifié" du centre. Le recours quasi-exclusif aux métropolitains a pour effet d'empêcher les colonies de former leur propre personnel et d'acquérir leur propre expérience.

Un des principaux objectifs du colonialisme était d'assurer à la métropole un accès sans limite aux ressources des pays colonisés. Pour ce faire, les pouvoirs impériaux ont, comme indiqué plus haut, interdit aux colonies tout commerce direct avec d'autres pays du monde. Toutes les exportations de biens émanant d'une colonie étaient accaparées par le pouvoir impérial, souvent

à des prix en deçà des cours mondiaux (1). La métropole conservait la quantité désirée de ces biens et vendait le reste aux autres pays à des "prix normaux". En retour, le centre fournissait à la colonie tous les biens importés, y compris ceux qu'il ne produisait pas lui-même. Non seulement tout le commerce mais aussi les transactions monétaires et financières du territoire colonisé étaient canalisés vers et transformés largement dans la métropole par les citoyens métropolitains.

Donc grâce à ce système monétaire (et bancaire comme on le verra plus loin), le système d'exportation pouvait opérer. Un transfert du surplus du pays colonisé était organisé à différents niveaux (2) :

- i/ d'abord le pouvoir impérial payait au-dessous des prix mondiaux les biens qu'il conservait, réduisant donc les gains allant à la périphérie.
- ii/ Le centre vendait une proportion substantielle des matières premières à des prix bien au-dessus de ce qui était crédité à la périphérie et s'appropriait la différence, syphonant ainsi les gains devant aller à cette dernière.
- iii/ Les offices de commercialisation payaient aux paysans producteurs seulement une faible portion (souvent moins de 50 %) des recettes d'exportation en monnaie locale et retenaient le reste alléguant la nécessité d'une stabilisation des prix. En réalité, de telles ressources prenaient le chemin de la métropole où elles étaient utilisées à l'acquisition d'actifs longs et de faible rémunération rendant ainsi des fonds prêtables extraits des colonies disponibles

---

(1) P.T. BAUER, *West African trade. A study of competition, oligopoly and monopoly in a changing world*, Routledge and Kegan Paul. London 1963, p 300-318.

(2) A. MERSAH "Monetary relations among african country" *Africa-Development*, vol IV, n° 1 CODESRIA, Dakar, 1979, p 9-10.

et à bon marché en métropole.

- iv/ Les devises obtenues étaient livrées au système de centralisation (le pool dollar ou le compte d'opérations) situé au centre, où la périphérie y était privée d'accès tandis que le centre décidait de ce qu'il fallait faire avec de telles devises. L'autorité monétaire satellite était créditée avec des actifs métropolitains.
- v/ Une portion de la rémunération qui éventuellement atteignait les paysans, le commerçant et les petits employés dans la colonie était absorbée par les banques commerciales étrangères, les compagnies d'assurance, les banques d'épargne et bureaux de poste, et transférée au centre pour investissement puisque selon ces institutions, les périphéries étaient risquées, elles manquaient d'opportunités d'investissements et remplies de gens qui n'étaient pas crédibles.
- vi/ Pour chaque quantité de monnaie émise en colonie, le territoire colonisé devait posséder un montant équivalent en actifs de réserves métropolitaines. Avec cette couverture à 100 % de la monnaie locale, en circulation, la colonie ne disposait d'aucun droit d'émission fiduciaire alors qu'en même temps, le centre pouvait accroître sa propre émission fiduciaire (c'est-à-dire la portion de la monnaie en circulation non couverte) qui était monnaie-étalon dans la périphérie.

En résumé, le système monétaire colonial a fonctionné à l'avantage du pouvoir impérial. Il a pour logique de contraindre toutes les colonies à livrer des ressources financières immenses à la métropole. L'expansion de la circulation monétaire

locale était subordonnée à la capacité des colonies à gagner des devises, plus précisément aux exportations (dont les prix étaient contrôlés par les compagnies coloniales d'import-export) et à l'importance des investissements directs et du financement du développement (à travers principalement le "colonial development Fund" ou le FIDES) reçu des gouvernements métropolitains.

Puisque le capitalisme colonial n'était pas intéressé à développer les forces productives en Afrique de l'Ouest, mais était plutôt préoccupé par l'approvisionnement en matières premières et l'élargissement des débouchés pour les produits industriels de la métropole, l'Etat colonial et les compagnies européennes locales s'accommodaient tout à fait avec des arrangements monétaires conservateurs. Leurs investissements et activités commerciales étaient adéquatement protégés par la couverture complète des monnaies locales par les monnaies impériales et la convertibilité de celles-là en celles-ci à un taux fixe. Ainsi ils pouvaient transférer de la monnaie des colonies sans risque de dépréciation du taux de change ou de génération d'une inflation par excès de création monétaire. Ce système monétaire mécanique et extraverti était renforcé par des politiques budgétaires restrictives qui visaient en permanence à dégager un surplus.

Ces politiques budgétaires serrées et ces politiques monétaires conservatrices ont été partiellement libéralisées au cours des années 50 à mesure que des nationaux rejoignaient les officiels coloniaux dans l'administration de l'Etat. Ces autochtones, surtout au Nigéria et au Ghana, ont plaidé pour une expansion des dépenses publiques et une révision du système monétaire pour introduire un élément fiduciaire dans la monnaie.

### III.- L'EVOLUTION DES SYSTEMES MONETAIRES COLONIAUX ET LEUR IMPACT SUR LES ECONOMIES OUEST AFRICAINES

#### A/ TRANSFORMATIONS DANS LES SYSTEMES MONETAIRES COLONIAUX

On peut distinguer plusieurs formes de gestion de la monnaie au cours de la période coloniale. Des étalons monétaires métalliques ont été appliqués pour un bref moment avec l'utilisation directe des monnaies européennes. Après l'abandon des systèmes monétaires métalliques et l'adoption du papier-monnaie géré, il devenait impératif d'établir des "offices coloniaux de monnaie" pour émettre des monnaies de papier coloniales. Presque toutes les Banques Centrales ouest africaines d'aujourd'hui sont nées de ces offices de monnaie. Chaque étape de développement de l'office de monnaie correspond à un certain niveau de développement économique et monétaire dans la colonie où il était implanté mais surtout dans la plupart des cas, au stade atteint dans l'évolution vers l'indépendance politique.

Avant l'établissement d'une Banque Centralé, trois sortes de système de gestion de la monnaie ont vu le jour : un système d'office de monnaie orthodoxe c'est-à-dire assurant une couverture automatique et complète de la monnaie coloniale ; un système d'office de monnaie générant un revenu tout en maintenant une couverture complète et automatique, un système d'office de monnaie avec une couverture partielle de la monnaie coloniale.

### 1. Couverture complète de la monnaie coloniale

Un office de monnaie complètement automatique est appelé aussi office de monnaie simple parce qu'il est aisé à faire fonctionner. Le mécanisme du système ressemble au régime du papier monnaie où une monnaie-papier est remboursable en or ou en argent ou les deux, selon le système métallique prévalant.

Dans un système d'office de monnaie complètement automatique une monnaie étrangère ou un panier de monnaies offre 100% de couverture de la monnaie locale (billets et pièces). Celle-ci devient remboursable sur demande uniquement en la monnaie étrangère servant de couverture et à un taux de change fixe. La ou les monnaie(s) étrangère(s) doivent donc être disponible(s) à tout moment pour le remboursement des billets et pièces de la monnaie locale émis ou frappés sous le système du simple office de monnaie.

Le billet de monnaie locale est émis à parité avec la monnaie étrangère qui fournit la couverture à 100 %. Ainsi le "West African Currency Board" (W.A.C.B.) émettait le "West African Pound" à parité avec le "British Pound Sterling" et ils étaient équivalents l'un à l'autre en termes d'une tierce monnaie. De même, une unité de la monnaie CFA de l'Afrique de l'Ouest était égale à tout point de vue à un franc métropolitain et convertible en celui-ci ou en une monnaie tierce. Il en était de même de l'escudo de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert par rapport à l'escudo portugais métropolitain.

2. Le système d'office de monnaie générant des revenus et avec une couverture complète

Une seconde étape est franchie par le système monétaire colonial lorsque les actifs étrangers servant de couverture à 100 % de la monnaie locale sont constitués d'actifs porteurs d'intérêts émis ou garantis par le gouvernement de la métropole. Dans la première variante, l'office de monnaie doit conserver par devers lui les réserves extérieures qui servent de couverture à la monnaie locale sous forme liquide de manière à être disponibles à tout moment. Ce n'est pas le cas ici. Les actifs porteurs d'intérêts choisis par l'office de monnaie sont souvent des instruments négociables, activement échangés sur le marché des capitaux de la métropole.

3. Couverture partielle de la monnaie coloniale

Un office de monnaie peut décider de couvrir une fraction de la monnaie totale en circulation et des engagements à vue avec les actifs domestiques tels que warrants sur récoltes, billets du trésor, actifs gouvernementaux et obligations et papiers commerciaux de première classe. La proportion de monnaie domestique qui est couverte par des actifs domestiques est appelée l'émission fiduciaire.

Théoriquement, l'office de monnaie est en mesure de décider s'il faut accroître l'émission fiduciaire en prêtant ou en refusant de prêter au gouvernement et aux institutions publiques. La capacité de l'autorité emprunteuse à rembourser les prêts détermine si l'émission monétaire doit être accrue ou non. Souvent l'office

ne peut refuser de prêter au gouvernement un montant minimum statutairement déterminé, calculé à partir d'un pourcentage fixe de revenu fiscal estimé de l'année courante.

La proportion de la monnaie qui n'est pas couverte par des actifs domestiques, mais par des actifs étrangers, est appelée l'émission fiduciaire. Une monnaie qui n'est pas couverte à 100 % par des actifs étrangers est privée d'une conversion automatique sur demande en une monnaie alternative. Un office de monnaie doté de pouvoirs discrétionnaires en matière d'émission de monnaie exerce un contrôle plus grand sur l'offre de monnaie et la croissance de l'économie domestique. Le WACB établi en 1912 n'a jamais été doté de pouvoirs discrétionnaires d'émission fiduciaire tout au long de sa cinquantaine d'années d'existence.

Par contre, en 1945, la Banque de l'Afrique Occidentale (1901-1955) a commencé à émettre de nouveaux billets pour la zone monétaire du franc de l'Afrique de l'Ouest qui venait d'être créée. Les nouveaux billets ne nécessitaient plus alors une couverture à 100 % par le franc métropolitain ou d'autres actifs métropolitains libellés en franc. Seulement, un tiers des nouveaux billets était statutairement soumis à une couverture complète en or, monnaies convertibles, le franc métropolitain, ou un panier de ces actifs. Les 2/3 restant des billets pouvaient être couverts par des actifs locaux approuvés.

Comme on le verra plus loin, l'érection d'une Banque Centrale Nationale ne signifie pas nécessairement qu'on passe d'une émission fiduciaire partielle à une émission fiduciaire complète. Une marge d'émission non fiduciaire doit être permise à tout

moment pour maintenir la confiance extérieure dans la monnaie domestique. Par exemple, la Banque Centrale du Nigéria était dotée de pouvoirs discrétionnaires d'émission fiduciaire depuis sa naissance. A des fins de contrôle de la masse monétaire et de maintien d'une certaine confiance extérieure en la monnaie nigérienne, elle conserve encore les pouvoirs discrétionnaires. Cependant, l'élément non fiduciaire dans la monnaie a été progressivement réduite de 60 à 25 % ; en d'autres termes, une sur quatre unités de naira émises par la Banque Centrale du Nigéria devrait constituer de la monnaie non fiduciaire et requiert donc une couverture par des actifs étrangers ou des devises.

Cette évolution du système monétaire colonial en Afrique de l'Ouest ne comporte pas l'étape de banque d'émission. On a vu (chapitre 2, section 2) que dans les pays développés la plupart des Banques Centrales contemporaines étaient à l'origine des banques de dépôt privées auxquelles était accordé le monopole d'émission de billets de monnaie pour le compte de leurs gouvernements respectifs. Le droit d'émission était octroyé sous des conditions spécifiques. Dans le système de l'étalon-or, la gestion des réserves d'or au mieux des intérêts de la nation ou de ce qui était défini comme tels était la principale condition, une autre condition était l'octroi de prêts au gouvernement. Les fonctions modernes de conseiller, agent et banquier du gouvernement étaient des services que les banques nationales accomplissaient en contrepartie du droit d'émission officiellement garanti par elles. Toutes les Banques Centralés ouest-africaines ont évolué vers l'étape de Banque Centrale complète sans passer par l'étape de banque d'émission.

## B/ EFFETS SUR LES ECONOMIES OUEST AFRICAINES

Il ne fait pas de doute que les offices de monnaie ont joué un rôle majeur dans la monétisation d'économies où le troc était la forme dominante des échanges malgré l'existence de monnaies indigènes. Ils ont facilité aussi le commerce entre les métropoles et les colonies. Enfin, il faut ajouter que la couverture à 100 % de la monnaie coloniale et l'instauration d'une parité fixe avec la monnaie impériale ont empêché l'apparition de tout problème de risque de change. Ce qui a été un facteur favorable à l'entrée de capitaux privés même si le montant reçu par les colonies ouest-africaines était relativement faible (1).

Cependant, à côté de ces avantages, il faut insister sur les inconvénients qui ont tendu à l'emporter. En premier lieu, il faut souligner l'accumulation stérile de monnaies des métropoles en constante dépréciation. Même si ces réserves sont investies en actifs métropolitains, les rémunérations sont faibles comparées à d'autres formes de placement. Leur utilisation, dans le financement d'investissement productif donnerait une rentabilité sociale plus élevée. Mais l'office n'était pas autorisé à procéder ainsi ni même à investir dans les actifs coloniaux de portefeuille. Il était contraint d'investir dans des actifs de long terme qui rapportaient une faible rémunération.

En second lieu, des "politiques monétaires" contracycliques (extension de l'offre de monnaie en période de déflation, restric-

---

(1) Jean Suret-Canale, Afrique Noire (Occidentale et Centrale) Paris, Editions Sociales, 3 volumes, 1958, 1964 et 1978.

tion de l'offre de monnaie en période d'expansion débouchant ou risquant de déboucher sur l'inflation) ne pouvaient être mises en oeuvre par aucun processus discrétionnaire de création (destruction) de monnaie. L'office n'avait pas une politique monétaire indépendante. En réalité, il ne poursuivait aucune forme de politique monétaire. Il ne contrôlait non plus les banques ni n'encourageait le développement des monnaies et marchés des capitaux dans les colonies.

Ces deux inconvénients (non utilisation de la réserve de devises à des fins d'investissement, impossibilité d'agir directement sur les conditions de création monétaire pour stimuler ou freiner l'activité économique) signifient que l'exportation d'épargne locale est facilitée, autant que s'il s'agissait de l'utilisation d'une monnaie étrangère dans la circulation intérieure comme équivalent général. C'est une fuite de l'épargne locale qui est systématiquement favorisée par l'office de monnaie.

En troisième lieu, le système souffre d'un biais déflationniste toutes les fois qu'on a une expansion économique sans amélioration simultanée dans la balance des paiements. Plusieurs auteurs ont étudié cet effet. C'est GROVE et EXTER qui l'ont souligné les premiers : "lorsqu'un système requérant une couverture à 100 % de l'émission de billets est appliqué dans une économie en croissance, on peut logiquement s'attendre qu'il transmette à celle-ci un biais déflationniste. En vue de créer la plus grande offre de monnaie requise pour une population croissante et un commerce interne toujours en expansion, il serait nécessaire pour le pays d'avoir une balance des paiements continuellement active, qui en elle-même serait un luxe coûteux pour une économie sous-

développée" (1). P.J. DRAKE a analysé en détail ce processus déflationniste (2). Pour lui, sous un tel système, l'offre de monnaie est globalement déterminée par la balance des paiements, parce que la monnaie coloniale ne peut être émise que seulement en échange de monnaie étrangère acceptable pas au rythme de la production interne croissante. A moins qu'il y ait une croissance séculaire des réserves extérieures, à travers un surplus commercial et/ou une entrée nette de capitaux.

L'offre de monnaie locale consiste en dépôts bancaires et en billets en circulation. Les dépôts bancaires peuvent augmenter directement à travers la balance des paiements et le système bancaire à travers la création de crédit peut accroître aussi la composante monnaie de dépôt indépendamment, mais non sans rapport avec l'état de la balance des paiements. Les banques ne peuvent s'affranchir de la balance des paiements parce que leurs prêts sont basés sur des actifs liquides (consistant en actifs réserves interchangeables de monnaie locale et de devises) qui ne peuvent globalement accroître sans un surplus continu de balance de paiements. Aussi le crédit bancaire atteint, tôt ou tard, un niveau maximum déterminé par le volume de réserves liquides disponibles dans le système bancaire.

En l'absence de toute croissance supplémentaire des réserves via les surplus de la balance des paiements (la seule voie possible), il y a une limite supérieure à la quantité totale de monnaie et non pas seulement à sa composante billets et pièces en circulation.

---

(1) GROVE et EXTER, cité par P.J. DRAKE, Money, Finance and Development op cit, p 93.

(2) P.J. DRAKE, ibidem, p 93-96.

P. DRAKE résume l'essence de la théorie du biais déflationniste en affirmant que le problème est celui d'une élasticité insuffisante de l'offre de monnaie toutes les fois que la production interne augmente sans une amélioration simultanée dans la balance des paiements. Cela devient plus évident comme il l'a souligné lorsque l'augmentation de la production totale provient du secteur non échangeable car la production locale vendue sur le marché domestique n'est pas accompagné d'un afflux de devises qui peuvent permettre l'augmentation nécessaire du volume de monnaie locale. C'est le manque d'un surplus continu de la balance des paiements qui empêche une croissance régulière des réserves antérieures et restreint ce faisant l'expansion monétaire.

L'équation quantitative permet aussi de mettre en évidence ce phénomène. On sait qu'on a  $MV = PT$  avec (M) la quantité de monnaie, (V) la vitesse de circulation du revenu, (P) l'indice du niveau général des prix et (T) la production interne. L'argument du biais déflationniste est que, si (T) augmente sans un surplus correspondant de la balance des paiements de sorte que (M) ne peut être augmenté (une fois qu'on a prêté aux banques le maximum) puis si (V) est constant, (P) doit baisser. Alternativement, avec (V) constant, et si (P) est inflexible à la baisse, la croissance de (T) sera restreinte parce que (M) ne peut croître sans un surplus continu de la balance des paiements. La baisse de la vitesse de circulation de la monnaie à mesure que se développe la monétarisation accentue l'ampleur de ce phénomène.

Certes quelques facteurs peuvent atténuer cette tendance déflationniste. D'une part, l'extension et le raffinement des

habitudes bancaires et de crédit gênèrent une plus grande efficacité des transactions et donnent naissance à une gamme étendue d'actifs liquides, la vitesse de circulation de la monnaie stricto sensu (billets, pièces et dépôts à vue) peut augmenter. De plus, aussi longtemps que le public désire détenir la monnaie sous la forme de dépôts bancaires plutôt que monnaie, les banques peuvent augmenter la création des dépôts pour toute quantité totale donnée de monnaie dans l'économie. Plus important, l'expansion des dépôts bancaires à travers le processus de prêt bancaire peut se produire sans le support d'une balance de paiements en surplus continu, sous réserve que les sièges des banques internationales entreprendraient de fournir des réserves pour couvrir le drainage de réserves liquides entraînées par les activités de prêts de leurs branches dans un pays donné. Quelque soient ces assouplissements qu'on peut imaginer, le biais déflationniste demeure.

On avait vu que l'activité économique avait pour déterminant principal les exportations. Si les recettes tirées de celles-ci sont importantes une année, les colonies connaissent un boom et si l'année suivante elles s'effondrent, l'activité économique enregistre une violente contraction. La répercussion de cette influence cruciale des exportations au plan monétaire est que la circulation monétaire intérieure est régulée par l'évolution de la balance des paiements. Dans les années de bonnes récoltes, la circulation monétaire intérieure se gonflait si les marchés d'exportation étaient favorables. Mais si la demande métropolitaine des matières premières ouest-africaines baisse au cours d'une année, de bonnes récoltes, alors le stock de monnaie se contractait malgré ces bonnes récoltes. L'offre de monnaie répon-

drait à la demande étrangère des biens coloniaux plutôt qu'aux économies en croissance des colonies.

Enfin, les systèmes monétaires type office de monnaie ont empêché, le développement des relations monétaires inter-ouest-africaines. En effet, puisque, comme on l'avait indiqué, tous les membres colonisés du système étaient strictement rattachés à la métropole toutes les relations et transactions étaient pratiquement dirigées vers le (ou effectuées au) centre. Comme règle les colonies n'entretenaient pas des relations directes entre elles lorsqu'elles appartiennent aux mêmes sous-zones.

Il n'était pas possible, par exemple, d'envoyer directement de l'argent de Dakar (Sénégal) à Libreville (Gabon) bien que ces deux villes appartiennent à la même zone franc. De même, il n'était pas possible d'envoyer de l'argent directement du Sénégal à la Gambie bien que ces pays soient limitrophes. Les relations monétaires du premier type devaient passer par Paris alors que celles du second type impliquaient successivement Londres et Paris. De surcroît, les colonies ouest-africaines étaient coupées de toutes relations monétaires avec des pays situés hors de la zone monétaire à laquelle ils appartenaient.

Enfin, le système d'office de monnaie ne permettait aucune protection contre l'inflation importée. Les fluctuations des prix d'exportation et ceux d'importation se répercutaient mécaniquement sur les colonies. D'où la violence des retournements de conjoncture.

SECTION 2 : RECOURS A UNE MONNAIE ETRANGERE DANS LA CIRCULATION MONETAIRE INTERIEURE : LE LIBERIA.

Le système monétaire libérien est caractérisé par l'utilisation d'une monnaie étrangère dans la circulation intérieure (la création en janvier 1944 d'un dollar libérien ne limite en rien les fonctions que la monnaie américaine y exerce) et la liberté de mouvements des capitaux. Ces deux traits définissent, avec le sous-développement général de l'économie naturellement, le contexte dans lequel les autorités libériennes tentent de gérer la monnaie. Après avoir décrit les caractéristiques principales du "système monétaire" et bancaire libérien, on présentera l'expérience de gestion de la monnaie de la Banque Nationale du Libéria (BNL). Enfin, on montrera pourquoi malgré le fait que la question cruciale de la convertibilité de la monnaie nationale en monnaie internationale ne se pose pas, le Libéria fait face à de fortes contraintes qui enlèvent toute efficacité aux politiques initiées par la BNL pour atteindre les objectifs qu'elle s'est impartie.

I.- TRAITS CARACTERISTIQUES DU SYSTEME MONETAIRE  
ET BANCAIRE LIBERIEN

Au sens propre du terme, l'économie libérienne est "ouverte". Elle ne pratique pas de restrictions commerciales ou de change. Les mouvements de capitaux avec l'extérieur sont libres. Les billets de banque qui y sont en circulation sont ceux des USA.

La Banque Nationale du Libéria (BNL) qui est la "Banque Centrale" émet elle les pièces métalliques de valeur égale à un centime, cinq centimes, dix centimes un ou cinq dollars-US. On a ici une situation qui est différente des "currency boards" puisqu'une monnaie étrangère est directement utilisée comme équivalent général. On verra plus loin, que l'utilisation dans la circulation monétaire nationale d'une devise convertible associée à un libre mouvement de capitaux pose des problèmes originaux de gestion de la monnaie.

Les structures monétaires et bancaires du Libéria ne sont guère sophistiquées. Comme un peu partout, on a la Banque Centrale (BNL) au sommet de la pyramide. La base est constituéé de sept banques commerciales dont cinq sont des filiales de banques commerciales étrangères et deux sont d'origine libérienne (1). En outre, on dénombre deux intermédiaires financiers non bancaires. L'une des deux se spécialise dans le financement industriel tandis que l'autre, de petite dimension, octroie des crédits à tempérament. Enfin, un marché monétaire fonctionne où interviennent toutes les institutions monétaires et financières décrites ci-dessus.

Les statuts de la BNL lui confèrent tous les pouvoirs généralement dévolus à une Banque Centrale sauf celle d'émettre de la monnaie fiduciaire. C'est ainsi qu'elle est autorisée à exercer les fonctions suivantes :

- émission de pièces de monnaie métallique,
- rôle de banquier du gouvernement,

---

(1) Banque Nationale du Libéria, la gestion monétaire en Afrique, CAEM, Dakar, 1985, p 219.

- banquier des banques et autres institutions, ou prêteur en dernier ressort,
- fonction de dépositaire des avoirs extérieurs officiels et de réalisation des opérations de change pour le compte du gouvernement et des autres institutions financières.

La BNL s'est proposée trois objectifs. D'abord, assurer la stabilité monétaire au moyen de contrôle des agrégats monétaires, de la demande de monnaie et de la disponibilité de biens et services. Ensuite, stimuler la croissance économique en favorisant l'accroissement de l'épargne et l'orientation des crédits vers les investissements productifs conformément aux priorités du gouvernement. Enfin, la réalisation de ces deux objectifs nécessite un troisième : la mise en place d'une structure bancaire et financière saine à laquelle on imprime un sens clair de la direction et des priorités dictées par les besoins économiques du pays.

Pour atteindre ces différents objectifs, la BNL a dressé la liste des mesures monétaires auxquelles elle peut recourir :

- modification des taux d'intérêt que paient les banques et institutions financières pour accéder à ces ressources,
- modification du minimum des réserves et d'avoirs liquides obligatoires des banques et autres institutions financières,
- fixation des taux débiteurs et créditeurs des banques et autres institutions financières,
- élaboration des dispositions destinées aux banques et aux autres institutions financières relatives aux emplois, plafonds globaux, montants et délais de remboursement maximum autorisés ; fixation

de la marge de trésorerie ou de sécurité minimum que ces institutions doivent maintenir dans l'octroi des créances, dans l'escompte des effets, dans l'émission des lettres de crédit et dans l'octroi des acceptations et autres crédits.

## II. - L'EXPERIENCE LIBERIENNE DE GESTION MONETAIRE

Une reconstitution de la chronologie des mesures monétaires et financières prises par la BNL et l'Etat libérien depuis 1974 permet d'identifier les principaux instruments mis en oeuvre et donc l'étendue du domaine qu'embrasse la politique monétaire.

### A/ EXPANSION DE L'INFRASTRUCTURE BANCAIRE

Trois intermédiaires financiers ont été créés au cours de la période 1974-1986 pour renforcer l'infrastructure bancaire du pays: D'abord, la Banque Nationale de l'Habitat et de l'Epargne à statut commercial et propriété de l'Etat. Ensuite, la "Liberia Finance and Trust Corporation" en 1977 dont le capital est détenu à 100 % par des privés nationaux. Enfin, a été créée en 1978 la Banque agricole et du développement coopératif. Le capital est majoritairement détenu par l'Etat, le reste par les libériens. Comme son nom l'indique, elle se spécialise dans le crédit agricole et joue le rôle d'une institution à part entière.

### B/ MODIFICATION DES COEFFICIENTS DE RESERVES OBLIGATOIRES

En 1974, la BNL a fixé les réserves minimales obligatoires

de dépôts à vue et à terme à 6 %, celles des comptes d'épargne à 2 % (1). En 1970, elle a procédé à un relèvement des réserves obligatoires de 3 à 4 % pour les dépôts à terme et les comptes d'épargne et de 6 à 7 % pour les dépôts à vue. Ensuite, les réserves obligatoires ont de nouveau été accrues à 6 % pour les dépôts à terme et les comptes d'épargne et à 9 % pour les dépôts à vue. En même temps, la part des réserves que les banques devaient déposer auprès de la BNL est passée de 80 à 100 %. Enfin, 1980 voit aussi un relèvement substantiel des réserves minima obligatoires qui sont passées à 15 % pour l'ensemble des dépôts.

Ainsi la manipulation des coefficients de réserves obligatoires a été dans le sens d'une hausse. C'est-à-dire d'une politique monétaire restrictive puisque l'objectif visé est de stériliser une fraction croissante des ressources des banques de manière à réduire leur capacité de prêt. Cette augmentation vise aussi à permettre à la BNL de mobiliser davantage de moyens de paiements au profit du gouvernement. Dépourvu de la fonction d'émission fiduciaire, la BNL ne peut faire face aux besoins financiers croissant du gouvernement qu'en imposant aux banques de déposer auprès d'elle un pourcentage croissant des ressources qu'elles ont mobilisées.

#### C/ MODIFICATION DU TAUX D'INTERET

On peut dire que depuis 1974, les taux d'intérêt tant débiteurs que créditeurs connaissent une révision en hausse. Ainsi, en 1974, les taux d'intérêt minimum servis sur les dépôts

---

(1) Sauf indications contraires, les données chiffrées concernant le Libéria sont tirées de la "Gestion monétaire en Afrique", CAEM, Dakar, 1985.

par les banques commerciales ont été fixés à 4 % pour les comptes d'épargne et à 5 % pour les taux d'épargne à terme et les certificats de dépôts. La loi Usry du Libéria a fixé à 10 % le taux d'intérêt minimum frappant les prêts bancaires. En 1975, elle a été amendée pour relever le taux maximum à 25 %. Par cette mesure, il s'agissait de légaliser une situation de fait, à savoir la pratique des banques consistant à contourner la loi, par l'introduction de certaines charges et frais. Dans la même année, ont été relevés aussi les taux débiteurs et créditeurs, le taux minimum des comptes d'épargne passant de 1 à 5 % et celui des dépôts à terme et des certificats de dépôts de 1,5 à 6,5 %. La faible augmentation des dépôts a été imputée à la pratique du taux d'intérêt réel négatif d'où la mesure de relèvement des taux créditeurs. En 1976, le taux d'intérêt maximum des prêts accordés par les banques commerciales est ramené à 10 % et le taux d'intérêt minimum des dépôts à terme baisse de 6,5 % à  $5\frac{3}{4}\%$ , enfin le taux d'intérêt maximum des comptes d'épargne demeure inchangé. La baisse du taux d'intérêt maximum des prêts accordés par les banques a été justifiée par le refus des banques de relever les taux créditeurs qu'elles servent malgré la hausse du taux débiteur maximal. En 1976, les taux d'intérêt minimum des comptes d'épargne et des dépôts à terme ont d'abord été relevés respectivement de 5 à 7 % et de  $5\frac{3}{4}$  à  $7\frac{3}{4}$  %, ensuite, ils passent respectivement à 8 et  $8\frac{3}{4}$  %. En même temps, on décide la suppression du taux d'intérêt minimum des dépôts à vue et des dépôts à échéance égale ou inférieure à trente jours de même que le taux d'intérêt minimum des prêts.

#### D/ REORIENTATION DE LA REPARTITION DU CREDIT

La seule mesure qui ait été prise dans cette direction a été l'adoption en 1979 d'un mécanisme de garantie du crédit

à l'appui des petits prêts. Il s'agit d'améliorer l'accès des libériens au crédit institutionnel qui satisfont difficilement aux conditions de sécurité, de rentabilité, etc des institutions financières. La BNL garantit désormais des prêts jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par emprunteur et jusqu'à 250 000 \$ par groupe d'emprunteurs associés.

#### E/ ACCROISSEMENT DE L'ÉPARGNE

Outre les relèvements successifs des taux d'intérêt opérés (voir ci-dessus) deux mesures ont été prises. D'abord, l'introduction en 1981 d'un mécanisme d'épargne obligatoire appelé "National Saving Bondscheme" qui vise à mobiliser des ressources permettant de combler le déficit budgétaire. Du fait de ce mécanisme les ressortissants libériens doivent souscrire à l'épargne obligatoire à concurrence du revenu d'un mois si leur revenu mensuel brut est compris entre 50 000 \$ et 750 000 \$, du revenu de deux mois si le revenu brut mensuel est égal ou supérieur à 750 000 \$. La somme est libérée en quatre mensualités. Un taux d'intérêt de 5 % est servi et le remboursement a lieu au terme de la 6e, 7e et 8e année à compter de la date d'émission. Ensuite, la BNL a suspendu en 1981 tous ses prêts aux banques commerciales afin de les obliger à importer des ressources auprès des sources extérieures.

Enfin, en 1980, la BNL a fait obligation aux exportateurs de déposer toutes leurs recettes d'exportation auprès d'une banque commerciale patentée exerçant au Libéria. L'objectif visé était de freiner la fuite des capitaux et l'amélioration de la balance des paiements extérieurs du pays. Le calcul du taux d'épargne nationale brute à partir du tableau 2 donne des chiffres étonnamment élevés : 48,5 % du PIB en 1977 ; 32,6 % en 1979 ; et 34,7 % en 1985.

TABLEAU 2 : LIBERIA : INDICATEURS ECONOMIQUES SELECTIONNES

en millions de dollars libériens

Comptes nationaux, "Balance des paiements" 1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	
1. PIB aux prix actuels du marché.....	706,2	773,7	880,5	916,6	881,1	889,5	834,6	835,4	811,2
2. PIB par tête d'habitant .....	506,6	551,1	598,1	638,6	461,3	449,2	409,6	395,9	370,4
3. Dépenses nationales brutes.....	924,1	992,3	1083,0	945,6	-	-	-	-	-
a- Consommation.....	483,1	541,8	592,8	612,0	669,5	627,2	606,6	571,2	529,7
- Gouvernement.....	120,0	139,0	156,6	182,0	218,0	250,6	212,1	192,9	148,7
- Particuliers.....	363,1	402,8	436,2	430,0	451,5	376,6	394,5	378,3	371,0
b- Investissements bruts .....	234,3	260,1	297,6	238,3	-	-	-	-	-
4. Epargne nationale brute.....	343,1	231,9	287,7	304,6	212,6	262,3	228,0	264,2	281,5
5. Exportations.....	447,4	486,4	536,6	600,4	529,46	477,44	427,60	452,12	435,57
dont minéral de fer.....	273,5	274,4	290,0	310,2	328,26	314,08	267,37	279,37	279,41
6. Importations (CAF).....	463,3	480,8	506,5	533,9	449,17	428,32	411,58	363,21	284,38
7. Balance des paiements.....									
Financement du gouvernement.....									
a- Recettes (y compris dons).....	181,4	197,7	224,3	225,3	242,5	278,3	262,7	259,7	229,3
b- Dépenses.....	182,6	232,7	344,3	281,0	323,2	371,0	338,3	298,4	291,0
c- Excédent/Déficit global.....	-1,2	-35,0	-120,0	-55,7	-80,7	-92,7	-75,6	-38,7	-61,7
d- Prêts intérieurs (nets).....	-13,5	41,3	30,8	58,0	48,9	75,6	63,2	41,1	34,8
e- Prêts extérieurs (nets).....	37,7	14,9	110,4	30,3	61,4	41,0	39,7	19,1	52,3
Statistiques monétaire									
a- Engagements monétaires (M <sub>1</sub> )....	53,17	72,47	72,56	65,59	49,89	61,65	72,98	89,43	113,7
b- " " (M <sub>2</sub> )	122,27	150,98	154,73	114,45	100,93	126,69	142,11	144,39	170,74
Prix (en pourcentage)									
- indice des prix à la consommation	72,82	78,14	87,19	100	107,6	114,0	117,2	118,6	117,9
(base 100 en 1980)									

Sources : Rapport annuel de la Banque Nationale du Libéria et Statistiques Financières Internationales.

### III. - LE SYSTEME MONETAIRE DU LIBERIA HANDICAP DE SON DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En adaptant le système monétaire dont on a décrit les caractéristiques plus haut, le Libéria a mis l'accent sur certains avantages que procure l'utilisation comme monnaie nationale d'une monnaie internationale, le dollar. Ces avantages sont (1) : économies de coûts liés à l'émission de monnaie, aucune ressource n'étant utilisée pour fabriquer, émettre de la monnaie fiduciaire ou gérer le taux de change ; il n'y a pas de possibilité d'inflation provenant du financement des déficits gouvernementaux par l'autorité monétaire locale ; il n'y a pas de difficultés à propos des paiements extérieurs, tout au moins aussi longtemps que le dollar est internationalement accepté. En outre, l'utilisation d'une monnaie internationale rassure les investisseurs étrangers quant à leur possibilité de rapatrier le capital ou les profits et ainsi encourage les flux de capitaux étrangers (officiels et privés) à des fins d'investissement. Enfin, le recours au dollar peut bénéficier au tourisme du pays.

Cependant, le système monétaire libérien comporte des caractéristiques qui ne pouvaient manquer d'influer dramatiquement sur l'aptitude du système monétaire à être un facteur de développement. Les différentes mesures monétaires et financières qui ont été prises se sont heurtées à des contraintes qui en ont considérablement émoussé l'efficacité.

---

(1) P. DRAKE op cit, p 10.

Parmi ces contraintes, il faut d'abord mentionner l'absence pour la BNL d'un pouvoir d'émission de monnaie fiduciaire ou de monnaie nationale. La caractéristique principale d'une Banque Centrale c'est sa capacité à créer en quantité illimitée des liquidités. Banquier des banques, elle peut, à tout moment mettre à la disposition des banques le montant de monnaie nationale dont elles ont besoin pour assurer la convertibilité de leurs monnaies en monnaie centrale. Mais la BNL ne peut remplir de façon adéquate cette fonction de prêteur en dernier ressort. N'ayant pas un pouvoir d'émission fiduciaire elle est en permanence confrontée (comme une banque de second rang dans un système monétaire indépendant) à une insuffisance de liquidités (de dollars US). La capacité à exercer la fonction de banquier des banques est donc limitée.

Il en résulte que le volume de la circulation monétaire (masse monétaire) est déterminé par les mouvements autonomes des capitaux vers ou en provenance des USA indépendamment de la situation de la BNL. L'absence d'un pouvoir d'émission fiduciaire associée à une liberté de transfert enlève à la BNL toute capacité de stérilisation ou de compensation à la suite de mouvements non désirés de la masse monétaire. En réalité, la situation du Libéria peut se comparer au fonctionnement idéal du système de l'étalon-or, où la circulation monétaire se gonfle ou se rétrécit automatiquement en fonction des afflux ou des sorties d'or. Comme on le perçoit à travers l'énumération ci-dessus des objectifs et des instruments de la politique monétaire, la gestion monétaire au Libéria repose sur une conception quantitativiste de la monnaie.

condi-

Une gestion monétaire repose dans son principe sur la manipulation des conditions de formation des monnaies bancaires privées et de leur convertibilité en monnaie centrale. C'est pourquoi, elle suppose une organisation bancaire centralisée : "on a des monnaies de banques qui se forment dans la multiplicité des crédits aux entreprises, de sorte qu'il y a autant de monnaies que de banques ayant chacune sa clientèle d'emprunteurs et de déposants, et sa sphère de circulation. Toutes sont libellées en une même unité de compte, ici le dollar qui assure leur convertibilité à l'échelle sociale. Mais cette socialisation des monnaies bancaires privées s'effectue au moyen d'une centralisation publique. La gestion étatique de la monnaie (ou politique monétaire), indispensable, consiste notamment en l'approvisionnement des banques secondaires en monnaie centrale à un prix qui est le taux d'intérêt monétaire"(1).

C'est cette fonction d'approvisionnement des banques secondaires en monnaie centrale que la BNL ne peut adéquatement remplir en rendant sa monnaie chère ou bon marché (hausse ou baisse du taux d'intérêt monétaire) : ne créant pas elle-même sa monnaie, elle souffre d'une insuffisance de liquidités.

Il en découle que le rôle de prêteur en dernier ressort de la BNL est réduit. Elle peut alors difficilement agir sur les conditions auxquelles ses liquidités sont disponibles pour les intermédiaires financiers afin de les orienter vers les objectifs officiels de modification quantitative et qualitative des structures économiques à travers le crédit. Une autre conséquence qui en découle est l'impossibilité pour la Banque Centrale de connaître le montant exact de la monnaie américaine en circulation dans le pays. Ainsi, les estimations vont de 32,6 millions à 175,1 millions de dollars US (2). Les estimations de la masse monétaire

---

(1) S. de BRUNHOFF, L'heure du marché, critique du libéralisme, PUF, Paris, 1986, p 118.

(2) Banque Centrale du Libéria in la gestion monétaire en Afrique, op cit, p 212-213.

(M<sub>1</sub>) que publie la BNL portent sur les pièces de monnaie métallique émises par le Libéria et les dépôts à vue auprès des banques. Ce qui rend plus aléatoire toute tentative de régulation de la circulation monétaire intérieure. Si le volume de pièces émises par la BNL peut être connu ainsi que les dépôts dans les banques, on ne peut savoir avec exactitude le montant de dollars US en circulation dans le pays. Des estimations sont faites à partir de méthodes un peu approximatives. Le tableau 3 donne les résultats des estimations de U. TAN WAI.

Tableau 3 : Estimations de la monnaie totale et des dollars US en circulation 1974-84 (en millions de dollars US).

	Monnaie totale en circulation		Dollars US en circulation	
	Régression en coupe instantanée basée sur le revenu par tête de 1971 (1)	Régression en coupe instantanée basée sur le revenu par tête de 1982 (2)	Formule de progression arithmétique (3)	Monnaie de la colonne (3) moins pièces libériennes en circulation (4)
1974	54,0	50,2	53,4	44,9
1975	46,6	43,5	46,0	38,0
1976	70,5	66,1	69,3	60,9
1977	62,7	59,3	61,7	52,5
1978	85,2	80,7	83,3	73,1
1979	84,4	80,6	82,7	71,7
1980	76,4	73,0	74,2	62,9
1981	58,4	55,5	55,8	44,2
1982	73,5	69,6	69,3	53,6
1983	85,9	81,6	80,6	62,1
1984	91,8	87,1	85,3	64,1

Source : U. TAN WAI, "An evaluation of the currency systems of Liberia and Panama", Savings and Development, n° 3, 1987, p 232.

Indiquons rapidement la démarche suivie. U. TANWAI suppose que dans tout pays le volume de monnaie en circulation dépend de son stade de développement financier. Donc des pays ayant des revenus par tête différents auraient des niveaux de développement financier différents. Il faut dès lors identifier la relation mathématique entre les deux variables pour tous les pays sauf bien sûr ceux qui ont le même système monétaire que le Libéria comme par exemple Panama. Il calcule un certain nombre de ratios financiers pour l'année 1982 et les regresse sur le revenu par tête en dollars US de la même année. Dans l'équation  $R = a + bRPT$ , (R) est le ratio financier (en pourcentage) et (RPT) est le revenu par tête en dollars US. Il utilise différents ratios :  $(R_1)$  = monnaie ( $M_1$ ) en pourcentage de la quasi-monnaie ( $M_2$ ) ;  $(R_2)$  = monnaie ( $M_1$ ) en pourcentage des compensations inter-bancaires ;  $(R_3)$  = billets de banque et monnaie divisionnaire en circulation hors des banques en pourcentage des compensations inter-bancaires ;  $(R_4)$  = billets de banque et monnaie divisionnaire en pourcentage des dépôts. La quatrième méthode ( $R_4$ ) a seule donné des résultats satisfaisants. Aussi a-t-elle été utilisée pour obtenir deux estimations de la monnaie en circulation au Libéria basées sur les revenus par tête de 1971 et 1982. Les résultats de ces régressions figurent dans le tableau 3.

Comme on peut le constater en comparant les colonnes (1) et (2) les chiffres obtenus à partir de ces deux bases sont similaires, les différences provenant du choix de l'année de base. Pour les autres années par exemple 1975, 1978, 1984, WAI recourt à une formule de progression arithmétique :  $R_t = R_1 + n\bar{R}$ , où ( $\bar{R}$ ), le pourcentage moyen de 1971-1982, est  $\frac{R_{1982} - R_{1971}}{11}$  (n) est le nombre d'années après 1971, ( $R_1$ ) est le pourcentage en 1971.

Une autre contrainte a trait à l'importance du secteur de subsistance et au faible réseau bancaire implanté en milieu rural. C'est ainsi que 75 % de la population dépend directement du secteur de subsistance tandis que 15 agences bancaires seulement sont implantées à l'intérieur du pays pour couvrir une population de 2 millions (1). Ce sous-développement financier explique pourquoi le coefficient des dépôts par rapport au PIB est d'environ 10 %. L'importance d'un secteur de subsistance limite l'effet d'une politique monétaire expansionniste ou restrictive.

Une quatrième contrainte de la gestion monétaire au Libéria est l'endettement extérieur excessif pour financer le déficit budgétaire. En raison de l'absence d'un pouvoir d'émission fiduciaire, la BNL ne peut pourvoir que jusqu'à une certaine limite (faible) aux besoins du gouvernement. Cette limite est fonction de la part des dépôts auprès de la BNL. Le financement d'une bonne partie du déficit budgétaire libérien s'effectue alors par endettement extérieur. Ce dernier dépasse en 1988 1,4 milliard de dollars et augmente au rythme annuel de 400 millions de dollars (2). Il est vrai que le sous-développement financier, n'est pas spécifique au Libéria (voir sections 3 et 4 du présent chapitre). Le service de la dette en résultant augmente rapidement ce qui élargit le déficit budgétaire. Le financement est alors recherché à travers un endettement supplémentaire extérieur et intérieur (augmentation du coefficient de réserves obligatoires, émissions bons du Trésor, épargne obligatoire).

"En partie, à cause de la confiance (du gouvernement libérien) dans l'emprunt extérieur et en partie, à cause de l'emprunt

---

(1) Banque Centrale du Libéria dans La gestion monétaire en Afrique, op cit, p 212-213.

52) Africa International, Janvier 1988, Dakar, p 18.

du secteur privé à l'extérieur, le ratio du service de la dette (avant rééchelonnement) a été plus élevé que la moyenne de tous les pays en développement... Ces ratios élevés du service de la dette résultent aussi du fait que la performance du compte courant de la balance que la moyenne de tous les pays en développement de 1977 à 1985" (1).

IV- LA REMISE EN CAUSE DU SYSTEME D'ETALON-DEVISE ;  
L'EMISSION DU "DOLLAR DE DOE".

Le principal problème du gouvernement libérien est le financement d'un déficit croissant du budget public. L'accroissement des dépôts obligatoires des banques commerciales auprès de la BNL, l'endettement extérieur et intérieur n'ont pas permis de donner une solution durable au financement de ce déficit. Le tableau 4 donne une comparaison de ce déficit exprimé en pourcentage du PIB avec celui de la moyenne africaine.

Tableau 4 : Déficit du budget public au Libéria et en Afrique.

	Libéria	Afrique
1977	- 6,0	- 6,5
1978	-11,3	- 5,5
1979	-10,7	- 4,4
1980	- 9,1	- 3,9
1981	-10,1	- 5,5
1982	-10,3	- 6,4
1983	- 9,6	- 7,4
1984	-11,0	- 5,1
1985	...	- 4,7

Source : U. TAN WAI, op cit, p 234.

(1) U. TANWAI "An evaluation of the currency systems of Liberia and Panama", Savings and Development, n° 3, 1987, -XI, p 234-235.

Acculé, le gouvernement de S. DOE a eu l'heureuse idée de frapper lui-même de la monnaie. On sait que la BNL peut émettre de la monnaie divisionnaire, couverte cependant à 100 % par le dollar US. C'est cette règle qui a été violée. Il a fait émettre des pièces de 5 dollars que la population appelle le "dollar de DOE". C'est là une pratique ancienne, à laquelle ont recouru les régimes précédents. Mais elle était considérée comme un expédient. Avec le gouvernement de DOE elle est devenue une pratique constante.

Chaque fois qu'il fait face à un problème de liquidité, il a utilisé son pouvoir régalien pour frapper plus de pièces. Les nouvelles pièces émises sont utilisées pour payer les employés de l'Etat et pour pouvoir réserver les dollars US au paiement des importations et du service de la dette. Elles sont émises aussi au profit des banques commerciales pour suppléer la pénurie de liquidité interne dans le système bancaire. Les marchés informels où les obligations du Trésor venues à terme, les feuilles de paye, les chèques du gouvernement sont vendus à des prix de discount, contribuent aussi à l'élargissement de l'écart entre la parité officielle et celle du marché du dollar libérien.

Un autre problème est que l'usage fait par le Libéria de son pouvoir d'émission de pièces peut conduire à une aggravation de la détérioration de sa position extérieure. Le tableau 5 montre que sauf en 1982 le déficit de son compte courant a été de très loin supérieur à la moyenne africaine.

Tableau 5 : Balance courante du Libéria en pourcentage de ses exportations de biens et services.

	Libéria	Africa
Moyenne (1967-76)	...	- 15,7
1977	- 25,6	- 19,2
1978	- 32,0	- 21,9
1979	- 24,6	- 4,4
1980	- 23,8	- 1,5
1981	- 24,8	- 23,8
1982	- 26,8	- 27,0
1983	- 26,8	- 15,3
1984	- 23,7	- 8,7
1985	....	- 1,9

Source : Donnés tirées de U. T. WAI, op cit, 235.

Les estimations de U. TAN WAI (tableau 3) permettent d'avoir une idée de l'évolution et de l'ampleur de cette émission en soustrayant pour chaque année la colonne (4) de la colonne (3). Ainsi le montant de pièces libériennes en circulation c'est-à-dire non converties par le dollar US, est passé de 8,5 millions de dollars en 1974 à 21,2 millions en 1984. Comparée à la monnaie (stricto sensu) en circulation, cette émission fiduciaire au Libéria a augmenté de 16 % par rapport aux dollars US estimés en circulation à 25 % en 1984. Cette importante et croissante quantité de pièces entraîne certaines conséquences remettant en cause le système d'étalon-devise qu'a adopté ce pays.

D'abord la "mauvaise monnaie chasse la bonne". Maintenant ne circulent au Libéria que les pièces. Quant aux coupures du billet vert - du vrai dollar US - elles ont presque disparu du marché libérien. Une autre conséquence est l'apparition d'un marché parallèle où la pièce de 5 dollars en décembre 1987 ne valait plus que la moitié de sa valeur officielle en dollars US (1)

De ce qui précède il résulte que la discipline monétaire du système d'étalon-devise n'a pas été effective. D'une part à cause de l'importance du déficit budgétaire devenu quasiment impossible à gérer. Depuis 1978, le tableau 4 montre qu'il a été un impact direct sur la balance courante. D'autre part le recours accru à l'endettement extérieur, le ratio du service de la dette du Libéria est très élevé comparé à la moyenne de l'Afrique (tableau 6)

Tableau 6 : Ratios du service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services du Libéria, de l'Afrique et de tous les pays sous-développés 1977-1985.

	Libéria	Afrique	
	Avant réechelonnement	Après réechelonnement	
1977	--	6,5	11,9
1978	--	6,1	15,3
1979	--	6,3	14,6
1980	--	9,2	13,6
1981	--	6,7	15,5
1982	13,0	8,2	19,6
1983	19,0	13,4	22,8
1984	25,5	17,3	24,8
1985	29,7	22,1	27,0

Source : U.T. WAI, op cit, p 235.

(1) Ibidem, p 18.

Pour éviter tout problème de change le Libéria a opté pour un système d'étalon-dollar. Mais un tel système s'il limite la flexibilité de la politique monétaire, et donc l'aptitude des autorités à influencer la production et l'emploi, a pour avantage d'être un garde-fou contre l'inflation parce qu'il empêche le financement monétaire des déficits fiscaux. A l'expérience malgré ces avantages attendus, le Libéria est aux prises avec des problèmes d'inflation et de balance des paiements. Face à l'endettement intérieur et extérieur exorbitant dû à un déficit public croissant, à une utilisation inefficace des ressources empruntées, il a cherché à s'affranchir des contraintes du système d'étalon-devise en utilisant la possibilité d'émettre des pièces. D'où une remise en cause du régime d'étalon dollar.

En effet la part de la monnaie libérienne dans la circulation intérieure atteint maintenant environ 25 %, les transactions du secteur privé en dehors du secteur bancaire s'effectuent avec une prime pour les billets US qui peut atteindre 20 % (1), enfin le système bancaire distingue désormais entre dépôts en dollars US et dépôts en pièces libériennes ce qui implique que les retraits dans ces derniers ne peuvent être effectués qu'en monnaie libérienne.

Ce fractionnement de son espace monétaire place le Libéria devant un choix : va-t-il retourner au système d'étalon dollar pur ou s'achemine-t-il vers un système monétaire autonome ? Dans le premier cas ce sera au prix d'une sévère politique d'austérité entraînant l'arrêt de l'émission de pièces non couvertes à 100 % par la monnaie américaine, et donc une contraction de la

---

(1) U. T. WAI, op cit, p 244.

masse monétaire. Dans le deuxième il faudra certes que les dollars US dont une bonne partie se trouve déjà dans les circuits informels puissent être mobilisés et centralisés par la BNL mais surtout que s'améliore considérablement la capacité du pays en matière de conception, de réalisation, de suivie de projets et de gestion de l'économie nationale. Il faut souligner, relativement à ces exigences, que le Libéria a enregistré au cours de la période 1967-1976 une croissance annuelle de 2,1 % seulement et de -1,7 % entre 1977 et 1984 (1). En outre l'endettement excessif l'a acculé à abandonner la gestion économique nationale à un groupe de 17 experts américains "opérationnels" (ce qui les différencie de simples conseillers techniques) constitué par l'U.S.A.I.D. Officiellement ils sont venus mettre de l'ordre "dans une économie souterraine et une administration corrompue" (2) Ils sont placés aux postes-clefs de la comptabilité nationale. Tout chèque payeur doit revêtir la signature de l'un d'entre eux.

En conclusion on peut dire que le recours à une monnaie internationale dans la circulation intérieure n'a pas empêché dans le long terme le Libéria de connaître les mêmes contraintes que les pays à systèmes monétaire autonome telles que des déficits budgétaires et leur ratio du service de la dette très élevés (plus que la moyenne des pays africains), la pénurie de ressources internes et de capitaux étrangers. En réalité un processus durable de croissance et de développement ne peut être enclenché dans un pays que si les moyens internes ou mobilisés à l'extérieur sont utilisés pour financer des investissements productifs, et qu'il se dote d'une réelle capacité de gestion de l'économie nationale. Ces conditions semblent plus déterminantes

---

(1) FMI, Statistiques Financières Internationales, divers numéros.

(2) Mensuel Africa International, Janvier 1988, Dakar.

que le système monétaire auquel on recourt même s'il a une influence certaine sur le rythme de cette croissance et de ce développement.

### SECTION 3 : L'EXPERIENCE DE POLITIQUE MONETAIRE DANS UN SYSTEME SUPRANATIONAL : L'UMOA.

Les pays membres de l'UMOA ont refusé l'exercice de leur souveraineté monétaire en avançant un certain nombre d'arguments. Le premier est "la complexité des mécanismes monétaires, la sophistication des instruments de politique monétaire et la discipline rigoureuse qu'implique une saine gestion des finances publiques et de la monnaie" (1). Ces Etats africains estiment que les conditions à réunir pour la gestion souveraine de leur monnaie sont "pour le moment" au-dessus de leur capacité. Aussi préfèrent-ils éviter "tout souci monétaire" en maintenant des relations monétaires étroites avec la France. C'est état d'esprit qu'on n'a pas hésité à qualifier "d'irresponsabilité et de facilité" est renforcé par "les difficultés économiques et financières rencontrées par la Guinée et le Mali dans leurs tentatives infructueuses d'émancipation monétaire" (2). L'échec de ces "aventures monétaires autonomes" serait en lui-même une preuve suffisante du danger de toute tentative d'indépendance monétaire. Le deuxième argument est bien sûr l'ensemble des avantages qu'est censé apporter l'appartenance à la Zone Franc. Ces derniers ont été exposés dans l'introduction générale. Leur contrepartie a été, entre autres, la mise en oeuvre d'une politique monétaire orthodoxe.

---

(1) GAY Martin, "Zone Franc, sous-développement et dépendance en Afrique Noire francophone", Afrique Développement, vol XII, n° 1, 1987, p 67.

(2) Ibidem, p 88.

L'objectif poursuivie à travers elle par l'UMOA vise explicitement à exercer une action quantitative et qualitative pour accélérer le processus de croissance et de développement économiques et surtout à maintenir un équilibre des paiements extérieurs. L'objet de cette section est d'abord d'analyser l'expérience de gestion monétaire de l'UMOA relativement à ces trois objectifs qu'elle s'est explicitement donnée. Ensuite on tentera d'une part de déterminer la marge d'autonomie et de pouvoir de décision laissée aux Etats africains dans ce contexte d'orthodoxie monétaire ; d'autre part d'évaluer la mesure dans laquelle ils ont positivement exploité cette marge d'autonomie. Beaucoup d'auteurs, s'emploient à montrer les conséquences négatives découlant de l'abandon par les Etats membres de l'UMOA de leur souveraineté monétaire. Ils critiquent, d'ailleurs avec beaucoup de pertinence les arguments contre l'indépendance monétaire avancés par les avocats de la Zone Franc. Mais ils ne se posent pas la question de savoir qu'est-ce que les Etats de l'UMOA ont fait des degrés de liberté qui leur ont été accordés individuellement surtout après la réforme de 1974.

L'adage populaire dit que "qui peut le plus peut le moins". S'est-on assuré que ces Etats ont exploité au maximum l'autonomie monétaire et financière que leur offrent les statuts actuels de l'UMOA, si faible soit-elle, avant de réclamer pour eux une véritable souveraineté monétaire ? La réponse à cette interrogation constitue un meilleur indicateur de l'ampleur de la démission des Etats de l'UMOA de leurs responsabilités monétaires plutôt que l'analyse des inconvénients découlant de l'appartenance à la Zone Franc.

I. - POLITIQUE MONETAIRE ET ACTION QUANTITATIVE SUR  
LES STRUCTURES ECONOMIQUES

A/ UN FAIBLE DEVELOPPEMENT FINANCIER

Toute stratégie de développement implique une action consciente sur l'ensemble des structures d'une formation sociale donnée. Elle comporte en particulier un effort quantitatif (accumulation du capital, formation d'une main-d'oeuvre qualifiée) qui requiert la mobilisation d'importantes ressources. C'est à cet effort de mobilisation que la politique économique doit contribuer prioritairement. La politique monétaire composante de celle-ci doit par conséquent viser une croissance rapide de l'épargne (monétaire et financière) de manière à assurer progressivement à la formation brute de capital fixe un financement interne. L'efficacité de la politique monétaire de la BCEAO doit être appréciée de ce point de vue. Dans ce sous-paragraphe, on tentera d'évaluer dans quelle mesure le crédit intérieur a permis la résolution du problème de financement de l'accumulation dans les pays membres de l'UMOA. La conclusion générale qui se dégagera de cette évaluation est un constat de la prépondérance du financement externe. Aussi cherchera-t-on à identifier les facteurs qui réduisent l'efficacité de la politique monétaire en tant qu'instrument de mobilisation de l'épargne.

Un indicateur approprié de l'accroissement rapide de l'épargne financière est une forte croissance de la masse monétaire ( $M_1$ ) relativement au PIB. Mc KINNON bien que s'inscrivant dans une

perspective très libérale n'hésite pas à postuler une complémentarité entre croissance de la dimension réelle du système bancaire et augmentation de la formation brute de capital fixe (1).

En effet, pour lui, le fonds de roulement est une composante essentielle de l'investissement et il est fortement influencé par le volume réel de crédit bancaire.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

---

(1) Mc KINNON, Money and Capital in Economic development, The Brooking Institution, 1973, chapitre 7.

Tableau 7 : La monnaie en pourcentage du PIB dans l'UMOA et les pays membres.

ANNEE	MOYENNE	BENIN	BURKINA FASO	COTE D'IVOIRE	NIGER	SENEGAL	TOGO
1963	14,88	14,16	8,84	17,23	8,85	17,63	11,48
1964	15,14	13,86	8,72	16,93	8,64	19,04	12,14
1965	14,30	12,99	8,76	17,62	9,07	15,06	12,00
1966	13,47	13,24	8,86	17,99	7,24	13,12	10,81
1967	13,30	12,42	8,68	17,60	7,54	12,60	11,70
1968	14,07	13,52	9,43	18,10	7,58	13,10	12,60
1969	14,90	14,86	10,02	19,08	8,73	12,87	13,92
1970	15,86	15,68	9,50	20,12	8,68	14,74	13,83
1971	16,45	17,27	9,42	20,92	9,69	14,56	14,87
1972	16,67	19,14	9,64	21,83	10,47	13,41	13,75
1973	18,03	17,89	12,27	20,86	12,38	19,17	11,80
1974	21,02	21,97	14,23	21,71	16,48	24,23	19,30
1975	19,66	23,82	17,73	21,55	12,90	18,50	17,49
1976	21,00	19,08	19,94	23,41	10,27	20,66	24,60
1977	22,33	19,39	18,31	24,89	11,23	22,56	24,19
1978	22,19	18,40	18,45	23,31	12,81	25,58	28,56
1979	20,18	17,45	13,32	22,30	12,94	20,86	24,83
1980	19,01	20,19	14,63	19,75	12,22	21,98	23,45
1981	20,03	20,08	16,22	19,99	12,55	24,37	30,58
1982	19,14	23,93	15,59	18,46	10,92	22,39	33,36
1983	18,10	21,59	15,09	18,24	9,86	20,05	29,53
1984	10,27	15,64	10,06	09,26	06,79	18,87	31,04
1985	11,08	18,00	13,21	11,75	8,67	8,58	8,5

Note :  $M_1$  est défini comme monnaie plus dépôts.

Source : FMI, Statistiques Financières Internationales.

Calculs à partir des données de la BAD, Statistiques choisies sur les pays membres régionaux, 1987 pour les années 1984 et 1985, exception faite au Sénégal et au Togo pour l'année 1984.

Tableau 8 : Monnaie et quasi-monnaie en pourcentage du PIB dans l'UMOA et les pays membres.

ANNEE	MOYENNE	BENIN	BURKINA-FASO	COTE D'IVOIRE	NIGER	SENEGAL	TOGO
1963	15,52	14,50	9,07	18,36	8,91	18,22	11,78
1964	16,83	14,36	9,02	20,65	8,64	19,59	12,45
1965	15,51	13,23	8,95	20,38	9,07	15,60	12,53
1966	14,69	13,40	8,98	20,91	7,64	13,46	11,09
1967	14,84	12,98	8,76	21,12	8,09	12,97	12,23
1968	16,12	14,22	9,61	22,22	8,35	13,69	14,30
1969	17,93	15,52	10,26	25,14	9,42	13,67	16,51
1970	18,91	16,34	9,73	25,71	9,44	15,93	17,28
1971	19,66	18,37	9,88	26,72	11,12	15,74	17,66
1972	19,23	20,93	10,32	26,00	11,86	14,68	16,16
1973	22,07	21,59	13,17	26,16	14,09	22,71	16,24
1974	26,65	25,77	15,23	29,77	18,99	27,62	23,44
1975	24,85	28,25	19,17	29,31	14,29	21,19	22,93
1976	26,87	22,81	22,83	31,48	12,12	24,74	30,78
1977	29,19	23,09	21,16	34,07	13,07	27,08	31,90
1978	29,75	23,15	22,81	32,62	14,97	32,11	38,57
1979	26,01	21,07	17,72	29,11	14,57	27,73	31,37
1980	24,85	27,30	18,68	26,19	14,75	28,32	30,75
1981	26,74	25,06	21,17	27,53	15,79	32,39	38,46
1982	26,09	28,23	20,47	26,49	12,77	31,08	43,40
1983	25,07	25,54	20,02	25,87	12,26	28,93	41,86
1984	17,79	21,01	16,85	18,75	9,78	9,40	15,53
1985	10,90	25,26	20,10	24,21	11,96	19,25	30,70

Note : quasi-monnaie est définie par monnaie au sens étroit plus dépôt à terme.

Source : Statistiques Financières Internationales, FMI.  
 BAD, Statistiques choisies des pays membres régionaux  
 pour 1984 (sauf le Sénégal et le Togo) et 1985.

La dimension du secteur bancaire dans l'UMOA (mesurée par le ratio  $M_1/PIB$  ou  $M_2/PIB$ ) a connu en 20 ans une croissance extrêmement faible. Comme le montre le tableau 7, en 20 ans, 1963-1983, le ratio  $M_1/PIB$  n'a pas augmenté de 4 % passant simplement de 14,88 % en 1963 à 18,10 % en 1983. Le ratio  $M_2/PIB$  (tableau 8) a par contre enregistré une hausse plus importante mais n'a augmenté au total pour la période que de moins de 10 %. Ce ratio indique que relativement au PIB, les dépôts à vue et à terme ont peu augmenté. A titre de comparaison, on peut opérer un rapprochement avec la situation de l'Allemagne et du Japon entre 1953 et 1970. Deux pays "particulièrement intéressants parce que dans tous les deux, le système bancaire domine le marché des capitaux et le financement direct est moins important que dans les autres pays avancés (...), le financement indirect via le système bancaire est aussi le mode dominant dans les pays en développement" (1).

Pour le Japon, le ratio  $M_2/PIB$  est passé de 57 % en 1953 à environ 98 % en 1970 alors que pour la même période le ratio  $M_1/PIB$  n'est passé que de 28 % à 30 % (2). L'Allemagne offre aussi une évolution semblable puisque le ratio (monnaie fiduciaire + dépôts à vue et à terme + obligations de long terme émises par les banques sur PIB) passe d'environ un tiers en 1953 à 63,5 % du PIB en 1970.

#### B/ POURQUOI UNE FAIBLE CROISSANCE MONETAIRE ?

La faible croissance du système monétaire dans l'UMOA reflète principalement celle de l'accumulation. Les pays de l'UMOA

---

(1) Mc KINNON, op cit, p 91.

(2) Ibidem p 92.

sauf la Côte d'Ivoire n'ont pas enregistré une croissance soutenue de leur production matérielle (agriculture et industrie principalement). Par conséquent, la demande d'actifs financiers n'a pu croître dans les proportions souhaitées. Ce qui explique en partie la faible contribution potentielle de l'épargne financière dans la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF).

Tableau 9 : Pourcentage des crédits à moyen et long terme (CML) dans la formation brute de capital fixe (FBCF).

ANNEES/PAYS	1979	1980	1981	1982	1983	1984
BENIN	34,79	37,34	38,24	35,16	45,80	-
COTE D'IVOIRE	-	54,34	63,27	61,83	65,93	-
SENEGAL	-	-	59,47	71,16	80,77	106,19
TOGO	-	-	24,51	27,32	30,93	-

Sources : Statistiques Financières Internationales pour les données sur la FBCF, divers numéros de notes d'information et statistiques BCEAO, Dakar.

Seul le Sénégal présente, avec la Côte d'Ivoire des ratios importants : 71,16 % en 1982 pour le Sénégal et 106,19 % en 1984 ; 63,27 % en 1981 et 65,93 % en 1983 pour la Côte d'Ivoire. Il faut souligner que tous les crédits à moyen et long terme ne sont pas destinés à financer des investissements productifs et que donc leur contribution réelle est plus faible.

Le système bancaire a connu une faible croissance et a relativement peu contribué à la formation brute de capital fixe (FBCF). On peut chercher la cause d'abord dans la montée du déficit extérieur et l'absence d'une compensation des variations des avoirs extérieurs. La comparaison de l'évolution de la masse monétaire et du crédit intérieur d'une part et celles des avoirs extérieurs d'autre part (graphique 3) montre que les périodes de baisse des avoirs extérieurs sont aussi celles d'une décélération sensible de la croissance de la masse monétaire. Comme le crédit intérieur a augmenté plus rapidement que cette dernière, il a partiellement compensé l'effet déflationniste exercé par la baisse des avoirs extérieurs. Cependant, l'impact quelque peu mécanique du solde de la balance des paiements de l'Union demeure prépondérant.

En second lieu le contrôle trop strict de la croissance du crédit intérieur réescomptable, surtout de moyen et long terme (voir § 3 de la présente section) a exercé un effet négatif sur la croissance du système bancaire et sur la FBCF. Dans le reste de ce paragraphe on mettra l'accent sur l'impact négatif de certains facteurs comme la politique de taux d'intérêts, la liberté de transferts des capitaux, enfin la faible densité du réseau bancaire.

Depuis 1963, les taux d'intérêt n'ont été relevés qu'en 1973 et en 1980. On peut dire qu'avant la réforme intervenue en 1974, c'est une politique de taux d'intérêt relativement bas et stables qui a été poursuivie. C'est la BCEAO qui fixe son taux d'escompte ainsi que les autres taux et les commissions que les banques commerciales perçoivent sur les différentes catégories de prêts et de dépôts. Une autre caractéristique de ces taux est la stabilité de leur structure tout au long de cette période. Il se dégage de la lecture du tableau 6 qu'une douzaine de taux sont établis au total. Du côté prêts, le taux de réescompte a été fixé à 3,5 % et le taux débiteur maximum des banques commerciales à 7,5 %. Pour les dépôts, les taux varient selon l'importance des sommes : pas d'intérêt jusqu'à 200 000 F CFA et au-delà les taux créditeurs varient entre 1 et 4,5 %. L'ensemble de ces taux ont connu une révision en hausse en 1974 et en 1980.

La politique de taux d'intérêt relativement bas a été justifiée par plusieurs arguments. En premier lieu, l'intérêt est une charge qu'on répugne à imposer à une industrie naissante ou en développement.

L'Etat est le principal emprunteur. Un taux d'intérêt débiteur élevé représente une dépense budgétaire lourde. Il faut donc limiter le taux débiteur au maximum.

Le niveau du taux d'intérêt n'affecte pas la propension marginale à épargner, ou la rentabilité d'une banque commerciale n'est pas fonction du niveau du taux d'intérêt. Elle dépend plutôt de l'écart entre taux débiteur et taux de réescompte, du dynamisme et de l'efficacité de la banque. Les banques disposent d'autres sources importantes de profit tels que les services liés aux échanges nationaux et internationaux, les services qu'elles fournissent aux Banques Centrales et aux gouvernements. Enfin, l'aversion notoire des banques envers le risque est soulignée : elles se détourneraient de prêts à intérêt élevé mais associés à un risque élevé.

Dans le secteur privé, la plus grande part de la demande de fonds prêtables est liée au crédit saisonnier (pour l'exportation) lequel est déterminé par le volume et la valeur des productions agricoles et est lui aussi largement inélastique.

La BCEAO serait un cofinancier et non un prêteur en dernier ressort, puisque les taux d'intérêt ne pourraient accomplir leurs fonctions habituelles de promotion de l'épargne financière et de son allocation de manière efficiente dans les économies de l'UMOA(1). En effet, en raison de la faiblesse des revenus, les agents économiques ont tendance à les consommer presque entièrement. En conséquence, l'épargne tend à être inélastique à l'accroissement des revenus et surtout des taux d'intérêt. Cette attitude serait ren-

---

(1) RATTAN J. BHATIA, The West African Monetary Union, an analytical review, Occasional Papers of IMF, n° 35, 1985, p 21-22.

forcée par la conviction que l'intermédiation financière avait peu de chance de se développer dans l'UMOA parce que "l'expertise technique" pour créer de nouveaux intermédiaires financiers et non financiers devrait venir de l'extérieur. Mais le faible volume d'épargne financière dans la zone qui, au mieux, devrait croître très lentement, était insuffisante comme incitation, particulièrement aux premières années de fonctionnement de la BCEAO.

Toutes ces raisons feraient que l'égalité entre la demande et l'offre de fonds prêtables pourrait être mieux réalisée par fixation des plafonds de crédits en permettant au mécanisme du taux d'intérêt de fonctionner librement. Bien mieux, la BCEAO serait préoccupée par la stimulation de la demande d'un montant approprié de crédit pour faire face aux besoins légitimes des économies membres. En fixant de faibles taux d'intérêt, elle fournit des plafonds de crédit assez lâches, qui étaient rarement atteints, ce qui tend à refléter une situation où le crédit est déterminé par la demande et non par l'offre. En bref, la BCEAO ne pouvant déterminer à la fois le taux d'intérêt et le volume de crédit a préféré fixer le premier.

Très souvent, ces arguments ont été avancés pour les critiquer aussitôt après. On a généralement estimé en effet qu'ils ne suffisent pas à justifier la politique suivie parce que des taux d'intérêt nominaux faibles découragent l'épargne, car ils impliquent des taux d'intérêt réels négatifs, encouragent l'investissement dans des activités non prioritaires

et contraignent la Banque Centrale dans la conduite de sa politique monétaire (1). La question qu'on se pose est de savoir dans quelle mesure la fixation de taux d'intérêt bas a été un instrument de répression financière. Comme le montre le tableau 10, malgré des taux nominaux bas, le taux d'intérêt réel

---

(1) RATTAN J. BHATIA, "The West African Monetary Union, an analytical review", Occasional Paper of IMF, n° 35, 1985, p 21.

a été positif au cours de la période 1963-1973.

Tableau 10 : BCEAO : Taux réel d'escompte, 1963-1973.

	Taux d'escompte	Taux d'inflation	Taux réel-d'escompte
<u>Afrique</u>			
BCEAO			
Burkina-Faso	3,5	1,5	2,0
Côte d'Ivoire	3,5	3,8	-0,3
Niger	3,5	4,4	-0,9
Sénégal	3,5	4,0	-0,5
Togo	3,5	2,5	1,0
Ghana	5,7	10,0	-4,3
Malawi	5,8	6,6	-0,8
Maroc	3,5	2,0	1,5
Nigeria	4,7	6,7	-2,0
Rwanda	3,0	1,1	2,9
Tunisie	4,6	4,0	0,6
<u>Europe</u>			
France	5,5	4,4	1,1
Italie	4,3	4,4	-0,1
G. Bretagne	6,5	5,4	1,1
<u>Asie</u>			
Inde	5,4	10,0	-4,6
Corée (sud)	20,5	23,0	-1,5
Pakistan	4,4	4,5	-0,1
Thaïlande	8,3	2,5	5,8

Source : RATTAN, J. BHATIA, op cit, p22.

Etant donné un taux d'intérêt débiteur variant entre 3,25% et 4,5 %, le taux de croissance moyen de l'indice de prix à la consommation entre 1963 et 1977 a été de 1,5 %, au Burkina Faso, 2,5 % au Togo, 3,8 % en Côte d'Ivoire, 4 % au Sénégal et 4,4 % au Niger. On ne peut par conséquent dire qu'un faible taux d'intérêt nominal a signifié un taux d'intérêt réel négatif. Par ailleurs, BATHIA a montré que la comparaison avec d'autres pays en Asie, en Europe et en Afrique est favorable à l'UMOA.

BATHIA examine aussi un autre argument qu'on pourrait avancer. Certes, le taux d'intérêt réel est positif mais s'il était plus élevé cela encouragerait davantage l'épargne parce qu'elle n'est pas inélastique au taux d'intérêt. Aussi a-t-il, pour vérifier cette assertion, procédé à des régressions par pays. Le ratio épargne sur PIB est régressé sur le taux d'intérêt réel (taux d'escompte moins variation de l'indice des prix à la consommation). On ne peut déceler une sensibilité de l'épargne soit au taux d'intérêt réel soit au PIB. Enfin, BATHIA a cherché à tester l'argument selon lequel si l'épargne totale n'est pas élastique au taux d'intérêt, l'épargne financière est elle sensible à ce dernier. Dans la BCEAO, celle-ci comprend essentiellement la monnaie en circulation et les dépôts du secteur privé auprès des banques. La conclusion de BATHIA est que la sensibilité de l'épargne financière au taux d'intérêt est contrastée à la fois pour les différents pays et pour les catégories d'épargne financière.

De ce qui précède, on peut tirer une conclusion : on ne peut considérer que la politique de taux d'intérêt relativement bas a été compte tenu de l'inflation interne, un instrument de représentation financière.

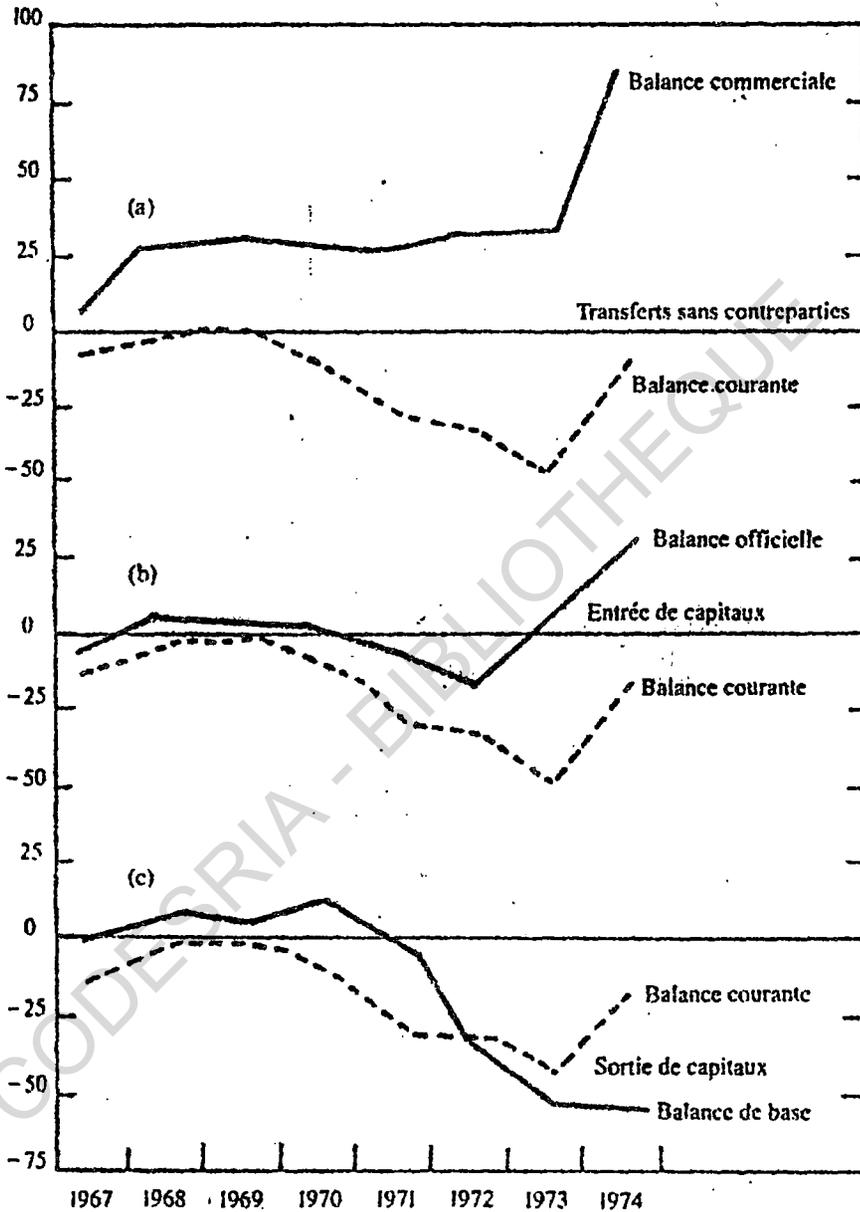
Mais elle l'est sous un autre angle. Comme la liberté des mouvements de capitaux à l'intérieur de la zone franc est garantie, c'est avec les taux d'intérêt français et même ceux des autres principaux centres financiers mondiaux qu'il faut comparer les taux de la BCEAO. Ces derniers étant systématiquement plus faibles que les taux français, il s'est développé un puissant courant de fuite de l'épargne des pays de l'UMOA vers la France. L'importance de cette fuite peut être estimée pour le pays le plus riche de l'Union (Côte d'Ivoire) et au moment où sa balance commerciale était systématiquement excédentaire c'est-à-dire la période 1967-1974 (1). Les mêmes estimations portant sur les autres pays et pour la période récente n'auraient guère apporté des résultats qualitativement nouveaux car l'écart des taux d'intérêt demeure toujours positif en faveur de la France, la liberté de mouvements de capitaux est toujours assurée.

---

(1) J.T. POUEMI, Monnaie, Servitude et Liberté. La répression monétaire de l'Afrique. Editions J.A, 1980, p116.

**GRAPHIQUE 4:**

BALANCE DE PAIEMENTS DE LA CÔTE D'IVOIRE : DONNÉES ANNUELLES  
(MILLIARDS DE F CFA)



Sources : B.C.E.A.O., *L'Economie ouest-africaine*, ministère des Finances de la Côte d'Ivoire, comité de la balance des paiements, balance des paiements de la Côte d'Ivoire en 1972, 1973, 1974.

Le graphique 4 est divisé en trois parties (I, II et III). La courbe ( $C_I$ ) indique l'évolution de la balance commerciale (expor-

tations moins importations). Celle-ci est demeurée positive avec une tendance à une forte hausse à partir de 1973 à la suite de la flambée des prix du café et du cacao, hausse qui s'est poursuivie jusqu'en 1976 où la chute n'en a pas été moins brutale. La courbe ( $C'_I$ ) indique l'évolution de la balance courante (balance commerciale plus solde des mouvements des services et des transferts sans contrepartie). L'aire hachurée correspond donc à ces mouvements. A partir de 1968, la balance courante devient négative. Comme l'affirme POUEMI "le commerce extérieur ivoirien est vigoureux mais du pays sortent beaucoup de fonds à la suite du rapatriement d'une fraction des revenus du grand nombre des travailleurs étrangers" (1).

La partie II du graphique précise le sens de ces mouvements des capitaux. Ainsi la courbe ( $C_{II}$ ) indique l'évolution de la balance des règlements officiels (somme payée la Côte d'Ivoire au cours d'une année pour le règlement de ses dettes). Dans l'ensemble, elle est restée positive sauf entre 1970 et 1973. En retranchant de cette balance la balance courante on a le flux d'entrée de capitaux. Les flux de sorties de capitaux sont calculés en faisant la différence entre la balance commerciale et la balance courante. Prenons par exemple deux années : 1970 et 1974. En 1970, comme la balance commerciale s'élevait à +38,8 milliards et la balance courante à -10,5 milliards, il est sorti de la Côte d'Ivoire  $+38,8 - (-10,5) = 49,3$  milliards sous forme de paiements de services et de transferts sans contrepartie.

Comme la balance des règlements officiels était de 8,15 milliards alors les entrées de capitaux se sont chiffrées à  $8,15 + 10,5$  soit 18,15 milliards. En 1974, les sorties de capitaux se

---

(1) Ibidem, p 116-117.

sont chiffrées à 95,8 milliards alors qu'il en est entré 35,6 milliards.

Maintenant si dans les calculs on remplace la balance des règlements officiels par la balance de base (qui exclut les mouvements financiers de l'Etat) on obtient, toujours par différence avec la balance courante, les mouvements "autonomes" de capitaux, c'est-à-dire ceux relevant des données et mécanismes du marché. La partie III du graphique trace l'évolution de ces mouvements dits autonomes. On constate la tendance à la sortie des capitaux. Le maintien d'un différentiel d'intérêt en faveur de la France explique en partie tout au moins cette aspiration de l'épargne financière de l'UMOA vers l'extérieur. C'est là qu'il faut chercher l'effet négatif d'une politique de taux d'intérêt relativement bas.

Un tel effet négatif a pour condition permissive la liberté de transferts financiers à l'intérieur de la zone franc. Ce principe fondamental de la zone franc outre qu'il constitue un facteur de fuite de l'épargne locale vers les banques étrangères a déterminé le comportement des entreprises locales (pour l'essentiel filiales de firmes multinationales) qui ont pris l'habitude d'emprunter à faible coût sur le marché local, réinvestissant le minimum nécessaire pour se maintenir sur le marché et placent avantageusement leurs revenus et bénéfices à l'extérieur. Pour les nationaux, les placements à l'extérieur sont en outre motivés par la nécessité de mettre à l'abri des capitaux dont l'origine est la plupart du temps douteuse. L'impact de ce phénomène sur les économies de l'UMOA est bien traduit par le caractère négatif prononcé du solde de la balance des capitaux dus aux transferts

(voir plus haut l'exemple de la Côte d'Ivoire). Enfin, les banques sont incitées à maintenir des positions vis-à-vis de l'extérieur systématiquement débitrices (tableau 11).

Tableau 11 : Avoirs extérieurs nets des banques dans l'UMOA  
(en millions de francs CFA.)

<u>Années</u>	<u>Avoirs extérieurs nets (fin décembre)</u>
1981	- 186 944
1982	- 205 302
1983	- 230 798
1984	- 162 473
1985	- 201 412
1986	- 196 644
1987	- 309 820

Source : Statistiques économiques et monétaires  
BCEAO, n° 368, - Février, 1988, p 9.

Un autre facteur explicatif de l'importance relativement modeste de l'épargne financière est la faible densité du réseau bancaire. Comme dans la plupart des pays africains, les banques sont implantées dans les capitales et disposent de très peu d'agences à l'extérieur du pays. Certains facteurs expliquent la faible propension des banques à mener une action agressive de mobilisation de l'épargne surtout des faibles revenus.

D'abord, comme on le verra plus loin les contraintes d'accès au refinancement de la BCEAO sont rarement effectives. L'endette-

ment extérieur, le volume de dépôts collectés et les plafonds de réescompte fixés permettent aux banques commerciales de répondre à la demande solvable de crédit. Par conséquent, elles ne sont pas incitées à multiplier les implantations pour collecter la petite épargne. Ensuite, les banques se sont généralement détournées des prêts au secteur traditionnel (agriculture, artisanat) et aux entrepreneurs nationaux en raison des risques élevés encourus. Aussi ne sont-elles guère intéressées à assurer une présence permanente auprès de ces agents économiques qui sont en majorité à l'intérieur du pays afin de collecter leur épargne et de leur octroyer des prêts.

Enfin, certaines pratiques bancaires telles que le prélèvement d'agios de plus en plus importants sur les dépôts à vue, l'exigence d'un minimum de dépôts ne sont pas de nature à encourager le dépôt en banque des petites épargnes.

## II. - POLITIQUE MONETAIRE ET INTERVENTION QUALITATIVE SUR LES STRUCTURES ECONOMIQUES

A la longue, on s'est aperçu que les institutions financières privilégient des prêts sûrs à ceux plus rentables ou plus utiles au développement des pays de l'Union. Elles ont manifesté une préférence marquée pour les prêts commerciaux délaissant ainsi l'agriculture et l'artisanat. Elles ont privilégié des crédits courts au détriment des crédits moyens et longs. Enfin elles ont recherché les entreprises étrangères et ont très peu prêté aux

agents économiques nationaux (1). Ce sont ces trois tendances négatives que la politique sélective appliquée depuis 1975 vise à renverser. Celle-ci porte sur les crédits à l'économie qui constituent la part la plus importante des contreparties de la masse monétaire et ce sont eux que distribuent les intermédiaires financiers. Il s'agit d'une action sur la répartition du crédit donc sur la demande de celui-ci de manière à lui imprimer la tendance désirée.

Ce paragraphe présentera les instruments de la politique sélective de crédit;évaluera leur impact sur l'allocation par secteur entre le court terme d'une part, le moyen et le long terme d'autre part, entre entreprises nationales et étrangères; et identifiera les facteurs qui expliquent le maintien des tendances négatives d'avant la réforme de 1974.

#### A/ LES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE SELECTIVE

La politique sélective de la BCEAO s'appuie essentiellement sur trois catégories de critères. Ils portent soit sur le bénéficiaire du crédit ; dans ce cas, son objectif est d'accroître la part des activités dirigées par les nationaux dans les crédits à l'économie et à imposer un pourcentage minimum d'autofinancement aux entreprises d'origine étrangère. Soit, ils portent sur l'activité financée ; dans ce cas, la politique sélective cherche à stimuler l'investissement, l'exportation et le logement en assouplissant les conditions d'octroi de crédit à long terme. Soit ils portent sur le secteur économique. Elle tentera alors d'accroître

---

(1) Guy ROCHETEAU, Pouvoir financier et indépendance économique, Le cas du Sénégal, Khartala, ORSTOM, 1982.

la part des crédits à l'économie allant aux secteurs productifs négligés jusqu'alors par les banques (agriculture et artisanat) et du même coup, elle s'efforcera de réduire celle allant au commerce et autres activités tertiaires.

On a deux types complémentaires d'instruments de contrôle sélectif. D'abord, les quotas et règles spéciales d'octroi de crédit en faveur d'activités dites prioritaires. Ensuite, la réduction systématique des intérêts pour ces dernières.

Dans l'Union, l'application de la politique sélective est du ressort des comités nationaux de crédit. Ils ont généralement fixé en ce qui concerne les crédits non saisonniers des coefficients d'emploi minimaux pour les crédits accordés aux secteurs dits prioritaires et des coefficients maximaux pour les activités non encouragées. Ils ont aussi cherché à favoriser le crédit à l'entreprise africaine en déterminant des coefficients minimaux de leurs crédits ou de leurs ressources que les banques doivent affecter aux entreprises indigènes.

De même, les entreprises étrangères doivent financer sur fonds propres un certain pourcentage de leurs investissements et sont soumises à des conditions de bilan plus rigoureuses. Est stimulé aussi l'octroi de crédits à des activités prioritaires telles que l'investissement, l'exportation et l'habitat social. Des règles particulières ont été mises au point. Les crédits à moyen terme sont soumis au système d'autorisation préalable et de ce fait n'accèdent pas à l'admission automatique au refinancement de la Banque Centrale. Mais on a cherché à assouplir les conditions d'octroi de ces crédits surtout pour les entreprises

contrôlées par les autochtones. C'est ainsi que la durée de ces prêts réescomptables est passée de 5-7 à 10 ans. La part de l'investissement susceptible d'être financée par le crédit à moyen terme qui est de 50 % peut aller jusqu'à 80 % pour les petites entreprises nationales.

Par ailleurs, on a tenté d'alléger, les justifications comptables demandées aux opérateurs économiques nationaux. Enfin, les Etats ont accès à certains crédits à moyen terme à condition qu'ils soient destinées à l'investissement, que les charges entraînées par le paiement d'intérêt de l'investissement figurent au budget de l'Etat, qu'ils soient inclus dans le maximum statutaire des avances de la BCEAO aux gouvernements des pays membres de l'Union.

L'autre type d'instruments est constitué par les taux d'intérêt débiteurs. La BCEAO détermine un taux d'escompte préférentiel (TEP) ou taux réduit s'appliquant aux petites et moyennes entreprises (PME), aux crédits à moyen et long terme pour le logement. A côté du TEP, existe le taux d'escompte nominal pour les autres demandeurs de crédits et les autres activités. La BCEAO détermine l'écart entre les deux taux ainsi que la fourchette de variation des taux débiteurs (préférentiels ou nominaux) appliqués aux clients par les banques. Sauf durant la période 1975-1979, les débiteurs réels ont été positifs si l'on utilise comme indice de prix celui de la consommation européenne.

## B/ L'EFFICACITE DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE SELECTIVE

Après cette description rapide des instruments de la politique sélective, on peut tenter une évaluation de son impact.

Les données de la BCEAO ne permettent pas une répartition des crédits selon les utilisateurs (sauf celle entre entreprises publiques et privées). Ainsi la part des PME nationales dans les crédits à l'économie est difficile à déterminer. On pourrait y parvenir par un dépouillement de la centrale des risques de chaque pays.

Mais il faudrait alors définir un critère précis permettant de discriminer entre les entreprises de manière à bien identifier celles vraiment indigènes c'est-à-dire effectivement dirigées et contrôlées par des nationaux. Au Sénégal, le critère retenu pour déterminer la nationalité du demandeur de crédit est la nationalité du siège social qui apparaît dans la codification effectuée au niveau de la centrale des bilans sous l'indice "248". Si un tel critère est appliqué on peut dire qu'au Sénégal, l'essentiel des crédits est effectivement drainé par des entreprises ayant leur siège social au Sénégal. Mais il nous semble que la nationalité du siège n'est pas du tout discriminant comme critère.

La plupart des entreprises d'origine étrangère préfèrent adopter la nationalité sénégalaise de manière à bénéficier d'un certain nombre d'avantages y afférents comme l'accès au crédit local à des taux privilégiés. Dans l'ensemble, on peut estimer que par rapport à la période d'avant la réforme, si les PME indigènes ont eu un plus grand accès au crédit, c'est grâce à l'action des banques nationales de développement qui mobilisent surtout des ressources extérieures. Le système bancaire classique demeure indifférent à l'endroit des activités privées locales d'autant que l'effet de la différence entre TEP et taux nominal sur la rentabilité des banques est nul. Ce qui importe pour celle-ci c'est l'écart entre le taux auquel elles prêtent et le coût

des ressources. Or, cet écart n'est pas plus grand dans le cas des crédits aux PME indigènes. Enfin, les banques mettront dans tous les cas en balance le coût entraîné par le non respect des coefficients minimaux et maximaux, et l'augmentation du risque encouru en accroissant les créances sur les PME indigènes avec les avantages liés au prêt aux entreprises étrangères d'autre part. Un autre objectif de la politique sélective est l'orientation sectorielle. Là aussi les données statistiques de la BCEAO n'indiquent pas un réel renversement de tendance. La part de l'agriculture dans les crédits à court, moyen ou long terme demeure faible (moins de 5 %). Les activités tertiaires continuent d'accaparer la fraction la plus importante (tableau 12).

Tableau 12 : UMOA : Répartition par nature d'activité économique des utilisations de crédits bancaires au 31 septembre (en pourcentage).

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Agriculture, pêche, forêts	4,9	4,9	5,2	4,4	5,4	4,5	4,5
Production industrielle	35,6	36,5	37,7	37,1	37,6	36	34,1
Activités tertiaires	59,5	58,6	57,1	58,5	57	59,5	61,4

Source : Rapports sur la Zone Franc, 1984, 1986.

Ce qui semble se manifester dans l'ensemble de l'Union c'est que "la part des crédits consacrés aux activités tertiaires augmentent

de manière importante ; en Côte d'Ivoire et au Sénégal, les deux principaux pays, elle est même supérieure en 1981 à ce qu'elle était en 1969" (1). BATHIA indique lui aussi qu'au "Togo, où des objectifs sectoriels pour l'expansion du crédit ont été introduits en 1976 et ont été annoncés chaque année, les trois secteurs prioritaires reçoivent encore moins de la moitié de la part des crédits que les objectifs leur avaient allouée. Au Sénégal, la part des prêts bancaires liés à une autorisation préalable a décliné de légèrement au-dessous de deux tiers en 1975 à légèrement au-dessus de la moitié du crédit accordé par les banques de dépôt. La BCEAO a été réticente à appliquer les sanctions aux banques n'observant pas les objectifs de la BCEAO" (2).

La dynamique propre aux différents secteurs et la politique monétaire plus restrictive qui aurait "porté plus sur les secteurs prioritaires que les activités tertiaires" (3) ont joué un rôle dans le maintien voire le renforcement des tendances intérieures. Cependant, comme on le verra ci-dessus, d'autres facteurs paraissent plus décisifs.

---

(1) P. et S. GUILLAUMONT, Zone franc et développement africain, *Economica*, 1984, p 151.

(2) R.J. BATHIA, op cit, p 36.

(3) P et S. GUILLAUMONT opt cit, p 151.

Tableau 13 : UMOA Crédits à l'économie ventilés selon leur durée initiale (en pourcentage).

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
<b>BENIN</b>							
Court terme (CT)	76	77	76	77	77	51	96
Moyen et long terme (MLT)	24	23	24	23	23	49	44
<b>BURKINA</b>							
Court terme (CT)	58	63	64	61	59	62	65
Moyen et long terme (MLT)	42	37	36	39	41	38	34
<b>COTE D'IVOIRE</b>							
Court Terme (CT)	63	63	65	68	69	70	70
Moyen et long terme (MLT)	37	37	35	32	31	30	30
<b>NIGER</b>							
Court terme (CT)	72	70	75	76	76	70	70
Moyen et long terme (MLT)	28	30	25	24	24	30	30
<b>SENEGAL</b>							
Court terme (CT)	77	81	74	67	55	54	57
Moyen et long terme (MLT)	23	19	26	33	45	46	43
<b>TOGO</b>							
Court terme (CT)	76	73	74	73	72	66	72
Moyen et long terme (MLT)	24	27	26	27	28	34	28
<b>TOTAL</b>							
Court terme (CT)	67	68	69	69	68	70	67
Moyen et long terme (MLT)	33	32	31	31	32	30	33

Source : Rapports sur la zone franc 1984, 1986.

Pour ce qui est de la répartition du crédit entre le court terme d'une part, le moyen et le long terme d'autre part, on note une tendance à l'accroissement de la part des crédits moyens et longs. Ainsi pour l'ensemble de l'UMOA ils sont passés de 11,9 % en 1964 à 22,9 % à la veille de la réforme de 1975. Ils atteignent le tiers en 1980. Entre 1981 et 1984 ils ne dépassent pas 32 % et en 1987 ils accaparent seulement... On peut donc dire que l'importance des crédits moyens et longs demeure faible. Quant à l'évolution par pays les situations sont très contrastées. Pour les pays comme le Bénin, le Togo, cette part a peu augmenté entre 1964 et 1981 passant respectivement de 19,1 % à 22,8 et 21,9 % à 25,6 %. En Côte d'Ivoire et au Niger elle a triplé au cours de la même période tandis qu'elle a doublé pour le Sénégal. Dans l'ensemble le Sénégal et le Burkina enregistrent les taux les plus importants.

Au total la part des crédits moyens et longs dans le total des crédits à l'économie demeure encore relativement modeste. Elle ne dépasse pas un tiers pour l'ensemble de l'Union. Par ailleurs, une fraction importante de ces crédits n'est pas allée aux activités directement productives mais plutôt à des opérations immobilières. Enfin, "le financement du crédit à moyen et long terme est en grande partie le fait des banques de développement qui, pour beaucoup d'entre elles, ont connu ces dernières années, une dégradation inquiétante de leur situation financière du fait de l'importance des impayés" (1). C'est pourquoi, on peut s'attendre à une réduction de la part de ce type de crédit à l'avenir si la situation financière de ces banques ne s'améliore pas. La plupart d'entre elles dépendent d'un financement extérieur qui se raréfie du fait de la montée des impayés.

---

(1) Ibidem, p 150.

La politique sélective de crédit dans l'UMOA n'a pas encore renversé les tendances négatives observées avant 1975. On peut avancer plusieurs explications.

D'abord, si les banques peuvent refuser "de financer un investissement jugé non prioritaire, il ne leur est pas possible par contre d'inciter les investisseurs à solliciter des crédits pour des créations prioritaires. La position d'une institution financière est donc une position d'attente : elle octroiera des fonds de prêts à des taux d'intérêt dont la hiérarchie reflétera l'ordre planifié des urgences mais il ne pourra pas pour autant susciter des vocations d'entrepreneurs - donc des demandeurs de crédit - dans les secteurs à développer et chez les agents économiques autochtones. En ne remplissant qu'une fraction de financement à long et moyen terme, là où l'autofinancement et d'une manière générale, l'épargne du secteur privé est incapable d'assurer le quantum d'investissement recherché, l'intermédiaire financier ordinaire laisse donc en suspens le problème de la promotion. Or, la fonction de promotion bien qu'indissociable de celle de financement, en est cependant distincte. En cette matière, l'initiative privée sera défailante principalement dans le secteur agricole et même industriel. De cette carence a découlé la prise en charge de l'Etat et par des organismes para-étatiques de tâches de promotion" (1).

A partir de ce qui précède, on peut expliquer les traits caractéristiques de la répartition des crédits à long et moyen terme. Ces crédits seront affectés en majorité soit au financement

---

(1) Robert BISTOLI, Structure économique et indépendance monétaire. L'expérience monétaire de la Tunisie et ses enseignements. Editions CUJAS, 1967, p 281.

d'investissements industriels effectués par les sociétés para-étatiques soit à des investissements non productifs à caractère "social" comme la construction d'immeuble à usage d'habitation.

Si l'Etat ne s'engage pas sérieusement dans l'activité productive, il est peu probable que la politique sélective soit assez influente pour contribuer à une transformation qualitative des structures du fait de la faiblesse de l'initiative privée locale et étrangère. Un autre facteur ayant contribué à l'inefficacité de la politique sélective réside dans la prépondérance du financement extérieur qui continue à modeler les structures économiques. Georges NGANGO a montré la contradiction qu'il y a à vouloir se défaire des liens de dépendance que le colonialisme a tissés et compter principalement sur les ressources extérieures pour opérer les mutations structurelles nécessaires à une véritable intégration économique interne : "lorsque nous jetons un regard sur les plans de développement des pays africains pour examiner les différents objectifs globaux ou sectoriels : développement de l'agriculture de la production animale, de la pêche (...), objectifs qui manifestement envisagent un développement autocentré, auto-suffisance ou indépendance économique, nous ne pouvons nous empêcher de noter non seulement l'absurdité, mais plus important encore la nature étrangère des moyens financiers servant à atteindre ces objectifs" (1).

A partir du moment où l'épargne intérieure contribue peu à la formation du capital fixe, les prêts moyens et longs servent plutôt de complément à des investissements impulsés par le capital

---

(1) Georges NGANGO : "Monetary and fiscal policies of african countries" in Monetary theory and policy in Africa. African Center for Monetary Studies Dakar, 1981, p 101-102.

étranger dont une des conditions d'implantation dans un pays de l'UMOA est l'accès au crédit intérieur (1). Dans ces conditions, le crédit intérieur ne peut infléchir substantiellement l'évolution des secteurs économiques qui obéit à une dynamique externe. Enfin, il convient de souligner que les sanctions prévues par la loi bancaire ne sont pas impératives. Elles se rattachent au contrôle a priori comme au contrôle a postériori.

Dans le premier cas, le manquement au régime d'autorisation préalable (dépassement global par rapport au montant auquel donne droit l'autorisation, mise en place non autorisée de crédit) ferait l'objet d'une sanction qui consiste en un dépôt obligatoire auprès de la Banque Centrale d'un montant égal à celui de l'infraction constatée et pour une durée d'un mois. Dans le deuxième cas, les banques ne respectant pas les seuils sectoriels fixés par catégorie d'utilisateurs, doivent présenter des corrections du déséquilibre. La loi bancaire prévoit à l'extrême, des sanctions disciplinaires prononcées par la commission de contrôle des banques et pouvant aller de la simple mise en garde au blâme. Ces sanctions ne sont pas appliquées et dans tous les cas, elles ont pour butoir la solvabilité de la banque. Elles ne sauraient la mettre en difficulté.

### III.- LA REALISATION DE L'EQUILIBRE EXTERIEUR

La pierre angulaire de la politique monétaire de la BCEAO est la réalisation de l'équilibre des paiements extérieurs de manière à empêcher un déficit du compte d'opérations.

---

(1) CAMUS Daniel, Les finances des multinationales en Afrique, l'Harmattan, 1981.

Il est donc important d'étudier quelles dispositions sont prises pour assurer la convertibilité et la stabilité du franc CFA et dans quelle mesure l'UMOA est parvenue à cet objectif.

#### A/ LES INSTRUMENTS

Les moyens permettant la convertibilité et la stabilité d'une monnaie peuvent être classés en deux catégories selon que l'horizon retenu est le court ou le moyen terme. Dans l'UMOA à court terme la convertibilité et la stabilité de la valeur du CFA sont assurées par :

- les réserves extérieures accumulées par la BCEAO ou disponibles dans les institutions financières publiques et privées des pays membres,
- les possibilités d'emprunt en devises sur le marché international,
- les avances automatiques du Trésor français en francs français.

Par ailleurs, des dispositions expresses sont prévues dans les statuts de la BCEAO. D'abord, si le rapport avoirs extérieurs bruts sur engagements à vue de la BCEAO est inférieure à 20 %, le conseil d'administration est convoqué pour prendre "toute décision appropriée" en matière de politique monétaire. En 1980, lorsque ce seuil a été atteint, le conseil d'administration a relevé le T.E.P. de 5,5 % à 8 % et le T.E.N. de 8 à 10,5 %. En 1982, lorsque le déficit du compte d'opération s'est accentué, les taux d'escompte ont été provisoirement relevés respectivement à 10 et 12,5%. En avril 1983, ils ont été ramenés à leurs niveaux précédents.

Ensuite, si le solde du compte d'opérations devient négatif, alors l'article 18 des statuts de la BCEAO stipule que la Banque Centrale peut exiger "la cession à son profit contre monnaie de son émission des disponibilités extérieures en francs français ou autres devises détenues par tous organismes publics ou privés ressortissants des Etats de l'Union". Cette disposition est appliquée depuis 1975, date à partir de laquelle, les entreprises publiques et les trésors nationaux ont cessé de placer une partie de leurs disponibilités en dehors de la zone franc.

Enfin, la réduction de la croissance de la masse monétaire est prévue. Dans les anciens statuts, l'article 18 stipulait qu'en cas de déficit du compte d'opérations, pendant une certaine durée, il sera pris des mesures automatiques de restructuration immédiates comme la baisse de 20 % des plafonds de réescompte dans des pays débiteurs et de 10 % dans les pays faiblement débiteurs. Une telle disposition n'a pas été reconduite dans les nouveaux statuts. Néanmoins, une politique de réduction de la croissance de la masse monétaire est systématiquement mise en oeuvre par la BCEAO depuis 1980, date du début du déficit du compte d'opérations. Ainsi, la masse monétaire est passée d'un accroissement moyen de 29,2 % entre 1973 et 1978 à 8 % par an de 1978 à 1981 et de 9,4 % entre 1982 et 1986 (tableau 14).

Tableau 14 : Croissance de la masse monétaire de l'UMOA 1980-1987

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Masse monétaire +	1 024,623,6	1 190 475,4	1 291 891,7	1 341 891,3	1 674 603,1	1 828 877,8	1 184 808,5	
Variation annuelle		165 851,8	101 416,3	49,999,6	332 711,8	154 274,5	19 023,7	
Variation en %		16	8,5	3,8	24,7	9,2	1,0	

+ Les chiffres sont ceux de fin décembre

Source : Notes d'informations et statistiques, BCEAO, divers numéros.

Les mesures énumérées ci-dessus exercent une action soit sur l'offre de devises (les trois premières) soit sur la demande de devises et ont pour horizon temporel le court terme.

A moyen et long terme, la stabilité et la convertibilité du CFA dépendent de la mesure dans laquelle l'UMOA parvient à maintenir un équilibre de la balance globale des paiements extérieurs. On reconnaît volontiers que l'évolution de cette dernière dépend d'un certain nombre de facteurs hors contrôle des pays membres de l'UMOA : variation de l'offre de produits primaires sur les marchés internationaux à cause de l'incertitude climatique, évolution des termes de l'échange qui dépend de la conjoncture économique des pays développés et de la capacité d'offre d'autres pays sous-développés concurrents, évolution des apports de capitaux à long terme qui reflète principalement la politique des pays industrialisés et la conjoncture financière internationale.

Dans l'UMOA, on estime cependant que quelque soient ces éléments d'incertitude, c'est à la politique économique en général et à la politique monétaire en particulier qu'incombe la charge de maintenir à moyen terme l'équilibre des paiements extérieurs. Cette dernière doit être alors particulièrement restrictive pour parvenir à cet objectif. Il semble que la BCEAO ait fait sienne l'hypothèse monétariste : les variations des réserves extérieures sont induites par le solde de la balance des paiements et correspondent par définition à l'écart entre la demande de monnaie des agents économiques et l'offre intérieure de monnaie c'est-à-dire celle résultant des crédits à l'économie et des avances aux Trésors Publics. Dans ces conditions, l'application d'une politique expansive du crédit provoque un accroissement des importations de biens

et services et/ou des sorties nettes de capitaux. Il en résulterait un déficit de la balance des paiements. Si l'offre de monnaie a augmenté en effet il n'en est pas de même de la demande intérieure d'encaisses réelles.

Celle-ci est déterminée à titre principal par le niveau de revenu national. Par ailleurs, l'élasticité de ce dernier par rapport au crédit intérieur n'entraîne pas une augmentation suffisante du volume du revenu national, il se traduirait par une hausse des prix des biens non échangeables, la substitution des biens échangeables à ces derniers d'où la hausse des importations, la sortie de capitaux à la suite de la baisse des taux d'intérêts créditeurs résultant de l'augmentation du niveau général des prix (voir chapitre 1, section 2, § 4).

On a déduit de ce raisonnement que la croissance du crédit intérieur ne doit pas dépasser celle qu'autorise la croissance du revenu réel et l'inflation importée car au-delà c'est la balance des paiements qui absorbe l'excédent sous forme de déficit. Il est possible de comprendre alors pourquoi pour la BCEAO l'objectif principal de la politique monétaire est de contrôler la croissance des crédits intérieurs (à l'Etat comme à l'économie) afin d'assurer l'équilibre de la balance des paiements. Ce contrôle prend la forme de limitations quantitatives et d'actions sur les taux d'intérêts considérés comme un canal inadéquat de transmission de la politique monétaire dans un contexte financier aussi embryonnaire que celui de l'UMOA.

Il faut maintenant décrire brièvement les limitations quantitatives et évaluer leur effectivité. On peut distinguer depuis

la réforme de 1975 deux catégories d'instruments du contrôle quantitatif : ceux relatifs à la limitation des avances aux Etats et ceux portant sur le contrôle des crédits à l'économie.

Actuellement, les avances aux trésors publics peuvent atteindre 20 % des recettes fiscales nationales de l'année précédente. Cette limite concerne l'ensemble des concours dont les trésors publics peuvent bénéficier auprès de la BCEAO. Aussi prend-elle en compte le réescompte ou la prise en garantie d'effets publics, l'escompte d'effets publics à moyen terme correspondant à des opérations de développement lancées par les Etats, le solde du compte courant postal de la BCEAO, les dépôts auprès du Trésor public dans les comptes postaux et dans les établissements publics de crédit des banques commerciales bénéficiant des concours de la BCEAO.

Il faut dire que jusqu'en 1980, les Etats de l'UMOA se sont abstenus de recourir massivement à des avances. Bien mieux, la contrepartie "créances sur le Trésor" est demeurée négative tout au long de cette période : les trésors pour la plupart avaient plutôt une position créditrice à la BCEAO. C'est après 1980 que la tendance s'est renversée. Sauf pour le Bénin tous les pays recourent massivement dans la limite autorisée à ces avances. Dans l'ensemble, on peut dire que la contribution des avances aux Trésors publics à la formation de la masse monétaire a été assez faible surtout comparée à la situation prévalant dans les systèmes monétaires autonomes. Dans l'UMOA son évolution a été la suivante : - 5 % en 1980, 9 % en 1981, 15 % en 1982, 26 % en 1983 et 1984, en 1985, 1986 et en 1987 (1).

---

(1) Calculs faits à partir de données tirées du rapport de la Zone franc, divers numéros.

La deuxième catégorie d'instruments de contrôle quantitative porte sur les crédits à l'économie. Le premier instrument concerne la limitation globale des concours de la BCEAO. La BCEAO doit chaque année déterminer des objectifs annuels pour le refinancement de la Banque Centrale dans chaque état membre. Cette prévision prend en compte la production, les prix, la liquidité et l'objectif en matière de balance de paiements, ainsi que le niveau de réserves de chaque pays et les réserves extérieurs totales de l'Union. Ces limites annuelles excluent le crédit saisonnier pour le financement des récoltes et de leurs exportations. En effet, non seulement, il est difficile de prévoir approximativement le montant requis mais en principe, on peut s'attendre à ce qu'il soit remboursé au cours de l'année.

Les limites imposées aux banques individuelles ont été supprimées. Les comités nationaux du crédit peuvent allouer le crédit comme bon leur semble. Mais il est prescrit une limite maximum (35 %) des crédits accordés par une banque et pouvant être refinancés par la BCEAO. Les limites au refinancement de la BCEAO incluent le crédit accordé aux gouvernements. Et c'est aux comités nationaux de déterminer l'allocation du crédit global entre le Trésor Public et l'économie nationale.

Un autre instrument de contrôle quantitatif est constitué par les réserves obligatoires que la BCEAO peut imposer à la place de la distinction qui avait été faite entre crédits réescomptables et crédits non réescomptables. Pour s'assurer de la liquidité des banques, la BCEAO est autorisée aussi à imposer un coefficient de trésorerie, établissant un ratio minimum entre les actifs à court terme de la banque et engagements à vue. En outre, les

banques assujetties à un coefficient de division des risques qui prescrit un ratio maximum entre prêts non garantis à une seule entreprise et les ressources propres de la banque (capital+réserves). Un troisième instrument est constitué par la législation nationale bancaire dont les obligations comportent entre autres la communication d'informations, un système de pénalisation contre les banques qui n'observent pas les règles. En matière de crédit de la BCEAO, ces pénalisations peuvent prendre la forme de dépôts non rémunérés auprès de la Banque Centrale (voir plus haut). Un dernier instrument de contrôle est constitué par le taux de réescompte. La réforme autorise le gouvernement de la BCEAO à varier les taux d'intérêt en prenant en compte à la fois les conditions des marchés monétaires international et domestique.

Depuis 1974, la BCEAO a complété le mécanisme de réescompte par des opérations sur le marché monétaire qui sont des allocations de crédit à travers lesquelles elle exerce son pouvoir d'autorisation préalable des prêts bancaires dépassant un certain montant. Celle-ci est requise pour des prêts supérieurs à 100 millions de CFA en Côte d'Ivoire, 70 millions au Sénégal, 30 millions dans les autres pays membres. En plus débutant avec le Togo en 1976, les banques commerciales sont contraintes d'allouer une certaine proportion minimum de crédit aux activités prioritaires (voir plus loin). La BCEAO introduit au Sénégal en 1979 un plafond mensuel de crédit accordé par les banques individuelles pour contrôler l'expansion du crédit. La pratique a été depuis étendue à tous les pays membres.

B/ L'INEFFICACITE DE LA POLITIQUE MONETAIRE RESTRICTIVE  
POUR MAINTENIR L'EQUILIBRE EXTERIEUR.

Le véritable instrument de contrôle quantitatif de la BCEAO

est constitué par la limitation globale des concours de la Banque Centrale. On a décrit plus haut la démarche générale suivie pour déterminer le volume de refinancement dont chaque économie peut bénéficier auprès de la BCEAO : chaque comité national détermine les objectifs annuels aussi bien pour le concours global que pour les avances aux Trésors, les avoirs extérieurs les crédits à l'économie, la liquidité domestique.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Tableau 15 : BCEAO : Bilan monétaire - objectifs et réalisations, 1975-1980.

	1975		1976		1977		1978		1979		1980	
	Objectif (O)	Réalisations (R)	O	R	O	R	O	R	O	R	O	R
Actifs extérieurs nets	--	- 43 000	-	4814	15100	22964	33300	1474	21400	-139650	-101800	-362065
Crédit intérieur net	--	459 500	529600	636243	678900	824335	849900	989881	1130700	1148147	1438300	1407095
Crédit net au Gouverne- nement	--	41 400	-21400	-3996	-23700	-87851	-45800	-111514	-47500	-129909	-35500	-49260
Crédit net au privé	--	500 900	551000	640239	702600	912186	895700	1101395	1178200	1278056	1437800	1456355
Autres actifs	--	22 900	-30500	-44886	-18700	-35852	-25100	-50815	-71600	-64583	-84800	-30248
Liquidité intérieure	--	432 300	499100	596171	675300	811560	858100	940540	1080500	943914	1251700	1024782

Source : R.J. BHATIA, op-cit, p 32.

Le tableau 15 décrit pour la période 1975-1978 les objectifs et réalisations pour chacune des contreparties de la masse monétaire. Il montre que pour l'Union, les objectifs de liquidité ont été systématiquement dépassés entre 1976 et 1978 tandis qu'en 1979 et 1980, les crédits à l'économie ont continué à dépasser les prévisions mais ils ont été plus que compensés par les dépôts nets de gouvernements relativement aux objectifs.

Les avoirs extérieurs ont augmenté plus que les prévisions mais moins que dans la période antérieure. Dans l'ensemble, la croissance de la liquidité a baissé à partir de 1980. L'examen des données par pays aurait révélé les mêmes tendances. Ce genre d'informations n'étant pas publiées par la BCEAO, le tableau 15 n'a pu être complété pour la période 1981-1987. La non réalisation des objectifs monétaires soulève d'abord le problème de l'efficacité des instruments de contrôle quantitatif sur lesquels la BCEAO s'appuie en particulier le mécanisme de réescompte et les opérations sur le marché monétaire. L'efficacité de ces instruments peut être appréciée par leur impact sur l'évolution des crédits au secteur privé plus précisément par l'analyse de l'évolution des ratios :

- variations de crédits au secteur privé sur variations des réescomptes,
- variations des crédits au secteur privé sur variations des réescomptes plus les positions nettes sur le marché monétaire (de la BCEAO) depuis 1975. (1) Des relations relativement stables suggèreraient que l'on pourrait s'appuyer sur ces deux instruments pour assurer le contrôle du crédit au secteur privé et maîtriser une bonne partie de l'évolution des crédits à l'économie.

---

(1) Rattan J. BHATIA, The west african monetary union an analytical review, Occasional papers n° 3, IMF may 1985.

Tableau 16 : Ratios variations de crédits au secteur privé sur variations des réescomptes 1975-1980

ANNEE	BENIN	BURKINA FASO	COTE D'IVOIRE	NIGER	SENEGAL	TOGO
1975	2,94	6,30	-14,11	3,88	18,44	4,25
1976	0,49	2,88	- 3,52	0,11	26,10	6,69
1977	6,07	9,15	3,94	-18,37	7,71	9,17
1978	7,82	1,69	6,51	7,46	2,11	40,31
1979	3,03	-0,44	1,74	2,40	2,33	1,06
1980	2,76	2,58	0,95	-3,35	1,54	5,62

Source : R.J. BHATIA, op cit, p 34.

Tableau 17 : Ratios variations des crédits au secteur privé sur variations des réescomptes plus les positions nettes sur le marché monétaire 1975-1980.

ANNES	BENIN	BURKINA FASO	COTE D'IVOIRE	NIGER	SENEGAL	TOGO
1975	2,88	30,50	-19,21	3,88	18,32	4,25
1976	0,49	2,40	6,13	0,11	14,77	-5,75
1977	2,96	8,83	3,53	-2,38	9,11	4,45
1978	3,99	1,51	23,61	13,13	2,06	-2,41
1979	4,49	-0,40	4,79	1,84	2,48	0,90
1980	2,76	3,51	0,92	-20,05	1,54	2,04

Source : R.J. BHATIA, op cit, p 34.

Comme l'indiquent les tableaux 16 et 17, aucun de ces deux ratios n'a eu une évolution stable. Ils n'ont été jamais positifs ou négatifs sur une durée relativement longue. Par conséquent, ils ne peuvent servir de base à une prévision. En fait, même si ces ratios étaient stables, on ne pourrait en tirer sérieusement aucune conséquence en matière de politique. La conception qui sous-tend le calcul de ces ratios est quantitativiste.

On pose implicitement l'hypothèse que toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire que le volume des crédits non réescomptés étant donné, le volume de crédits au secteur privé est fonction de la quantité de monnaie centrale émise par la voie de réescompte d'actifs détenus par le secteur privé ou par les interventions centrales sur le marché monétaire. Si ces ratios sont stables, on peut en inférer que l'accroissement (la diminution) des réescomptes ou des interventions de la BCEAO sur le marché monétaire accroîtrait (diminuerait) les crédits au secteur privé dans une proportion égale justement à la valeur de ces ratios. Cependant, une interprétation non quantitativiste de la création monétaire montrerait que la création de la monnaie centrale est un effet et non la cause de la création de la monnaie de crédit des banques commerciales. Par conséquent, l'instabilité des ratios calculés dans les tableaux 16 et 17 n'a pas d'autre signification que celle de refléter les changements dans les rapports de crédit entre les banques et les entreprises, changements qui sont eux-mêmes le reflet de l'instabilité économique (brusques expansions suivies de brusques contractions).

Le tableau 18 donne l'évolution par pays entre 1975 et 1980 du ratio, variations des positions nettes sur le marché monétaire

(de la BCEAO) sur variations du financement net total (réescomptes plus opérations nettes sur le marché monétaire). Un tel ratio permet de voir l'importance relative des deux voies d'approvisionnement des banques en monnaie centrale à savoir le réescompte et les interventions centrales sur le marché monétaire.

Tableau 18 : BCEAO : variations des positions nettes sur le marché monétaire sur variations du financement net total (réescomptes plus opérations sur la marché monétaire).

ANNEE	BENIN	BURKINA FASO	COTE D'IVOIRE	NIGER	SENEGAL	TOGO
1975	0,01	-3,83	-0,36	-	-	-
1976	0,01	0,16	2,74	-	0,43	1,86
1977	0,05	0,03	0,10	0,87	-0,18	0,51
1978	0,49	0,10	-2,62	-0,76	0,02	1,06
1979	-0,48	0,08	-1,75	0,23	-0,06	0,15
1980	-	0,36	0,03	-4,97	-	0,63

Source : R.J. BHATIA, op cit, p 34.

Il apparaît que dans des pays comme le Bénin, la Côte d'Ivoire le Niger et le Togo, le marché monétaire a joué un rôle important. Cependant, sa part connaît de fortes fluctuations. Au Togo, si on excepte l'année 1979, où elle était de 15 %, la part de l'emprunt net sur le marché monétaire varie entre 186 % le montant du refinancement en 1976 et 51 % en 1977. Au Niger, le marché monétaire a fourni 87 % du refinancement net total alors qu'en 1978 et en 1980, les banques ont reçu des dépôts en provenance de la BCEAO s'élevant respectivement à 76 % et à 4,97 % du montant du

refinancement net total. Un autre pays où le marché monétaire a joué un rôle particulièrement important est la Côte d'Ivoire. Dans ce pays, la variation du refinancement net a représenté en 1976 un peu plus du tiers de la variation de l'emprunt net sur le marché monétaire. Mais dès l'année suivante, on a enregistré un renversement complet de situation, l'essentiel du refinancement provenant du réescompte. En 1978 et 1979, c'est la BCEAO qui a procédé à d'importants dépôts auprès des banques lesquelles représentaient respectivement 262 % et 175 % du refinancement net total. Mais en 1980, le marché monétaire a eu une part négligeable (3 %) dans le refinancement des banques.

Comme l'indique le tableau 18, pour les autres pays : le Burkina Faso (sauf en 1975 et 1980) et le Sénégal, les opérations sur le marché monétaire ont joué un rôle limité dans l'offre de fonds ou leur collecte auprès des banques.

On peut maintenant s'interroger sur les raisons de l'inefficacité des instruments de contrôle quantitatif qui n'ont pas permis à la BCEAO d'atteindre ses objectifs monétaires (objectifs en matière de crédit à l'économie et d'avoirs extérieurs).

Tableau 19 : BCEAO : Refinancement du crédit bancaire 1977-80 (en millions de F CFA, fin septembre).

	! 1977	! 1978	! 1979	! 1980
Crédit bancaire au secteur privé	! 881	! 1068	! 1247	! 1405
saisonnier	! 126	! 120	! 142	! 183
ordinaire	! 755	! 948	! 1104	! 1222
Refinancement BCEAO	! 234	! 281	! 327	! 416
saisonnier	! 115	! 110	! 135	! 178
ordinaire	! 119	! 171	! 192	! 238
Pourcentage du crédit ordinaire refinancé	! 16	! 18	! 17	! 19

Source : R.J. BHATIA, op cit, p 35.

Un premier facteur d'inefficacité est que la part du crédit bancaire ordinaire refinancée par la BCEAO ne dépasse guère 20 % (tableau 19) même si on y inclut le crédit préférentiel aux secteurs prioritaires. Ce qui signifie que les banques ont une grande indépendance vis à vis de la BCEAO. Les 80 % du crédit ordinaire total octroyé par les banques est financé grâce aux dépôts à vue ou à terme et au recours aux emprunts extérieurs. Ainsi que le montrent les tableaux 20 et 21, les ratios (variations du crédit au secteur privé sur variations des engagements extérieurs nets et variations du crédit au secteur privé sur variations des engagements extérieurs) sont souvent positifs.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

Tableau 20 : Membres UMOA = Variations du crédit au secteur privé sur variations des engagements extérieurs nets, 1975-1980.

ANNEE	BENIN	BURKINA FASO	COTE D'IVOIRE	NIGER	SENEGAL	TOGO
1975	-5,47	-10,25	1,40	10,42	3,07	0,63
1976	0,19	4,75	-79,80	-2,72	-3,47	-5,17
1977	-2,86	2,85	-15,65	-4,77	7,39	3,87
1978	-5,44	-12,32	2,6	4,14	6,76	-3,01
1979	184,13	1,27	4,51	28,10	2,95	-0,90
1980	23,87	-17,27	2,21	1,36	-14,14	0,77

Source : R.J. BHATIA, op cit, p36.

Tableau 21 : Membres UMOA : Variations du crédit au secteur privé sur variations des engagements extérieurs.

ANNEE	BENIN	BURKINA FASO	COTE D'IVOIRE	NIGER	SENEGAL	TOGO
1975	2,06	-11,90	8,65	70,99	2,65	3,67
1976	0,03	5,77	5,01	-0,37	-91,42	9,35
1977	30,05	2,52	-33,83	2,14	4,82	2,83
1978	2,25	-11,93	3,61	6,50	7,91	1,24
1979	7,80	4,00	6,59	4,80	2,63	-1,00
1980	-30,58	2,02	2,07	2,03	-103,04	-1,19

Source : R.J. BHATIA, op cit p 36.

Les pressions faites dans certains pays membres pour dissuader les banques de recourir aux emprunts extérieurs à des fins de prêts intérieurs ne semblent pas porter des fruits. La BCEAO ne peut appliquer ses conditions restrictives d'accès à sa monnaie que si celle-ci est sollicitée par les banques. Or, elles disposent suffisamment de ressources pour accorder des crédits non réescomptables ou si elles dépassent les limites quantitatives elles n'encourent pas de sanctions. En outre, le recours des banques au refinancement de la BCEAO a un caractère quasi automatique pour les crédits vers les secteurs et agents économiques prioritaires octroyés à des taux préférentiels.

Un autre facteur de l'inefficacité des instruments de contrôle de la liquidité interne de la BCEAO réside dans l'instabilité du multiplicateur monétaire. Pour déterminer ses objectifs en matière d'agrégat monétaire, la BCEAO applique un modèle qui explique la formation de la masse monétaire par la théorie du multiplicateur monétaire. L'offre de monnaie  $M$  serait fonction de la base monétaire ( $Ba$ ) et du multiplicateur monétaire de crédit ( $m$ ) :  $M = m.Ba$ . Si le multiplicateur est stable, alors on peut fixer la base monétaire au niveau qui permet d'obtenir la masse monétaire désirée. Or, cette stabilité nécessaire n'est pas observée dans la BCEAO. Ainsi, si on prend la période 1975-1980, le multiplicateur monétaire (rapport monnaie et quasi-monnaie sur réserves) a varié pour le Sénégal entre 2,5 et 3,3 pour la Côte d'Ivoire, entre 2,5 et 3,1 pour le Burkina Faso, entre 2,1 et 2,8 pour le Togo, 2,2 et 2,6. La seule exception de relative stabilité est le Niger (1). Pour l'ensemble de la BCEAO il a évolué

---

(1) Notes d'informations et statistiques, BCEAO, n° 356, janv 1987.

de la façon suivante : 2,66 en 1984 ; 2,37 en 1985 et 2,29 en 1987 (1). Comme le souligne BATHIA "dans ces circonstances, même si les autorités ont été capables de contrôler la part interne de la réserve de monnaie à travers la politique de réescompte, il pourrait y avoir une variation dans l'objectif de liquidité interne jusqu'à 33 % due aux fluctuations du multiplicateur domestique" (2). On peut donc dire que la BCEAO dispose d'un outil inadéquat pour contrôler les crédits à l'économie.

En outre la stabilité du multiplicateur n'implique pas une relation de causalité entre monnaie centrale et monnaies bancaires qui permettrait d'affirmer que la quantité de celle-ci dépend de la quantité de celle-là. Un troisième facteur d'inefficacité de la politique monétaire réside dans le fait que dans les économies de l'UMOA existent de "nombreux facteurs monétaires autonomes c'est-à-dire d'éléments constitutifs de l'activité économique qui interviennent directement dans la formation des ressources monétaires et sur lesquels les autorités monétaires ont un faible pouvoir d'action" (3). Ces facteurs sont nombreux.

On peut d'abord mentionner les déficits budgétaires financés par des avances au Trésor. Mais dans l'UMOA l'impact de ce facteur est relativement faible en raison des limites quantitatives imposées à une telle source de création monétaire, bien que, selon BATHIA, les autorités monétaires de la BCEAO ne puissent déterminer à l'intérieur de cette limite la répartition du crédit entre

---

(1) Rattan J. BATHIA op cit p 35.

(2) Ibidem p 35.

(3) Robert BISTOLFI, structure économique et indépendance monétaire l'expérience monétaire de la Tunisie et ses enseignements, Editions Cujas, Paris 1967, p 322.

les avances et les crédits à l'économie, répartition laissée à l'initiative des comités monétaires nationaux. Ce qui peut conduire à de fortes fluctuations. Ainsi "tandis qu'en 1978, l'accroissement du crédit net au gouvernement s'élevait à 11 % de l'expansion totale du crédit, en 1979 et en 1980 il s'éleva à 25 et 26 % respectivement" (1).

Plus important sont les facteurs liés au caractère primaire des économies ouest-africaines et leur dépendance des marchés mondiaux par conséquent des variations de la masse monétaire que la BCEAO arrive difficilement à contenir. Les crédits courts octroyés au secteur agricole et aux activités liées à l'agriculture telles que la commercialisation et la transformation des productions agricoles peuvent constituer un pourcentage important du total des crédits de court terme distribués par les banques. Dans l'UMOA, le crédit ne finance pas la production agricole de court terme (achat d'intrants par exemple). Aussi le volume de celle-ci est-elle fonction dans le court terme des conditions naturelles en particulier la météorologie. C'est d'elle que dépendent les quantités récoltées : par conséquent le niveau d'activités des industries liées à l'agriculture ainsi que le commerce tant intérieur qu'extérieur. Le montant du crédit court sollicité sera alors d'une grande rigidité puisqu'étroitement lié à l'importance du PIB agricole. En outre, une partie des crédits est désencadrée : il s'agit des crédits de campagne, donc la BCEAO ne peut tenter de contrôler son montant.

Pour l'autre partie, la BCEAO peut difficilement exercer une action restrictive lorsqu'elle constate un accroissement trop rapide des engagements bancaires parce que restreindre ce crédit

---

(1) R.J. BATHIA, op cit, p 37.

de "fonctionnement" c'est non pas réduire la demande globale mais déprimer la production et donc l'offre. En définitive, la BCEAO ne peut que valider l'accroissement de la monnaie de crédit émise par les banques en mettant à leur disposition le volume de monnaie centrale dont elles ont besoin.

Une autre source de création monétaire hors contrôle de la BCEAO est constituée par les recettes tirées des exportations : comme dans la plupart des pays sous-développés, de telles recettes sont principalement déterminées par l'importance des récoltes dont dépendent les quantités agricoles exportables et par les cours mondiaux des produits primaires. Les fortes fluctuations de ces revenus d'exportation entraînent de façon automatique des variations brutales de la masse monétaire, variations qui s'imposent à la BCEAO. Enfin, les dons en capital, les prêts et investissements extérieurs de toute nature reçus par les pays de l'UMOA connaissent aussi des fluctuations annuelles et obéissent à des facteurs qui échappent au contrôle de ces pays et donc de la BCEAO.

Certes, on peut soutenir que ces "facteurs monétaires autonomes (conjuncture agricole, variation des recettes d'exportation, évolution de l'aide extérieure) comportent eux-mêmes des correctifs de déséquilibres introduits par les variations qu'ils suscitent dans le volume des ressources monétaires. S'ils jouent dans le sens d'un accroissement de ce volume et donc de la demande, l'effet déséquilibrant sans être totalement supprimé, sera cependant considérablement réduit car une contrepartie sera constituée par un volume accru de biens alimentaires dans les deux derniers, elle le sera par un accroissement des réserves de change, créance indifférenciée sur la production étrangère" (1).

---

(1) Robert BISTOLFI, op cit p 323.

Mais le caractère auto-régulateur de ces facteurs autonomes de la création monétaire n'enlève rien au fait qu'ils sont hors contrôle de la BCEAO qui est contrainte non seulement d'accepter mais de contribuer directement en cas d'expansion. En effet, elle ne saurait refuser son soutien à l'ensemble des activités liées à l'agriculture sans que soit compromis la formation d'une importante partie du PIB. De même, la création de monnaie nationale en contrepartie des moyens de financement extérieurs reçus ne peut pas davantage être limitée, les capitaux extérieurs étant la principale source de financement des plans nationaux de développement(1). Pour ce qui est des recettes d'exportation la BCEAO ne dispose pas véritablement d'instruments pouvant les empêcher d'influer fortement sur la masse monétaire.

Incapable de maîtriser les expansions (ou les contractions) primaires ou ne pouvant contrôler que les changements provenant d'un accroissement d'une partie limitée des crédits à l'économie, les instruments de contrôle quantitatif dont la BCEAO s'est dotée ne peuvent agir que sur cette partie. Les fluctuations des avoirs extérieurs dépendent à titre principal de la conjoncture agricole des variations des recettes extérieures et du rythme des entrées de capitaux. Une politique monétaire quelque soit son caractère restrictif, ne peut compenser l'effet convergent de ces facteurs sur la balance des paiements extérieurs donc sur les avoirs extérieurs.

#### D/ LE MAINTIEN DE LA STABILITE MONETAIRE

Si l'on utilise les indices implicites du PIB établis par la Banque Mondiale, ou les indices de prix à la consommation

---

(1) On peut se référer aux "Grands Projets Africains, INEA-CEA Paris, 1986.

officiels, on peut dire que les pays de l'UMOA, comme d'ailleurs tous ceux de la zone franc, ont enregistré des taux d'inflation guère plus élevés que ceux des pays de l'OCDE (1). Mais la comparaison avec le reste de l'Afrique amène P et S GUILLAUMONT à conclure que "l'appartenance à la zone franc n'a pas eu pour effet un taux d'inflation moindre que dans le reste de l'Afrique"(2). Cependant des inflations galopantes telles qu'on en a connu au Zaïre, au Soudan ou en Amérique Latine ne s'y sont pas manifestées. Peut-on voir dans ces résultats d'ensemble l'effet positif d'une politique monétaire restrictive? Il semble bien que non. On sait qu'"un des principaux facteurs de l'inflation rapide qui sévit dans les pays en voie de développement est le fait que le déséquilibre extérieur conduit les pays à renforcer le contrôle des changes et les restrictions quantitatives aux importations, ce qui en limitant l'offre renforce à nouveau l'inflation" (3). Le système du compte d'opérations en évitant les pénuries de devises a empêché les crises d'approvisionnement, source principale des spirales inflationnistes dans les PSD.

#### IV. - LES ETATS AFRICAINS ONT-ILS BIEN EXPLOITE LA MARGE D'AUTONOMIE QUE LEUR ACCORDENT LES STATUTS DE L'UMOA ?

On se rappelle que l'objectif principal de l'UMOA est d'empêcher qu'une injection de monnaie non compensée suffisamment par une augmentation concomitante de la production entraîne des pressions sur la demande dont l'impact sur les importations entraîne

---

(1) P. et S. GUILLAUMONT, Zone franc et développement africain, op cit, p 198.

(2) Ibidem, p 202.

(3) Ibidem, p 201-202.

une détérioration de la balance commerciale des Etats. Aussi a-t-il été établi un lien étroit entre un contrôle rigoureux du crédit et le maintien de l'équilibre monétaire des pays de l'UMOA ou d'un niveau de réserves non négatives. La question qui se pose est de savoir dans ce contexte de politique monétaire orthodoxe quelle est la marge d'autonomie et de pouvoir de décision laissée aux Etats africains et comment ont-ils utilisé ces degrés de liberté.

Les moyens d'action de chaque pays peuvent être répertoriés au niveau des possibilités institutionnelles d'intervention de l'Etat dans le contrôle du crédit, la mobilisation de l'épargne volontaire par le système bancaire, la limite de la fuite de l'épargne intérieure et l'orientation du crédit.

#### A/ AU PLAN INSTITUTIONNEL

Au plan institutionnel chaque Etat prend les décrets qui modifient les conditions régissant les opérations des banques et établissements financiers nationaux et étrangers. Ces modifications doivent cependant être compatibles avec les principes de base uniformes réglementant la profession bancaire et le contrôle du crédit tels qu'ils sont définis par le Conseil d'Administration de la BCEAO. Les domaines touchés par cette législation sont l'exercice juridique de la profession bancaire, la forme juridique, les méthodes comptables, la publication de situations périodiques par les banques, les dispositions relatives au capital minimal et aux prises de participations.

A ce niveau institutionnel chaque pays membre peut déterminer le degré de contrôle indigène (public et privé) du système bancaire. Les banques peuvent être privées ou à 100 % publiques ou mixtes. Ce degré de contrôle national du capital des banques commerciales et des autres institutions financières a une grande importance dans la mesure où "la nationalisation des banques commerciales peut changer les orientations du crédit, de la monnaie. Autant c'est la Banque Centrale qui détermine le volume global de la monnaie autant il revient aux banques commerciales d'assurer la répartition, laquelle est en même temps celle des droits a priori sur la production qui suivra. Elles sont, en effet, la voie normale d'entrée de la monnaie neuve dans le système économique. La raison en est que ce sont, les ménages et les entreprises qui ont l'initiative du crédit, ce sont eux qui le demandent. Or ni les uns ni les autres n'ont accès directement auprès de la Banque Centrale ils s'adressent aux banques commerciales qui à leur tour, vont chercher des billets à la Banque Centrale" (1).

Que constate-t-on au niveau du contrôle du système bancaire ? POUEMI a fait remarquer que dans la zone franc "les noirs exclus, presque légalement, de l'exercice de la profession bancaire. Les autres n'ont pas de contraintes juridiques, mais les faits sont là, l'essentiel du métier de la banque résiste, avec succès, au choc de la décolonisation" (2). Si ce jugement est sévère il reste que même dans les banques où l'Etat et le privé national détiennent plus de 50 % du capital social le contrôle extérieur demeure prépondérant. Soit parce que, comme dans les banques nationales

---

(1) Joseph T. POUEMI, Monnaie, servitude et liberté, op cit p 109.

(2) Ibidem, p 73.

de développement, les ressources sont obtenues principalement auprès de sources extérieures qui en dictent l'utilisation ; soit la faible participation d'une banque occidentale au capital social lui permet d'assurer le contrôle de la gestion de la banque locale. La fonction de banquier, celui qui décide à qui il faut prêter, est rarement indigénisée. Les arguments souvent avancés pour justifier cette situation ne sont pas recevables. D'abord le manque de capitaux : le capital social d'une banque dépasse rarement 4 % de son bilan, toute banque fonctionnant selon les règles définies par la BCEAO est assurée d'une rentabilité et d'une viabilité. Ensuite le manque de cadres : la formation de hauts cadres bancaires n'est plus une contrainte majeure pour aucun Etat membre de l'UMOA après 28 ans d'indépendance et dans un contexte de chômage des cadres.

#### B/ MOBILISATION DE L'EPARGNE VOLONTAIRE

Une politique de développement de l'intermédiation financière pour l'accroissement de l'épargne volontaire implique un rôle actif de l'Etat pour que la couverture bancaire du pays atteigne un niveau satisfaisant. On ne peut parler d'un effort particulier des Etats de l'UMOA visant par exemple à mobiliser l'épargne rurale. Les banques publiques ou privées sont demeurées implantées dans les grandes concentrations urbaines. Même dans les villes la petite épargne est négligée. Pourtant l'expérience malienne (chap 3, section 4) a montré qu'une des causes principales de son échec est une organisation défailante du système bancaire. Puisqu'il n'y a pas un effort réel de mobilisation de l'épargne volontaire il

ne restait plus que le recours systématique à la création monétaire pour financer... des dépenses improductives. Il faut bien reconnaître que cet effort est compatible avec les statuts de l'UMOA ! D'autant que le 2e traité a renforcé la coopération pour le développement entre la Banque Centrale et les Etats. C'est ainsi que la BCEAO peut apporter un concours en capital et une assistance technique aux établissements financiers et bancaires de l'UMOA, elle peut entrer directement en relation avec les entrepreneurs et les groupements professionnels pour l'exécution des enquêtes nécessaires.

Dans l'UMOA l'accès du Trésor aux avances de la BCEAO est limitée. Certains en tirent la conclusion que "l'absence de dette publique intérieure, dans les pays de la zone franc, est ainsi une voie supplémentaire pour enlever aux gouvernements toute possibilité d'influencer les circuits financiers" (1). Il faut cependant souligner que le Trésor peut utiliser d'autres instruments de financement de son déficit comme l'émission de bons et d'obligations offrant des intérêts attractifs et des conditions de remboursement faciles. Bien que ce soit la BCEAO qui fixe les taux d'intérêt et que ces derniers soient bas comparés à ceux de la France, beaucoup d'instruments financiers peuvent néanmoins être conçus qui offrent aux épargnants une rémunération satisfaisante. C'est pourquoi il est erroné de présenter le problème comme si le Trésor n'a comme possibilité de financement interne de son déficit que les avances non remboursables que lui consent sa Banque Centrale.

En ce qui concerne les sorties de capitaux il faut souligner que chaque Etat à travers entre autres instruments son code des investissements définit les conditions d'accueil des investisse-

---

(1) Ibidem, p 95.

ments étrangers, de rémunération des facteurs de production extérieurs, etc. Le rôle économique que se donne l'Etat peut conduire soit à accorder une importance privilégiée au capital étranger ce qui a pour corrolaire des sorties importantes de capitaux non contrôlés par l'Etat. Soit à réduire autant que faire se peut la place qui lui est faite dans l'activité économique nationale, ce qui tend à réduire l'importance des mouvements de capitaux non désirables. Quant à l'épargne individuelle la création d'instruments financiers rémunérés à des taux attractifs auraient sans aucun doute réduit le mouvement centrifuge de l'épargne intérieure.

#### C/ L'ORIENTATION DU CREDIT

Chaque Etat est représenté au Conseil d'Administration de la BCEAO. C'est ce dernier qui fixe les conditions générales d'intervention de la BCEAO ainsi que le volume de crédit réescomptable. Comme le souligne POUEMI, les pays de l'UMOA "n'ont aucune possibilité d'obliger la Banque Centrale, dont le contrôle échappe à chacun d'eux, à suivre les directives du Trésor ou du ministère des Finances. Les avances de la BCEAO aux Trésors nationaux sont de véritables concours qu'il faudrait rembourser tandis qu'ailleurs le remboursement n'est pas nécessaire : la Banque centrale appartient à l'Etat"(1).

Il appartient au Comité Monétaire Nationale (CMN) d'appliquer la politique définie par la BCEAO en matière de réescompte. C'est le premier moyen d'intervention directe d'un Etat dans le

---

(1) Ibidem, p 99.

domaine de la politique monétaire. Un autre réside dans les pouvoirs qui sont attribués au CMN dans la distribution des crédits et l'application de la politique de réescompte définie par le Conseil d'Administration de la BCEAO. Mais là les degrés de liberté dont ils disposent varient avec la durée du crédit.

C'est le Conseil d'Administration (C.A) de la BCEAO, sur proposition du CMN qui détermine le plafond de réescompte global à court terme pour chaque Etat membre. Il revient au CMN de répartir le volume de crédit de court terme ainsi fixé entre les banques et le Trésor. Mais les banques doivent respecter des conditions strictes de solvabilité ainsi que les entreprises emprunteuses. Quant au Trésor il peut obtenir des avances jusqu'à 20 % de ses recettes fiscales ordinaires de l'exercice budgétaire antérieure. Ainsi jusqu'à concurrence de cette limite la BCEAO peut escompter ou réescompter les effets publics de 10 ans d'échéance créés par un Etat membre ou ses établissements financiers pour financer la création ou l'amélioration des équipements collectifs ou d'infrastructure. Les pays disposent ainsi d'une source de financement nouvelle leur permettant de prendre l'initiative et le contrôle d'une partie des investissements publics de développement sans avoir à se soumettre aux conditions de l'emprunt extérieur public ou privé.

Pour les crédits moyens et longs réescomptables le CA fixe des conditions rigoureuses à leur octroi. Par exemple ceux distribués par une banque ne peuvent dépasser un "potentiel d'engagement à moyen terme" c'est-à-dire la somme des fonds propres libres d'une banque, des dépôts ou emprunts à terme et de 20 % des dépôts à vue à court terme. En ce qui concerne l'entreprise demandant le crédit, ce dernier doit être égal au plus à 50 % des

investissements envisagés (65 % dans la production industrielle), 35 % de ceux-ci doivent être assurés par l'autofinancement et la durée est limitée à 5 à 7 ans. Enfin l'opération à financer doit être prioritaire au regard du Plan National de Développement.

Il faut se demander comment les Etats ont utilisé les possibilités d'intervention qui leur ont été offertes au niveau de la répartition du crédit entre les différents demandeurs. Les développements précédents ont permis d'établir les résultats suivants :

- la diminution de la part des crédits réescomptables dans le volume total de crédit distribué par les banques signifie leur plus grande indépendance vis-à-vis du CMN. A cela s'ajoute le contrôle extérieur des banques commerciales publiques ou privées. Ce qui a pour conséquence une orientation du crédit qui a maintenu voire renforcé les structures de l'économie de traite héritées de la colonisation. Les crédits saisonniers pour la commercialisation des produits agricoles et ceux pour le secteur tertiaire constituent la part la plus importante des crédits à court terme à l'économie. Les crédits à moyen terme sont faibles dans la masse totale de crédits.

- Les crédits alloués au secteur public peuvent être importants dans certains Etats, faibles dans d'autres. Cependant leur caractéristique commune est leur mauvaise utilisation. Ils ont davantage servi à financer des déficits d'entreprises du secteur parapublic se transformant ainsi en subvention. Les avances aux trésors ont servi au financement des dépenses de fonctionnement. Pour les investissements publics bon nombre d'entre eux ont été caractérisés par une productivité médiocre comparé au coût de leur financement. Au total l'augmentation des crédits à l'Etat sans une augmentation équivalente de la production nationale a généré des pressions de

la demande qui n'ont pu être résorbées que par une augmentation des importations.

- Les crédits de moyen et long terme ont été octroyés principalement aux entreprises étrangères agréées aux Codes des Investissements. Ils ont servi ainsi d'instrument d'accélération des mouvements d'entrée de capitaux étrangers jugés insuffisants. Bon nombre d'entreprises étrangères lient leur décision d'investissement à l'octroi d'avantages prévus aux Codes des Investissements et l'obtention de crédits à faible taux d'intérêt, qui représentent pour elles plus une source supplémentaire de profits qu'une solution à de réelles difficultés de financement. En privilégiant les entreprises étrangères dans la distribution du volume de crédit fixé par la BCEAO, les CMN ont contribué à une utilisation inefficace de la capacité de financement octroyée aux Etats. Le financement des investissements publics a été obtenu par endettement extérieur. Quant aux PME africaines les banques de développement qui leur ont accordé des crédits ont mobilisé des ressources extérieures. Ainsi le contrôle qualitatif du crédit laissé aux CMN, n'a pas servi à modifier la structure économique héritée de la colonisation, ni à réduire au maximum le recours au financement extérieur.

En résumé les reproches qu'on peut faire à l'UMOA en tant que mode d'organisation monétaire semblent bien minces au regard de l'incapacité apparente des Etats à en tirer le meilleur profit. Ses possibilités n'ont pas été réellement exploitées. S'il y a une démission des Etats de leur responsabilité monétaire c'est là qu'il faut le situer : dans cette incapacité à maximiser les avantages qui sont réels et à minimiser les inconvénients. Il est difficile de soutenir que l'appartenance à l'UMOA empêche la

définition de stratégies de développement comprenant une réforme des structures économiques et commerciales : recherche de marchés extérieurs hors zone et incitations aux industries travaillant pour l'exportation, priorité donnée à l'auto-suffisance et à toute opération permettant de réduire le déficit de la balance commerciale, mise en oeuvre d'une politique rigoureuse dans la collecte et l'utilisation économique de l'épargne intérieure ; plus grande indigénisation de l'économie grâce à l'acquisition rapide d'une capacité technologique locale, etc.

### CONCLUSION

L'étude de la zone franc permet de dégager un certain nombre de conclusions. D'abord, le système monétaire a agi comme un instrument de renforcement de la dynamique sectorielle issue de l'économie coloniale ; il n'a pas entamé sérieusement le poids des sujets économiques étrangers dans les activités modernes grâce à une allocation du crédit favorisant davantage les nationaux. Le rôle du secteur extérieur demeure prépondérant dans l'évolution des différentes économies du point de vue du financement de l'accumulation, de l'expansion ou de la contraction de l'activité interne. Ensuite, malgré son caractère restrictif, la politique monétaire n'a pu assurer au-delà d'une certaine limite l'équilibre de la balance des paiements extérieurs de l'UMOA comme le montre le déficit actuel du compte d'opérations.

En troisième lieu, cette politique monétaire restrictive a agi comme un frein à l'accumulation, parce qu'elle a tendu à porter plus sur les secteurs prioritaires c'est-à-dire productifs(1)

---

(1) Patrick et Sylvianne GUILLAUMET, op cit

au lieu d'agir comme leur stimulant. En effet la BCEAO répugne à appliquer des sanctions en cas de non respect des objectifs sectoriels en matière d'allocation du crédit. Aussi les banques continuent-elles à porter leur préférence vers les activités tertiaires moins risquées. En restreignant considérablement le volume de crédits à l'économie tout en ne parvenant pas à imposer un respect des objectifs sectoriels, elle a permis que les activités improductives absorbent plus de ressources laissant aux activités productives un volume de crédit moins élevé. En réduisant le financement du secteur productif, la politique monétaire a eu un impact récessif sur l'accumulation du capital dans les pays de l'UMOA.

Mais il faut aller plus loin dans cette évaluation et se demander si les Etats ont bien exploité la marge de manoeuvre que les statuts de l'UMOA leur accordent surtout après le deuxième traité. Si les problèmes sont examinés sous cet angle force est de reconnaître que tous les résultats négatifs ne sont pas à imputer au mode d'organisation monétaire qu'est l'UMOA et à la politique monétaire qui y est suivie. S'il y a une démission des Etats de leur responsabilité monétaire il faut la situer dans leur incapacité apparente à tirer de l'UMOA le meilleur profit et non pas dans le fait qu'ils aient décidé d'y appartenir. Cela dit l'inefficacité de la gestion monétaire de l'UMOA au regard de ses objectifs remet en cause l'adéquation du cadre théorique même qui la sous-tend. L'approche quantitativiste empêche une compréhension correcte de la nature de la monnaie, de ses rapports avec la production et donc comment en faire un instrument effectif d'accumulation et de développement. Tout en maintenant l'objectif prioritaire d'un déséquilibre de la balance des paiements à niveau tolérable il faut arriver à ce que la création monétaire précède et conditionne la production.

SECTION 4 : L'EXPERIENCE DE GESTION DES SYSTEMES MONETAIRES  
AUTONOMES : LE MALI (1962-1967) ET LE NIGERIA.

La première marque distinctive des pays à système monétaire nationale est la possession de leur propre Banque Centrale à laquelle ses statuts attribuent toutes les fonctions généralement dévolues à une telle institution. Cependant, au moment de la création des Banques Centrales (le Nigéria et le Ghana en donnent une illustration), les objectifs étaient restrictifs. Ceux de croissance et de réalisation d'un niveau important d'emploi étaient par exemple exclus.

Ainsi, la Bank of Ghana Act de 1957 qui est l'une des plus anciennes banques centrales post-coloniales, limite les objectifs principalement au contrôle de l'offre de monnaie afin de maintenir une stabilisation raisonnable du niveau général des prix intérieurs et une confiance externe en la monnaie nationale.

De même, les objectifs principaux de la Banque Centrale du Nigéria qui a été créée un an après celle du Ghana était la constitution d'un montant important de réserves extérieures en vue de sauvegarder la valeur internationale ainsi qu'une structure financière solide (1). Cette prudence dans la fixation des objectifs peut être partiellement expliquée par les origines de ces banques centrales qui remontent aux "currency boards". Ceux qui ont élaboré ces statuts pour la plupart venus des pays métropolitains ont considéré avec beaucoup de scepticisme l'établissement de banques centrales dans de nouveaux pays où l'infrastructure et les

---

(1) A. Mohamed "Theoretical basis of Monetary policy in Africa", in Monetary theory and policy in Africa, African Center for Monetary Studies, Dakar, 1981, p 51.

habitudes bancaires étaient largement sous-développées. Aussi ont-ils tenu à ce que les opérations de la Banque Centrale soient aussi restrictives que celles des "currency boards". En réalité, la plupart étaient convaincus que la création d'une Banque Centrale encourait le danger d'une forte inflation, parce que le pouvoir de création monétaire des nouvelles banques centrales serait utilisé pour financer une expansion indésirable de crédit. Mais très rapidement, le Ghana et le Nigéria ont fait l'expérience de difficultés dans la gestion de la monnaie dues principalement à la nature restrictive de leurs législations bancaires (1). Aussi le Ghana a-t-il modifié dès 1960 les statuts de sa Banque Centrale. On peut dire que dans les deux pays qu'on étudiera (Mali et Nigéria) comme dans les autres pays à système monétaire national, les banques centrales exercent les mêmes fonctions. Elles peuvent sélectionner leurs propres instruments, créer de la monnaie sans limite en achetant des actifs locaux, détenir virtuellement tout le stock national de devises et contrôler le taux de change et être prêtes à acheter et à vendre des quantités illimitées de devises à un prix déterminé.

Ces fonctions sont exercées afin de remplir un certain nombre d'objectifs :

- a) le maintien d'une stabilité raisonnable du pouvoir d'achat de la monnaie,
- b) le maintien d'un taux de change stable et réaliste et d'une position équilibrée de la balance des paiements,
- c) la réalisation d'un haut niveau d'emploi et
- d) la promotion d'une croissance économique régulière et l'amélioration des conditions de vie de la population.

---

(1) Ibidem, p 52.

A ces objectifs, les banques centrales en ont ajouté d'autres portant plus spécifiquement sur le domaine monétaire et financier :

- i/la monétisation et l'intégration monétaire de l'économie,
- ii/la promotion directe et la mobilisation de l'épargne domestique et l'élimination de l'endettement chronique,
- iii/le développement de marchés monétaires de court terme aussi bien que de marchés de capitaux de moyen et long terme,
- iv/l'établissement de nouvelles institutions financières pour promouvoir le développement économique. Cette dernière série d'objectifs vise donc le développement d'un environnement financier qui rendrait effective la politique monétaire. Mais en dépit des objectifs et les moyens déployés ces pays connaissent encore une infrastructure bancaire et financière sous-développées.

Ainsi pour le Nigéria la Banque Centrale fait le constat suivant : "le système financier du Nigéria se caractérise par l'envergure limitée de ses marchés monétaire et financier. Il existe quelques rares marchés organisés d'effets commerciaux mais on constate assez souvent le manque d'instruments escomptables du secteur privé, la majeure partie des prêts des banques commerciales étant accordés en découvert. En outre, le marché des effets publics à court terme et à long terme est restreint comme celui des titres privés" (1).

Comme on le verra plus loin, de telles structures financières sous-développées ont un effet considérable sur la gamme d'instruments de politique monétaire susceptibles d'être utilisés et sur leur efficacité.

---

(1) Banque Centrale du Nigéria "Mesures visant à enrayer l'inflation. L'expérience du Nigéria", Revue Financière CAEM, Dakar, vol 6, n° 1, 1985, p 17.

On peut dire que la principale caractéristique propre à ces pays à système monétaire national ou autonome est qu'ils ont entre leurs mains le pouvoir de création monétaire sans aucune restriction imposée par des arrangements institutionnels conclus avec d'autres pays en particulier les puissances métropolitaines. De ce point de vue, ils se distinguent radicalement des pays de la zone franc et du Libéria que nous avons déjà étudiés. La souveraineté monétaire externe du moins formelle est établie. Une telle souveraineté leur permettrait théoriquement, outre le sentiment d'une réelle indépendance nationale, d'accaparer les profits de seignoriage, d'appliquer des mesures monétaires à des fins contra-cycliques, de mener une politique de taux d'intérêt et de change appropriée et donc d'influencer les mouvements de capitaux, la compétitivité de l'économie nationale, l'allocation des ressources et la gestion de la demande intérieure pour faire face aux déséquilibres extérieurs. Enfin les contrôles de change peuvent être plus effectifs à cause de la nécessité de convertir la monnaie nationale en devises détenues par la Banque Centrale pour transférer des capitaux à l'étranger.

Dans la suite de cette section on étudiera les expériences malienne et nigériane pour voir dans quelle mesure ces pays ont pu optimiser les avantages attendus d'un système monétaire dirigé.

#### I. - L'EXPERIENCE MALIENNE 1962-1967 : UN EXEMPLE TYPIQUE DE CREATION MONETAIRE NON ORIENTEE VERS LA PRODUCTION

Après l'éclatement de la Fédération du Mali en 1962, le Mali a suivi une stratégie de développement à orientation socialiste.

Le Gouvernement de Modibo KEITA hérite d'une situation particulière : enclavement du pays qui n'a pas de débouchés sur la mer, absence d'infrastructure routière, presque pas d'industries hormis quelques petites unités de transformation, très faible développement de la culture de rente, réserves extérieures insignifiantes. Comme l'indique POUEMI tout était à faire dans ce pays que le colonialisme n'avait presque pas mis en valeur : mettre en place l'infrastructure tant matérielle que sociale et des unités productives, autrement dit développer la capacité productive, faire fonctionner les unités ou produire (1). Pour ce faire, un plan quinquéanal a été élaboré et un important secteur public créé. On indiquera les principaux objectifs du plan, les résultats atteints, les causes de son échec global en particulier monétaire et les conséquences qui en découlent : inflation, déficits budgétaires et des paiements extérieurs, retour à la zone franc. Il sera possible en conclusion de tirer quelques enseignements de l'expérience monétaire malienne.

Le plan de 1960-1965 s'était fixé un taux de croissance annuelle de 8 % (2). Pour atteindre cet objectif, il fallait équiper dans le secteur agricole 100 000 exploitations agricoles en matériel, encadrer près de 3 millions de paysans, aménager 87 000 ha exécuter un vaste programme d'amélioration de l'élevage semi-nomade. Dans le secteur industriel, était prévue la création d'industries de transformation : huileries, abattoirs, conserveries alimentaires, textiles et cimenterie.

---

(1) J.T. POUEMI, Monnaie, servitude et liberté, la répression financière de l'Afrique Editions J.A. 1980.

(2) Sauf indications contraires, les chiffres cités sont tirés de S. AMIN "l'Afrique de l'Ouest bloquée", Editions Minuit, 1971, p 256-265.

Le financement global des investissements inscrits dans ce plan était estimé à 78 milliards, soit, pour donner un ordre de grandeur, l'équivalent de 10 fois l'investissement réalisé par le FIDES colonial au cours de 4 exercices. La répartition sectorielle des investissements s'établit comme suit : 57 % va à l'infrastructure matérielle et sociale, 26 % au secteur agricole et 16 % étaient destinés au secteur industriel. Pour notre propos, il convient d'accorder une grande attention aux sources de financement. Le plan avait fixé malgré l'insignifiance des réserves extérieures, à 60 % la contribution extérieure. Il fallait donc mobiliser au plan interne une part importante du surplus économique surtout par le biais du budget de l'Etat. Une des conditions nécessaires comme le souligne S. AMIN, pour y parvenir, était l'application d'une grande austérité administrative avec notamment le blocage de la croissance des dépenses publiques à partir de 1962 (1).

En plus de la réalisation des investissements inscrits dans ce plan de développement, il fallait mettre en place les principales institutions du pays. Ce programme comportait la création de sociétés d'Etat afin de soustraire rapidement le pays de la domination du capital étranger hérité de la colonisation (2) dans les domaines du commerce extérieur, des transports, la recherche minière et pétrolière, les travaux publics, les industries nouvelles, les institutions d'une gestion monétaire indépendante (Banque de la république du Mali 1962, Trésor du Mali chargé du contrôle de change). Donc les dépenses de fonctionnement engagés

---

(1) Ibidem, p 256.

(2) Ibidem, p 257.

étaient colossales malgré la contrainte d'un arrêt nécessaire de la croissance des dépenses publiques dès 1962. Incontestablement, le bilan de réalisation du plan quinquennal fut médiocre.

La production matérielle à prix constants a enregistré un taux de croissance de 1,8 % par an alors que la croissance démographique était de 2,2 %. On était loin des 8 % attendus. La performance du secteur principal, l'agriculture est moindre encore avec 1,5 % l'an seulement. Les autres secteurs non agricoles auraient atteint 5 à 6 % toujours à prix constants (1). Le financement effectif du plan et de la création de nouvelles institutions a débouché sur de graves déséquilibres monétaires et financiers. Le financement extérieur a assuré 34 milliards sur les 47,6 milliards attendus. Cela représente 72 % au lieu des 60 % prévus des moyens d'investissements globaux (2). C'est le financement interne qui a été très en deçà des prévisions comme le souligne DESSAU : "ainsi échoue une des ambitions centrales incorporées dans le plan, qui était de réduire la part des ressources d'investissements externes au profit de l'effort national. Le partage global entre l'un et les autres ne diffère guère que très peu de la structure coloniale" (3).

En effet, sur les 30,6 milliards prévus, on n'a mobilisé que 13,2 milliards.

La structure de ce financement interne est la suivante : (4)

- les sociétés nationales ont dégagé 1,4 milliard au lieu des 14 milliards prévus. Il semble que le retard mis au démarrage de leur

---

(1) Pour le détail, on peut se reporter à S. AMIN, op cit p 259-161.

(2) Jean DESSAU, "le Mali : une expérience partielle d'indépendance économique" in John D. ESSEKS (ed) l'Afrique de l'indépendance politique à l'indépendance économique, Maspéro, 1975, p 187.

(3) Ibidem, p 187.

(4) Pour cette répartition, voir DESSAU, op cit, p 187.

fonctionnement ainsi que la mauvaise gestion se sont cumulés pour provoquer un déficit important de la plupart d'entre elles qui ont dû recourir à de fortes subventions franches ou déguisées.

- Les ressources fiscales ont permis de mobiliser 2,25 milliards au lieu de 12,28 milliards attendus alors que le taux d'inflation est passé de 10,3 % en 1957 à 17,1 % en 1965/1966.

- L'épargne des ménages s'est élevée à 0,2 milliard contre 1,6 milliard prévu.

- L'investissement en travail a été évalué à 0,5 milliard alors qu'on en attendait 2,72 milliards.

- Le reste des ressources internes provient d'un financement du déficit budgétaire par avances au Trésor ou par crédit à moyen et long terme du système bancaire aux entreprises publiques.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles ont été multipliées par trois entre 1959/1960 et 1966/1967. Les dépenses de santé, d'éducation, la masse salariale ont particulièrement augmenté dépassant de loin les prévisions. Les recettes fiscales ont faiblement progressé. Le tableau 22 nous montre que le déficit budgétaire est resté relativement modéré surtout à partir de 1964. Cependant, comme l'indique la note en bas du tableau, les dépenses effectives réglées par le Trésor excluent les concours de la Banque Centrale du Mali au budget du plan, estimés à 5,5 milliards en fin 1968.

En plus du déficit des finances publiques, une autre conséquence de la gestion de l'économie malienne a été le développement de fortes pressions inflationnistes.

Tableau 22 : Mali - Trésorerie publique, évolution 1960-1969  
(milliards de francs courants, dévalués depuis 1967).

	Dépenses effectives réglées par le Trésor (1)	Recettes effec- tives du Trésor	Déficit
1961 (2).....	11,2	8,0	3,2
1962.....	13,4	9,8	3,6
1963.....	12,7	10,1	2,6
1er semaine 1964....	7,1	6,0	1,1
1964-65.....	13,5	13,0	0,5
1965-66.....	14,1	12,4	1,7
1966-67.....	16,3	15,7	0,6
1967-68.....	21,0	15,5	5,5
1968,69.....	22,7	18,0	4,7

---

(1) Ne comprend pas le budget du plan, financé par la B.R.M. à partir de 1964-65 (avances totales de la B.R.M. au plan : 5,5 milliards fin 1968).

(2) Le dernier budget colonial (1960) s'élevait à 7,6 milliards en recettes et en dépenses.

Source : S. AMIN, op cit, p 283.

En janvier 1964 l'indice des prix alimentaires sur les marchés était de 101,0. En novembre de la même année il passe à 141,8. A partir de 1965 est calculé un autre indice des biens alimentaires, celui des coopératives. Il était à 114,9 en janvier 1964 alors que l'indice sur les marchés atteignait 164,2 ; en septembre 1966 ils étaient respectivement à 134,1 et 218,7 % et en septembre 1967 ils avaient accéléré se fixant à 165,7 et 199,0%. Ainsi en trois ans officiellement les prix des produits alimentaires vendus sur les marchés ont augmenté de 98 % (1).

Comme on pouvait s'y attendre, le déficit extérieur s'est aggravé relativement à la période d'avant 1960. On avait déjà souligné la faiblesse des ressources extérieures qui se sont épuisées depuis 1963. Si les exportations officielles et clandestines ont tourné autour de 10 milliards de francs courants l'an entre 1960 et 1968, les importations ont sauté de 10-12 milliards en 1960 à 16-17 milliards l'an entre 1965 et 1969.

Leur stabilisation en fin de période est due au ralentissement des investissements par manque de devises. La balance des opérations courantes et des transferts légaux comme clandestins a enregistré un déficit de 13,8 milliards que l'aide extérieure n'a pu combler que dans une proportion de 6,3 milliards par an.

---

(1) Ces données ont été tirées de Bandiougou GAKOU, l'inflation malienne, Editions Pedone, 1971, p 23.

Tableau 23 : Mali-Financement de déficit extérieur 1965-68  
(milliards Francs Maliens courants).

	1964-65	1965-66	1966-67	1967-68
<u>Opérations officielles</u>				
1. Déficit courant commercial	9,0	9,4	7,5	6,8
2. Déficit autres opérations courantes.....	2,2	0,9	0,8	0,8
3. Transferts privés légaux..	1,5	0,6	2,2	2,4
4. Total déficit courant.....	12,7	10,9	10,5	10,0
5. Aide extérieure d'équipement.....	8,2	6,9	6,2	4,6
6. Déficit.....	4,5	4,4	4,3	5,4
<u>Couverture du déficit officiel</u>				
Zone clearing				
Prêts d'équipement.....	4,7	3,6	4,1	3,1
Prêts cash en devises.....	2,4	2,8	2,2	1,3
Zone devises.....	0,6	0,5	-0,2	-0,4
Accroissement des engagements extérieurs.....				
	0,8	0,5	1,4	4,1
<u>Opérations clandestines</u>				
Excédent du commerce clandestin	2,1	2,9	2,6	3,5

On a inclus dans la couverture du déficit officiel les prêts et subventions d'équipement portés dans la ligne 5 des opérations officielles. L'excédent du commerce clandestin a pour contrepartie une fuite de capitaux.

Source : S. AMIN, op cit, p 285.

Le tableau 23 indique le mode de financement du déficit extérieur. Comme on peut le constater, l'endettement extérieur a atteint très vite de grandes proportions, se situant aux alentours de 10 milliards par an . A la fin de 1968, la dette publique effective du Mali s'est élevée à 110 milliards de francs maliens.

Ces déséquilibres internes et externes ont poussé le gouvernement de Modibo à retourner à la zone franc en 1967. Ce retour s'est accompagné d'une forte dévaluation du franc malien. Celle-ci visait entre autres objectifs la résorption du déficit de la balance des paiements courants. Les raisons de l'inefficacité de cette mesure sont celles rencontrées dans la plupart des pays sous-développés. On les avait exposées dans la section 3 du chapitre. On a souvent imputé l'inflation et le déficit permanent des paiements extérieurs maliens à une création monétaire inconsidérée. Pour S. AMIN, par exemple (1) : "Face à une production stagnante, l'Etat distribue des revenus monétaires croissants pour faire face à ses dépenses courantes de fonctionnement et pour financer des investissements en sus de ceux financés par l'aide extérieure tandis que les entreprises publiques ajoutent au déficit public le leur".

L'épargne brute n'ayant pas absorbé l'excédent des revenus distribués sur la production intérieure, cette dernière s'est portée sur les importations qui ont très vite augmenté. Cette analyse quantitative mérite pour le moins d'être nuancée.

---

(1) S. AMIN, op cit, p 263.

Tableau 24 : Mali-Situation monétaire 1962-1968

Situation à la fin de l'année, bilans consolidés du système monétaire  
(milliards franc courants)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Monnaie.....	13,0	14,6	17,0	18,4	22,4	24,5	22,5
Quasi-monnaie	0,4	0,4	0,6	0,7	0,5	0,5	1,0
Autres postes	1,6	1,5	1,9	2,3	3,1	1,7	1,8
<b>Total.....</b>	<b>15,0</b>	<b>16,4</b>	<b>19,6</b>	<b>21,4</b>	<b>26,0</b>	<b>26,7</b>	<b>25,3</b>

Contreparties :

Avoirs extérieurs nets	1,1	- 2,1	- 6,4	- 8,2	- 12,0	- 27,5	- 36,4
Concours à l'Etat....	6,3	8,3	10,7	17,6	24,9	39,1	48,7
Concours aux entreprises d'Etat.....	7,6	7,9	12,8	8,7	10,1	12,2	9,3
Concours au secteur privé.....		2,3	2,5	3,3	2,9	2,9	3,7

Les concours aux entreprises d'Etat contiennent jusqu'en 1965 (inclus) certains concours déguisés à l'Etat. Par suite de la dévaluation du 5 mai 1967, la dette extérieure de l'Etat a été réévaluée et, en contrepartie, cette réévaluation a été portée (à concurrence de 8 milliards environ) en concours à l'Etat.

Source : S. AMIN, op cit, p 285.

D'abord, la création monétaire n'a pas atteint des proportions exagérées : le tableau 24 montre qu'entre 1962 et 1968 la masse monétaire en francs courants est passée de 15 à 25,3 milliards soit une augmentation de 70 % sur les 6 ans. On peut estimer que vu l'ampleur des tâches de développement à accomplir, le faible degré de monétisation de l'économie nationale, le potentiel agricole du pays, on ne saurait prétendre que le rythme de création monétaire a été inconsideré. Par contre, deux faits doivent être incriminés : d'abord, la mauvaise organisation des circuits monétaires et financiers "la naissance de la banque de la république du Mali n'est suivie ni d'une réorganisation des circuits financiers et monétaires pour les rapprocher du public et de l'économie, ni d'une hiérarchisation fonctionnelle des institutions pour faciliter la transmission des instructions de la Banque Centrale en même temps que recueillir les signaux des besoins de l'économie en monnaie, ni d'un aménagement des taux d'intérêt pour aider à l'accumulation de l'épargne, du capital" (1).

Une bonne partie de l'économie était non monétarisée au moment de l'accession à l'indépendance. Son incorporation à l'échange marchand n'a pas été systématiquement recherchée. C'était pourtant une condition nécessaire pour opérer le prélèvement projeté sur le surplus économique pour financer le plan de développement. Ensuite et surtout devant son incapacité à ponctionner les masses rurales, l'Etat a cherché une source de financement de ses dépenses de fonctionnement sans veiller à leur orientation vers la demande locale. La création monétaire a-t-elle été ou non orientée vers la production, surtout celle qui n'a pas une gestation longue (l'agriculture par exemple) ? Le financement par création

---

(1) J.T. POUEMI, op cit p 129.

est allée à des activités improductives. "Il apparaît nettement que les sociétés les plus favorisées furent en tout premier lieu des sociétés d'Etat de commerce. La SOMIEX a bénéficié à elle seule de 1,834 milliard de crédits au second trimestre de 1964 et 1,125 milliard de crédits additionnels au cours du premier trimestre de 1965, soit au total plus de 3 milliards en un an. Pendant la même période, le secteur industriel dans son ensemble a bénéficié de 162 millions. Mis à part le secteur commercial, les sociétés de transport ont été de grands bénéficiaires aussi. Au second semestre de 1964, les chemins de fer ont eu près de 472 millions et au premier trimestre 1965, la Régie des Transports Maliens (RTM) fut renflouée pour 116 millions et ensuite la société des travaux publics (SONETRA) de 116 millions.

Au 31.12.1964, l'état des crédits de la BRM se présente comme suit :

- secteur commercial.....	5.579 millions
- secteur industriel.....	476 millions
- secteur transport.....	941 millions
- secteur T.P.....	743 millions.

Les secteurs tertiaires et d'infrastructure ont donc été bien avantagés si bien que le produit national a augmenté beaucoup plus vite que la production" (1). Ces crédits à des sociétés de commerce entraînent immédiatement une demande de devises pour effectuer des importations face à une production d'exportation stagnante et favorisent la consommation de biens importés. Par ailleurs, les avances à l'Etat qui ont beaucoup augmenté ont servi au financement de charges récurrentes d'investissements

---

(1) Bandiougou GAKOU : L'inflation malienne. Editions Pédone-CREA, 1971, p 39.

du plan quinquéanal, d'investissements d'infrastructures (nationaux ou de collectivités locales) non budgétisés, de dépenses de fonctionnement (le déficit imputable aux dépenses de fonctionnement a été de l'ordre de 2,3 milliards par an entre 1959 et 1968), aux subventions d'entreprises publiques. La contribution de la création monétaire à l'inflation ne réside pas dans la quantité excessive de cette dernière mais dans sa mauvaise orientation. Les revenus qu'elle a générés n'ont pas trouvé un accroissement correspondant de l'offre que plusieurs facteurs climatiques et surtout liés à la mauvaise gestion économique nationale ont bloquée. En ce sens, ils ont été les principales sources de pressions inflationnistes. C'est ce que souligne aussi Gakou qui voit dans les facteurs suivants les principales sources de l'inflation malienne :

"1) la chute de la production locale due aux seules conditions naturelles,

2) la commercialisation n'est plus assurée par les particuliers, mais par les "groupements ruraux", organismes parapublics nouveaux donc non encore habitués à ce commerce,

3) le réseau branché sur l'extérieur provoque un "transfert" de production à l'extérieur avec l'attitude favorable des cultivateurs eux-mêmes due en partie au manque de confiance qu'ils ont dans les acheteurs gouvernementaux" (1). Cette mauvaise politique monétaire a une conséquence importante : elle a rendu fictive la souveraineté monétaire qui était recherchée avec la création d'une Banque Centrale nationale. Comment ?

Entre 1960 et 1962, l'Etat a dû faire face à de grandes difficultés financières ayant souvent beaucoup de mal à payer les salaires.

---

(1) Ibidem, p 16.

Cependant, il n'y eut pas de financement inflationniste du déficit budgétaire mais plutôt un recours à des moyens de fortune (retard dans le règlement du solde des transferts postaux, emprunts à la France, découverts en 1962 à l'Institut d'émission des pays de l'Afrique de l'Ouest pour 0,8 milliard représentant 10 % des recettes fiscales ordinaires de l'année précédente, utilisation des sociétés financières d'Etat pour bénéficier du crédit à l'économie grâce au réescompte des effets émis par ces dernières, etc. ) C'est pour s'affranchir de ces difficultés que la Banque Centrale de la république du Mali a été créée. En effet, dès "le 1er juillet jour de création de l'institution d'émission, il fit à l'Etat une avance de 3,18 milliards, avance qui en principe doit pallier un problème de trésorerie et de ce fait être remboursé sans grand délai, mais qui se trouve en fait n'être qu'un cadeau à l'Etat dans une situation de déficit structurel" (1).

En fait il est permis de dire que le Mali a substitué une dépendance monétaire à une autre. On a indiqué plus haut que les exportations ont stagné autour de 10 milliards par an alors qu'entre 1960 et 1965 les importations ont atteint entre 16 et 17 milliards par an. Cela signifie qu'une partie importante

de ces importations est financée grâce à des concours extérieurs qui, pour l'essentiel sont fournis par l'URSS, la Chine, l'Algérie sous formes de prestations gratuites et de prêts liés à la mise en oeuvre du plan de développement. En ne parvenant plus à maintenir le déficit des paiements courants dans des proportions soutenables, le gouvernement a perdu toute souveraineté monétaire puisque la création de monnaie nationale devient étroitement subordonnée à l'octroi de prêts extérieurs ou débouche sur des tensions inflationnistes non maîtrisables. Le retour à la zone

---

(1) Ibidem, p 16.

franc s'explique par les difficultés de tous ordres rencontrées dans l'obtention de nouveaux prêts pouvant financer les importations nécessaires. Devant la quasi-impossibilité d'accroître les exportations et/ou de mobiliser des crédits extérieurs pour financer le minimum d'importation nécessaire au fonctionnement de l'économie, le retour à la zone franc qui permet une convertibilité du franc malien a été considérée comme la planche de salut. La convertibilité en franc français du franc malien a été établie en mai 1967 au prix d'une dévaluation de moitié de la valeur de ce dernier et de la suppression de la banque de la république du Mali remplacée par une Banque Centrale du Mali gérée conjointement par la France et le Mali.

## II.- LE NIGERIA

Durant la période coloniale, l'expansion de l'offre interne de monnaie était liée à l'aptitude de l'économie nigériane à gagner des devises. Cela était réalisé à travers le "West African currency Board" (l'autorité monétaire de l'économie nigériane) dont la monnaie, "West african pound", n'était pas seulement rattachée à la livre britannique sur la base d'une parité fixe, mais avait aussi une relation de convertibilité automatique avec la monnaie britannique. Donc l'expansion de l'offre de monnaie et de l'activité économique dépendaient de la performance des exportations, de l'importance des investissements étrangers et du financement du développement (principalement à travers le Fonds Colonial de Développement) reçu du Gouvernement britannique. Dans la mesure où le capitalisme colonial n'était pas intéressé au développement

des forces productives au Nigéria mais plutôt à la fourniture par ce dernier de produits primaires et à la création d'un marché pour les biens des entreprises britanniques et européennes, l'Etat colonial et les compagnies européennes locales s'accommodaient parfaitement avec de tels arrangements monétaires.

Leurs investissements et leurs activités commerciales étaient adéquatement protégés par la couverture apportée par la livre britannique grâce à quoi ils pouvaient transférer des capitaux vers le (ou du) Nigéria sans crainte de dépréciation du taux de change. Ce système monétaire automatique et orienté vers l'extérieur était appuyé par des politiques budgétaires très orthodoxes qui visaient en permanence à dégager une épargne publique. Elles ont été partiellement libérées dans les années 1950.

Progressivement un élément fiduciaire a été introduit dans la monnaie. Finalement, avec l'indépendance, le "West african currency board" a été remplacé par la Banque Centrale du Nigéria en 1959, équipée ainsi qu'indiqué plus haut, comme les autres banques centrales dans le monde d'un arsenal de techniques de contrôle monétaire. Dans ce paragraphe, on étudiera d'abord les caractéristiques du système bancaire, sa contribution à la croissance économique notamment à travers une mobilisation importante de ressources pour la formation brute de capital fixe dans les secteurs vitaux de l'économie. Ensuite, on identifiera les instruments utilisés par les autorités monétaires nigérianes pour agir sur la création monétaire et contribuer aussi au maintien des déséquilibres internes et externes dans des proportions soutenables. L'efficacité de la manipulation de ces instruments sera évaluée. En troisième lieu, les rapports entre Banque Centrale

et gouvernement nigériens sont étudiés afin d'évaluer dans quelle mesure les craintes de dérapages inflationnistes formulées lors de la création de la Banque Centrale Nigérienne (BCN) sont vérifiées. Enfin, ayant montré que l'action restrictive de la politique monétaire a porté sur une faible part de la masse monétaire, on étudiera les autres politiques par lesquelles les déséquilibres extérieurs ont été gérés.

#### A/ L'IMPACT DU SYSTEME BANCAIRE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE

Il est généralement admis au Nigéria que la disponibilité du capital financier est une condition nécessaire pour la croissance rapide et la transformation d'une économie. L'existence et le fonctionnement approprié des institutions financières dans l'économie facilitent la collecte et la gestion efficace de cette ressource. Par conséquent, les banques ont un rôle vital à jouer en rendant disponibles leurs ressources pour le financement de la formation brute de capital fixe. Cela est particulièrement vrai dans les pays africains caractérisés par la faiblesse des revenus par tête et les fortes disparités de revenus. Les activités de banques pourraient contribuer à vaincre ces handicaps en mobilisant des ressources financières et en les canalisant vers les unités déficitaires de l'économie à travers l'accroissement des prêts et crédits. Au delà de cette intermédiation financière qu'elles doivent jouer dans l'économie, il est reconnu aux banques au Nigéria la responsabilité supplémentaire d'allouer les ressources à leurs dispositions de sorte qu'elles assurent la promotion du développement

rapide de l'économie nationale. Il convient d'évaluer la mesure dans laquelle les banques ont réussi à croître avec l'économie et à jouer ces rôles vitaux.

Si l'on s'en tient à la liste des types de banques existants au Nigéria : banques commerciales, banques d'affaires, banque de développement agricole et commerciale, la banque fédérale d'hypothèques (Fédéral Mortgage Bank), la Banque Fédérale d'épargne, on a l'impression que le système bancaire nigérian est sophistiqué, bien diversifié et probablement efficient. C'est tout le contraire, l'impression de sophistication cache un degré élevé de sous-développement. En 1983, on dénombre trente et une banques opérant au Nigéria onze banques d'affaires de tailles très différentes. Toutes ces institutions ont un total de 933 agences de banques commerciales et 18 agences de banques d'affaires, distribuées sur les 9 états du pays et Abuja (1). Si on compare ces données à celles d'avant 1970, on peut dire qu'il y a eu une augmentation considérable du nombre d'institutions financières depuis la fin de la guerre civile. Mais cette croissance est à l'actif du gouvernement qui a consenti beaucoup d'efforts pour promouvoir l'expansion des facilités bancaires dans les pays et non des programmes d'expansion volontaire des banques elles-mêmes en vue de couvrir toute la nation ou de prendre avantage des économies d'échelle qu'offre la population vaste et dispersé du Nigéria.

En particulier le projet de banque rurale dans lequel le gouvernement s'est lancé en 1977 a permis que le nombre d'agences des banques passe de 500 en 1977 à plus de 950 en août 1982 dont au moins 273 sont implantés dans des zones qui étaient autrefois négligées (2).

---

(1) E.C. EDOZIEN "Nigerian Banks and the economy", The Nigerian Banker, n° 2, 1983, p 6.

(2) Ibidem, p6.

Un autre trait du système bancaire nigérian est qu'il a connu une croissance considérable au cours de la dernière décennie spécialement depuis le boom pétrolier de 1973/1974. Si l'on utilise le ratio monnaie au sens large sur PIB comme un indice de croissance, la taille du système bancaire a triplé, ce ratio allant de 12 % à 35 % entre 1971 et 1981, tandis que le ratio actifs financiers sur PIB a augmenté de 30 % à 40 % sur la même période (1).

Tableau 25 : Développement du système bancaire nigérian ( $M_2/PIB$ ) en pourcentage.

1979	1980	1981	1982	1983	1984
22	30	32	35	40	43

Source : Données de Statistiques Financières Internationales, FMI.

Le tableau 25 montre la croissance très rapide à partir de 1979. Le ratio monnaie sur PIB passant de 22 % à 43 % entre 1979 et 1984. Au Nigéria, la croissance et l'approfondissement financier du système bancaire reflètent les augmentations rapides du revenu national particulièrement dans les périodes d'augmentation du prix du pétrole. Ainsi, une particularité de la croissance du ratio actifs financiers sur PIB est qu'elle a procédé de sauts brusques plutôt que d'une expansion soutenue de l'intermédiation financière par les banques, ou le résultat d'une amélioration significative de l'efficacité fonctionnelle du système bancaire. C'est pourquoi, la croissance rapide observée n'a pas l'impact sur le

---

(1) Ibidem, p 7.

développement global de l'économie équivalent à celui qui devrait normalement être associé à une croissance aussi impressionnante.

Un autre trait qui réduit l'impact de l'expansion financière sur la croissance économique est le caractère orthodoxe de la structure de leurs actifs commerciaux bancaires et de leurs politiques de prêts comme le reflète la durée des prêts et avances à l'économie. En général, les actifs liquides dépassent 60 % des actifs des banques commerciales qui sont plus importantes. Cela montre le rôle limité qu'elles jouent dans la promotion du développement économique au Nigéria sous forme de financement de projets à gestation longue comme la mise en place d'équipements. Les caractéristiques de structure renforcent un tel constat. Les actifs totaux du système financier sont supérieurs à 12 milliards de nairas et les banques commerciales et d'affaires représentent une moyenne de 90 % de ces actifs depuis 1974. Le système bancaire lui-même est dominé par les trois grandes banques. Leurs dépôts représentent plus de 30 % des actifs financiers totaux et leurs prêts constituent approximativement 58 % des actifs des banques commerciales en 1980 (1).

Il existe donc une forte concentration du marché du crédit qui confère un grand pouvoir de contrôle sur l'allocation du crédit et d'influence sur les activités économiques. La concentration est géographique aussi avec l'implantation des agences plutôt dans les centres urbains. Ce qui traduit un manque d'intérêt pour les projets ruraux.

## B/ L'EFFICACITE DE LA POLITIQUE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Après avoir présenté les instruments monétaires à la disposi-

---

51) Ibidem, p 6.

tion de la Banque Centrale, l'efficacité de leur manipulation sera analysée.

### 1. Les instruments de la politique quantitative et qualitative de crédit

Afin d'éviter des déséquilibres internes et externes graves (inflation et déficits de la balance des paiements courants), la Banque Centrale du Nigéria (BCN) concentre son attention sur l'utilisation des instruments de contrôle du crédit pour limiter la création de monnaie par les banques commerciales. On peut dire qu'entre 1959 et 1968, le Nigéria n'a pas connu de fortes pressions inflationnistes. Cependant, la guerre civile qui a débuté en 1967 a fini par entraîner de fortes hausses des dépenses publiques. En outre entre 1973 et le début des années 80, le Nigéria a connu une brutale augmentation de la liquidité intérieure et des dépenses publiques grâce notamment à la hausse des recettes pétrolières. D'où l'apparition d'une inflation galopante. Un des principaux objectifs de la politique monétaire a toujours été donc de freiner les pressions excessives de la demande globale considérées comme la source de l'inflation en agissant sur les crédits à l'économie octroyés par les banques commerciales.

La gamme d'instruments de contrôle des crédits bancaires dont dispose la BCN dans ses statuts comprend (1) :

- les instruments dits traditionnels de contrôle du crédit : les opérations d'open-market, la politique du taux de réescompte et le coefficient variable des réserves. Conformément à la théorie quantitative, ces instruments ont pour cible les réserves (libres ou obligatoires) des banques supposées être la base même de l'expansion des crédits bancaires.

---

(1) Banque Centrale du Nigéria, Mesures visant à enrayer l'inflation, op cit.

- les réserves supplémentaires obligatoires
- la politique du taux d'intérêt destinée à régler le coût du crédit
- les mesures de contrôle direct (plafonds quantitatifs de l'expansion du crédit bancaire et de son allocation).

Il s'agit donc de mesures visant d'une part à agir sur l'offre de crédit, leur cible est alors les réserves bancaires supposées être la base même de l'expansion des crédits bancaires ; d'autre part, à agir sur le coût et l'allocation du crédit. Comme dans l'UMOA, on peut parler respectivement de politique monétaire quantitative et de politique monétaire qualitative.

Une caractéristique qui ressort clairement de l'histoire monétaire du Nigéria c'est le faible usage par la BCN des techniques conventionnelles de contrôle. Bien qu'elle ait acquis depuis sa naissance le droit de les utiliser, la BCN n'a, par exemple, jamais recouru aux opérations d'open-market ni manipulé le ratio de liquidité qui est resté fixé à 25 % depuis 1962. De même, elle n'a pas utilisé ses prérogatives pour imposer aux banques commerciales des dépôts spéciaux sauf en juin 1971. Enfin, même si les statuts de la BCN stipulent qu'elle peut fixer et faire varier et rendre public à tout moment son taux de réescompte minimum (ou taux bancaire) et même si depuis l'amendement de 1968, les taux d'emprunts et de prêts des banques commerciales sont reliés à ce dernier, les variations des taux débiteurs et créditeurs des banques commerciales ont été opérés par directives plutôt que par des variations de ces taux de réescompte minimum.

C'est le sous-développement financier du Nigéria qui est sans aucun doute la cause principale du non usage de ces instruments. La BCN par contre a recouru fréquemment à la variation des réserves supplémentaires obligatoires comme instrument de contrôle quantitatif. Entre 1971 et 1985 plusieurs variations ont été décidées visant toutes à agir sur la liquidité excédentaire des banques commerciales.

Après la guerre civile, les banques ont connu un taux de liquidité élevé découlant essentiellement des dépôts qui leur avaient été confiés dans l'attente de l'allocation et du transfert des devises destinées au paiement des biens et services acquis pendant la guerre. La BCN a émis un appel de dépôts spéciaux auprès d'elles. Leur coefficient de liquidité est ainsi passé de 88,9 % en fin mai 1971 à 55,9 % en décembre 1971 (1).

A partir de 1976, la BCN a décidé que chaque banque commerciale devrait constituer auprès d'elle une réserve obligatoire en espèces. Ce dépôt est exprimé en pourcentage de ses engagements globaux en dépôts à vue et à terme. La BCN devait verser aux banques un taux d'intérêt inférieur à 2,5 % par an sur ce dépôt. Vers le milieu des années 70 la BCN a constaté que les dépôts effectués par la clientèle auprès des banques commerciales pour servir de couverture aux lettres de crédit, était une source importante de la liquidité des banques. C'est pourquoi, elle a demandé le dépôt de ces fonds auprès d'elle, comme ceux effectués auprès d'elle pour se conformer aux réserves obligatoires en espèces. Ces derniers ne pouvaient être inclus dans les actifs liquides pour déterminer le coefficient de liquidité.

---

(1) Banque Centrale du Nigéria "Mesures visant à enrayer l'inflation : l'expérience du Nigéria, Revue financière CAEM, 1985 Dakar p 18.

Enfin en 1976, la BCN a émis des titres de stabilisation. L'objectif était double. Fournir aux banques des sources supplémentaires d'emplois des nouveaux fonds accumulés grâce aux dépôts d'épargne. Ensuite, et surtout geler une partie des réserves excédentaires des banques. Le montant que chaque banque devrait souscrire était calculé sur la base de l'augmentation de leurs engagements en dépôts d'épargne sur les comptes individuels dont le montant ne dépassait pas 20 000 nairas. Comme ces titres n'étaient ni négociables, ni cessibles, ni ne pouvaient entrer en ligne de compte dans le calcul du taux légal de liquidité, ils ont réduit les possibilités d'expansion du crédit bancaire. Un taux de 4 % l'an était payé aux banques. L'émission de tels titres a pris fin en 1980. Les banques commerciales se sont retrouvées avec d'énormes liquidités du fait de la forte expansion des avances au Trésor pendant la période de guerre et à partir de 1973 des fortes recettes publiques tirées du pétrole. Leurs prêts à l'économie ne pouvaient les absorber d'où la politique de la BCN qui a consisté à ponctionner une quantité aussi grande que possible de ces liquidités à travers la constitution de différentes sortes de réserves supplémentaires obligatoires.

Les "directives" sont l'instrument de contrôle quantitatif le plus fréquemment utilisé en raison de leur plus grande "adaptabilité à la situation économique du Nigéria" (1). Les directives ont les traits caractéristiques suivantes :

- Le premier est la fixation de plafond absolu à la progression des crédits bancaires globaux. Cette mesure a été introduite en 1964, supprimée en 1966 et réintroduite en 1970, supprimée à nouveau en 1972 et réintroduite encore en 1977 et maintenue depuis(2).

---

(1) Central Bank of Nigeria Twenty years of central banking in Nigeria, CBN, Lagos 1978.

(2) G.O. NWANKWO "Technics of monetary control : the Nigerian experience", Savings and development n° 8, 1981, p 127.

Les plafonds sont fixés à partir de l'évolution souhaitée du taux d'inflation, des réserves et du PIB. En 1975, le plafond a été ramené à 7 % seulement, ensuite à 40 % en 1976/1977 et à 30 % en 1981.

- Le deuxième trait caractéristique est l'allocation sectorielle des crédits à l'économie ou politique qualitative. A l'intérieur des limites définies pour les plafonds absolus, les banques doivent accorder plus de crédit aux secteurs privilégiés (qui comprennent le secteur productif, certains services et l'exportation) et les institutions financières de développement et moins de crédit aux secteurs non privilégiés (le commerce général et autres services). A chaque secteur, on prescrit un pourcentage précis. Alors que les allocations en faveur des secteurs privilégiés sont considérées comme des minima, celles pour les secteurs non privilégiés sont des maxima. Ainsi, la circulaire de politique monétaire de 1981 a alloué 75 % au secteur productif alors que le maximum pour le secteur non préféré était de 25 % du crédit bancaire total (1).

- Le troisième trait caractéristique des "directives" est les prêts au secteur privé indigène. Une étude menée en 1969 par la BCN avait révélé que les banques expatriées (qui contrôlaient alors plus de 80 % de l'activité bancaire du pays) n'accordaient globalement qu'environ 25 % de leurs prêts et avances aux indigènes et 75 % aux emprunteurs expatriés. C'est pourquoi la BCN a enjoint en décembre 1970 toutes les banques commerciales à octroyer un minimum de 35 % de leurs prêts et avances aux emprunteurs indigènes. Cette proportion a été élevée à 40 % en 1973, 50 et 60 % respectivement en 1977 et 1980. Et en 1978, la BCN a décidé que sur les 70 %,

---

(1) Ibidem, p 117.

au moins 18 % devrait aller à des entreprises entièrement contrôlées par les Nigériens, proportion qui sera portée à 16 % en 1981.

- La quatrième caractéristique des "directives" est constituée par la fixation des taux que les banques appliquent aux diverses catégories de dépôts. Les variations des taux d'intérêts sont assurées par directives plutôt que par des mouvements automatiques d'un taux de base comme le taux de réescompte minimal de la BCN. Un dernier trait caractéristique des "directives" peut être désigné sous le terme de flexibilité. Celle-ci peut être illustrée par deux faits.

D'abord, les directives sont étendues aux banques d'affaires (merchant banks) à partir de 1976. Alors que jusque là elles ne concernent que les banques commerciales. De même, elles sont étendues aux compagnies d'assurance pour ce qui concerne les taux d'intérêt et les taux des primes. Ensuite, les "directives" excluent de leur champ d'application les prêts accordés aux nigériens pour racheter des entreprises détenues par des étrangers dans le cadre de la deuxième phase de la politique d'indigénisation. Sont exclus aussi les prêts accordés aux travailleurs du secteur privé ou public pour l'acquisition de véhicules et les prêts à l'agriculture et à la construction de résidence. Pour tous ces prêts, les minima ne s'appliquent pas.

## 2. L'efficacité de l'action quantitative et qualitative sur les structures économiques.

Quelle évaluation peut-on faire de l'efficacité de la politique monétaire ?

Du point de vue de la gestion de la demande une étude de la BCN estime que : "la politique monétaire en tant qu'instrument de gestion de la demande a eu peu de succès au Nigéria. Cette approche a été contestée car elle a entraîné la baisse de la production sans pour autant assurer un comportement satisfaisant du niveau des prix" (1). La contraction des crédits bancaires à l'économie n'a pas eu l'impact positif souhaité sur la balance des paiements mais a plutôt tendu à déprimer l'activité productive.

Un autre critère par rapport auquel l'efficacité de la politique monétaire peut être évaluée est l'objectif à moyen terme de parvenir à un contrôle de la masse monétaire primaire. Il semble qu'il n'a pas été atteint. La raison principale avancée par la BCN est que : "les variations primaires de la masse monétaire ont été attribuées aux fluctuations générées de l'extérieur et à la politique budgétaire du gouvernement que la Banque Centrale pouvait difficilement contrôler. Celle-ci ne peut exercer l'influence la plus directe que sur la proportion de la masse monétaire créée par les opérations de crédit des banques commerciales dans le secteur privé de l'économie. Mais au Nigéria, comme dans d'autres économies en développement, cette part est restée congrue. Ainsi depuis 1973, le crédit des banques commerciales a contribué pour moins de 14 % à l'accroissement monétaire au Nigéria" (2).

De fait, les crédits au gouvernement ont toujours occupé une place importante dans le total des contreparties de la création monétaire, comme le montre le tableau 26, de même que les avoirs extérieurs nés presque uniquement de l'exportation du pétrole brut.

---

(1) BCN "Mesures visant à enrayer l'inflation : l'expérience du Nigéria, op cit.

(2) Ibidem, p 333.

Tableau 26 : Structure des contreparties de la masse monétaire en millions de nairas.

	1981	1982	1983	1984	1985
Avoirs extérieurs nets	2579,3	1066,9	894,8	1496,5	1831,1
Crédit au secteur privé (net)	9654,2	11371,5	12353,9	12942	13700,2
Crédit au gouvernement (net)	6607,2	10528,2	15824,5	18194,5	18980,1
Autres actifs (nets)	-3299,7	-6079,8	-9708,0	-11037,6	10692,8
<b>TOTAL ACTIF MONETAIRE</b>	<b>15541</b>	<b>16886,8</b>	<b>19365,2</b>	<b>21595,4</b>	<b>23818,6</b>

Source : Annual report and statement of accounts Central Bank of Nigeria, n° 1983 et 1985, p 48.

La politique monétaire doit être appréciée aussi du point de vue de sa capacité à réorienter le crédit vers les secteurs privilégiés. "Entre décembre 1968 et septembre 1980, par exemple, les secteurs productifs ont augmenté leur part des prêts étrangers globaux de moins de 33 % à plus de 70 % et celle de l'industrie manufacturière passant de 16,4 % à 32 % alors que le commerce général a baissé sa part de 52 % à 17 % durant la période. De même, la part des secteurs non privilégiés tombe de 63 % en 1969 à 25 % en 1981" (1).

De même la BCN dans son rapport annuel de 1985 souligne que : "comme les années précédentes, la performance en 1985 par rapport aux "directives" sur l'allocation sectorielle des prêts et avances

(1) G.O. NWANKWO, op cit, p 119.

est demeurée encore en deça des objectifs prescrits. Mais, les allocations de crédit à la plupart des secteurs sont allées dans la direction désirée. La proportion moyenne mensuelle des prêts et avances aux secteurs privilégiés était de 68 % comparée aux 75 % prescrits au minimum pour l'année et les 68,2 % atteints en 1984" (1).

De même l'objectif des "directives d'orienter progressivement le crédit vers les agents économiques nationaux a été atteint : "alors que toutes les banques ont augmenté leur part dans le total des prêts et avances allant aux emprunteurs indigènes de 55 % en 1970 à 88 % en septembre 1980, les banques indigènes ont augmenté leur part de 83,30 % en 1970 à 95,2 % en 1980 et les banques expatriées (maintenant mixtes) ont augmenté leur part de 25 % en 1969 à 34,4 % en 1980" (2). Comment peut-on expliquer ce succès des "directives" pour ce qui concerne sa politique qualitative ?

G.O. NKWANKWO avance entre autres raisons l'idée qu'étant donné l'importance des problèmes auxquels fait face un pays en développement, la persuasion morale n'est pas suffisante pour amener les banques à se conformer aux objectifs désirés. Un certain élément de pénalité ou de menace de pénalité est inévitable. Pour y parvenir on doit recourir à la persuasion morale jusqu'à un certain point au delà duquel la sanction morale doit être appliquée. Il semble que la BCN n'ait pas hésité à sanctionner les banques qui ne respectent pas sans motif valable les objectifs sectoriels. Mais il y a plus. La menace de sanction ne saurait

---

(1) Central Bank of Nigeria, Annual report and statement for accounts, 31st december 1985, Lagos, p 69.

(2) G.O. NWANKWO, op cit, p 119.

elle seule suffire car la BCN comme toute Banque Centrale ne peut aller dans ses sanctions jusqu'à faire mettre en faillite une banque en raison de la défiance envers tout le secteur bancaire qui pourrait en résulter. Certes, les profits d'une banque fautive peuvent être réduits sous la forme par exemple de dépôts obligatoires de réserves auprès de la BCN sans rémunération pendant une certaine période. Mais la BCN ne s'est pas appuyée sur ce seul instrument.

Pour aider les banques à atteindre les objectifs sectoriels des "directives", la BCN a introduit en 1974 un "Bill Refinance Schema" par lequel elle a entrepris de réescompter certains prêts à moyen terme accordés par les banques aux secteurs productifs. Ensuite, en collaboration avec le gouvernement fédéral, elle a introduit en 1977 l'"agricultural credit guarantee schema" par lequel elle assure contre les pertes jusqu'à 75 % d'un prêt accordé par les banques à des fins agricoles. Par cette assurance, elle entend réduire considérablement les risques liés aux prêts à l'agriculture, risques qui sont souvent présentés comme la principale cause de la réticence des banques envers les prêts à l'agriculture.

Enfin, en ce qui concerne la direction du crédit vers les agents économiques autochtones les résultats obtenus s'expliquent principalement par l'effet d'une politique située hors du champ d'action de la BCN. Il s'agit de la politique d'indigénisation de l'économie nigériane. Face à la montée d'une bourgeoisie indigène qui réclame de plus en plus une plus grande participation aux activités économiques rentables du pays un "decret de promotion de l'entreprise nigériane" a été promulgué en 1972. Officiellement il visait la

création d'opportunités aux entrepreneurs nigériens, ce qui pourrait minimiser les sorties de profit du pays vers l'étranger et favoriser la production de biens capitaux intermédiaires (1). Ce décret et ceux qui l'ont complété réservent certaines activités exclusivement aux Nigériens; tandis que pour d'autres une participation minimale de 60 % de ces derniers étaient requises.

Par exemple à cause "de la nature critique des institutions bancaires pour le succès de l'effort d'indigénisation" les banques étrangères devraient à partir de 1976 céder au moins 60 % de leur capital à des nigériens. Il est clair qu'appliquant une telle politique la plupart des entreprises qui demandent le crédit passent sous contrôle nigérien et il ne sera pas difficile aux banques d'atteindre les objectifs fixés par les "directives".

#### C/ LES RAPPORTS ENTRE BCN ET GOUVERNEMENT

Dans les années 1950 certains étaient opposés à la création d'une Banque Centrale au Nigéria craignant un laxisme dans la création monétaire qui provoquerait des pressions inflationnistes non maîtrisables. L'argument est toujours d'actualité avec le développement de l'analyse monétariste qui établit que le taux d'inflation et la perte de devises dans une économie sous-développée sont déterminés par le taux de progression de la masse monétaire. L'expérience monétaire du Nigéria mérite donc d'être analysée relativement à ces craintes. C'est pourquoi on étudiera l'importance de l'endettement du gouvernement fédéral auprès du système bancaire.

---

(1) V.I. BELLO "The intentions, implementation processes and problems of the Nigerian enterprises promotion decree", Nigerian Economic Society, Ibadan, n° 4, 1974.

Depuis 1960, l'endettement public auprès du système bancaire a constitué une proportion importante des crédits à l'économie, c'est la principale source de la création monétaire. Cependant, son importance varie. En période d'afflux d'importantes recettes pétrolières le gouvernement fait peu appel au système bancaire qui devient même débiteur vis-à-vis de ce dernier. Par contre, en cas de diminution des recettes en devises, l'Etat tend à recourir à un fort endettement auprès du système bancaire pour trouver des ressources nécessaires au financement de ses dépenses peu élastiques comparées à la volatilité des ressources pétrolières. Entre 1983 et 1985 période de baisse marquée du prix du pétrole brut cet endettement atteint 58 % du crédit total à l'économie.

On peut souligner en passant que la relation de causalité entre déficit extérieur et création monétaire ainsi mise en évidence est différente de celle postulée par le monétarisme. Pour ce dernier tout déséquilibre extérieur renvoie à un excédent de la demande globale sur l'offre globale. Et ce déséquilibre ne peut avoir lieu que si se produit un accroissement de la masse monétaire plus rapide que celui des biens et services. Par contre le cas nigérian suggère une autre séquence. Le déficit de la balance des paiements courants s'explique ici par l'impossibilité d'ajuster instantanément la demande et l'offre globales, (ce qui montre que ces deux dernières variables ont une certaine indépendance). Une partie de la création monétaire résulte du déficit de la balance des paiements, la création monétaire est endogène et le déficit extérieur exogène. Une des implications est que l'ajustement de la balance des paiements suppose une variation de la production<sup>et</sup> des revenus réels, donc il ne peut être neutre sur le niveau des revenus ni reposer mécaniquement sur une réduction de l'offre de monnaie.

Tableau 27 : Part du gouvernement dans le crédit total à l'économie.

	1983	1984	1985
Crédit total à l'économie	28,1784	31,1365	32,6802
Crédit au gouvernement (net)	15,8245	18,1345	18,9801
Avances de la BCN	10,8282	9,4093	8,8417
Crédit accordé par le système bancaire	5,2963	8,7852	10,1384
Crédit au gouvernement (%)	56,15	58,24	58,07

Source : CBN, Annual Report, 1985 p 48 et p 82.

Cela dit l'endettement vis-à-vis du système bancaire par le gouvernement nigérian est de loin beaucoup plus important que celui des pays membres de l'UMOA. Ainsi se manifeste la marge d'autonomie dont il dispose par rapport à ceux de l'UMOA en matière d'émission fiduciaire.

Les ressources ainsi mobilisées constituent-elles autant de moyens soustraits au secteur privé ? Dans le cas du Nigéria, on ne peut parler d'effet d'éviction dans la mesure où le système bancaire a un taux de liquidité très élevé malgré l'endettement élevé du gouvernement vis-à-vis de lui. Ce qui montre que le coût d'opportunité des prêts à l'Etat est faible sinon nul. On pourrait dire que l'important, c'est la direction empruntée par la monnaie créée et non son orientation vers le secteur public ou privé. Au Nigéria, il est difficile d'identifier exactement les

dépenses qui ont été financées avec le recours au système bancaire. Mais dans l'ensemble les dépenses d'administration et de transfert et dans une moindre mesure celles d'infrastructure ont occupé une part prépondérante.

Comme on le sait, l'agriculture a été négligée dès que le cours mondial du pétrole a grimpé. Les grands projets industriels ont été financés soit avec des recettes tirées des exportations de pétrole brut, soit d'emprunts étrangers. L'absence d'une orientation de la création monétaire vers des activités productives à maturité relativement courte signifie que la production matérielle n'a pas augmenté dans une proportion et dans les délais requis pour que le niveau général des prix n'augmente inconsiderément. On peut donc parler d'un certain caractère inflationniste de la création monétaire. Les avances du système bancaire au gouvernement constituent une des principales cibles des programmes d'ajustement qu'applique le Nigéria. Leur réduction permet en effet une diminution du taux de croissance de la création monétaire et par conséquent elle constitue un instrument privilégié de gestion de la demande globale.

#### D/ LA REALISATION DE L'EQUILIBRE EXTERIEUR

Tout pays doit maintenir un montant raisonnable d'actifs étrangers pour se protéger de la possibilité d'une insolvabilité internationale. La Banque Centrale est le détenteur traditionnel et le gérant des actifs étrangers. Une telle accumulation de réserves est nécessaire parce que le maintien de la stabilité

monétaire interne (qui est du ressort aussi de la Banque Centrale) est directement relié au maintien de la stabilité monétaire externe. Celle-ci revient en pratique à assurer une balance des paiements courants tendant à être équilibrée. Dans ce chapitre, on étudiera les développements ayant affecté la stabilité monétaire extérieure, les politiques mises en oeuvre. Le sous paragraphe B a montré l'inefficacité de la politique restrictive à influencer la création monétaire et donc l'équilibre extérieur.

Il convient d'étudier comment la contrainte a été spécifiquement gérée et d'en tirer des leçons sur la gestion monétaire en système monétaire national. On peut distinguer trois grandes périodes dans l'évolution économique du Nigéria depuis l'indépendance : 1960-1969, 1970-1981, 1982 à nos jours.

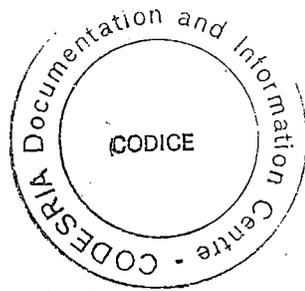
1. La période 1960-1969.

Tableau 28 : Niveau des réserves extérieures du Nigéria en millions de naïras (en fin d'année ) 1960-1977.

1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
343,3	305,5	250,6	192,4	193,5	197,2	184,6	102,2	105,3	114,5	180,4
1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977				
302,7	273,3	438,4	3540,9	3702,7	3082,6	2765,4				

Source : J.K. ONOH , op cit, p 295

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



Le tableau 28 donne l'évolution des réserves extérieures de 1960 à 1977. Parties d'un niveau de 343,3 millions de nairas en 1960, elles ont régulièrement baissé. Au début, de la guerre civile en 1969, elles sont à 102,2 millions soit leur niveau le plus bas. Plusieurs facteurs expliquent cette perte de recettes : le déclin de la production agricole d'exportation (arachides, huile de palme, cacao, etc...) principale source de devises du pays, la baisse des cours mondiaux de ces produits agricoles primaires et l'augmentation rapide des importations, la désorganisation de l'économie et les achats d'armes qu'entraîne la guerre civile qui a lieu entre 1967 et janvier 1970.

Face à la baisse de ses recettes d'exportation, le Nigéria recourt à l'endettement extérieur. Ainsi sa dette extérieure passe de 82,4 millions de nairas en 1960 à 435,2 millions en 1965 et 488,8 millions en 1970 (1). Ces prêts (principalement des prêts à long terme et à des conditions douces) sont accordés par la Banque Mondiale et les pays de l'OCDE (USA, G. Bretagne, etc. ). Comme pour tous les pays sous-développés et nouvellement indépendants à cette période c'était la seule catégorie de prêts disponibles, le marché financier international ne leur étant pas encore ouvert. Ces prêts étaient liés à des projets surtout dans le domaine de l'infrastructure matérielle et sociale. Par ailleurs, au cours de cette période, le ratio du service de la dette était de 1,1 % en 1960 et 3,7 % en 1965 et 3,5 % en 1970, bien au-dessous des 10 % généralement considérée comme supportable à cette époque. Le poids économique mesuré par le ratio service de la dette par rapport au PIB variait entre 3,4 % en 1960 et 12,5 % en 1965 et

---

(1) Nigerian Banker, vol 4, n° 2, 1984, p 22.

8,2 % en 1970 (1).

Malgré la guerre civile (1967 - 1969) l'endettement du Nigéria est resté dans des proportions raisonnables. Cela est dû en grande partie aux sources limitées d'endettement extérieur auxquelles il pouvait s'adresser. C'est ce qui explique aussi l'importance accordée au cours de cette période à l'investissement direct étranger qui était encouragé par une série de mesures et de programmes tels que : "The compagnies act", "Pioneer compagnies/temporary taxation provision act", the investissement promotion board, the stock exchange act, etc... Cet investissement privé a été orienté vers l'exploration et l'exploitation pétrolières.

Les réserves de change au cours de cette période n'ont pas été alimentées par des excédents de la balance des paiements courants ou de la balance des opérations privées en capital mais à titre principal par des transferts de fonds publics. Donc au cours de cette période, une dépendance monétaire contraignante vis-à-vis des sources bilatérales et multilatérales de financement s'est instaurée. Ces sources participent pour une part de plus en plus importante au financement du déficit de la balance commerciale et déterminent ainsi l'ampleur des achats à l'extérieur. La stabilité monétaire externe est assurée par l'extérieur.

## 2. La période 1970-1981.

Au cours des années 70, les quantités de la balance des paiements ont été influencées principalement par la guerre civile de 30 mois qui a pris fin en janvier 1970, par les ressources tirées du pétrole et par le déclin de la production de cultures d'exportations.

---

(1) The Banker, op cit, p 22.

On peut distinguer deux sous-périodes : 1970-1973 et 1974-1981, la césure étant le boom pétrolier de 1973/74. A la fin de la guerre civile l'économie du Nigéria fait face à d'énormes problèmes. Les réserves extérieures ont été presque épuisées par les dépenses militaires à l'étranger payées au comptant. Le déficit de la balance des paiements s'est couplé avec les déficits des budgets fiscaux des gouvernements fédéraux et d'Etat et ont eu des répercussions inflationnistes qui ont affaibli la base économique. Le marché parallèle fleurit et il n'y a aucun rapport entre le taux de change officiel et celui du marché noir. La production interne a terriblement chuté.

Le Nigéria s'est confronté à des options pénibles : soit réduire les importations ce qui accroîtrait les pressions inflationnistes et paralyserait davantage l'appareil productif, soit les augmenter ce qui élargirait et empirerait le déficit du compte courant et créerait davantage de problèmes de balance des paiements. Les mesures monétaires se sont révélées inadéquates (voir paragraphe précédent) comme instruments de correction. Le système bancaire était déjà surliquide. La liquidité bancaire atteint en 1970 16,2 % alors que le minimum requis était de 25 % (1).

Certaines mesures d'assouplissement des restrictions imposées sur les importations pendant la guerre ont été prises pour permettre l'importation de biens capitaux, des inputs agricoles et autres biens essentiels. Mais le contrôle est demeuré la politique en matière d'importations. De même, des mesures visant à réduire au minimum les paiements de service (assurance, fret, etc. ) et

---

(1) CBN, Annual Report and Statements of Accounts for the Year ended, 31 december 1970, Lagos, p 7.

les transferts de capitaux sont prises. On essaya aussi d'encourager la production interne de biens et services pour des entrepreneurs nigériens à travers des politiques de taux d'intérêt faibles et une incitation des banques à orienter leurs prêts vers le secteur productif et les nigériens (voir plus haut).

En 1971, les mesures sévères de contrôle économiques et de change ont commencé à faire sentir leurs effets. Les devises tirées des exportations échappent aux canaux officiels au profit du marché noir, des placements à l'étranger et autres opérations illícites. Les restrictions sur les importations ont aggravé la pression inflationniste et sont devenues très difficiles à manipuler. En avril 1971, beaucoup de restrictions sur les importations ont été supprimées et de nouvelles mesures de conservation des devises appliquées : paiement différé de 90 et 180 jours pour différentes catégories de biens, réductions des rémunérations à l'extérieur, etc. (1). La détérioration de la balance des paiements qui en résulte a été compensée en partie par l'accroissement des recettes tirées des exportations de pétrole brut qui commence à devenir la principale source de devises du pays. Dans le domaine du taux de change, la BNC procède à certains ajustements à la suite de la suppression et de la dévaluation du dollar en décembre 1971. C'est ainsi que la BNC instaure d'abord un système de double taux de change après le 15 août selon que les transactions sont libellées en dollars US ou en livres sterling. Ensuite, lorsque le dollar est officiellement dévalué, le taux de change du naira par rapport à la livre est légèrement relevé, soit une appréciation de l'ordre de 8,57 % (2). L'année 1972 est celle de la forte chute des produits agricoles. La baisse des recettes d'exportation amplifie le déficit

---

(1) CBN, Annual Report and Statement of accounts for the ended 31 december, 1971 Lagos, p 11.

(2) L.O. MBATA, Nigeria's balance of payments and external liquidity in the seventies, in J.K. ONO.H (ed) The Foundations of Nigeria's financial infrastructure, Croom Helm, London, 1980, p 286.



Tableau 29 suite

1971			1972		
petrole	non pétrole	Total	pétrole	non pétrole	Total
+ 610,4	-839,8	-229,4	+612,3	- 940,0	- 327,7
+ 929,8	-644,8	+285,0	+ 1,1412	- 663,7	+ 477,5
- 319,4	-196,8	-526,2	-528,9	- 257,0	- 785,9
-	+ 1,8	+ 1,8	-	- 14,3	- 14,3
- 22,8	+316,2	+293,4	+195,8	+ 73,4	+ 269,2
-	-	+ 54,4	-	-	+ 3,7
-	+ 10,4	+ 10,4	-	+ 10,2	+ 10,4
-	128,8	+128,8	-	-	-
1975			1976		
+4,069,0	-4026,4	+ 42,6	+5266,2	-5486,1	- 219,9
+4,6483	-3161,2	+1487,1	+5826,9	-4,5254	+1301,5
-579,3	788,4	-1,3677	-560,7	-871,3	-1432,0
-	- 76,8	-76,8	-	- 89,4	-89,4
+ 121,4	+ 19,7	+141,1	- 42,0	+ 54,5	+12,5
-	-	- 26,2	-	-	-34,2
-	-	-	-	-	-
-	-	+157,5	-	-	-241,6

Le gouvernement liant le naïra au dollar, la dévaluation de celui-ci par rapport aux autres principales monnaies amène la BCN à procéder à une dévaluation du naïra par rapport au dollar en janvier 1973. L'année 1973 est celle de l'amélioration des cours mondiaux des produits agricoles. Mais la demande interne nigériane ayant augmenté du fait à la fois de l'accroissement de la population et des revenus, le revenu tiré du secteur non pétrolier couvre à peine les importations de biens de consommation et de production. Par ailleurs, l'industrie pétrolière connaît un boom avec le relèvement spectaculaire du prix du baril. Le Nigéria fait face à une situation entièrement nouvelle à laquelle il n'était nullement préparé : l'abondance des réserves. La balance de base enregistre un excédent de 174,4 millions de naïra (voir tableau 28).

Les réserves extérieures augmentent fortement passant de 273,3 à 438,4 millions de naïras de 1972 à 1973 (tableau 28). Le passage du prix du baril de 1,63 à 4,83 naïras accroît considérablement les recettes pétrolières. Le gouvernement en prélève les 50 à 55 % et décide d'accroître de 10 % la production (1). Sur le marché des changes, le lien dollar-naïra est rompu permettant à la BCN d'ajuster le taux de change du naïra à partir d'indicateurs internes et externes. C'est ainsi que 4 mois de flottement du naïra ont permis son appréciation de 6,6 % (2). Le gouvernement a mené cette politique de réévaluation pour atténuer les effets de l'inflation importée.

Jusqu'en 1974, les réserves extérieures du Nigéria consistaient principalement en livres sterling, à cause du "Sterling Guarantee Agreement" qu'il a signé avec le gouvernement du Royaume-

---

(1) CBN Annual Report, 1974, Lagos, p 27

(2) IMF, Surveys of African Economies, Washington, DC, 1975, vol 6, p 371.

Uni. Aux termes de cet accord, le Nigéria recevait une compensation pour toutes les pertes résultant de l'érosion de la valeur externe de la livre. Cet accord est suspendu en 1974, par le Royaume Uni à cause du coût prohibitif de la défense du sterling. Le Nigéria inaugure alors une politique de diversification de ses réserves en acquérant des actifs libellés en marks, livres sterling, francs suisse, etc...

La balance globale enregistre en 1974 un excédent de 3102,2 millions de naïras (tableau 29). Les réserves s'accumulent, (tableau 28). Grâce à ces excédents, les contrôles sur les importations sont allégés, les droits de douane sur les biens de consommation réduits. Pour accroître les importations et ralentir une inflation galopante le contrôle de change est assoupli. L'afflux de devises conduit à une forte expansion monétaire et accélère l'inflation. Le budget fédéral enregistre un excédent grâce aux énormes gains de 1974. En 1975, le gouvernement met en chantier un grand nombre de projets non économiques, coûteux, mal exécutés. L'agriculture est abandonnée. Le pétrole brut devient la seule source de devises. Ce qui épuise très rapidement les réserves. L'excédent du compte courant tombe à 42,6 millions de naïras alors qu'il était en 1974 à 3062,5 millions de naïras.

La balance de base ne présente qu'un léger excédent de 157,7 millions de naïras. Les autorités nigérianes reviennent à certaines restrictions sur les importations de la période antérieure au boom pétrolier. On peut partiellement imputer la baisse de l'excédent de la balance de base à la baisse de la production pétrolière de 19,5 % conformément aux accords signés avec l'OPEP. En 1976,

les dépenses mal conçues continuent en particulier dans le secteur public. Les importations augmentent fortement. Malgré l'augmentation de 4,1 % de la production pétrolière devenue la seule source de devises, la balance de base enregistre un déficit de 241,6 millions de naïras (tableau 29).

En 1977, le Nigéria connaît à nouveau le problème de rareté de devises due à la baisse <sup>des</sup> revenus d'exportation et à un volume d'importations qui croît très rapidement les devises étant utilisées.

i/ pour payer des produits alimentaires pour lesquels le pays était auto-suffisant des exportations de toutes sortes,

ii/ faire face aux sorties de capitaux très importantes. Le Nigéria parvient à obtenir un prêt en euro-dollars de 1 million de dollars US pour financer une série de projets industriels publics, le taux d'intérêt est flottant fixé à 1 % du LIBOR (London Inter Bank Offer Rate). Un autre prêt d'un montant de 1,145 millions US a été mobilisé sur le marché financier international aux mêmes conditions que le prêt précédent. Le Nigéria étant considéré à l'époque comme un bon risque, les banques privées internationales ne se sont pas préoccupées de l'utilisation effective de ces prêts. Le gouvernement

continue à emprunter auprès des sources traditionnelles (bilatérales et multilatérales). Ainsi la Banque Mondiale accepta en 1977 de prêter annuellement 500 millions de dollars US pour financer des projets essentiellement dans le domaine agricole et de l'infrastructure. En 1980, cependant le service de la dette est demeuré à 1,9 % alors que le poids économique atteint 5 %. En effet suite au deuxième choc pétrolier le pays enregistre un surplus net de 1,8 milliards de

naïras en 1980, et 2,3 milliards en 1981. Mais en 1981 c'est un déficit de 2,9 millions de naïras de la balance courante que le Nigéria a enregistré (1).

### 3. La période 1981-1987

Cette période peut être divisée en deux sous-périodes : 1981-1984 et 1985-1987. En effet, c'est en 1985 que le Nigéria s'est résolu à appliquer les politiques dites d'ajustement devant l'aggravation de la situation de ses paiements et la chute du cours du pétrole.

Entre 1981-1984, le Nigéria fait face à une réduction drastique de ses recettes en devises qui proviennent presque exclusivement de l'exportation de pétrole brut ; alors que ses besoins en devises ne cessent d'augmenter sous le double effet de l'accroissement de la demande d'importation et d'alourdissement du poids du service de la dette. En outre, le Nigéria refuse malgré la pression de ses créanciers étrangers de souscrire à un programme d'ajustement sous la supervision du FMI.

Tout en refusant de signer un accord avec le FMI, il va progressivement mettre en place l'arsenal des politiques d'ajustement préconisées par ce dernier. Si en 1979 il avait un surplus de 1,8 milliards de naïras, et 2,4 milliards en 1980, il enregistre en 1981 un déficit de 2,9 milliards de la balance des paiements courants (2). En effet, les exportations ont évolué en milliards de dollars US de la façon suivante de : 25,96 en 1980,

---

(1) Annual Report of Nigeria Central Bank, 1981

(2) CBN, Annual Report, 1981.

17,95 en 1981, 12,20 en 1982, 10,37 en 1983 et 11,89 en 1984 (1). Donc dès 1981, le Nigéria est plongé dans une nouvelle récession. Comme pour compenser la perte de recettes en devises, le système monétaire enregistre une expansion rapide. Ainsi "le niveau de l'offre de monnaie a augmenté et le crédit total à l'économie accordé par le système bancaire augmente de 50 % entre 1980 et 1981. L'accroissement du crédit à l'économie était largement dû à l'augmentation phénoménale du crédit au secteur public qui atteint 94 %" (2). En même temps, le crédit au secteur privé augmente fortement en 1981, d'un taux de 34,3 %. En mars 1982, le Président demande plein pouvoir à l'Assemblée Nationale pour appliquer un programme d'austérité intitulé "Economic Stabilisation Orders". Les objectifs de ce programme sont :

- "réduire le niveau des importations et préserver les devises devenues rares,
- encourager et protéger les industries locales, et
- assurer une stricte adhésion aux priorités gouvernementales"(3).

Dès juin 1982, les conséquences de ce programme se font sentir surtout dans l'industrie dont la plupart des unités dépendent d'importations de matières premières placées désormais sous licence. En début 1983, presque toutes les importations sont sous licence. La BCN enregistre un retard de dettes impayées sur les importations nigérianes. Les fournisseurs étrangers commencent à refuser des ordres venant du Nigéria. Les correspondants des banques nigérianes ne confirment plus les lettres de crédit qui leur sont envoyées. Sans matières premières, pour travailler, beaucoup d'entreprises réduisent leur force de travail et enregistrent un faible taux d'activité.

---

(1) Africa Economic Digest, 10 janvier 1987, p 3.

(2) Federal Government Budget in brief for fiscal year, 1983, p7.

(3) UMAO, ELEAZU, Banks and industries in a depressed Economy, The Nigerian Banker vol 4, 1984, p 11.

En plus du contrôle strict des importations, une autre politique mise en oeuvre pour les réduire est l'application d'une politique monétaire visant à éponger l'excès de liquidité dans le système afin de contenir l'inflation. Mais le crédit total à l'économie passe de 27,974 milliards de naïras à 32,143 milliards de naïras en juin 1982 et février 1983 (1). En outre, la monnaie circulant hors du système bancaire représente en juin 1982 42,7 % de l'offre totale de monnaie (2); phénomène qui réduit considérablement l'effectivité de la politique monétaire. Dans l'ensemble, les importations subissent une forte chute par rapport à 1981 passant de 21,05 milliards à 16 milliards de dollars US (3). Le naïra se dévalue rapidement comme le montre le tableau 30 mais beaucoup moins que l'exigent les créanciers étrangers et le FMI choisi comme leur chef de file.

Tableau 30 : Evolution du taux de change du naïra (dollars US pour un naïra, moyenne sur la période)

1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
1,6591	1,8297	1,6292	1,4854	1,3823	1,3085	1,106	0,72

Sources : - Statistiques financières internationales du FMI  
- Africa Economic Digest, 10 janvier 1987, p 3.

Le budget de 1983 a été l'occasion d'introduire de nouvelles mesures renforçant la politique d'austérité initiée en 1982. Pratiquement toute importation est placée sous licence : matières

(1) The Nigerian Banker, vol 4, n° 1, 1984, p 20.

(2) UMAO, ELEAZU op cit, p 15

(3) Africa Economic Digest, 10 January, 1987, p 3.

premières, pièces détachées, nouveaux biens d'équipement, biens de consommation. Les grands projets industriels sont révisés en baisse. Sur le plan monétaire, l'expansion du crédit est fixée à 18,7 %. Les plafonds des crédits accordés par les banques sont rabaissés. La récession s'accroît avec la chute des recettes d'exportations qui passent de 12,2 milliards de dollars en 1982 à 10,37 milliards de dollars.

Les importations connaissent elles aussi une nouvelle chute passant de 16 milliards en 1982 à 12,31 milliards. Le PIB baisse de 8,5 % et l'inflation atteint 23,2 % (1). En 1984, les recettes d'exportation se sont légèrement améliorées passant en milliards de dollars US de 10,37 en 1983 à 11,89. Mais cette amélioration est de faible impact avec un service de la dette qui ne cesse de croître. La particularité de celle-ci est qu'elle est composée principalement de créances bancaires. Ainsi, la dette nigériane à court terme équivaut à plus du tiers de la dette totale qui s'élève à plus de 20 milliards de dollars US. Le service de la dette atteint 4,4 milliards de dollars (2). Les importations ont continué leur baisse passant de 12,31 milliards de dollars en 1983 à 9,39 milliards en 1984 (3). La réduction draconienne des importations est un reflet de la politique d'austérité appliquée. Le budget fédéral comme les autres années continue sa baisse.

L'année 1985 constitue un tournant dans la politique d'austérité initiée en 1982. Depuis 1983, le Nigeria était en négociation avec le FMI pour un prêt de 2,5 milliards de dollars dans

---

(1) CBN, Annual Report, 1985, p 8.

(2) P. HUGON, "Les jeux économiques et les enjeux des politiques orthodoxes en Afrique : le cas de Madagascar et du Nigeria" Revue Tiers-Monde n° 109 janvier-mars 1987, p 101.

(3) Africa Economic Digest, 10 janvier 1987, p 3.

le cadre de la facilité élargie et avec la Banque Mondiale pour des prêts d'ajustement structurel. Un débat national s'est engagé sur la question de savoir s'il faut ou non accepter l'offre du FMI en raison de la conditionnalité qui lui est attachée. Le Fonds livre son diagnostic de la crise nigériane (1):

- politique monétaire fiscales et salariales trop expansives,
  - biais en faveur des secteurs non productifs notamment avec l'application de mesures défavorables à la croissance agricole qui ont fait monter très vite les importations alimentaires, préférence pour les industries de substitution aux importations de biens de consommation au détriment de celles tournées vers l'exportation de la production de biens intermédiaires ou de capitaux,
  - des subventions en particulier des produits énergétiques qui ont introduit des distorsions au niveau des prix,
  - la lourdeur du système de contrôle des importations et de change,
  - la surévaluation du taux de change, qui, avec le facteur précédent explique en grande partie le déficit du compte courant.
- Le FMI tire de ce diagnostic les remèdes à la crise nigériane :
- politiques de réduction forte de la demande globale,
  - relance des secteurs productifs, agricole et industriel,
  - libéralisation des importations et dévaluation du naira.

Ce sont surtout sur les mesures de dévaluation et de libéralisation des importations que les réticences des autorités nigérianes ont été plus fortes. Celles-ci ont retourné au Fonds que le prix du pétrole, exportation unique du Nigéria, est fixé en dollars, et les importations ne sont pas élastiques aussi la dévaluation ne corrigerait-elle pas le déficit de la balance des

---

(1) P. HUGON, op cit p 102-103.

paiements. En outre la dévaluation relancerait l'inflation puisque la plupart des biens intermédiaires sont importés, il en est de même de la suppression des subventions aux produits énergétiques dans la mesure où il en résultera une forte hausse des coûts de transport et de production. Quant à la suppression du contrôle des importations, elle livrera la production industrielle locale à une concurrence qu'elle ne peut soutenir.

Si en 1985 le référendum organisé a montré une majorité hostile aux politiques du FMI, dès cette année, le gouvernement nigérian en a appliqué la plupart sauf la dévaluation et la libéralisation des importations tout en refusant de signer un accord avec le Fonds. Avec la création en juillet 1986 d'un double marché des changes (second Tier Foreign Exchange Market ou SFEM), la question de la dévaluation et de la libéralisation des importations est réglée. En effet, ce marché doit refléter le prix réel des devises et se rapprocher donc de celui des marchés parallèles et il n'est plus besoin de mettre en place une procédure sévère de rationnement des devises. Tout juste il faudrait s'assurer que les devises demandées vont à des activités prioritaires (1). La première vente aux enchères de devises a lieu en fin septembre 1986. Le naira chute aussitôt de plus de 60 % par rapport au dollar, monnaie de référence (2).

La mise en place du SFEM enlève les derniers obstacles à l'aboutissement des négociations avec le FMI. En septembre 1986, le Nigéria signe avec ce dernier un accord de confirmation mais refuse d'utiliser le crédit mis à sa disposition. Par contre,

---

(1) Pour des informations relatives aux dispositifs du SFEM, voir WEST AFRICA, 6 octobre 1986, p 2091-2093.

(2) WEST AFRICA, 6 octobre 1986, p 2089.

outre le rééchelonnement de sa dette aux clubs de Paris et de Londres, il reçoit d'importants prêts des banques commerciales et de la Banque Mondiale qui devient le porte-parole des bailleurs de fonds à la place du FMI trop impopulaire. Face à une forte opposition aux programmes d'ajustement, le gouvernement nigérian a réussi à appliquer progressivement les mesures de ces derniers tout en donnant l'impression d'une indépendance vis-à-vis des institutions financières internationales. L'application intégrale du contenu des politiques d'ajustement va rendre la contrainte extérieure plus forte encore pour l'économie nigériane. Les recettes d'exportation vont probablement continuer leur chute : de 6,80 milliards de \$ US en 1986 elles tomberont à 5,5 milliards de \$ US en 1987. Les importations vont connaître une légère augmentation (5,50 milliards en 1986, 6 milliards en 1987) (1) mais le service de la dette continuera de grimper compte tenu des effets des rééchelonnements et de l'augmentation des emprunts.

#### CONCLUSIONS SUR LA POLITIQUE MONETAIRE ET LA REALISATION DE L'EQUILIBRE EXTERIEUR DU NIGERIA

Le Nigéria a toujours été caractérisé par un taux de création monétaire très élevé. Le déficit du budget fédéral ainsi que l'afflux de devises grâce aux ressources pétrolières ont été les principales sources de la création monétaire. Les crédits bancaires à l'économie ont contribué pour une faible part (moins de 14 %) à l'accroissement monétaire.

---

(1) Ces chiffres sont des estimations, cf Africa Economic Digest, 10 janvier 1987, p3.

Par ailleurs, les banques ont toujours eu un ratio de liquidité très élevé ce qui accroît leur indépendance vis-à-vis de la Banque Centrale et la monnaie circulant hors des banques est élevée. Au total, le maniement des instruments monétaires a joué un faible rôle dans la correction des déséquilibres extérieurs. En fait, l'exposé des développements affectant la balance des paiements a montré que l'autonomie monétaire externe du Nigéria dépend de sa capacité à faire face au service de sa dette. Si le ratio de ce dernier atteint un niveau relativement faible, les autorités monétaires disposent de suffisamment de degrés de liberté vis-à-vis des créanciers étrangers, pour décider de la politique monétaire interne à suivre ou du niveau optimal de la valeur externe de leur monnaie.

Jusqu'en 1973, malgré la guerre civile, la baisse des cours mondiaux des matières premières agricoles, le Nigéria a su maintenir une balance globale positive (tableau 28). Le ratio service de la dette a atteint des niveaux tout à fait acceptables. Il faut dire que les possibilités d'endettement offertes au Nigéria étaient très réduites. La manne pétrolière a tout basculé. La gestion prudente de la contrainte extérieure a cédé la place au laxisme. Non seulement les devises qui affluent ont été affectées à des dépenses improductives si elles n'ont pas été purement et simplement dilapidées, mais, l'accès au marché financier international grâce aux potentialités pétrolières a permis un endettement effréné dont le produit a été aussi mal utilisé que les recettes pétrolières. Le retournement du cours mondial du pétrole a eu des conséquences sévères. Les recettes d'exportation ont chuté tandis que le service de la dette représente un pourcentage très élevé de celles-ci.

Le Nigéria a procédé à un véritable étranglement de ses importations qui ont baissé de 2/3 entre 1981 et 1985. Il a limité de façon draconienne les sorties de capitaux par les Nigériens (voyages, études...) dévalué (faiblement) sa monnaie, reconnu à l'endettement.

Les économies de devises réalisées ne lui ont pas permis de faire face au service de sa dette, il accumule des arriérés de paiements, rencontre des difficultés croissantes pour trouver de nouveaux emprunts et subit de fortes pressions pour accepter l'application de politiques économiques qui pour les créanciers permettront la restauration de sa solvabilité externe. Alors la stratégie de développement, les politiques macro-économiques voire micro-économiques sont progressivement dictées au Nigéria. Il est clair que la politique monétaire, un des instruments de la gestion de la demande globale, ne peut échapper à ce contrôle étranger.

### CONCLUSION DU CHAPITRE 3

Les expériences des systèmes monétaires coloniaux, du Libéria, de l'UMOA, du Mali et du Nigéria constituent un bon échantillon pour l'étude des problèmes monétaires du sous-continent et leur degré d'acuité. Trois conclusions peuvent être dégagées.

Ces expériences amènent à refuser de penser que si des problèmes monétaires se posent c'est que les politiques monétaires ne sont pas suffisamment restrictives ou expansives. Les instruments de politique monétaire s'appliquent presque exclusivement aux crédits à l'économie. Or ces derniers tendent à former une part faible du crédit total intérieur. En plus une grande proportion de celui-ci est désencadrée. Il s'en suit qu'une politique monétaire restrictive risque de se révéler inefficace pour réduire la masse monétaire tout en déprimant l'offre globale, les entreprises étant plus sévèrement rationnées pour obtenir des fonds de roulement ou des crédits d'investissements. L'expansion monétaire surtout à la suite d'un déficit public provoqué par une réduction des revenus tirés des exportations, agit comme un amplificateur des déséquilibres auxquels on a voulu remédier.

Quelque soit leur système monétaire les pays étudiés affrontent les mêmes déséquilibres macro-économiques tels que des déficits importants de la balance courante et du budget public, un endettement croissant. En réalité l'arrangement monétaire auquel ils recourent, s'il a une influence certaine sur l'acuité de la pénurie de devises, n'est pas un critère suffisant pour juger de leur degré d'indépendance monétaire. Leurs difficultés à faire

face au service de la dette les contraignent à l'application de programmes d'ajustement sous le contrôle des institutions financières internationales. Leur liberté dans la définition du taux de change et le volume de crédit intérieur s'ils ont un système autonome devient théorique. Dans ces conditions la signification réelle de la souveraineté monétaire reste à définir puisqu'elle ne s'identifie pas à l'adoption de tel ou tel cadre institutionnel.

L'étude de ces différentes expériences a identifié beaucoup de facteurs d'inefficience des systèmes monétaires et de crédit. Ceux qui semblent les plus importants ne relèvent pas cependant de la sphère monétaire. Aussi faut-il aller maintenant plus loin dans la recherche des facteurs permettant une compréhension des problèmes monétaires ouest-africains.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

CHAPITRE 4 : MONNAIE ET GESTIONS MONÉTAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST :  
UN ESSAI D'INTERPRÉTATION.

On ne produira pas une analyse satisfaisante des problèmes monétaires en Afrique de l'Ouest tant qu'on cherchera leur origine seulement dans les évolutions "anormales" de quelques agrégats financiers. Est à privilégier plutôt une démarche qui parte du modèle d'accumulation fonctionnant dans les économies ouest-africaines pour comprendre les contradictions à la résolution desquelles les systèmes monétaires et de crédit sont mis à contribution. C'est pourquoi on commencera dans la section 1 par préciser d'abord leur contexte. Après les indépendances a été poursuivie l'accumulation héritée de la colonisation et fondée sur une insertion primaire dans la Division Internationale du Travail (DIT). Elle a atteint, plus ou moins vite selon les pays, sa phase de maturité. Les impasses sur lesquelles elle a débouché constituent "l'environnement" de la monnaie et des gestions monétaires : croissance limitée du surplus économique (voire sa réduction pour beaucoup de pays) et de la dimension du marché intérieur du fait du volume et de l'orientation sectorielle de l'investissement, inadéquation des structures de production et celles de consommation, faiblesse du secteur privé national qui laisse une place prépondérante au capital étranger et fait de l'Etat le principal entrepreneur national, polarisation croissante de la répartition des actifs et des revenus sous l'effet d'une certaine accumulation primitive des couches sociales dominantes, prédominance d'une logique de dépenses sur celle de l'épargne et de la production, aggravation du déficit structurel de la balance courante, destruction des appareils d'Etat et endettement extérieur croissant. Il sera alors possible de montrer

comment d'une part ces contradictions se répercutent sur les systèmes monétaires et de crédit, d'autre part ces derniers contribuent à la reproduction de ces impasses. Ces interactions seront mises en exergue en démontrant d'abord que les systèmes de crédit ont échoué en Afrique de l'Ouest à être un instrument efficace d'une part d'ajustement conjoncturel, d'autre part de croissance durable et de développement économique (au sens de contribution à une maîtrise nationale de l'accumulation et à une plus grande articulation des structures productives internes). Ils tendent plutôt à renforcer la structure économique héritée de la colonisation.

Ensuite on indiquera comment le caractère cyclique de l'accumulation ouest africaine a pré-déterminé le caractère expansionniste ou restrictif des mesures de politique monétaire et a expliqué la rupture par certains pays des liens monétaires qu'ils entretenaient avec l'ex-métropole ou le retour à ces liens.

La section 2 tentera une synthèse des principales idées développées dans cette recherche en proposant une théorie qualitative de la monnaie en Afrique de l'Ouest. Pourront alors être dégagées les conditions d'une souveraineté monétaire effective en Afrique de l'Ouest.

## SECTION 1 : ACCUMULATION, MONNAIE ET CREDIT EN AFRIQUE DE L'OUEST

Dans cette section on esquissera l'économie politique de l'Afrique de l'Ouest pour identifier les structures (de production,

de consommation... Les structures sociales et politiques à l'intérieur desquelles évoluent les systèmes monétaires et de crédit. On montrera que dans le sous-continent a prévalu un modèle d'accumulation qui est fondé sur une insertion primaire dans la DIT. Ce modèle a épuisé déjà son dynamisme, pour certains pays dès les années 50 et 60. Les impasses sur lesquelles il débouche ont pour effet de grandes difficultés de reproduction qui jettent un éclairage sur les fonctions et l'orientation du crédit. En second lieu l'évolution cyclique de ce type d'accumulation permet d'expliquer les changements de politique et de système monétaires auxquels on a assisté depuis les années 50 en Afrique de l'Ouest.

#### I.- LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA GESTION MONETAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Pour bien expliquer les expériences de gestions monétaires en Afrique de l'Ouest il n'est pas suffisant de s'en tenir à des facteurs relevant seulement de la sphère monétaire. Il faut aller plus loin en accordant aux structures productives, aux structures sociales la primauté dans l'explication des processus monétaires, comme dans celle des déséquilibres macro-économiques qui sont souvent privilégiés pour rendre compte de tels processus. En un mot il faut les replacer dans le contexte de l'économie politique ouest-africaine. En quoi consiste-t-elle ? En tant que méthode elle revêt trois caractéristiques importantes (1).

---

(1) Claude AKE, A political economy of Africa, Longman Inc, New-York, 1981.

La première est qu'elle considère le mode de génération du surplus, son utilisation comme essentiels pour la compréhension des phénomènes économiques, sociaux, politiques et intellectuels. On sait que le besoin le plus fondamental de l'homme est le besoin économique. S'il ne le satisfait pas il ne peut vivre. Il doit manger avant de pouvoir travailler, s'adonner à des activités culturelles. La primauté de ce besoin demeure même s'il a atteint un certain niveau de bien-être tel qu'il puisse considérer la satisfaction de ses besoins essentiels comme assurée. De même que le besoin économique est le besoin premier, de même l'activité économique est l'activité première de l'homme. La primauté du travail est le corollaire de la primauté du besoin économique. L'homme est d'abord et surtout un travailleur ou un producteur. C'est à travers l'activité productive qu'il est en mesure d'arracher à la nature les moyens matériels pour se maintenir en vie. En un mot il doit manger pour vivre mais il doit travailler pour manger. Ce qui précède est valable pour une société prise dans son ensemble. Une conséquence méthodologique est qu'il faut accorder une attention particulière à la structure économique de la société et l'utiliser comme point de départ pour étudier ses autres aspects. Une fois qu'on comprend ce que sont les ressources et les contraintes matérielles d'une société, comment elle produit des biens pour satisfaire ses besoins matériels, comment les biens sont distribués, quels types de relations sociales se dégagent de l'organisation de la production, on aura accompli un long chemin pour comprendre ce qui se passe dans les sphères non productives, en particulier monétaire et financière. D'où l'importance de la notion de surplus économique (différence entre volume de la production matérielle et consommation minimale nécessaire aux producteurs directs ayant réalisé cette production) : son montant, sa croissance ou sa ré-

réduction ; sa répartition entre les différents groupes sociaux constituant la société, entre consommation et investissement, entre investissement directement productif et investissement indirectement productif ou de développement (infrastructure sociale, sanitaire, agricole, routière etc)...

La primauté accordée à la structure économique permet aussi de comprendre la culture d'une société, ses lois, son système de religion, son système politique et même ses modes de pensée. Ainsi l'étude concrète de sociétés, y compris les sociétés contemporaines, permet à quiconque l'entreprend de faire quelques constatations au plan de leurs structures sociales et politiques :

- i/ "Ceux qui appartiennent aux groupes économiques privilégiés tendent à être mieux éduqués, "plus cultivés", à avoir un statut social plus élevé, à avoir plus de succès au plan professionnel et politique. Cela signifie que l'inégalité économique est extrêmement importante, tendant à se reproduire d'elle-même en une série d'autres inégalités.
- ii/ Ceux qui sont économiquement privilégiés tendent à préserver l'ordre social existant, en particulier la répartition des richesses qui lui est associée. De cette façon la structure économique indique la tendance générale des intérêts et des positionnements politiques.
- iii/ Dans la mesure où il y a une inégalité économique dans une société, le pouvoir politique tend à se polariser autour du pouvoir économique. Aussi une société où il existe un degré élevé d'inégalité économique doit être nécessairement répressive. Cette répression résulte de la nécessité de combattre la demande inévitable de ceux qui n'ont pas (les "have-not") d'une redistribution des richesses.

iv/ La morale et les valeurs de la société tendent à être favorables à la préservation de la division présente du travail et de la distribution des richesses dans la société..."(1)

La deuxième caractéristique majeure de l'approche en termes d'économie politique est l'accent qu'il faut mettre sur le caractère dynamique de la réalité. En s'en tenant à la sphère économique il faut se refuser à considérer ses différentes composantes comme des éléments séparés et statiques. Tout objet de recherche est à penser en termes de continuité et de relativité, avec la claire conscience que la continuité est toujours complexe et problématique. D'une façon plus précise il faut traiter le monde et par conséquent tout aspect de la réalité économique et sociale comme quelque chose qui est en plein mouvement et dynamisme, lesquels sont produits par les contradictions qui dominent leur existence.

La troisième caractéristique enfin nous dit AKE est qu'elle encourage à prendre en compte systématiquement les interactions des différents éléments de la vie sociale, donc non seulement entre la structure économique, la structure sociale, la structure politique mais aussi entre celles-ci et les structures monétaires et de crédit. Cependant la structure économique est le plus décisif de tous les éléments de la société et détermine largement le caractère des autres qui ne se sont pas sans influence, parfois notable, sur elle.

Dans ce paragraphe on voudrait partir de l'économie politique des pays ouest africains pour comprendre leurs problèmes monétaires et en quels termes se pose la problématique de leur souveraineté monétaire.

---

(1) Ibidem, p 2.

Seront brièvement décrits les traits caractéristiques de la mise en valeur des pays ouest-africains entreprise par les puissances métropolitaines et les conditions socio-économiques prévalant au moment de l'indépendance politique de ces pays. Ensuite on identifiera le modèle d'accumulation suivi dans les pays ouest-africains et ses conséquences. Celles-ci forment le contexte dans lequel fonctionnent les systèmes monétaires et de crédit et elles leur impriment ainsi leur spécificité.

#### A/ LA FORMATION D'UNE ECONOMIE DE TRAITE ET L'HERITAGE DE LA COLONISATION

L'évolution des économies ouest-africaines d'avant les indépendances peut être découpée en quatre phases (1). La première qu'il faut qualifier de précoloniale est essentiellement mercantile. La deuxième (du XVIe au XIXe siècle) correspond à la découverte de l'Amérique et la traite des esclaves, c'est celle de la colonisation proprement dite. La troisième commence dans la seconde moitié du XIXe siècle lorsque le développement du machinisme a rendu l'esclavage inutile car non rentable. C'est celle de l'exploitation par le colonialisme des matières premières agricoles et minières, de l'occupation permanente, du contrôle politique des territoires pour que cette exploitation soit systématique. Au cours de cette troisième phase, s'est mise en place une économie de traite. La quatrième phase débute vers la fin des années 30. Les colonies ne sont plus seulement des sources de matières premières ; elles peuvent aussi être des débouchés pour les exportations et les capitaux. Pour cela, il leur faut un développement relatif d'où une certaine accumulation réalisée par

---

(1) Emile BRAUNDI, "Néo-colonialisme et lutte des classes"  
Revue Internationale du socialisme, Vol I, n° 1, 1964, p 52-53.

par les métropoles. Dans ce sous-paragraphe, on analysera le processus de mise en valeur coloniale qui correspond aux deux dernières périodes identifiées. On comprendra mieux les structures économiques, sociales et politiques qui correspondaient au systèmes monétaires et bancaires coloniaux décrits dans la section 1 du chapitre 3 ainsi que les contraintes que devaient progressivement desserrer les stratégies de développement post-indépendance.

#### 1. La mise en valeur coloniale

Une des conséquences importantes de la venue de l'Europe en Afrique de l'Ouest au 15e siècle est qu'elle a conduit à l'extension de la domination politique et militaire sur le continent, culminant avec le partage de l'Afrique dans les

années 1880 entre les principales puissances économiques européennes. Bien que le volume de commerce ait accru graduellement depuis le 15<sup>e</sup> siècle, l'engagement européen en Afrique de l'Ouest jusque dans les années 1870 demeure essentiellement périphérique. Avant les européens contrôlent de petites enclaves commerciales côtières à travers une sorte d'"empire informel" (1) fondé sur la canonniers et la présence de consuls. Comme le souligne BRAUNDI, "les navigateurs ne cherchaient pas à s'installer dans les territoires qu'ils prospectaient au-delà des structures nécessaires pour la sécurité de leurs navires et la régularité de leur ravitaillement. Ils se livraient avec les populations indigènes à un commerce de troc dans lequel, bien entendu, ils s'efforçaient d'obtenir les termes d'échanges les plus favorables possible, mais, leur intervention ne modifiait pas sensiblement la structures des sociétés avec lesquelles ils étaient en rapport" (2).

Les bouleversements des structures socio-économiques ouest-africains ont commencé avec la découverte du Nouveau-Monde et sa mise en valeur par l'Europe. L'Afrique est très vite perçue comme la source de la main-d'oeuvre que requiert cette mise en valeur. La force de travail africaine devient alors une simple matière première à exporter. C'est avec la traite des esclaves, qui voit du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle la déportation de plus de 150 millions d'hommes et de femmes dont les 4/5 ne sont pas arrivés à destination, que la colonisation de l'Afrique a débuté. Le capitalisme a revêtu dans les pays européens avancés sa forme achevée au moment où s'achève la période mercantiliste. Ainsi le centre de gravité se déplace du capital marchand au capital industriel. L'Afrique

---

(1) Shankar N. ACHARYA in Two studies of development in sub-saharan Africa, World Bank Working Paper, n° 300, october 1978, p 5.

(2) E. BRAUNDI, op cit, p 52.

de l'Ouest doit s'adapter avec plus ou moins de rapidité aux exigences de ce dernier qui se résumant en la recherche de débouchés pour une production industrielle en forte croissance par rapport aux capacités internes de réalisation, la baisse des coûts de production grâce à l'acquisition de matières premières et de biens de consommation bon marché. Des développements au cours des années 1870 ont précipité la course aux colonies en Afrique de l'Ouest. Il s'agit de l'ouverture d'un vaste marché pour les noix de palme grâce aux travaux d'un scientifique français sur le développement de la margarine ; la découverte dans le Cap de mines de diamants, le navire à vapeur permettant le transport de gros tonnage de produits à des coûts très bas.

A l'exportation de la main-d'oeuvre doit désormais se substituer celle de minerais et de denrées agricoles tropicales. C'est l'ère des grandes expéditions militaires, du partage des colonies. Pour toutes ces raisons l'impérialisme est devenu un cri de ralliement dans la politique intérieure des nations européennes, prêtant ainsi un soutien aux maisons de commerce européennes à

la recherche d'une plus grande expansion politique pour consolider leurs intérêts commerciaux en croissance contre les commerçants rivaux et les courtiers africains.

Très vite il apparaît que la mise en valeur des nouveaux territoires requiert la création d'un secteur d'exportation pouvant fournir des biens à des prix inférieurs à ceux du centre pour des produits analogues ou pour des substituts quand il s'agit de produits spécifiques comme le café ou le thé. Mais on peut dire que les pays européens n'ont disposé jusqu'à la fin du 19e siècle que de moyens relativement limités pour atteindre cet objectif. Aussi ont ils compté tout au long du 19e siècle sur la capacité des populations ouest-africaines à s'adapter aux exigences nouvelles du système.

Il faut attendre un certain degré de monopolisme pour que l'exportation massive de capitaux se développe et fournisse au capital central les moyens modernes adéquats pour réaliser la production dont il a besoin en Afrique de l'Ouest. Désormais la production va être organisée directement sur place par exploitation des ressources naturelles et de la force de travail. La domination politique directe permet de disposer de moyens politiques de coercition directs et de limiter les dépenses d'entretien de classes sociales locales qui jouent le rôle de courroies de transmission. Le système d'exploitation colonial n'est pas partout le même bien que l'objectif soit demeuré partout identique. La Grande Bretagne plus riche a commencé plus tôt la mise en valeur. Contrairement à d'autres régions d'Afrique, l'Ouest Africain n'a pas à l'époque beaucoup de richesses minières importantes connues susceptibles

d'attirer le capital colonial. Elle ne connaît pas non plus une colonie de peuplement (1).

Les transformations sociales à la suite de la traite négrière ont ouvert la voie à la production à grande échelle de produits tropicaux d'exportation et à la constitution de ce que l'on a appelé l'économie de traite. Cette production à grande échelle a eu pour conditions préalables l'existence dans les économies traditionnelles ouest-africaines d'un surplus considérable de capacité de production sous la forme à la fois de temps de travail et d'excédents en terres. Cela signifie que la confrontation d'une économie traditionnelle produisant une gamme limitée de biens avec un mode de consommation sophistiqué lié à un système industriel avancé a conduit à une allocation du temps de travail des activités traditionnelles improductives et même productives (cultures de subsistance) à la production de surplus commercialisable.

#### 4.1/ Les instruments

Cependant ces conditions ne sont pas suffisantes pour impulser spontanément la production d'exportation ou économie de traite. Le recours à un ensemble de politiques s'est avéré nécessaire.

i/ D'abord comme on l'a souligné ci-dessus, la destruction du commerce pré-colonial transaharien et la mise en place d'un nouveau circuit dans la direction indiquée par l'extraversion économique. Ce commerce colonial sera structuré de façon pyramidale. Au sommet les maisons coloniales d'import-export qui dominent tout le réseau. Viennent en position intermédiaire les libano-syriens et autres minorités expatriés, enfin les marchands africains qui ne peuvent occuper que les fonctions subalternes.

---

(1) Exception faite d'une tentative avortée en Côte d'Ivoire.

Les sociétés coloniales pratiquent le commerce de traite. Elles centralisent dans les deux sens les achats de produits agricoles exportés et les ventes de biens de consommation importés. Elles absorbent ainsi l'essentiel des profits du commerce intérieur et extérieur et constituent la principale puissance économique. Elles ont pu mettre au point et contrôler, un système de prix protégé, système d'abord privé et fondé sur la fixation annuelle des prix d'achat par les sociétés coloniales, puis garanti par les organismes publics. Dans l'A.O.F. les prix à l'exportation sont maintenus jusqu'à l'indépendance et même après, à des niveaux supérieurs à ceux du marché mondial (le surprix de l'arachide est par exemple estimé à 25 % en moyenne de 1950 à 1958, bien que la dévaluation française de 1958 et les difficultés d'écoulement le ramènent à environ 8 % en 1959 (1)).

Pour les importations les prix sont plus encore au-dessus des cours mondiaux. Pour l'année 1953 on cite des écarts entre prix des produits anglais et français en AOF : pour les produits alimentaires de 34 % (farine) à 60 % (sucre) ; pour les cotonnades, de 20 % (tissus teints) à 57 % (tissus écrus). De même en 1954, le ciment français coûtait à Dakar 83 % de plus que le ciment anglais à Accra, la différence étant de 28 % pour la farine, de 34% pour le sucre, de 80 à 100 % pour les véhicules.

Grâce aux surprix qu'on répercute rarement sur le paysan on isole les productions exportables du marché mondial. La protection efficace du marché intérieur permet en retour d'assurer une

---

(1) J.J. POQUIN cité par Jan BASSAU, "Le Mali : une expérience partielle d'indépendance économique", in John BSSEKS (éd), L'Afrique de l'indépendance politique à l'indépendance économique, Maspéro, 1975, p 175.

rentabilité élevée aux importations des sociétés commerciales (1).

ii/ Un autre moyen a consisté en l'obligation imposée aux paysans d'un paiement en argent d'un impôt de capitation pour les forcer à produire ce qu'ils peuvent vendre contre argent (arachide, coton, cacao, etc).

iii/ Certaines céréales importées (riz, blé) se sont progressivement substituées aux céréales locales de manière à orienter plus systématiquement le travail paysan vers la production exclusive de cultures de rente (arachide, coton...). Ainsi au Sénégal le riz indochinois a été introduit pour le remplacer au mil principale culture de la société traditionnelle. En fait s'est instaurée surtout dans l'empire français une division coloniale du travail. L'Indochine est spécialisée dans la production vivrière et les territoires ouest-africains doivent être libérés des cultures vivrières au profit des denrées ou matières premières agricoles dont la métropole a besoin.

iv/ Le pouvoir impérial a besoin d'alliés locaux pour que son règne en Afrique de l'Ouest soit à la fois efficace et peu coûteux. Aussi tend-il à renforcer le pouvoir politique de certaines forces sociales aux dépens d'autres. Il a apporté son appui politique à des couches et classes sociales autochtones qui sont autorisées à accaparer de fait une partie des terres du clan ; ou ont intérêt à donner une forme commercialisable au tribut qu'elles perçoivent sur la paysannerie (chefs des confréries musulmanes). Il faut souligner aussi l'organisation de migrations internes des régions non exploitées vers celles mises en valeur afin qu'elles disposent d'une main-d'oeuvre abondante. Enfin il y a le recours au travail forcé si ces deux derniers moyens ne suffisent pas.

---

(1) Parmi les instruments de cette protection on peut citer : quotas ou "planchers" d'importations françaises, interdictions d'importations en provenance de certaines économies situées hors de la Zone Franc, préférences tarifaires pour les marchandises françaises, contrôles indirects des flux de capitaux vers les économies hors Zone Franc, enfin "persuasion morale", pure et simple.

## 1.2. Les traits caractéristiques de l'économie de traite

L'économie de traite a atteint son caractère achevé dès la fin du 19e siècle en Gold Coast et au Togo allemand et c'est un peu plus tard qu'elle sera reproduite dans le reste de l'Afrique Occidentale. Ses traits caractéristiques méritent d'être soulignés.

i/ La production agricole d'exportation a revêtu deux formes principales d'organisation. D'une part la constitution dans les zones forestières d'une classe de planteurs indigènes qui emploient une main d'oeuvre salariée. Ce système des plantations est relativement rare en Afrique de l'Ouest on le rencontre surtout en Côte d'Ivoire, Libéria, Nigéria. D'autre part l'organisation de la production d'exportation dans le cadre de l'exploitation paysanne. Cette production sur une base paysanne a reçu une forte impulsion de la part des confréries musulmanes (mourides au Sénégal, sultanats du Nigéria) parce que le surplus qu'elles s'approprient sous forme de tribut sur les communautés villageoises est aisément commercialisable. L'encadrement administratif colonial s'est ainsi associé avec un encadrement indigène féodal-religieux. Comme on l'a indiqué ci-dessus le groupe social indigène qui se nourrit de cet "encadrement" ne s'approprie pas directement le sol et les moyens de production laissés aux paysans, mais il perçoit quand même sa part du produit du surtravail paysan sous une forme ou sous une autre. L'organisation paysanne de la production si elle a permis au paysan moyen ouest africain de bénéficier d'un niveau de revenu plus élevé que son homologue est africain ou centrafricain (sauf quelques régions de l'Ouganda) elle a impulsé au sein de la paysannerie un processus de différenciation sociale plus forte qu'en Afrique de l'Est ou du Centre (1).

---

(1) S. ACHARYA, op cit, p 7.

ii/ Le fonctionnement de l'économie de traite exige, outre la disponibilité de ressources en terres et en force de travail signalée plus haut, d'abord que la famille paysanne prenne en charge une part importante du coût de sa reproduction sous la forme de production alimentaire. Ensuite que le travail demeure le principal facteur de production, autrement dit le niveau technologique doit être bas. C'est à ces conditions que la rémunération du travail puisse demeurer aussi faible qu'elle l'a toujours été et par conséquent le prix des spéculations cultivées.

iii/ Si la production agricole enregistre une rapide expansion, l'industrie connaît un retard. On estime la part du produit manufacturier dans le PIB à 0,6 % au Nigéria en 1950 ; 0,4% au Ghana en 1954, alors qu'en 1954 ces pourcentages sont 8,9 et 7,2 respectivement pour le Kenya et l'Ouganda (1). On ne saurait trouver l'explication de cette situation dans une prétendue absence de demande domestique à cause de la forte expansion de l'agriculture d'exportation contrairement à ce que prétend ACHARYA. Le caractère hautement monopolistique du commerce import-export n'est non plus une explication satisfaisante.

Bien que le degré de monopolisation soit très élevé (2) il faut voir dans le démarrage tardif de l'industrialisation l'effet direct du pacte colonial qui a été systématiquement appliqué à l'Afrique de l'Ouest. Le pacte colonial au sens général du terme

---

(1) Ibidem, p 7.

(2) Selon KILBY au Nigéria et au Gold Coast la United Africa Company contrôle dans les années 1950 entre 35 et 40 % des importations alors que dans les territoires est africains la principale firme Gailey and Roberts contrôle 4 % des importations dans la même période.

est le refus d'industrialisation dans les colonies qui doivent se limiter en la fourniture de matières premières et de biens de consommation bon marché. C'est une modalité de la division du travail entre la métropole et ses colonies. Au sens restreint on parle de pacte colonial lorsque "la contrainte administrative intervient pour empêcher des activités industrielles non indispensables à la production pour l'exportation" (1). Et c'est ce qui s'est produit.

iv/ Dans les pays impériaux on a assisté à un interventionnisme poussé après la deuxième guerre mondiale. Cela n'a pas manqué d'avoir de profondes répercussions sur les administrations coloniales. L'intervention de celles-ci prend la forme d'intégration des dépenses en territoires d'outre mer dans les plans et budgets nationaux métropolitains. Dans les colonies françaises l'"aide" financière est essentiellement sous la forme de subvention ou de quasi-subventions, tandis que la Grande Bretagne préfère les prêts à des conditions relativement douces. Cependant le principe est l'autonomie financière, à savoir que les colonies doivent dégager les ressources nécessaires au financement des investissements qui y sont entrepris.

L'investissement est essentiellement orienté vers l'infrastructure. Spécialement les ports et chemins de fer, l'éducation et la santé dans une moindre mesure. Dans le domaine agricole il porte sur de grands projets généralement mal conçus (projet arachidier dans la Casamance au Sénégal(2), l'office du Niger au Mali, etc) et sur des tentatives d'organisation des paysans africains au niveau du village pour stimuler le développement des cultures d'ex

---

(1) Bernard FOUNOU-TCHYIGOUA, Fondements de l'économie de traite au Sénégal (La surexploitation d'une colonie de 1880 à 1960), Silex, 1981, p 28.

(2) Il s'agit de la CGTO. Pour une évaluation de ce projet voir René DUMONT, L'Afrique Noire est mal partie, Le Seuil, 1973.

portation (coopératives, sociétés de prévoyance, paysannats indigènes dans la zone francophone). Mais l'instrument le plus influent de cette intervention est les monopoles d'exportation initialement introduits pour empêcher l'effondrement des prix suite aux difficultés de transfert qu'entraîne la guerre; ces offices de commercialisation sont devenus très vite de puissants instruments de ponction du surplus agricole. Les rentes massives extraites par ces offices sont devenues les cibles de la corruption et sont utilisées, en retour, au financement d'activités politiques et autres tendances parasitaires (1) (et bien sûr l'infrastructure évoquée ci-dessus).

L'intervention de l'Etat s'est intensifiée dans le domaine du commerce et de la monnaie. On assiste à une montée des contrôles, au renforcement du système de licences, des offices de commercialisation, etc. Enfin au plan monétaire la mise en place de "currency boards" facilite les mouvements de capitaux et de marchandises entre la métropole et les colonies tout en minimisant les problèmes de balance de paiements (voir chapitre 3). Le système bancaire embryonnaire qui se met en place est entièrement au service de l'économie d'import-export. La production paysanne, les planteurs indigènes n'y ont pas accès (chapitre 3, section 1).

- v/ La société traditionnelle se déforme et perd de son autonomie d'avant sans entrer pour autant dans un processus de modernisation radicale.
- vi/ Le commerce import-export en Afrique de l'Ouest est directement rempli par le capital colonial. D'où la place réduite laissée à la formation d'une bourgeoisie commerçante locale.

---

(1) P.T. BAUER "British Colonial Africa ; Economic Retrospect and Aftermath", in Duignan and Gann (eds), Colonialism in Africa, 1870-1960, vol IV, Cambridge University Press, 1975.

L'urbanisation d'origine coloniale et la grande propriété foncière relativement rare, la formation et le développement d'un secteur privé urbain sont forcément limités. Les commerçants traditionnels n'ont pas disposé de moyens financiers suffisants qui leur auraient permis de se moderniser et de s'introduire dans les circuits du commerce moderne. Aussi se sont-ils cantonnés, aux échanges traditionnels (cola, poisson séché, sel...). Si certains se sont enrichis et ont pénétré le commerce du tissu, ils n'ont pu dépasser le niveau du détail. L'extension dans la campagne des relations marchandes a sécrété une bourgeoisie de petits commerçants. Cependant la puissance des monopoles impériaux et de leurs intermédiaires libano-syriens a empêché qu'ils dépassent le stade du détail et du demi-gros pour accéder à des opérations d'import-export. Ils en sont restés au commerce de produits vivriers locaux (1).

Enfin s'est mis en place un système monétaire et bancaire orientée strictement vers les besoins des maisons d'import-export et des quelques industries installées. La couverture complète de la monnaie coloniale par la monnaie et des actifs métropolitains, l'instauration d'un taux de change fixe et à parité entre les monnaies coloniales et celles de la métropole, sont des techniques destinées à assurer un transfert sans risque du surplus extrait des colonies. Les systèmes monétaires coloniaux ont été déjà décrits dans la section du chapitre 3.

---

(1) Pour une analyse plus détaillée des blocages du développement d'un secteur privé indigène durant la colonisation on peut se référer à :

- S. AMIN, Le monde des affaires sénégalais, Editions du Minuit, 1969.
- Amady A. DIENG, Le rôle du système bancaire dans le développement économique des pays de l'UMOA, Thèse pour le Doctorat d'Etat, Université de Dakar, Faculté de Sciences Economiques, 1979.

2. Les conditions initiales de l'accumulation dans l'Afrique de l'Ouest indépendante

L'accumulation après les indépendances s'est déroulée dans un contexte socio-économique qui ne pouvait manquer d'influer sur ses tendances principales.

i/ Les sols ouest africains ont des caractéristiques particulières : légers, faibles en plantes nutritionnelles, facilement lessivés par les fortes pluies et brûlés par le soleil. Aussi les paysans ont ils avant la colonisation recouru à des techniques adaptées : cultures itinérantes grâce au brûlis et à la taillade. Dans les zones de savane et de brousse la culture itinérante est facilitée par une offre de terres apparemment sans limite. Un certain équilibre était ainsi maintenu . Avec l'introduction et le développement des cultures d'exportation et l'exploitation intensive des forêts un processus de dégrada-

tion rapide de l'environnement s'est enclenché.

Si l'on ajoute à cela le caractère biaisé des réseaux de transport, des services de vulgarisation et de crédit mis en place par l'administration coloniale, on comprend les handicaps majeurs auxquels fait face un développement dynamique de l'agriculture post-indépendance. Cela ne signifie pas qu'une croissance agricole rapide et soutenue n'est pas possible, mais qu'elle requiert un investissement approprié dans la mise au point de nouvelles variétés, l'infrastructure, la vulgarisation de techniques culturales plus productives, etc. Les cultures vivrières négligées voire combattues par la puissance coloniale devraient recueillir une part importante de cet effort d'investissement. Sinon leur faible productivité agirait comme un frein à la fois au développement des cultures de rente et à l'industrialisation.

Du point de vue de la formation d'une force de travail qualifiée l'héritage colonial est extraordinairement faible. En 1960, 2 à 3 % des enfants scolarisables atteignent le secondaire au Ghana, en Guinée, Côte d'Ivoire, au Mali (1), tandis que n'accède au supérieur que moins de 0,5 %. Les compétences en matière d'administration, de gestion, finance et de technologie sont très rares. L'industrie, la finance et le commerce sont <sup>entre</sup> les mains des européens, arabes et asiatiques. Quelques métiers artisanaux se sont développés dans les pays les plus "riches" (menuisiers, mécaniciens, peintres, etc) c'est-à-dire qui ont une mise en valeur plus ancienne. Cependant ces activités constituent ce que l'on appellera plus tard le secteur informel ou non structuré. La faible participation africaine dans le secteur privé moderne surtout l'industrie, incline tous les choix de politique de développement vers une forte intervention de l'Etat.

---

(1) World Development Indicators, 1985, tableau 18, Banque Mondiale.

La structure économique présente un grand intérêt. Tous les pays ouest africains sont de "petites économies très ouvertes". Le commerce extérieur compte pour 20 % ou plus du PIB. Le commerce d'exportation dépend d'un nombre très restreint de produits primaires. Sauf dans quelques pays producteurs de minerais, ces produits sont agricoles (café, cacao, arachide, coton...). Les liens inter-industriels sont ténus, l'essentiel de la transformation du surplus agricole exportable s'opérant dans les nations impériales importatrices. Dans l'ensemble l'agriculture occupe la part la plus importante du PIB (entre 40 et 60 %), les activités de subsistance générant la moitié ou plus. L'infrastructure des chemins de fer, routes, banques, les réseaux d'eau, d'électricité et de commerce étayent l'économie monétaire productive et nouent des liens entre celle-ci et les nations impériales. L'urbanisation faible, est en croissance rapide.

La dépendance complète de l'exportation de quelques produits primaires signifie que ces économies sont sujettes à de fortes fluctuations de leurs recettes en devises (dues à des variations à la fois des prix et de l'offre) et, dans certains, font face à des déclin séculaires de leurs termes de l'échange. Tous ces deux traits créent de sévères problèmes de gestion de l'économie nationale, et appellent un élargissement de la gamme d'activités productives.

ii/ Un autre héritage de la colonisation à souligner fortement est la constitution de petits Etats avec des frontières qui n'ont le plus souvent aucune justification, culturelle ou économique. Ainsi la conscience nationale, malgré les mouvements nationalistes qui ont lutté pour l'indépendance s'enracine faiblement face aux sentiments ethniques et régionalistes. Le loyalisme envers plus la tribu ou le groupe parental que

les institutions publiques est un facteur permissif de la prévarication, du népotisme et de la corruption. Sans une lutte déterminée ces maux peuvent rapidement miner les nouvelles administrations et le fonctionnement des économies nationales.

iii/ L'intervention de l'Etat colonial dans les domaines de l'éducation, de la santé, des transports etc, a légué une attitude "consommériste" à l'égard des services publics. Les nouveaux Etats font face à une demande sociale très élevée de ces services qui exerce de fortes pressions pour l'augmentation de leur offre.

L'explosion de la demande sociale de services publics contraint l'Etat à répondre, partiellement au moins, à cette pression politique. Il doit opérer un arbitrage délicat dans l'allocation de ses ressources entre les investissements directement productifs et les investissements dits de développement.

Par ailleurs, la faiblesse du secteur privé national fait que l'Etat, on l'a dit, quelles que soient les options politiques, est le principal acteur économique. L'accès plus ou moins grand à ses ressources va jouer aussi un rôle important dans la structuration sociale. En fait l'indépendance a accéléré le processus de différenciation qui a commencé dans la période coloniale et l'Etat a été le principal instrument de ce processus. L'indigénisation de l'appareil d'Etat a changé complètement la composition raciale de la hiérarchie administrative héritée de la colonisation au profit de l'élite africaine. Les élites qui ont pris le contrôle de cet appareil d'Etat étaient principalement préoccupées par l'élimination des barrières coloniales à leur ascension à l'intérieur de l'économie moderne et de l'administration. Aussi a-t-on assisté le plus souvent à une simple indigénisation de la relation de

dépendance externe (vis-à-vis des pays développés) et interne (vis-à-vis de l'Etat).

Le résultat sera l'émergence d'une couche sociale africaine-politiciens, bureaucrates publics et privés, commerçants, propriétaires fonciers, aristocraties religieuses - qui dépend des positions privilégiées et variées que lui offre son accès à, ou son influence sur l'Etat d'une part, des relations qu'elle entretient avec les agents économiques du Centre comme leur interlocuteur exclusif. L'intervention de l'Etat, son étendue et ses formes renvoient donc à des causes structurelles d'ordre économique et socio-politique.

iv/ Un certain nombre de mutations dans l'économie internationale vont façonner considérablement l'accumulation à l'oeuvre dans les pays ouest africains. La montée du groupe comme structure dominante dans les pays avancés est accompagnée d'un déclin relatif du capital rentier comme centre indépendant du pouvoir économique et politique, et du capitalisme concurrentiel comme facteur dynamique de croissance. Des petites entreprises concurrentes existent encore mais dans une position subordonnée par rapport aux grandes entreprises industrielles ou commerciales. Celles-ci, par ailleurs, ont accru leur capacité à prendre en charge leurs besoins d'investissement grâce à un financement interne (amortissements accélérés, hausses des prix,..) ou l'interpénétration avec le capital bancaire. L'horizon de long terme des décisions d'investissement que l'indépendance financière autorise et une rationalité plus poussée dans les évaluations permettent aux groupes d'appréhender de nouveaux développements avec sérénité et d'apprécier

plus correctement les risques encourus. Ces changements dans la structure concurrentielle des centres industrialisés se sont depuis la deuxième guerre mondiale reflétés sur les comportements en matière d'investissement dans les pays sous-développés.

L'investissement de portefeuille a baissé par rapport à l'investissement direct des multinationales. En même temps les importantes ressources financières à la disposition de celles-ci favorisent une intégration verticale plus poussée, tandis que le comportement oligopolistique encourage la formation de consortiums dans l'extraction minière et la transformation. Le processus de décolonisation a renforcé ces tendances. Les anciennes colonies européennes ont été ouvertes au capitalisme américain, où le groupe oligopolistique joue un rôle plus central que dans les capitalismes français et anglais. Plus important encore la décolonisation s'est accompagnée d'un reflux du capital concurrentiel, de petite dimension. BRAUNDI (1) interprète la décolonisation comme, entre autres choses, le résultat d'un conflit entre les éléments dynamiques (les multinationales) et les éléments arriérés (entreprises marginales, petits planteurs, petites maisons de commerce, petits ateliers artisanaux) du capitalisme. Il indique que l'accession à l'indépendance de l'Afrique francophone s'est accompagnée d'une part d'une sortie de capital dans le secteur des petites entreprises coloniales et des maisons de commerce, d'autre part d'une entrée de capitaux dans l'industrie minière et manufacturière et l'agriculture industrielle. On note les mêmes tendances dans les ex-colonies britanniques (2).

---

(1) E.R. BRAUNDI cité par G. ARRIGHI and J.S. SAUL, Essays on the political economy of Africa, Monthly Review Press, 1973, p 109-110.

(2) D.J. MORGAN "British Private investment in East Africa", Overseas Development Intitute, London, 1965, p 6.

Le résultat de ces changements est l'émergence d'une nouvelle structure de l'investissement étranger où les intérêts financiers et commerciaux et le petit capital (principalement dans l'agriculture mais aussi dans les industries tertiaires et secondaires) ont décliné en importance par rapport aux entreprises de grandes dimensions et verticalement intégrées. Ainsi l'entreprise expatriée typique opérant en Afrique de l'Ouest est progressivement devenue la multinationale. C'est-à-dire un ensemble organisé de moyens de production soumis à un seul centre de décision qui contrôle des établissements situés dans plusieurs pays. C'est avec elle, les institutions multilatérales et les Etats d'origine qui la soutiennent que les Etats de l'Afrique de l'Ouest vont être en tête à tête permanent.

Ces transformations dans l'économie internationale et l'indigénisation des relations extérieures organisée par l'Etat vont impulser une production de substitution aux importations et intensifier l'extraction minière. En effet les firmes import-export européennes dominantes diversifient leur investissement vers l'industrie manufacturière. Ce qui accélère l'entrée des multinationales dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, les firmes commerciales utilisant leurs liens commerciaux extérieurs pour attirer les multinationales manufacturières par des joint-ventures.

Par ailleurs l'indépendance a éliminé les privilèges informels dont jouissaient beaucoup de firmes métropolitaines dans le secteur d'importation (comme par exemple la préférence accordée à ces firmes dans l'octroi des marchés publics). En même temps les nouveaux gouvernements ont désormais le pouvoir de protéger les marchés locaux pour les firmes souhaitant produire localement

les biens qui étaient jusque-là importés. Ces mutations signifient que si les compagnies de l'ex-métropole veulent protéger leurs marchés traditionnels en Afrique de l'Ouest maintenant vulnérables, elles devraient y implanter des unités de production. D'autre part elles ouvrent la possibilité aux multinationales d'autres pays de pénétrer des marchés qui leur étaient fermés, mais en y implantant des unités industrielles.

v/ Sous la pression de la demande sociale de services publics, le désarmement fiscal et les dépenses liées à une stratégie misant essentiellement sur l'investissement étranger pour promouvoir la formation brute de capital fixe, l'utilisation de l'Etat comme moyen privilégié d'accumulation par les forces sociales dominantes, ont favorisé la poursuite de l'agriculture d'exportation et sous extension dans des régions qui n'étaient pas touchées pendant la période coloniale.

v/ Enfin, le système de crédit étant orienté vers les activités des agents économiques de la métropole, des mutations s'avèrent nécessaires pour qu'il soit un instrument de mobilisation du surplus économique et de son allocation vers des activités jugées prioritaires. Les conditions socio-économiques qui prévalaient à la veille des indépendances précisées, on peut étudier maintenant le processus d'accumulation dans l'Afrique de l'Ouest indépendante et ses conséquences.

#### B/ LE PROCESSUS DE GENERATION, D'ABSORPTION DU SURPLUS ECONOMIQUE DANS L'AFRIQUE DE L'OUEST INDEPENDANTE ET SES IMPLICATIONS.

La compréhension qu'on a des problèmes monétaires du sous-continent ne peut être satisfaisante sans faire intervenir les impasses d'une accumulation fondée sur une insertion primaire et régressive dans la division internationale du travail et sur une grande inefficacité de l'utilisation du surplus dégagé par l'agriculture et l'industrie extractive principales sources de la production matérielle de ces pays. Il faut alors montrer comment l'orientation de l'investissement a renforcé les structures pro-

ductives héritées de la colonisation. La faible croissance du surplus économique et la montée des déséquilibres structurels singulièrement au cours des années 80 peuvent être interprétées comme les effets de l'épuisement de ce type d'accumulation.

### 1. L'orientation de l'investissement

Après la deuxième guerre mondiale l'économie de traite sous sa forme la plus classique a partiellement fait place à une économie d'accumulation avec l'entrée plus importante de capitaux publics, les travaux d'infrastructure, l'apparition d'une industrie substitutive, les programmes de développement rural pour élever le rendement et la production globale des cultures d'exportation (cacao, café, arachide, coton, etc). De telles transformations économiques ont été accompagnées d'importations mutations sociales telles que la forte croissance démographique, urbaine et scolaire. L'orientation de l'investissement en capital n'a pas fondamentalement changé après les indépendances. La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) concerne d'abord les mines, le pétrole. En dehors de ceux-ci, l'investissement est concentré dans la transformation des produits primaires pour les marchés d'exportation ou dans la substitution aux importations dans les branches légères manufacturières telles qu'alimentation, boissons, textiles, fournitures, chaussures, savons et autres biens de consommation non durables. Récemment le développement de la substitution a commencé à se déplacer graduellement vers les branches d'industries manufacturières produisant des biens intermédiaires (ciment, produits minéraux non métalliques, et, moins souvent, produits chimiques et fertilisants). Mais elle n'a pas opéré encore une réelle remontée de

l'aval vers l'amont. Aussi a-t-elle peu d'effets d'entraînement. Elle ponctionne une bonne partie des ressources à travers les subventions qu'elle reçoit mais en retour n'a pas d'effets induits significatifs. Son coefficient de dépendance des importations demeure élevé. Ces développements laissent apparaître que l'industrie lourde en Afrique de l'Ouest est soit inexistante ou, étant orientée vers l'exportation demeure non reliée à la structure économique nationale ou sous-régionale, ne constituant pas une base pour la production de biens de production requis pour l'industrialisation ou la révolution agricole.

L'investissement industriel en Afrique de l'Ouest est marquée aussi par une préférence pour les techniques intensives en capital. Ces deux biais de l'investissement, en faveur des techniques intensives en capital et contre le secteur des biens d'équipement, se renforcent l'un l'autre. Le choix de techniques intensives très capitalistiques dans chaque industrie favorise l'utilisation d'un équipement spécialisé et en conséquence restreint la croissance de la demande de biens capitaux qui pourraient être produits localement. Le manque d'investissement dans le secteur des biens de productions en retour empêche le développement de biens d'équipement incorporant une technologie moderne intensive en travail pouvant réduire le biais en faveur d'une intensité capitaliste. En outre il restreint la capacité productive des économies ouest-africaines. Enfin le manque d'articulation des biens d'équipement, des biens intermédiaires et des biens de consommation de masse se traduit par des flux de revenus et de consommation branchées plutôt sur l'extérieur. Le surplus agricole et minier se transforme pour l'essentiel en imports de biens et services ayant peu d'effets positifs sur les activités productives.

Les pays de l'Afrique de l'Ouest ont considéré tous l'agriculture comme le secteur prioritaire et lui ont imparti des fonctions (libération main-d'oeuvre pour activités non agricoles, production alimentaires pour populations urbaines, approvisionnement des industries en matières premières, recettes en devises). Leur réalisation exige un effort d'investissement considérable dans le secteur agricole. Or il n'en a pas été ainsi pour la plupart des pays. Il s'est avéré que c'est le prélèvement systématique du surplus agricole sans un réinvestissement substantiel dans le monde rural qui a prévalu comme politique. L'investissement dans l'agriculture a rarement dépassé 15 % de la formation brute de capital fixe. Par ailleurs cet investissement s'est orienté prioritairement vers les cultures d'exportation, et là les grands projets d'agriculture capitaliste ont pris la priorité sur la production paysanne.

Quelques tendances de cette orientation de l'investissement dans l'agriculture et de son faible volume méritent d'être soulignées :

- faible croissance ou stagnation de la production agricole totale au cours de la période 1960-1985 avec des exceptions notables comme la Côte d'Ivoire,
- baisse de la production alimentaire par tête,
- hausse brutale des importations alimentaires au cours des décennies 1970 et 1980.

Ces importations portent sur des denrées qui soit ne peuvent être cultivées dans certains pays, soit le sont mais leur production absorberait alors une proportion considérable des ressources limitant

d'autant l'investissement dans la production et la recherche concernant les céréales traditionnelles, les légumineuses.

Les pays ouest africains comptent de plus en plus sur l'aide alimentaire pour combler le déficit vivrier. Ces tendances recouvrent une diversité de situations. Cependant elles décrivent la situation d'ensemble.

Un autre trait majeur de l'accumulation en Afrique de l'Ouest est le rôle déterminant joué par le capital étranger. Dans l'industrie comme dans l'agriculture, l'infrastructure la contribution de l'extérieur a été prépondérante. Ce dernier soit contrôle directement des unités de production, soit influe considérablement sur les projets à travers le financement, la fourniture de technologie. Les politiques d'indigénisation menées dans différents pays n'ont pas substantiellement accru l'autonomie de la formation brut de capital fixe par rapport au capital étranger.

Sauf dans les pays qui ont eu à opter pour une orientation "socialiste" (Ghana 1957 - 1965, Mali 1963 - 1965, Guinée 1958 - 1984) où il y a eu constitution d'un important secteur public dans les secteurs productifs, les dépenses publiques d'investissement se sont orientées en priorité vers les activités non directement productives qui élèvent le taux de rentabilité des investissements privés. Les entreprises privées bénéficient de subventions qui absorbent une part croissante des dépenses publiques. Côté recettes le désarmement fiscal réduit considérablement l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux. Les rentrées proviennent surtout des droits de porte, de la TVA, de l'impôt de capitation, des contributions des revenus salariaux, etc. L'infrastructure mise en place par l'Etat est financée principalement sur emprunts extérieurs.

Tableau 31 : Part de la FBCF dans le PIB.

	1977	1980	1983	1985
Bénin	15,1	14,1	19,7	20,5
Burkina Faso	18,7	9,8	8,0	8,0
Cap Vert	19,4	21,0	22,1	23,7
Côte d'Ivoire	25,8	27,1	21,7	13,1
Gambie	29,7	27,6	18,8	20,3
Ghana	9,4	9,3	6,2	13,8
Guinée Bissau	10,6	15,7	19,0	18,6
Libéria	26,8	25,9	23,0	16,3
Mali	15,4	23,8	28,0	32,8
Mauritanie	39,2	24,6	23,9	20,7
Niger	21,5	25,5	15,4	15,5
Nigéria	24,3	29,4	14,3	15,4
Sénégal	12,9	16,0	15,8	15,6
Sierra Léone	12,6	14,9	14,4	13,8
Togo	34,8	29,3	17,0	18,8

Source : BAD, Statistiques choisies sur les pays membre régionaux, 1987.

Enfin la part de l'investissement dans le total du PIB est demeurée dans l'ensemble faible. Sauf la Côte d'Ivoire et le Nigéria pour la période d'avant 1980, les pays ont consenti un effort modéré pour la FBCF. Si on se rappelle que le financement est principalement d'origine externe, et que les investissements d'infrastructure l'ont remporté sur des investissements directement productifs, on peut dire que l'élargissement de la base productive des pays ouest-africains a été relativement faible au cours de ces trois derniers décennies. On peut étudier maintenant les effets de cette orientation particulière de la formation brute de capital fixe.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

2. Une croissance économique faible dans l'ensemble et une montée des déséquilibres structurels.

Tableau 32 : EVOLUTION DU PNB PAR HABITANT

	1960-1979 PNB/h	1981-1985 PNB/h
Bénin	0,6	- 6,9
Burkina Faso	0,3	- 7,6
Cap Vert	. .	2,5
Côte d'Ivoire	2,4	- 9,4
Gambie	2,6	- 5,6
Ghana	- 0,8	+20,3
Guinée	0,3	+ 4,2
Guinée Bissau	. .	-23,1
Libéria	. .	- 6,6
Mali	1,1	- 7,5
Mauritanie	+ 1,9	- 5,9
Niger	- 1,7	- 7,4
Nigéria	+ 3,7	- 8,2
Sénégal	- 0,2	- 1,0
Sierra Léone		-12, 4
Togo	3,6	- 9,3

(1) Sources : - Rapport Berg, Banque Mondiale, 1981  
 - BAD, Statistiques choisies sur les pays membres régionaux, 1987.

En étudiant le tableau 32 on remarque qu'entre 1960 et 1979 le revenu par habitant de 5 pays ouest-africains a augmenté de moins de 1 %.

Pour le Sénégal, le Niger et le Ghana, il a même diminué respectivement de 0,2 ; 1,3 ; et de 8%. Le Togo et le Nigéria ont enregistré les taux les plus élevés avec respectivement 3,6 et 3,7 % ; ils sont suivis par la Côte d'Ivoire (2,4 %) et la Gambie (2,6 %). Au cours des années 80 le renversement de tendance est complet. La chute du revenu par tête a été considérable seuls le Cap-Vert (2,5 %), le Ghana (20,3 %) et la Guinée (4,2 %) ont connu une hausse de leur revenu par tête. Pour tous les autres pays (sauf le Sénégal avec -1,0 %), il a chuté d'au moins 6 % entre 1981 et 1985 (tableau 32).

Tableau 33 : Croissance de la production alimentaire.

Taux annuel moyen

Pays	1969-71 à 1977-79	1977-1981	1981-1985
Bénin	2,5	1,4	6,9
Burkina	2,0	3,3	5,0
Cap-Vert	-	3,0	-6,2
Côte d'Ivoire	4,6	4,0	5,0
Gambie	0,1	-3,8	9,2
Ghana	-0,1	-0,5	4,8
Guinée	0,5	-0,4	0,8
Guinée-Bissau	1,4	8,0	5,4
Libéria	3,5	1,5	2,0
Mali	1,0	3,0	2,1
Mauritanie	-1,3	7,5	-1,6
Niger	1,3	3,6	-0,1
Nigéria	1,7	2,8	4,1
Sénégal	1,0	-6,1	8,1
Sierra-Léone	1,4	-1,0	1,5
Togo	-0,2	4,1	-0,1

Source : BAD, Statistiques choisies sur les pays membres régionaux, 1987.

La population Ouest-africaine a augmenté au rythme de 2,7 % l'an. Mais la moyenne de la progression de la production alimentaire a été de 1,5 % l'an entre 1960 et 1979. Au cours des années 80 ce rythme a même diminué les importations alimentaires au cours des années 60 et 70 ont augmenté de 10 % tandis que les exportations agricoles par habitant ont diminué de 3,5 % l'an. Si les progrès industriels sont réels dans certains pays (Côte d'Ivoire, Nigéria, le Sénégal dans une moindre mesure) l'absence d'une révolution agricole qui débouche sur une augmentation de la productivité agricole ou d'une redistribution des revenus qui élargisse les marchés intérieurs a entraîné un blocage des industries de substitution.

Les performances des économies ouest-africaines doivent être appréciées d'une manière plus fine en procédant à une typologie selon le caractère plus ou moins rémunérateur des produits primaires qu'ils exportent. En effet ces économies ont connu des évolutions conjoncturelles différentes. On peut distinguer ainsi entre un pays à rente pétrole c'est le Nigéria, des pays à surplus primaire important tels que la Côte d'Ivoire, le Togo, le Niger ; enfin les pays à surplus primaire stagnant en décroissance (1).

Ces pays ont enregistré des performances macro-économiques différenciées au cours des années 60 et 70. Le Nigéria a connu entre 1973 et 1981 une croissance très importante de ses recettes d'exportations grâce au pétrole. La part de celui-ci dans les exportations totales a évolué comme suit de 1977 à 1984 : 92,3 % ; 95,3 % ; 96,5 % ; 94,5 % ; 93,7 % ; 93,8 % ; 88,2 % ; 81,3 % (2).

---

(1) Philippe HUGON, Crise économique et vulnérabilité externe en Afrique Subsaharienne, Cahiers de l'ISMEA, Série P, n° 28, 1984, p 159-194.

(2) BAD, Statistiques choisies sur les membres régionaux, 1987.

Les ressources perçues par l'Etat lui ont permis de financer des projets de développement dans l'infrastructure et dans l'industrie, jetant en partie les bases internes d'accumulation. Mais il est bien connu que la rente pétrolière subit de fortes fluctuations difficilement prévisibles. Ainsi elle a brusquement augmenté entre 1974 et 1976 et 1979-1981 tandis qu'elle a diminué en 1977-1978 et 1982-1983. L'"effet de cliquet" des dépenses publiques et des importations (lesquelles ont tendu à s'ajuster sur les recettes des périodes de forte hausse), qui en a résulté a provoqué des déficits structurels importants aussi bien du budget fédéral que de la balance courante. D'où l'endettement extérieur énorme et la forte création monétaire du Nigéria pour financer ces déficits (chapitre 3, section 4). La rente pétrolière a eu d'autres effets qui font partie des problèmes actuels du Nigéria. Elle a accentué les déséquilibres régionaux, provoqué une urbanisation sauvage et désorganisé la production agricole. L'attrait des revenus élevés qu'autorise la rente pétrolière en ville, le départ de la main-d'oeuvre de la campagne, les modifications de consommation alimentaire dues à la hausse du pouvoir d'achat ont été tous des causes de l'abandon des cultures d'exportation et des cultures vivrières et donc de la très forte dépendance alimentaire.

En outre comme l'indique OMINAMI, "l'industrie pétrolière se juxtapose à des structures de production où prédominent des activités à faible productivité. L'industrie pétrolière relève, elle aussi d'une logique d'enclave, car elle crée peu de liaisons en aval et en amont avec le reste du système productif. Le budget de l'Etat constitue le point d'articulation entre cette industrie et le secteur non pétrolier de l'économie. C'est par ce biais que circule en effet la rente pétrolière. Le caractère "administratif"

de l'articulation entre les deux secteurs est souvent la source d'un haut degré d'inefficacité" (1). Du point de vue de l'efficacité économique le mauvais choix des projets, la mauvaise négociation des contrats d'acquisition de technologie étrangère, l'administration médiocre des projets ou des unités industrielles installées et la corruption généralisée ont été autant de facteurs ayant empêché une utilisation rationnelle de la rente.

Par ailleurs l'aisance financière subite de l'Etat a multiplié les pressions des différents secteurs sociaux pour l'instauration d'un Etat-Providence et profiter ainsi de la manne pétrolière. Les services publics (éducation, santé, subvention produits de base...) connaissent une expansion massive tandis que les impôts directs et indirects diminuent accentuant la "pétrolisation" du budget fédéral. En outre l'accroissement des importations alimentaires induits des changements importants avec l'explosion de la demande de biens de luxe et l'inadéquation croissante entre la structure d'offre nationale et celle de la demande interne. Enfin la conversion des pétro-dollars en nairas était devenue la source de pressions inflationnistes qu'on a cherché à endiguer par la surévaluation de la monnaie nigériane. Celle-ci affaiblit la compétitivité des exportations non pétrolières, manufacturières en particulier, et stimule les importations d'où l'érosion rapide de l'excédent commercial. Finalement la manne pétrolière a levé un moment les principales contraintes financières pesant sur l'économie nigériane. Mais cette augmentation des ressources financières a entraîné à son tour des effets pervers sur la dynamique

---

(1) Carlos OMINAMI, Le Tiers Monde dans la crise, op cit, p 127.

de l'accumulation. Les déséquilibres économiques et sociaux profonds qu'ils ont engendrés rendent l'économie et la société nigérianes plus vulnérables à la conjoncture internationale. L'impact sur le système monétaire et de crédit nigérian est tout aussi profond.

Le deuxième groupe de pays qu'on a identifié est ceux à surplus primaire important. Ces pays ont disposé d'une rente minière (uranium pour le Niger, phosphate pour le Togo) ou ont reçu un afflux importants de capitaux tout en ayant un niveau élevé de surplus agricole. C'est le cas de la Côte d'Ivoire. Entre 1960 et 1979 le revenu par tête a augmenté de 3,6 % par an pour le Togo, de 2,4 % pour la Côte d'Ivoire. Mais au cours des années 80 le renversement de tendance a été complet. Cet agrégat a subi un recul de 9,4 % pour la Côte d'Ivoire entre 1981 et 1985 et de 9,3 % pour le Togo, et 7,4 % pour le Niger pendant la même période. Pour ce dernier pays la rente tirée de l'uranium n'a pas été suffisante même dans les années 1970 pour compenser la diminution du surplus agricole. Si entre 1977 et 1985 la balance commerciale ivoirienne est demeurée positive passant de 815 millions de dollars US à 399 en 1980 et à 1 482 millions en 1985, la balance des comptes courants a enregistré un déficit important de 815 millions de dollars US en 1977 à 1 827 millions en 1980 enfin 107 millions en 1985. Quant au service de la dette extérieure, son pourcentage des exportations totales est passé de 12,9 % en 1977 à 27,9 % en 1980; 42 % en 1982 et 19,9 % en 1985 (après ré-échelonnement) (1). A la suite de la baisse de la rente agricole les investissements ont fortement diminué, ce qui a contribué à la

---

(1) BAD, Statistiques choisies, op cit,

décroissance des années 1980. L'orientation de l'investissement vers l'infrastructure, les énormes sorties de capitaux au titre de la rémunération des facteurs de production ou pour bénéficier des taux d'intérêt français ou internationaux plus attractifs, la mise en place d'une industrie de substitution aux importations très dépendante de l'extérieur pour ses inputs, le mauvais choix des projets et leur administration sont autant de facteurs d'inefficience qui ont creusé le déficit de la balance courante et empêché les projets financés sur emprunts extérieurs d'être rentables. On peut retrouver les mêmes caractéristiques au Togo.

Le troisième groupe de pays est celui à surplus primaire décroissant. Ici la crise est presque permanente. Si le revenu par tête n'a pas baissé au cours des années 60 et 70 comme au Sénégal et au Ghana, il a faiblement augmenté. C'est pourquoi le recul économique qu'ils ont enregistré au cours des années 80 est plus profond que celui des deux premiers groupes. La plupart de ces pays subissent une réelle décomposition de leur appareil d'Etat, des systèmes productifs agricoles et industriels. Pendant le même temps la pression à la hausse sur la consommation privée et publique se renforce en raison notamment de la forte croissance démographique, urbaine et scolaire. Alors que les recettes d'exportation se contractaient, les importations énergétiques et alimentaires et les intérêts sur la dette extérieure n'ont cessé d'augmenter. L'élargissement de l'écart entre production et consommation totale internes a eu pour effet une baisse du taux d'épargne, négatif pour la plupart des pays. Les flux d'investissement sont faibles, orientés vers le bâtiment, l'industrie substitutive à forte intensité capitaliste et à coefficient de capital élevé du fait de la faible utilisation du stock de capital constitué. L'investis-

sement direct est peu important la plupart des capitaux consistant en prêts commerciaux, bilatéraux et multilatéraux (Tableau 34)

Tableau 34 : Flux financiers nets totaux.

Pays	1977		1980		1983		1985	
	ID	CT	ID	CD	ID	CT	ID	CT
BENIN	..	56,6	1,7	400,8	-0,1	91,1	-0,1	175,6
CAP-VERT	..	27,2	..	64,4	..	64,1	..	70,6
COTE-D'IVOIRE	7,8	568,0	12,1	918,4	30,4	483,2	28,4	226,5
GAMBIE	-0,6	27,9	0,3	82,0	-0,4	58,3	..	59,5
GHANA	-3,5	158,1	3,4	227,4	0,4	124,6	-0,1	225,2
GUINEE	-1,8	22,3	0,6	133,9	0,4	70,1	1,1	124,1
GUINEE-BIS	..	38,4	..	67,0	..	66,3	1,4	63,3
LIBERIA	170,5	711,2	71,9	417,0	249,7	-129,7	-47,8	-103,8
MALI	0,1	113,6	0,2	269,2	0,4	220,5	..	380,9
MAURITANIE	0,7	172,3	-3,2	200,1	0,1	233,2	0,1	221,6
NIGER	3,5	130,5	-5,0	288,4	5,9	205,5	-11,1	288,9
NIGERIA	285,3	416,1	206,2	1201,2	70,9	2079,2	270,2	286,3
SENEGAL	3,4	169,8	1,9	442,9	2,4	459,8	0,4	332,1
SIERRA-LEONE	6,8	41,5	6,0	941,1	0,1	66,4	-0,1	67,0
TOGO	0,7	120,6	-1,4	180,9	-1,2	110,3	0,8	98,1

ID = Investissements Directs, CT = Capitaux Totaux

Source : BAD, Statistiques choisies, op cit.

Dans la plupart des pays a débuté un processus de désinvestissement au cours des années 80 (tableau 34).

Le paiement du service de la dette a entraîné une compression des importations en particulier d'intrants et de biens essentiels, ce qui a baissé la production et réduit le surplus exportable et donc la capacité de production.

Au total l'étude de l'évolution macroéconomique des trois groupes de pays identifiés permet de dire que dans chacun apparaît

une tendance à l'épuisement d'un modèle d'accumulation fondé essentiellement sur une insertion primaire (régressive) dans la division internationale du travail (DIT). Et cette crise des structures productives à de profondes conséquences socio-économiques.

3. Epuisement d'un modèle d'accumulation fondée sur une insertion primaire dans la DIT et ses implications.

L'évolution esquissée des économies ouest africaines a montré une tendance à la contraction du surplus agricole et minier qui est devenu de moins en moins suffisant pour financer l'industrie, les dépenses de l'appareil d'Etat. Le recours aux capitaux extérieurs en a été une des conséquences. Le modèle d'accumulation fondé sur des cultures d'exportation et l'exploitation de ressources valorisées sur le marché international connaît un épuisement surtout depuis le début des années 80. Cet épuisement a plusieurs causes.

D'abord les effets mécaniques de la crise internationale à travers le commerce et les finances. La baisse de la demande mondiale, la détérioration des termes de l'échange et le néo-protectionnisme des économies occidentales au plan commercial ; la hausse des taux concessionnels au plan financier sont les canaux à travers lesquels se diffusent les effets de la crise des économies développées. Leur répercussion directe sur les pays ouest-africains se manifeste de façon synthétique sous la forme d'une contraction de leur capacité d'importation. Le degré de sévérité des ajustements internes dans les pays ouest africains, dépend de l'intensité et de la persistance de ces effets de la crise des économies centrales.

Mais il faut prendre garde de réduire les problèmes d'origine externe des pays ouest africains à des facteurs purement conjoncturels. La contraction de la demande mondiale et la dégradation des termes de l'échange reflètent des tendances de fond dans les pays développés. Elles sont liées aux mutations technologiques qui tendent à créer de nouvelles conditions des relations entre pays développés, entre ces derniers et les PSD (renforcement des hiérarchisations, nouvelles données en matière d'avantages comparatifs) tandis que les nouvelles techniques risquent d'être moins adaptables encore aux conditions des économies africaines (automation...).

L'épuisement du modèle d'accumulation ne ressortit pas seulement à des facteurs externes. Les économies ouest-africaines ont aussi la crise de leurs structures. La plupart de ces pays connaissent soit une utilisation inefficace du surplus économique à cause d'une certaine accumulation primitive, soit un épuisement de leurs ressources du sous-sol (comme en Mauritanie avec l'épuisement des minerais de fer et de cuivre), soit une dégradation dangereuse des conditions écologiques et climatiques à la suite d'une exploitation abusive du sol et de la forêt (Sénégal, Niger, Côte d'Ivoire).

ii/ Un premier facteur interne d'épuisement du modèle d'accumulation est le mode de formation des hauts revenus qui sont complètement déconnectés de la sphère productive. La position politique est utilisée comme moyen de se constituer une base économique et un clientélisme politique. La logique de dépenses l'emportant sur celle de production, les richesses accumulées par ceux qui ont accès aux ressources de l'Etat servent à financer soit une consommation ostentatoire, soit

des activités tertiaires comme l'immobilier, l'import-export ; très souvent elles sont simplement placées à l'extérieur ce qui explique l'importance des fuites de capitaux malgré les besoins de financement des pays ouest africains. Ces différentes ponctions et utilisations du surplus économique non seulement en réduisent le volume disponible pour l'investissement mais empêchent l'utilisation rationnelle de ce dernier comme en témoignent les "éléphants blancs" dans tous les pays de la sous-région.

iii/ La poursuite d'une agriculture d'exportation, fondée sur une grande disponibilité des terres, l'utilisation d'un faible capital productif et une faible rémunération du travail paysan grâce aux cultures vivrières qui assurent l'essentiel de l'alimentation familiale, devient de plus en plus difficile. A ces problèmes d'offre s'ajoute comme on l'a souligné ci-dessus la stagnation voire la baisse de la demande mondiale des produits agricoles primaires exportés (café, cacao, arachide, coton). Pour tous ces produits ou bien des substituts existent déjà, ou bien le nombre de producteurs augmentent (voir plus loin), d'où la baisse de leurs cours mondiaux.

En outre en ce qui concerne le surplus agricole face à la montée de ses charges l'Etat a fortement augmenté ses ponctions. La faiblesse de l'investissement dans l'agriculture malgré sa part dans le PIB et la population active permet de parler d'une véritable négligence (1). L'orientation des investissements réalisés a visé un seul objectif, l'accroissement des exportations. Il en

---

(1) Dans les pays du Sahel où la crise agricole est la plus aigue une estimation de la FAO établit que le rapport entre la contribution de l'Etat à l'agriculture et la contribution directe et indirecte de celle-ci au budget de l'Etat est de l'ordre de 1 à 3. Voir M. GRIFFON et P. JACQUEMONT "Pénuries alimentaires et stratégies agricoles en Afrique Subsaharienne, cahiers d'Economie Politique, n° 25, 1985, p 103.

est résulté une véritable crise agricole dans presque tous les pays de l'Afrique de l'Ouest. Quelques traits majeurs de cette crise peuvent être soulignés.

- Exode rural massif et croissance urbaine accélérée. Les villes deviennent un facteur d'exacerbation de la crise agricole (essentiellement alimentaire) "à mesure que se creuse le fossé entre l'évolution du marché urbain et celle des structures de production de la campagne" (1). Elles exercent ce rôle en tant qu'agent à la fois de prélèvement net de ressources sur le monde rural, la seule base productive (sauf pour les pays pétroliers ou miniers), et de propagation du modèle de consommation importée.

- Désintégration progressive de l'agriculture de subsistance. On avait vu que le fonctionnement de l'économie de traite exige que la famille constitue, de façon articulée, un pourvoyeur de travail bon marché et d'aliments bon marché aussi. Mais divers facteurs l'empêchent progressivement de remplir cette fonction soit en détournant la force de travail familiale de la production vivrière soit en multipliant les prélèvements sur celle-ci.

L'embauche de travailleurs ruraux semi-prolétarisés à des salaires en deçà des coûts de subsistance, l'extension des cultures de rente dans le cadre de l'exploitation paysanne, sont assurées grâce à un dualisme fonctionnel avec l'agriculture de subsistance. Les prélèvements vivriers de la ville à travers la sous-valorisation des prix des cultures vivrières par rapport au coût de production et de reproduction de l'exploitation paysanne, ou

---

(1) Ibidem, op cit, p 103.

les prélèvements gratuits sur les réserves des familles paysannes par les résidents urbains accentuent l'exploitation de l'agriculture de subsistance. Celle-ci devient un lieu privilégié de manifestation des contradictions de l'accumulation désarticulée. Sans que se développe réellement une agriculture capitaliste de production alimentaire, on assiste à sa destruction lente par l'explosion démographique (les enfants sont un moyen de production et de protection essentiels), par l'immigration, les destructions écologiques, l'appropriation de la terre, et par la soumission accrue aux marchés du travail et des facteurs de production.

La faiblesse et l'orientation de l'investissement total renforcent la dépendance de l'agriculture vis-à-vis des marchés mondiaux pour son expansion. Le biais en défaveur de la production de biens d'équipement non seulement restreint, comme on l'a vu, la croissance du marché intérieur, mais accroît aussi la dépendance envers des sources étrangères pour l'offre de moyens de production nécessaires à la transformation de l'agriculture traditionnelle. Cette transformation devient très vite soumise à la contrainte de la balance des paiements qui comme on le verra devient de plus en plus sévère.

Par ailleurs le mode d'accumulation tend à réduire les liens complémentaires entre les secteurs ruraux et urbains et l'expansion de stimuli émanant du secteur moderne. La paysannerie a deux voies pour participer à l'économie monétaire. D'abord à travers un emploi salarié temporaire, ou à travers la vente de produits, mais on a vu que l'emploi est très limité dans l'industrie pour une paysannerie non qualifiée, semi-prolétarisée. Ensuite la faible

élasticité-revenu de la demande de produits agricoles en général et des produits locaux en particulier implicite dans la croissance intensive en capital du secteur moderne restreint aussi la demande de produits des paysans. Au total l'économie traditionnelle se coupe de plus en plus de l'économie moderne au lieu d'être transformée par celle-ci.

— Par le mécanisme des prix relatifs, les transferts de ressources de l'agriculture vers les autres secteurs de l'économie, au-delà d'une certaine intensité, ont un effet désincitatif sur l'activité agricole. C'est la principale explication du déclin de la production agricole par tête et du volume des exportations agricoles. Le secteur externe se détériore en conséquence alors qu'il faut accroître les importations alimentaires. Ainsi le secteur productif moteur entre dans un véritable engrenage : la baisse du surplus agricole interdit l'augmentation du taux d'investissement agricole préalable incontournable à la modernisation de ce secteur. C'est pourquoi l'exode rural dû à un blocage de l'agriculture n'entraîne pas une hausse de la productivité de cette dernière.

L'industrie manufacturière mise en place se heurte aussi à des blocages structurels dont le plus important est le déclin du surplus agricole et minier. Il ne s'agit pas d'adhérer à une explication mono-causale impliquant que le déclin du surplus primaire est la seule "cause" de la stagnation industrielle voire de la désindustrialisation des pays ouest-africains. Cependant le rôle majeur de l'agriculture à la fois en promouvant la croissance industrielle et, réciproquement, en provoquant la stagnation ou le déclin industriels a été curieusement ignoré par une bonne

partie de la littérature sur l'industrialisation dans les PSD en général, les pays ouest-africains en particulier. Il faut insister donc sur l'importance de la baisse du surplus agricole dans la stagnation industrielle de l'Afrique de l'Ouest avant d'examiner d'autres causes relatives à la politique industrielle suivie.

Par surplus agricole il faut entendre la part de la production agricole qui durant une période donnée n'est pas consommée dans le secteur agricole lui-même. Il consiste en deux catégories de produits physiques : les exportations de produits provenant du secteur agricole vers d'autres secteurs domestiques ou extérieurs ; les taxes agricoles et autres impôts payés en nature sous forme de produits agricoles. Il s'agit donc de la part de la production totale qui est "exportée" du secteur agricole. Les mécanismes par lesquels l'agriculture stimule, rend possible ou handicape le développement industriel, deviennent clairs lorsqu'on examine chaque composante du surplus agricole lui-même (en même temps on pourra voir comment le surplus vivrier peut desserrer la contrainte à l'industrialisation qu'est le surplus agricole).

L'agriculture exporte un surplus alimentaire pour les populations non agricoles. Les produits alimentaires sont par excellence des biens salariaux. Toute tentative d'accroître l'emploi non agricole plus rapidement que le surplus agricole sera tôt ou tard enrayé par des pressions inflationnistes et/ou de sévères pénuries alimentaires (chapitre 1, section 2, §I).

L'agriculture fournit au secteur industriel des matières premières. Toute tentative d'accroître la capacité de production industrielle à un taux plus rapide que celui permis par la crois-

sance du surplus agricole sera sanctionné par des pénuries de matières premières et une sous-utilisation de la capacité industrielle installée.

Avant que l'industrie manufacturière joue un rôle dominant, les exportations agricoles seront la source majeure des recettes en devises. Dans les économies ouest africaines ce rôle de l'agriculture est une condition préalable à un processus d'industrialisation. L'industrie commence par importer des biens d'équipement et des matières premières qui sont utilisées essentiellement pour produire des biens de consommation pour le marché intérieur. Puisque ces "industries naissantes" ne sont pas compétitives sur le marché mondial, seule une faible part de la production industrielle est exportée. Actuellement aucun pays ouest africain n'exporte plus de 20 % de sa production industrielle et ces exportations sont surtout intra-africaines. Dans le contexte international actuel on peut dire que pour une période de temps assez longue, la reproduction et l'expansion du secteur non manufacturier dépendront de l'aptitude de l'agriculture à produire un surplus pour l'exportation.

On a vu que l'expansion industrielle dépend de l'accroissement de l'offre de matières premières provenant de l'agriculture et des biens d'équipement et de matières premières et produits semi-finis importés. Pour financer ses propres importations (de source nationale comme externe), le secteur industriel doit "exporter" une partie de sa propre production. Donc l'accroissement de la demande de produits manufacturés ne peut être totalement auto-générée. Puisqu'il en est ainsi, elle dépend principalement

de l'accroissement de la demande par l'agriculture de produits industriels. Donc la croissance du surplus agricole est essentiel pour fournir la croissance du pouvoir d'achat nécessaire au soutien de l'expansion industrielle.

Au début de tout processus d'industrialisation la plupart des industries ne seront pas compétitives sur le marché mondial. Au contraire, pour croître, de telles industries naissantes peuvent avoir besoin d'une protection vis-à-vis de la concurrence du marché mondial. Les gains nets en devises dont le secteur manufacturier a besoin doivent donc être produits principalement par les autres secteurs de l'économie. Le seul secteur qui peut généralement jouer ce rôle est le secteur primaire et dans la plupart des cas des pays ouest africains l'agriculture uniquement. L'investissement industriel-financé par l'aide étrangère surtout- a connu un bon au cours des années 60 et 70. En même temps la composante alimentaire du surplus agricole stagnait, nécessitant des importations croissantes de céréales et la composante des exportations du surplus agricole a diminué de façon dramatique entraînant une faible croissance - une baisse pour beaucoup de pays - des recettes en devises. Comme conséquence de tous ces processus, ces économies deviennent de moins en moins capables de couvrir les coûts en devises du fonctionnement des capacités industrielles acquises. Les arrêts de production (surtout dans les pays non membres de l'UMOA) et la baisse de son volume en retour nourrissent l'inflation et contribuent à une dépression accrue du secteur industriel.

La stagnation du surplus industriel ne s'explique pas seulement par des facteurs liés à la stagnation ou la faible croissance du surplus primaire. Les stratégies d'industrialisation ont engendré

leurs propres incohérences et facteurs de blocage. Les options essentielles en matière de développement industriel ont reposé sur trois axes principaux :

- le développement des branches de transformation des produits agricoles forestiers et de la pêche ;
- le développement des industries extractives : pétrole, uranium, minerais de fer, etc ;
- la satisfaction de la demande intérieure (et sous-régionale) d'un certain nombre de biens de consommation.

Au travers de ces trois options on voit les deux formes d'industrialisation en Afrique de l'ouest depuis 1960 : une industrialisation de substitution aux importations surtout dans les décennies 60 et 70 ; une industrie d'exportation dans le secteur minier et dans l'industrie légère.

Force est cependant de constater qu'aucune de ces formes ne résulte d'une stratégie nationale ou sous-régionale de développement industriel. Au contraire les firmes multinationales et le capital financier ont pris le contrôle de l'investissement industriel à travers ce cadre d'industrialisation. Les choix industriels l'ont été en fonction d'une logique relevant d'intérêts étrangers qui ont demandé et obtenu des avantages fiscaux importants pour investir dans les secteurs les plus rentables. Aussi les pays ouest-africains n'ont-ils pas tiré profit d'une concurrence entre firmes multinationales mais ont plutôt multiplié les incitations financières pour les attirer. Chaque pays procédant ainsi, ce sont les pays ouest africains qui sont entrés en concurrence entre eux-mêmes se livrant à une sorte de surenchère dans l'octroi d'avantages à l'investissement étranger pour qu'il exploite leurs richesses

nationales. Quant aux firmes multinationales elles ont une stratégie internationale de répartition de l'investissement industriel et des marchés ainsi que de financement de leurs investissements par des sources locales.

Cette stratégie d'industrialisation a des effets limités pour le développement ouest africain. L'emploi industriel a augmenté dans de faibles proportions surtout comparé aux créations requises pour résorber le chômage et faire face à l'exode rural. L'intégration des économies nationales est faible, celle-ci ne pouvant provenir de la juxtaposition d'industries de substitution aux importations ou d'industries exportatrices de matières premières.

En outre les industries substitutives sont tournées vers la satisfaction d'une gamme de besoins solvables, c'est-à-dire émanant des couches urbaines privilégiées, visant chacune un créneau de ces consommations. Elles ne peuvent par conséquent former un tissu intégré qui contribue au développement grâce à une adéquation aux besoins essentiels de la population. Enfin les coefficients d'importation très élevés de ces industries les soumettent fortement aux effets de l'inflation des pays industrialisés et les revenus engendrés échappent en grande partie au circuit économique national. Ils retournent sitôt apparus à l'extérieur à travers les approvisionnements en biens intermédiaires, les salaires des cadres expatriés, les salaires dépensés sur place en produits importés. Ainsi s'explique la faiblesse de la capacité d'épargne des pays ouest africains. Or si la propension à épargner n'est pas la cause de l'investissement (chapitre 1, section 2, § 1),

elle le rend possible. Un autre effet de la stagnation du surplus primaire est la crise des appareils d'Etat. Leur ressources augmentent difficilement alors qu'ils font face à une explosion des besoins sociaux (éducation, santé), à une croissance rapide des dépenses de souveraineté et à des pressions du secteur privé pour les incitations et autres avantages. PH. HUGON souligne que "l'appareil d'Etat constitue le principal régulateur du chômage, tout en étant le lien de redistribution du surplus et d'alliance entre diverses classes permettant une certaine intégration nationale. Mais la base économique de cet appareil d'Etat, liée aux relations commerciales et financières, a tendance à se réduire (exception faite des économies à base de rente pétrolière) d'où un appel à l'endettement extérieur" (1).

iv/ Enfin l'épuisement du modèle d'accumulation entraîne dans les années à venir une aggravation du déficit de la balance des paiements courants des pays ouest-africains. Ce dernier agit à son tour comme un puissant blocage du processus de croissance économique. Il faut montrer donc pourquoi la pénurie de devises à laquelle les pays ouest africains sont confrontés va en toute hypothèse s'accroître du fait de la nature de leurs structures productives, des tendances du marché mondial et de leurs rapports avec le capital étranger.

Comme on l'a souligné l'absence de structures articulées au plan interne rend les économies ouest africaines dépendantes des recettes tirées de l'exportation de biens primaires. A l'exception du Nigéria pays pétrolier, les pays de l'Afrique de l'Ouest

---

(1) Ph HUGON, Crise économique et vulnérabilité externe en Afrique subsaharienne, op cit, p 165.

ont enregistré depuis 1960 une tendance à la détérioration de leurs termes de l'échange entrecoupée par quelques moments de remontée. A cette tendance s'ajoute une forte instabilité du pouvoir d'achat des recettes d'exportation (tableau 35).

Tableau 35: Instabilité moyenne du pouvoir d'achat des exportations pour 58 pays en développement (PD) et pour 26 pays subsahariens (ASS). (en pourcentage)

	1960 - 81		1960 - 70		1970 - 81		1970 - 81	
	PD	ASS	PD	ASS	PD	ASS	PD	ASS
Instabilité des exportations (déviations de la moyenne absolue)	17,4	21,5	8,4	10,7	13,4	15,0	19,8	21,6
Instabilité due au volume.....	15,3	17,5	9,3	12,1	12,1	13,2	18,3	20,2
Instabilité due au prix.....	11,2	11,4	5,2	6,0	10,5	11,8	14,1	15,1

Source : Patrick GUILLAUMONT, "External factors and economic policy in subsaharan Africa", Rose TORE (ed) : Crisis and recovery in subsaharan Africa, OECD, Paris, 1985, p 142.

Ce tableau montre que "l'instabilité des exportations (en termes de pouvoir d'achat des importations) est, pour chacune des périodes spécifiées et quelle que soit la mesure utilisée, dans l'ensemble plus forte en Afrique sub-saharienne que pour tous les pays en développement figurant dans l'échantillon" (1).

(1) Patrick GUILLAUMONT, op cit, p 43.

Ensuite il faut noter que dans les 56 pays considérés dans l'échantillon ne figurent pas des pays exportateurs de pétrole.

L'instabilité du pouvoir d'achat des importations est une contrainte majeure de l'accumulation. La formation brute de capital fixe subit aussi des fluctuations très fortes. Le recours à l'endettement est presque inévitable face à une baisse imprévue et forte des recettes d'exportations. On peut présumer qu'une rapide expansion des exportations traditionnelles agricoles des pays ouest-africains n'est pas prévisible dans l'avenir. Quant aux produits miniers, seul le pétrole garde présentement de bonnes perspectives malgré la forte baisse actuelle de son cours.

Que reste-t-il à faire dans ces conditions pour qu'augmentent les recettes d'exportations ? Soit le volume des exportations traditionnelles est soutenu, restauré, ou de nouvelles exportations sont développées. Mais quelles exportations ? Une réponse générale est des plus difficiles. Si les pays de l'Afrique de l'Ouest, comme d'autres pays sous-développés devaient accroître leurs exportations de café, thé, cacao, tabac, sucre, coton de 5 à 8 % par an, l'élasticité-prix et leurs parts dans le commerce mondial dans ces produits, combinés, sont tels qu'ils gagneraient moins, et non pas plus, de devises. La croissance appauvrissante en serait le résultat.

Les estimations de la Banque Mondiale et de l'OCDE sur l'évolution des prix des minerais exportés par les pays ouest africains donnent une faible augmentation en 1995 et l'an 2 000 par rapport à 1983 (tableau 35). Si un effort supplémentaire était consenti pour

accroître la production il en résulterait une chute considérable des cours mondiaux qui annulerait l'effet volume.

Tableau 36 : Tendances des prix et perspectives (en dollars US par tonne de produit).

	Moyenne		1982	1983	1984	2000
	1960-70	1970-81				
Aluminium						
Lingot	1517	1424	1016	1495	1630	1800
Bauxite	29,5	36,6	34,5	34,7	35,2	25
Cuivre						
Raffiné	3259	1835	1418	1592	1719	2700
Fer						
Minerai	47,4	23	24,8	24,0	22,1	45
Phosphates						
Triple superphosphate.....	45,0	150,3	133	135	170	187,2
Roche	38	40,3	41	37	45	34

Source : Banque Mondiale et, pour l'an 2000, OCDE, in TORE Rose (ed), op cit, p 152.

Il en est de même pour les produits agricoles. On sait que le rapport Berg a prescrit aux pays de l'Afrique sub-saharienne d'accroître leurs exportations agricoles en affirmant que "la part de l'Afrique dans le commerce mondial de la plupart des produits de base pourrait s'élargir sans que les prix en soient affectés outre mesure" (1).

(1) La Banque Mondiale, le développement accéléré en Afrique au Sud du Sahara, Programme indicatif d'actions, Washington, DC, 1980, p 27.

Autrement dit des taux de croissance de la production des exportations agricoles plus élevées que ceux figurant dans le tableau ( 37) entraîneraient une augmentation des revenus en devises générées par les pays africains.

Tableau 37 : Taux de croissance moyens annuels projetés du volume du commerce mondial de quelques biens, 1980-1990 (en pourcentage).

Café	2,3	Bananes	3,1
Cacao	3,7	Maïs	1,3
Sucre	2,5	Total aliments et bois	2,8(a)
Thé	2,5	son	3,3
Arachide	-1,8	Tabac	3,5
Huile d'arachide	2,1	Caoutchouc	3,4
Huile de palme	8,2	Total produits primaires	
Viande de boeuf	5,3	non-alimentaires	2,5(a)

a) pondéré par la part en pourcentage des exportations africaines de marchandises, 1976-78.

Source : Martin GODFREY "Trade and exchange rate policy a further contribution to the debate, in Tore Rose op, cit, p 169.

M. GODFREY a tenté de tester l'hypothèse de la Banque Mondiale selon laquelle la croissance du volume entraînera la croissance du revenu en devises, en supposant que tous les pays africains suivent cette prescription. Il compare, pour chaque produit,

i/ la part de l'Afrique au sud du Sahara dans les exportations mondiales.

ii/ avec l'élasticité-prix mondiale de la demande de ce produit.

Si ii est supérieur à i on peut conclure que production et exportations du bien en question peuvent être augmentées sans risque, à moins qu'il y ait une forte présomption que cela conduirait à une augmentation en représailles des exportations par des non producteurs sub-sahariens qui autrement ne seraient pas des concurrents. GODFREY résume dans le tableau 38 ses résultats.

Tableau 38 : Part de l'Afrique au Sud du Sahara (ASS) des exportations mondiales de biens sélectionnés, comparée avec les élasticités de la demande.

	(1)	(2)	(3)
	Volume of ASS Exportations 1982 par millions de tonnes	Part dans les exportations mondiales 1982 pourcent	Elasticité-prix estimée de la demande 1982
Café	1055	27,3	-0,24
Cacao	799	65,1	-0,3 -0,06 (CPE)
Sucre	1718	5,5	-0,05 (IC) -0,05 (LDC)
Thé	176	19,5	-0,3 (IC) -0,2 (LDC) -0,5 (CPE)
Arachide	151	19,9	
Huile d'arachide	161	39,5	
Viande de boeuf	35	1,0	
Huile de palme	94	2,5	
Bananes	189	2,7	-0,1 à 0,6
Maïs	359	0,5	-0,4 (IC) -0,3 (LDC) 0,0 (CPE)
Coton	401	9,0	
Tabac	143	10,1	-0,77
Caoutchouc	138	4,5	
Sisal	117	71,5	

a) IC = Pays industriels, LDC = pays moins développés  
CPE = économies centralement planifiées.

b) grains bruts (y compris orge, avoines, seigle, sorgho ainsi que mil et maïs.

Source : Martin GODFREY, op cit, p 170.

De ces résultats GODFREY tire la conclusion suivante :

"En bref, dans le cas de deux produits (café et cacao) qui comptent pour plus de 49 % des recettes venant des exportations agricoles de l'Afrique au Sud du Sahara, une augmentation des volumes exportés entraînerait définitivement une baisse des recettes. Si l'huile d'arachide et le sisal sont ajoutés à la liste (il y a une forte présomption qu'ils le soient) la proportion des recettes des exportations agricoles subsaharienne affectée par l'erreur de composition (1) s'élève à 51 %. Si les produits sur la marge, thé et sucre, sont ajoutés, elle s'élève à 51 %. De plus, ces calculs implicitement supposent que l'expansion des exportations agricoles est sans coût. Si les coûts d'une telle expansion sont pris en compte, la proportion sera même plus grande" (2). Il reste la possibilité d'exportations de produits manufacturés qui occuperait une part croissante de leurs sources de devises. En dehors des biens primaires qu'on vient de voir les exportations des pays ouest-africains peuvent théoriquement porter sur les quatre types de produits suivants : les produits agricoles ou miniers transformés, la production d'industries intensives en main-d'oeuvre non qualifiée ou intensive, en main-d'oeuvre qualifiée, et celle d'industries intensives en capital. Cependant les perspectives de la sous-région sont médiocres (3).

Les importations d'un autre côté ont augmenté plus vite que les exportations avec comme conséquence, l'inexistence de surplus

---

(1) A savoir que l'ensemble des pays sub-sahariens, de même d'ailleurs que tous les PSD (ou beaucoup d'entre eux) chercheront à accroître leurs exportations de produits agricoles primaires.

(2) Martin GODFREY, op cit, p 171.

(3) Pour une discussion des potentialités et handicaps pour chacun de ces types d'exportation, on peut se reporter à "Etude sur les politiques de relance économique dans la CDEAO", CREA, Dakar, 1985, p 64-75.

du compte courant des pays de l'Afrique de l'Ouest sauf pour le Nigéria et la Côte d'Ivoire au cours des années 1970 et début 1980.

Lorsque les revenus d'investissement payés à l'extérieur et les "services" sont pris en compte, tous les pays ouest africains enregistrent un déficit considérable de leur compte courant. La réduction des importations non essentielles n'est pas non plus pour beaucoup de pays une source importante d'économies de devises. Tous les pays dans le cadre de l'application de programme d'ajustement ont vu leurs importations baisser parfois de plus de 40 % au cours des années 1980.

Etant donné cette situation, la capacité de l'Afrique de l'Ouest à soutenir un haut taux d'investissement intensif en capital dépendra du flux de capitaux privés et publics extérieurs. Il faut examiner maintenant l'investissement étranger. Un tel flux de capitaux a des effets positifs et négatifs. L'effet négatif le plus manifeste est la sortie de capitaux qu'après un petit délai, l'investissement va entraîner dans les pays ouest africains. MORGAN a calculé le taux de croissance des investissements étrangers, pour différents taux de profit et périodes de maturité, qui doit être maintenu si la sortie de revenu d'investissement ne doit pas excéder l'investissement direct brut (1). Il a dressé le tableau suivant :

Tableau 39 : Taux de croissance de l'investissement étranger brut nécessaire pour compenser la sortie de revenu d'investissement (en pourcentage des valeurs).

Période de maturité	Taux de profit en %			
	10	15	20	25
3	8	11	14	16
4	7	10	12	14
5	7	9	11	13

(1) D.J. MORGAN, "British private investment in East Africa : Report of a survey and a conference, Overseas Development Institute, London p 6.

Des taux de croissance des flux de capitaux de l'ordre de 10 à 12 % sont très élevés du point de vue des performances antérieures, mais surtout des perspectives. Il semble donc hautement improbable qu'un net flux de capitaux privés puisse réduire substantiellement la pénurie de devises à laquelle les pays ouest africains sont confrontés.

On peut se demander maintenant si l'investissement direct et d'une façon générale les flux de capitaux privés extérieurs peuvent exercer un effet positif sur la valeur des exportations. Pour l'investissement minier, l'investissement étranger peut, dans beaucoup de cas provoquer une croissance régulière de la valeur des exportations. Ces gains, cependant, sont susceptibles d'être compensés par des effets induits de cet investissement sur les importations. Comme on l'a vu, le type d'investissement commun en Afrique de l'Ouest, dans les mines comme dans l'industrie manufacturière et l'agriculture, favorise le développement d'un mode de consommation et de production dans le secteur moderne qui affaiblit les liens entre ce dernier et le reste de l'économie, essentiellement la campagne. Il en résulte une demande de bien capitaux et intermédiaires qui sera principalement satisfaite par les importations en provenance des centres industriels. L'impact négatif sur la balance des paiements est immédiat. Le double biais de l'investissement dans l'industrie et l'agriculture est largement responsable du fait que la substitution aux importations atteint vite ses limites.

En conséquence les investissements entrepris sont ceux qui ont pour débouchés les marchés nationaux ou sous-régionaux. Alors qu'on peut obtenir un impact net positif sur la balance courante aux premiers stades de la substitution aux importations, les effets négatifs qu'on a reliés plus haut au type de la demande induite associée à la nature de l'accumulation deviennent prééminents dans le long terme. Si on prend en compte le fait que c'est seulement aux premiers moments de la substitution aux importations, que l'investissement privé étranger a toutes les chances d'atteindre le taux de croissance "critique" de 10 à 12 %, la conclusion générale qui émerge est qu'après cette étape, l'investissement étranger loin de remédier à la pénurie de devises, va de façon croissante empirer la situation. Dans tous les cas les perspectives qui lui sont offertes sont très limitées. Cette dernière idée est partagée par ceux qui accordent un soutien sans réserve à l'investissement direct en Afrique. Ainsi Elliot BERG, n'a pu s'empêcher de constater qu'un plus grand rôle du secteur privé (privatisation de l'économie nationale) ne viendra vraisemblablement pas en Afrique "à travers de grands flux nouveaux d'investissement privé étranger - pas au moins pour la plupart des pays de la région dans la décade à venir. Le capital privé pourrait être attiré par des pays nouvellement ouverts et riches en ressources comme la Guinée, et peut être ceux avec des secteurs privés établis tels que le Kenya et la Côte d'Ivoire.

Mais les opportunités du capital privé sont limitées : les possibilités de substitution aux importations qui restent sont limitées, et les perspectives minières sur le marché mondial ne sont pas prometteuses. Les climats subsahariens d'investissement ne sont généralement pas aussi propices que dans d'autres régions

en développement. La croissance de l'investissement étranger lié à l'exportation dans l'industrie manufacturière est possible, mais seulement dans peu de pays, au moins à un terme proche. Les possibilités d'exportation vers les pays industriels peuvent stimuler un certain intérêt pour l'investissement, mais les pays subsahariens ne jouissent pas d'avantages géographiques et autres qu'on trouve en Europe du Sud et en Afrique du Nord et le marché européen- le débouché "naturel" des fruits et légumes africains- est hautement concurrentiel. Aussi, conclut BERG, un nouvel investissement étranger n'est vraisemblablement pas une force majeure pour la privatisation des économies subsahariennes dans un futur proche" (1).

Considérons maintenant la possibilité que les devises nécessaires à ce mode d'accumulation seront rendus disponibles par les pays développés à travers les prêts financiers bilatéraux, les prêts multilatéraux, et l'aide. L'afflux de financement en provenance de ces sources est un phénomène essentiellement d'après guerre et a remplacé l'investissement privé de portefeuille dans le financement des dépenses d'infrastructure. Le flux net en direction de l'Afrique de l'Ouest a brusquement augmenté au cours des années 1970 et 1980. Il y a une forte probabilité que ces flux financiers, autre qu'à des fins militaires (qui n'ont aucun effet positif sur la disponibilité des devises) soient pour la plupart, un facteur dépendant, c'est-à-dire qu'ils sont vraisemblablement déterminés par les flux de l'investissement direct.

Dans un premier temps, cette assistance financière est de plus en plus rendue disponible sous la condition d'une "viabilité

---

(1) Elliot BERG, "The potentials of the private sector in sub-Saharan Africa", in TORE Rose ed, op. cit.

économique" des projets qu'ils sont supposés appuyer. Cela signifie en général que le capital privé doit être attendu pour utiliser les infrastructures financées par le capital public.

En second lieu, comme on l'a souligné ci-dessus, une large proportion de l'assistance bilatérale vise à améliorer la position de la balance des paiements des économies ouest africaines afin de rendre possible soit l'importation de biens capitaux, soit l'expatriement de profits et de capital. Pour ces raisons les flux officiels de ressources financières ne peuvent, sinon de façon marginale, être considérés comme une variable indépendante dans la détermination de la disponibilité de devises nécessaires au mode d'accumulation suivi en Afrique de l'Ouest.

En troisième lieu l'accès à ces ressources est lié de façon étroite, singulièrement depuis la deuxième moitié des années 1970, au succès enregistré par un pays dans l'application de programmes dits d'ajustement structurel. Ceux-ci comme on l'avait vu dans le chapitre 1 renforcent les tendances favorables à une accumulation largement dominée par le capital étranger, conformément aux avantages comparatifs des différentes économies.

En définitive la disponibilité dépendra in fine du volume et de la croissance de l'investissement privé en ce sens que le capital public ou multilatéral renforce toutes les tendances qui sont favorables au capital privé. Dans le cas d'une forte propension à investir dans la zone, il fournira les ressources financières nécessaires à la matérialisation de cette propension, dans le cas d'une faible propension, il atténuera la pénurie de devises pour rendre possible la sortie de capitaux empirant ainsi la situation

dans le long terme.

Enfin on peut considérer le recours à l'endettement comme un moyen de desserrer la contrainte de devises. Cependant il n'est pas non plus une réelle solution. A moins qu'ils aient servi à financer des productions d'exportation capables de générer suffisamment de devises pour faire face au service de la dette, ce qui n'a pas été le cas en Afrique de l'Ouest.

Aussi l'endettement a-t-il donné naissance à un service de la dette qui requiert une forte croissance des emprunts nouveaux pour que les sorties de capitaux n'en viennent à dépasser les nouvelles entrées.

Un exemple arithmétique permet d'illustrer le cercle vicieux de l'endettement (1) on suppose qu'un pays emprunte chaque année 1000 \$US pendant 10 ans. La période de remboursement est de 20 ans et le taux d'intérêt sur l'encours de la dette est de 10 %.

Tableau 40 : L'endettement source de transfert de ressources et de déficits chroniques de la balance des paiements.

Année	Nouveaux emprunts	Service de la dette cumulée			Produit net (1) - (4)
	(1)	Intérêts (2)	Amortissements (3)	Total (4)	
1	1 000	100	50	150	850
2	1 000	195	100	295	705
3	1 000	285	150	435	565
4	1 000	370	200	570	430
5	1 000	450	250	700	300
6	1 000	525	300	825	175
7	1 000	595	350	945	55
8	1 000	660	400	1060	- 60
9	1 000	720	450	1170	-170
10	1 000	775	500	1275	-275

(1) Cet exemple est tiré de la Monthly Review, janvier 1984, New-York.

Comme le montre la colonne "Produit net" la part du nouvel emprunt disponible après paiement du service de la dette diminue rapidement et dès la huitième année elle devient négative. Le service de la dette (1060 \$US) est supérieur au montant de l'emprunt annuel (1000 \$). Afin de s'acquitter du service de la dette le pays doit chercher de nouveaux financements extérieurs, dégager un surplus commercial, et/ou procéder à des rééchelonnements. Cependant la réalité des pays de l'Afrique de l'ouest est plus implacable que cet exemple.

D'abord les taux d'intérêt au lieu de demeurer stables ont considérablement augmenté depuis 1979 du fait de la modification de la politique monétaire et budgétaire américaine (tableau 41). Les périodes de maturité et de grâce se sont considérablement réduites. D'où une montée vertigineuse du service de la dette qui de 9,5 % des exportations en 1980 est passé à 26 % selon les estimations du FMI (1).

Tableau 41: Termes moyens de la dette du secteur public 1975-1982 des pays de l'Afrique au sud du Sahara.

	1975	1977	1979	1980	1981	1982
Intérêt (%)	5,6	5,6	7,6	7,9	9,5	7,7
Maturité (années)	19,9	18,1	15,5	17,6	15,3	19,9
Grâce (années)	5,2	4,8	4,5	4,8	4,3	5,0
Element don (%)	30	29,1	17,5	20,2	8,4	19,6
<u>Dont l'Afrique de faible revenu</u>						
Intérêt (%)	4,2	3,8	5,2	4,5	4,8	4,2
Maturité (années)	23,7	23,7	20,7	22,8	25,1	28,1
Grâce (années)	6,1	5,8	5,5	5,8	6,1	6,6
Element don (%)	41,8	44	34,1	40	40,3	45,9

Source : Réginald Herbold Green and S. GRIFFITH Jones in Tore Rose, op cit, p 225.

(1) Réginald H. GREEN and S. GRIFFITH Jones, op cit p 225.

Un autre facteur que n'intègre pas l'exemple est que "dans la mesure où les pays du Tiers-Monde prennent du retard dans le paiement de leurs intérêts et de leur principal, les sommes qu'ils ne remboursent pas s'ajoutent à leur endettement cumulé" (1).

Enfin "selon les statistiques de l'OCDE, l'Afrique est devenue en 1983 exportatrice nette de capitaux : les paiements au titre de la dette dépassent de 3 milliards de dollars l'augmentation de la dette brute totale. En 1980 le flux étant de 1 milliard de dollars en sens inverse" (2).

Les pays ayant connu une mise en valeur plus précoce donnent aux autres l'image de leurs futures structures économiques et sociales. Mais on peut dire que tous entrent maintenant dans la phase de maturité de leur accumulation.

- 
- (1) F.F. CLAIRMONTE et John CAVANAGH, "Comment le Tiers Monde finance les pays riches", Monde Diplomatique, septembre, 1986 Paris p 14.
- (2) Gérard de BERNIS, Jacques LEONARD "Le fardeau de la dette africaine". Monde Diplomatique, avril 1986, Paris.

En conclusion on peut dire que les systèmes monétaires et de crédit en Afrique de l'ouest ont fonctionné dans un contexte manqué par la préservation des structures agricoles industrielles héritées de la colonisation sans un effort réel d'adaptation à la structure des besoins sociaux ou aux changements dans la division internationale du travail. Il en est résulté une spécialisation internationale de plus en plus régressive, une contraction du surplus économique dans la plupart des pays alors que tous connaissent une explosion démographique, urbaine et scolaire. Les systèmes politiques en place tendent à favoriser une logique de dépenses et donc la formation de hauts revenus déconnectés de la sphère productive. Le surplus économique n'a fait ainsi dans presque aucun pays l'objet d'une allocation en fonction des exigences de croissance, de plus grande intégration des structures productives internes, etc. Le recours à l'endettement extérieur, favorisé par un contexte international de surliquidité, a joué un moment comme un palliatif à la contraction du surplus. Mais l'encours de la dette et son coût de plus en plus élevé avec la montée des taux d'intérêts réels ont réduit davantage le surplus et accentué les contraintes à l'investissement productif.

Le degré de maturité de ce type d'accumulation fondée sur une insertion primaire et régressive dans la DIT n'est pas le même dans tous les pays. Mais l'épuisement progressif des ressources internes sur lesquelles il est fondé et à l'avenir la baisse durable des cours mondiaux des produits de base permettent de parler d'une phase descendante dans laquelle sont arrivées les structures productives de tous les pays ouest-africains. Se situant à des étapes différentes de la même stratégie de développement, certains pays peuvent connaître des périodes de croissance économique

(les "miracles" ghanéen dans les années 40-50 ; sénégalais 40-50 ; ivoirien 60-70, nigérian années 70) tandis que d'autres retombent dans la stagnation voire la régression. S. AMIN devait écrire dès 1971 que "si le développement extraverti à partir d'un certain stade de la croissance doit conduire comme nous l'affirmons à la crise permanente des finances publiques et de la balance des paiements, cette double crise doit être visible, pour le premier de ces trois pays (le Sénégal), et se profiler en perspective pour les deux autres (Côte d'Ivoire, Mauritanie)»(1). Il faut voir maintenant comment les systèmes monétaires et de crédit ont été façonnés par le modèle d'accumulation fonctionnant dans les économies ouest-africaines.

## II.- ORIENTATION ET FONCTIONS EFFECTIVES DU CREDIT

Lorsqu'on étudie le système du crédit deux questions doivent retenir l'attention.

- En tant que moyen d'ajustement conjoncturel, quelles évaluation et appréciation peut-on faire de l'efficience des moyens mis en oeuvre par la politique de crédit ?
- Dans quelle mesure, la politique de crédit, compte tenu des orientations qui lui sont assignées, a été favorable à une croissance durable et à un véritable développement (indigénisation de l'économie, plus grande articulation sectorielle de l'économie donc une moindre extraversion) ?

Le chapitre 3 a révélé que les instruments de politique quantitative (coefficient de trésorerie, réserves obligatoires, plancher d'effets publics, encadrement du crédit, etc) ont agi sur une faible part des crédits à l'économie. L'importance des

(1) S. AMIN, L'Afrique de l'Ouest bloquée, Editions Minuit, 1971, Paris, p 185.

liquidités bancaires, les moyens des banques de contourner une politique de crédit restrictive, le caractère non dissuasif des sanctions, et surtout l'existence d'une part importante du crédit à l'économie non soumise à un encadrement, ont fait des instruments quantitatifs des moyens peu efficaces de régulation conjoncturelle. Ainsi l'objectif de réduction de l'inflation n'a jamais été atteint dans les pays à système monétaire autonome, de même celui d'équilibre tendanciel de la balance des paiements courants n'a pas été obtenu malgré des politiques de crédit très restrictives comme dans l'UMOA. Dans les faits, les pays à système monétaire autonome comme le Nigéria ont surtout recouru à un système de rationnement des devises de manière à baisser les importations. Dans les pays de l'UMOA la gestion restrictive de la demande globale a entraîné une chute des importations et donc une limitation de la détérioration de la balance des paiements courants.

L'inefficacité de la politique de crédit en tant que moyen d'action sur la conjoncture est en même temps une illustration des limites d'une approche quantitativiste de la gestion monétaire. L'inflation et la détérioration de la balance des paiements ne reflètent pas principalement une émission excessive de monnaie. Donc on ne peut faire face à ces phénomènes par la seule régulation restrictive de la masse monétaire. Ils résultent de causes dont la multiplicité interdit une solution purement monétaire.

Il convient maintenant d'étudier le rôle du système de crédit dans la croissance économique et le développement (au sens où ce dernier est défini (ci-dessus)). Pour cela il faut examiner d'une part l'importance des ressources mobilisés par les institutions financières d'autre part le bilan de la mise en oeuvre des politiques de prêts des banques locales, et de l'action des autres institutions

financières telles que les bourses de valeurs.

Les expériences étudiées dans le chapitre 3 ont montré le caractère limité des <sup>sources</sup> ressources locales collectées par le système de crédit. Cette limitation revêt principalement deux formes qui tiennent l'une à l'existence de l'épargne, l'autre à sa mobilisation. La faiblesse des revenus disponibles, le niveau de la propension à l'épargne et ses formes inadéquates, les taux créditeurs défavorables par rapport à ceux des ex-métropoles sont quelques unes des raisons explicatives de la rareté de l'épargne. En dehors du dualisme financier fortement présent dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, le crédit bancaire du secteur organisé est tourné vers l'épargne de court terme collectée à partir de guichets implantés presque exclusivement dans les villes. Cette orientation sauf pour le Nigéria et la Côte d'Ivoire traduit la faiblesse des ressources susceptibles de financer les investissements initiés. Mais c'est l'insuffisance de l'épargne de moyen et long terme ainsi que de l'appareil embryonnaire en assurant la mobilisation qui est la caractéristique la plus marquante. Dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest ont été créées des banques de développement. Il s'agissait de corriger les graves biais constatés dans la répartition du crédit fourni par les banques commerciales qui au début étaient presque toutes des filiales de l'ex-métropole. Mais ces banques n'ont pas réussi à accéder directement à l'épargne locale. Aussi leurs ressources proviennent presque exclusivement des organismes multilatéraux ou nationaux des pays industrialisés dont l'influence sur l'allocation des prêts est prépondérante. Certes apparaissent des organismes de financement spécialisés comme les "merchant banks" dans les pays anglophones et les sociétés de crédit-bail dans les pays francophones. Mais ils ne peuvent compenser les insuffisances des banques locales

d'autant plus qu'ils dépendent de ces dernières pour leur financement.

Certains pays comme le Nigéria et la Côte d'Ivoire disposent de bourse de valeurs mobilières. Mais elles demeurent des marchés étroits où les offres et demandes de titres sont très sporadiques et de faible montant. Les instruments de la dette à long terme sont pour une grande part émis par le secteur public. Ils sont détenus pour la plupart par la Banque Centrale, les banques de dépôts et les autres intermédiaires financiers qui souscrivent à des effets publics conformément au règlement régissant l'utilisation de leurs avoirs. Les rémunérations sur les effets publics sont souvent trop faibles pour concurrencer l'investissement dans l'immobilier ou dans le commerce. En outre les zones rurales sont totalement desservies dans les placements en portefeuille qui demeurent concentrés dans les zones urbaines. Pour le marché des actions seules quelques sociétés ont accepté de placer des actions auprès du public. La majorité des sociétés privées refusent encore de s'ouvrir au public soit parce qu'elles obtiennent des prêts bancaires moins onéreux et évitent les problèmes que pose la mobilisation des capitaux sur le marché financier. Soit parce que ces sociétés sont des filiales de groupes étrangers qui ne sont pas enclins à chercher une participation locale au capital de leurs filiales. Il en résulte que le marché primaire reçoit une offre insuffisante de titres. Quant au marché secondaire il enregistre un coefficient de rotation des titres existants très bas, les titres une fois acquis retournent rarement sur le marché et ainsi ne deviennent plus des marchandises financières.

Dans son rapport sur le développement dans le monde de 1984 la Banque Mondiale calcule que pour toute l'Afrique le rapport

de l'épargne intérieure brute au PIB a été de 5,9 % en 1981 alors que les ratios de l'Asie et des autres pays à revenu faible atteignaient respectivement 23,8 % et 23,2 %.

En procédant à une projection pour l'année 1990 elle trouve 11,4 % pour l'Afrique, 22,4 % pour l'Asie et 21,2 % pour les autres pays à revenus faibles. Sans aucun doute cette faible épargne explique en partie la part réduite du PIB de l'Afrique allant à son investissement intérieur brut : 16,6 % en 1981 alors que l'Asie atteignait 25,8 % et les autres pays à revenu faible 27 %.

Ainsi la faiblesse de l'épargne est un trait marquant du système de crédit. Comme on l'affirme souvent le développement de mécanismes efficaces de promotion et de mobilisation de l'épargne peut remédier à cette insuffisance qui ne révèle pas une pénurie absolue. Cependant la structure d'opportunités issues d'une désarticulation sectorielle et sociale de l'économie, pousse le système bancaire à s'adapter à cet environnement économique plutôt qu'à chercher à le modifier. L'examen de la mise en oeuvre des politiques de prêts des banques locales permettra de justifier cette conclusion.

En raison de leur caractère bancaire, les intermédiaires financiers, doivent financer des opérations recouvrables et rentables leur assurant une progression de leur activité et une rémunération du capital investi. Cette nécessité se trouve renforcée lorsque des banques étrangères privées sont associées à leur capital. Ces contraintes de solvabilité et de rentabilité largement déterminées par les conditions de refinancement de ces banques influencent profondément leur comportement dans la distribution du crédit.

On doit se demander si les contraintes ont pu être compatibles avec certains objectifs de développement : une plus grande contribution du système bancaire au financement des investissements à moyen et long terme qui assurent une plus grande intégration sectorielle et une indigénisation accrue de l'économie. S'agissant de la nature des prêts accordés on a vu que les banques prêtent essentiellement à court terme. C'est là une conséquence de la prédominance des dépôts à vue dans le total des dépôts auprès des banques. Cependant la décroissance de la part des premiers dans les seconds est moindre que celle des crédits à court terme dans le total des crédits alloués. Ce qui montre que la règle de transformation des liquidités n'est pas appliquée.

Bien au contraire, les dépôts à terme croissent plus vite que les crédits à moyen et long terme. C'est plutôt une transformation inverse qui s'opère. Quant à l'orientation des prêts selon la nature des emprunteurs c'est-à-dire par secteurs d'activités et par nationalités, l'altération de la structure héritée de la colonisation s'est rarement opérée dans le sens et selon le rythme voulus. Les années qui ont suivi les indépendances ont été caractérisées par une concentration des crédits bancaires sur les entreprises commerciales. L'évolution du contexte économique des pays de l'Afrique de l'Ouest s'est traduite par une modification partielle de la répartition sectorielle des crédits. Les politiques visant à réduire la part du crédit allant au tertiaire et surtout la réorientation des entreprises multinationales vers les industries de substitution à l'importation et les industries extractives ont contribué à ce changement. Sans toutefois remettre en question fondamentalement le comportement des banques en matière d'allocation

sectorielle de leurs ressources. C'est la distribution des entreprises étrangères entre les différents secteurs qui constituent le principal facteur de modification de répartition.

Lorsqu'on étudie les activités qui à l'intérieur de chaque secteur accaparent la principale part du crédit on constate que la politique de crédit n'a pas contribué à une réduction de l'extraversion économique et donc à une plus grande intégration sectorielle des économies. Une caractéristique fondamentale des économies ouest-africaines est leur dépendance économique structurelle. C'est-à-dire l'absence des secteurs-clefs pour le processus de reproduction, notamment la production d'outils et d'équipement (les moyens de production). En vue de parvenir à une croissance dynamique auto-entretenu, l'expansion de l'emploi et l'élevation des indicateurs de bien-être, cette structure dépendante doit être substantiellement modifiée. Et pour réaliser ces changements requis, les surplus doivent être transférés d'un secteur à un autre. Pour ce faire ils doivent souvent être transformés au préalable en ressources financières. Les surplus matériels peuvent être déplacés d'un secteur à un autre ou d'une activité à une autre seulement dans des cas exceptionnels.

Le rôle des institutions financières, dès lors, devient crucial dans le transfert de ressources pour alimenter les changements structurels. En outre parce que la valeur produite par chaque secteur est reflétée en termes monétaires, ces institutions peuvent développer une perspective plus large et coordonner différents secteurs. Dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, les banques demeurent les principaux acteurs financiers avec l'Etat. Elles ont un impact fondamental sur le flux des surplus économiques sous la

forme de ressources financières, et donc sur le processus de développement.

D'où l'intérêt de la question de savoir quelles activités précises le crédit a financé dans les différents secteurs en particulier l'agriculture et l'industrie qui forment les secteurs productifs. Si faible que soit la part allant à l'agriculture (guère plus de 5 % en moyenne), le crédit a bénéficié au "secteur moderne" agricole, au détriment de l'agriculture paysanne. Pour le secteur secondaire la part allant à l'énergie, matériaux de construction, et travaux publics, activités d'extraction est prépondérante. Ce qui correspond en gros à des dépenses d'infrastructure ou d'exportation. Le reste va à l'industrie de substitution à l'importation qui se confine dans la production de biens de consommation et de quelques biens intermédiaires.

En un mot la distribution sectorielle du crédit renforce la structure économique existante. C'est le secteur moderne public et privé qui a la priorité dans l'allocation du crédit. L'agriculture paysanne, le secteur informel urbain, l'artisanat indigène sont coupés du système bancaire. Ensuite les activités financées ont un contenu élevé en imports. La production d'équipements pour les activités locales agricoles et industrielles soit par le secteur informel soit par le secteur moderne n'a reçu aucune attention particulière. D'ailleurs elle ne constitue pas un objectif explicite des politiques de crédit. Il faut cependant rappeler un argument de taille en faveur du système bancaire et qui a été évoqué dans le chapitre 3 : "On ne peut pas faire boire un cheval qui n'a pas soif".

Les projets qui sont soumis aux banques, ne portent pas sur la

production locale d'outils et d'équipement. Les banques ne peuvent susciter de tels projets. Les projets d'investissements sont généralement lancés avec une participation étrangère importante tant au niveau de la conception, de l'étude de faisabilité que du financement. Les crédits alloués par les systèmes bancaires locaux vont naturellement compléter le financement extérieur. Aussi renforcent-ils la dynamique de l'accumulation induite par les interventions extérieures.

C'est l'orientation du crédit par nationalités dans le secteur privé qui a peut être connu le moins de changement fondamental à l'exception du Nigéria. Les banques locales qui sont soumises à des conditions de refinancement strictes pratiquent une politique de prêt en faveur des entreprises étrangères. Ces dernières se révèlent plus aptes à leur apporter la sécurité attendue du fait de l'appui plus ou moins formel de leurs sociétés mères, de leur connaissance et de leur respect des pratiques bancaires. L'impossibilité très souvent de fournir une garantie suffisante, l'archaïsme des structures, et l'incertitude liée aux activités dans lesquelles elle est confinée, les délinquances en matière de remboursement de prêts auprès du système bancaire local, font que l'entreprise africaine part très défavorisée dans la course au crédit.

Dans beaucoup de pays, la réaction face à cette situation a consisté à créer des banques nationales de développement. Outre les problèmes de ressources qu'elles ont rencontrés, ces banques ont échappé rarement aux pressions politiques dans la distribution du crédit. Aussi les principaux bénéficiaires forment le groupe où le taux de non remboursement est le plus élevé ce qui aggrave la précarité de leur solvabilité et de leur rentabilité. L'idée

selon laquelle le prêt est assimilé à un "don" qu'on refuse ou retarde à payer continue à être entretenue par un environnement politique qui très souvent protège les gros délinquants.

Comme on sait, la publication des statistiques sur la répartition du crédit par nationalités dans le secteur privé est très rare pour des raisons politiques que l'on comprend. Mais l'expérience de la plupart des banques, surtout celles à participation étrangère qui sont dominantes dans les systèmes bancaires nationaux à l'exception de quelques pays, montre que les entreprises étrangères sont les principaux bénéficiaires de la politique d'octroi de crédit. Si le Nigéria constitue une exception, c'est comme on l'a souligné à cause de la politique d'indigénisation qui a imposé une participation massive des nationaux dans le capital des entreprises et des banques. Cependant cette participation nationale revêt dans la plupart des cas la forme de prêt-nom. Ce qui ne change pas fondamentalement la réalité.

Un autre aspect qui mérite l'attention est la répartition du crédit intérieur entre d'une part le gouvernement et l'économie et d'autre part à l'intérieur de cette dernière entre le secteur public et le secteur privé. Les avances au Trésor sont destinées à financer le déficit budgétaire. L'expérience du Mali et du Nigéria a montré que ces ressources servent essentiellement au financement de dépenses de fonctionnement dont le caractère improductif les transforment en revenus additionnels qui viennent accroître la demande globale sans contrepartie à terme en biens matériels produits. C'est pourquoi l'augmentation de ces avances constitue une source importante d'inflation surtout quand les réserves en devises se trouvent à un niveau critique. Or ces avances sont très souvent

accrues lorsque les recettes publiques viennent à baisser brusquement du fait soit d'une détérioration brutale des termes d'échange extérieures, soit d'une sécheresse qui réduit le volume de la production agricole, etc.

Une autre utilisation improductive du crédit consiste en l'octroi de prêts à des entreprises publiques mal gérées pour lesquelles ils constituent de véritables subventions déguisées puisqu'ils comblent leurs déficits structurels. C'est principalement par ce biais que les crédits à l'économie alimentent un processus inflationniste.

Au total on a observé une modification de la distribution du crédit intérieur dans les pays de l'Afrique de l'Ouest en faveur du Trésor et du secteur public. Cependant l'utilisation généralement improductive des crédits par ces derniers en a fait une source d'augmentation de la consommation publique et privée à un rythme dépassant le taux de croissance de l'économie productive. C'est cette utilisation qui est une source importante de déséquilibre interne et non pas une politique de crédit qui serait trop expansive par rapport aux réserves disponibles.

### III. - EVOLUTION CYCLIQUE DE L'ACCUMULATION ET CHANGEMENTS DE SYSTEME ET POLITIQUE MONETAIRES

La situation de la balance des paiements, l'inflation, les désordres monétaires, les déficits de finances publiques varient d'intensité selon le stade de mise en valeur atteint. Ainsi on peut distinguer principalement deux phases. Une première caractéri-

sée par une croissance rapide du surplus primaire ; un excédent de la balance commerciale, une relative stabilité des prix et un maintien sans trop de restriction de la parité externe de la monnaie nationale. C'est la phase de mise en valeur. Une deuxième phase de déficit tendanciel chronique qui correspond à la crise de ce système, au blocage d'une croissance fondée sur la demande externe. Le pays de jeune emprunteur devient emprunteur mûr.

Parfois un pays passe brusquement d'une croissance déclinante voire une stagnation à une forte croissance lorsque sur le marché mondial s'opèrent des changements qui lui font bénéficier d'une rente exogène substantielle. C'est le cas du Nigéria avec la rente pétrolière de 1973 à 1980, le Sénégal, le Togo avec la courte montée des cours du phosphate en 1975 et 1976, etc. Mais dès que cette rente exogène disparaît les problèmes de blocage de la croissance, de la balance des paiements, les désordres monétaires réapparaissent. Cela met en évidence la caractéristique essentielle de ces économies : la non maîtrise des conditions de leur propre reproduction. La demande externe des quelques produits bruts qu'ils exploitent est la variable économique cruciale. Dans la sphère nationale il ne s'opère pas une articulation satisfaisante entre secteurs productifs d'une part, entre production et consommation d'autre part.

On voudrait montrer comment cette évolution cyclique de l'accumulation surdétermine la politique monétaire et explique le choix à un moment donné d'un système monétaire autonome (ou son abandon).

MKANDAWIRE dans un article sur les réponses étatiques à la crise économique en Afrique (1) a analysé les causes des change-

---

(1) Tandika MKANDWIRE, "State policy responses to economic crisis in Africa", Social Science Research Review, vol 1, N° 2 juin 1985.

gements de politique fréquemment observés en Afrique. Il récuse les analyses qui mettent en avant la personnalité des dirigeants, la découverte subite d'inefficiences dans les politiques jusqu'alors suivies ou l'absence de cohésion dans la classe dirigeante dont les conflits entre les différentes fractions se traduisent par une instabilité dans les politiques mises en oeuvre. MKANDWIRE préfère rechercher dans les contraintes structurelles que l'économie impose les changements fréquents de politique observés en Afrique comme par exemple le passage d'un capitalisme étatiste à un capitalisme libéral ou inversement. On se placera dans une perspective moins large pour montrer en s'appuyant sur son modèle, comment la forte dépendance des économies ouest-africaines vis-à-vis du marché mondial détermine une évolution cyclique qui crée un contexte spécifique pouvant expliquer le type de réformes et politiques monétaires mises en oeuvre à une phase donnée de leur cycle d'accumulation.

On suppose que l'Etat vise deux objectifs :

- un objectif de développement en ce sens que la croissance du PIB et une certaine transformation structurelle (diversification structurelle, industrialisation) sont recherchées,
- une indigénisation de l'économie soit à travers la constitution d'un secteur parapublic, soit la création d'activités privées contrôlées par des nationaux, soit les deux en même temps.

Les raisons pour lesquelles ces deux objectifs sont poursuivis peuvent être très variées. Quoiqu'il en soit le développement économique et un contrôle accru de l'économie par les nationaux constituent les options par lesquelles les gouvernements légitiment leur politique.

Comme on l'a souligné tout au long de ce chapitre dans les économies ouest-africaines qui ne produisent pratiquement pas de biens de production, le secteur d'exportation joue le rôle de "quasi-secteur des biens capitaux". En effet c'est lui qui procure les devises au moyen desquelles on peut acheter des biens d'équipement et intermédiaires. Ce secteur n'a pas les liens structurels avec les autres secteurs que l'on constate dans les pays industrialisés. La raison en est que le secteur d'exportation est déconnecté de la structure de la consommation nationale. Dans une économie aussi ouverte, la préoccupation majeure de l'Etat est l'accumulation de réserves extérieures, qui sera déterminée par le taux de croissance des recettes d'exportations moins celui des importations. En retour le taux de croissance des importations sera largement fonction de celui de l'économie.

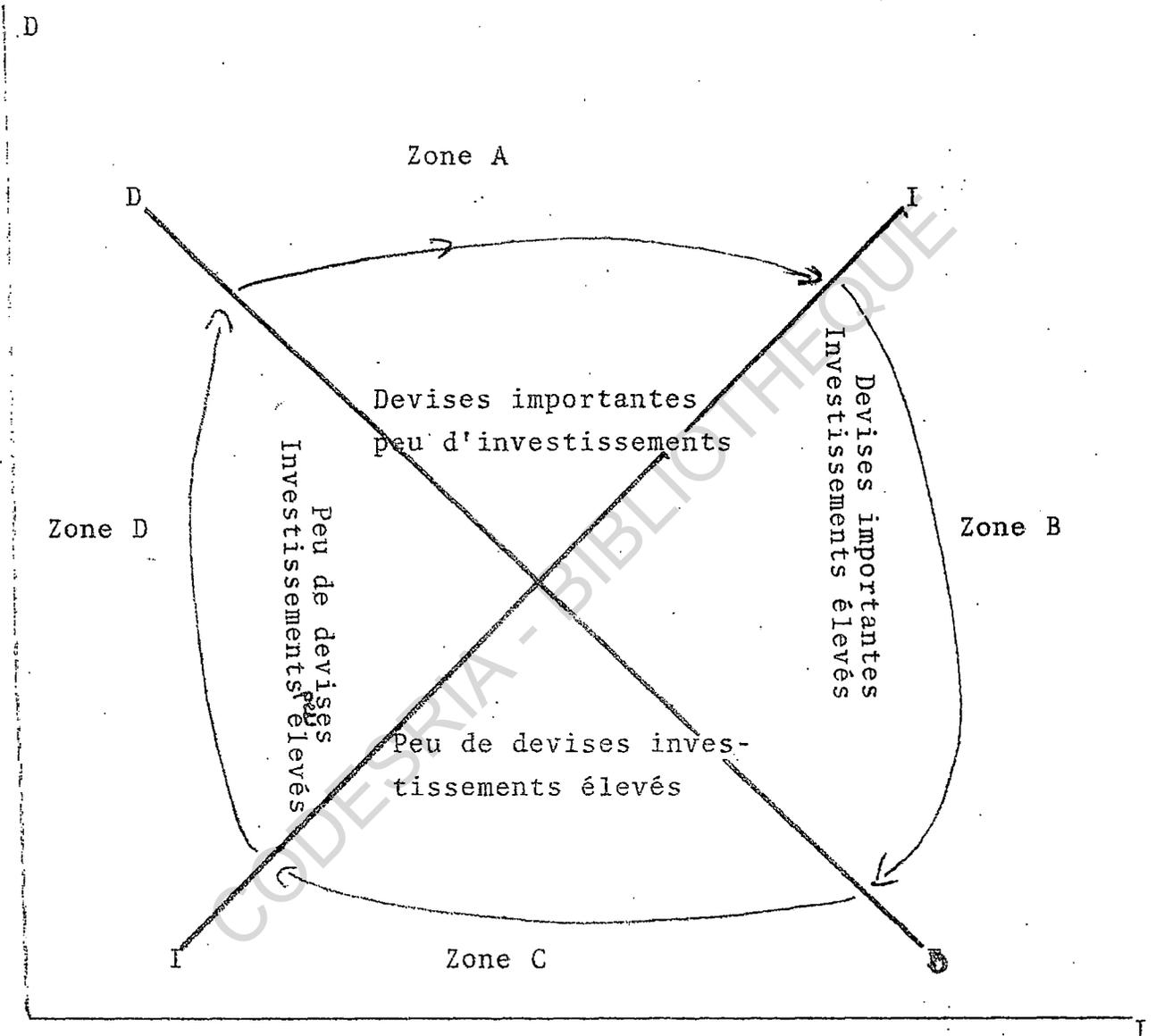
On peut simplifier davantage en supposant que le taux de croissance des importations est positivement relié à celui de l'investissement. L'investissement total sera la somme des investissements nationaux et étrangers. En dehors du "climat" général de l'investissement (stabilité politique, discipline ou militantisme de la main-d'œuvre, option idéologique du gouvernement...), l'investissement étranger sera encouragé par des tendances favorables dans la position de la balance des paiements de l'économie puisqu'elles assurent la capacité de l'économie à financer le rapatriement des profits à une date ultérieure.

Cependant il y a un tournant dans l'expansion de l'investissement étranger. Plus grand est le stock de l'investissement étranger, plus forte est la réticence des investisseurs étrangers dans la mesure où ils craignent d'être trop "exposés".

Cela peut arriver même si les tendances favorables de la balance des paiements, la rentabilité et le climat d'investissement général demeurent non changés. Les investisseurs étrangers peuvent rapatrier leurs profits, affaiblissant ainsi la position de la balance des paiements. Cela en retour rend les investisseurs étrangers encore plus réticents à investir et accélèrent le rapatriement des profits avant que la pénurie de devises ne force le gouvernement à imposer des restrictions supplémentaires sur le transfert de fonds à l'extérieur.

Par ailleurs à mesure que se développe la substitution aux importations, que les investissements étrangers augmentent, la demande d'importation croît très vite, en particulier de biens d'équipement et de biens intermédiaires, de même que les biens de consommation puisque les cultures vivrières retardent sur la croissance démographique. Les exportations tendent à augmenter faiblement du fait soit d'une baisse des cours mondiaux, soit d'une stagnation ou d'une faible croissance des volumes. La balance courante tend à être déficitaire. Les deux tendances en matière d'investissement et de devises créeront une récession caractérisée par de faibles niveaux de croissance et une position de la balance des paiements en mauvaise santé. Cependant, à moins qu'un événement dramatique arrive aux exportations, les investisseurs étrangers peuvent à nouveau commencer à investir, et pendant un moment l'économie peut enregistrer un "boom" avec un investissement étranger croissant et une position saine de la balance des paiements. Tôt ou tard la demande de biens d'investissement dépassera la capacité d'importation, provoquant une baisse de l'investissement. L'évolution décrite par ces mouvements devient alors cyclique.

Graphique 5 : Mouvement cyclique des investissements et des devises.



Zone A = on a beaucoup de devises mais un faible investissement.

Zone B = on a à la fois beaucoup de devises et des investissements importants.

Zone C = on a des investissements importants mais les devises sont rares.

Zone D = on a à la fois peu de devises et peu d'investissements.

Source : T, MKANDWIRE, "State policy responses to economic crisis in Africa, op cit, p 39.

On peut recourir à une exposition graphique (1) pour décrire le processus cyclique ci-dessus. Les droites (DD) et (II) indiquent les points où les devises (DD) et les investissements sont à leur équilibre. Les pentes de la courbe sont obtenues à partir de l'hypothèse qu'une position saine de la balance des paiements encourage l'investissement tandis qu'un haut niveau d'investissement agit négativement sur l'accumulation de devises. Les flèches indiquent la direction du mouvement de l'économie. Le graphique nous montre quatre zones dans lesquelles l'économie se positionnera à un moment ou à un autre.

Zone A = Réserves importantes de devises mais investissements faibles

Zone B = Réserves importantes et investissements élevés

Zone C = Investissements élevés et réserves de devises faibles

Zone D = Investissements faibles et réserves de devises faibles.

On ne cherchera pas à savoir si le mouvement est ou n'est pas convergent vers le point d'équilibre. Le modèle qu'on vient de décrire est celui du "cycle des affaires" d'une économie qui est lourdement dépendante de l'investissement étranger et des gains de devises. Il fournit un cadre adéquat pour montrer comment la politique monétaire est surdéterminée par l'accumulation cyclique dans les pays de l'Afrique Occidentale.

Supposons qu'une économie est dans la position initiale en Zone A. Constatant que le faible niveau d'investissement n'est pas justifié par la disponibilité de devises, le gouvernement tente de stimuler l'investissement. Etant donné la disponibilité de devises, l'Etat essaie d'y parvenir grâce à un investissement nationale-ment contrôlé tout en multipliant les avantages à l'investissement

---

(1) Ibidem, p 38-39.

étranger. Dans une telle conjoncture la politique de crédit est expansionniste pour financer l'investissement dans les nouvelles activités impulsées par l'Etat. Les pressions inflationnistes qui se manifestent peuvent être atténuées par un ralentissement de la croissance des crédits, une politique budgétaire plus restrictive.

Très souvent une partie du capital étranger est nationalisée y compris dans le système bancaire. Certains pays profitent de cette abondance de devises pour créer leur propre système monétaire. Le maintien des liens monétaires et financiers avec l'ancienne métropole est perçu comme un handicap à la mobilisation des ressources pour le développement national. Comme illustration du changement de système monétaire on peut prendre le cas de la Mauritanie. Au cours des années 60 et début années 70 la Mauritanie, grâce aux royalties tirées de l'exploitation du minerai de fer, de cuivre, de la pêche et de l'aide arabe s'est retrouvée avec une balance commerciale saine et de substantielles réserves de devises. L'accumulation de telles réserves dans le compte d'opérations de la BCEAO auprès du Trésor français a été considérée comme un financement gratuit octroyé à l'économie française. L'appartenance à l'UMOA s'identifiait à une perte de contrôle sur les circuits monétaires et financiers ainsi que sur les ressources du pays.

La Mauritanie a fini par se retirer de l'UMOA et a créé ses propres institutions monétaires. Les banques ont été nationalisées. De même la politique d'indigénisation au Nigéria visant un contrôle majoritaire du système bancaire par des nigériens est intervenue à un moment d'abondance des pétro-dollars. Le contrôle étranger était considéré comme la principale cause du double biais constaté

dans l'allocation du crédit entre les secteurs et entre les agents nationaux et étrangers. Les pays de l'Afrique de l'Ouest placés dans une telle conjoncture favorable ont tenté de stimuler la croissance, qui pendant un certain moment a bien pris grâce à la disponibilité des devises. Mais comme le suggère le modèle, dans tous ces cas, tôt ou tard, le haut niveau d'investissement menace la bonne santé de la balance des paiements. La période à partir de laquelle ces pressions sont senties dépend des prix mondiaux des principales matières premières exportées, de l'importance des dotations en ressources naturelles ainsi que de facteurs naturels tels que la sécheresse. Même si l'on suppose une stabilité de ces prix, l'élasticité élevée des importations attachée au processus d'industrialisation forcera l'économie à aller dans la zone C, où un haut programme d'investissement est maintenu avec une position des devises qui se détériore.

L'Etat sera forcé de puiser dans ses réserves et d'accroître ses emprunts à l'extérieur. Dans les pays à système monétaire autonome la politique de crédit continue d'être expansive sans qu'il soit prouvé que les ressources monétaires soient orientées vers les activités les plus productives ou vers celles qui permettent de doter l'économie d'une plus grande autonomie vis-à-vis du marché mondial. Il est même possible que le crédit alloué aux entreprises publiques et au secteur privé national soient une forme de redistribution des revenus en faveur d'une catégorie sociale ayant un accès facile à l'Etat. L'anticipation de la production de biens pour les marchés intérieurs et extérieurs est partiellement validée d'où l'apparition d'un excédent de la masse des moyens de paiements par rapport à la valeur des marchandises en circulation qui se manifeste par une hausse des prix.

On note toujours dans les pays à système monétaire autonome que les avances au Trésor s'accroissent pour pallier l'insuffisance des recettes budgétaires face aux dépenses publiques engagées. Ce qui contribue à l'accroissement des importations et donc à la diminution des réserves. La valeur externe de la monnaie nationale se maintient de plus en plus difficilement au taux officiel. Sur le marché parallèle elle se déprécie rapidement à mesure que l'inflation se développe. Dans les pays comme l'UMOA et le Libéria le déficit de la balance courante se répercute mécaniquement sur la masse monétaire en circulation. D'où un effet récessionniste. Dans l'UMOA, la politique de crédit se resserre. Les avances au Trésor peuvent augmenter mais comme elles sont remboursables et plafonnées à 20 % des recettes fiscales ordinaires moyennes, elles ne peuvent pas à moyen terme empêcher la diminution des moyens de paiement en circulation.

Puisque cette situation ne peut durer longtemps, l'économie finira par entrer dans la Zone D, où l'investissement est faible et la position de devises mauvaise. Ce qui survient alors c'est un appel à un changement de politique économique. En premier lieu l'efficacité macro-économique (investissement global élevé) qui pour l'Etat était une fierté et qui justifiait toutes les inefficiences macroéconomiques (pléthore de personnel dans l'administration et le secteur para-public, industries intensives en capital et mal gérées, etc) est abandonnée. Le programme étatiste-nationaliste fait face à des attaques tant internes qu'externes de forces qui appellent à une privatisation, une "ouverture de l'économie", à un rétablissement des grands équilibres macro-économiques. Pour obtenir des fonds extérieurs, négocier un rééchelonne-

ment de la dette extérieure l'Etat doit signer des accords avec le FMI ou la Banque Mondiale. Ces institutions posent une conditionnalité à l'accès à leurs ressources dont les principales composantes ont été déjà étudiées. On peut citer en particulier, la réduction de la demande globale dont un des instruments privilégiés est l'application d'une politique monétaire restrictive avec une réduction aussi forte que possible de la croissance du crédit à l'économie et des avances au trésor, le relèvement des taux d'intérêt débiteurs ainsi qu'une dévaluation dans les pays à système monétaire autonome, de manière à fixer le taux de change à un niveau aussi proche que possible de celui du marché parallèle. Dans les pays de l'UMOA l'augmentation des tarifs douaniers et surtout le relèvement des taux d'impôts indirects et d'imposition des salaires tiennent lieu de substitut à la mesure de dévaluation.

Une autre composante de la conditionnalité intéressante à rappeler est le plafonnement des emprunts à l'extérieur autorisés au pays. L'objectif de l'ensemble de ces mesures monétaires et financières est de parvenir à une reconstitution des réserves extérieures de l'économie à travers une réduction des importations alors que les exportations sont supposées sinon croissantes du moins stables. L'économie se situant dans la Zone D (avec un faible investissement étranger et de faibles réserves, parfois négatives) sera forcée de suivre un programme classique du FMI ou de la BM. Cela signifie qu'il n'y a plus place à une politique monétaire contra-cyclique c'est-à-dire visant à relancer l'économie au moyen d'une expansion du crédit. Le crédit plus sévèrement rationné sera orienté vers les activités modernes susceptibles de stimuler les exportations. Sont abandonnées aussi les velléités de réorienter

le crédit vers les nationaux. A travers une série de mesures dont l'accès au financement interne l'investissement étranger est fortement sollicité. Il n'est pas à écarter que le paquet de mesures constituant les programmes d'ajustement pousse l'économie de la Zone D à la Zone A ou B. Il se peut aussi que ce déplacement soit le fait de facteurs exogènes tels que le relèvement brutal du cours des matières premières exportées par le pays, ou la mise en exploitation de nouvelles ressources du sous-sol. Si la différence entre le potentiel de croissance indiqué par les réserves de devises et le niveau de l'investissement étranger est à nouveau grande, l'Etat disposera à nouveau de degrés de liberté plus élevés face au FMI et à la Banque Mondiale (BM) et pourra se lancer dans une politique d'investissement du surplus dégagé. L'expansion de l'investissement s'accompagnera d'une politique de crédit plus libérale, la volonté d'orienter ce dernier vers certaines activités non traditionnelles vers les nationaux, réapparaîtra.

Si par contre l'investissement étranger afflue avec l'amélioration de la balance des paiements l'Etat va vraisemblablement se confiner dans une attitude moins interventionniste. Des signes d'encouragement à l'émergence d'une bourgeoisie nationale et l'indigénisation des postes de direction peuvent être décelés. Le capital étranger demeure cependant le principal agent de l'activité économique. Mais le niveau d'investissement total (national et étranger) va progressivement détériorer la situation de la balance des paiements. L'endettement extérieur de l'Etat se développe. Les sorties de capitaux s'amplifient avec l'apparition de signes d'essoufflement de la croissance. L'application d'un programme d'ajustement structurel type FMI-BM est demandée par les bailleurs de fonds face aux difficultés du pays d'honorer le service de sa dette.

L'économie retourne en Zone D. On voit ainsi que l'inefficacité des politiques monétaires ne peut être détachée des contraintes de l'accumulation sinon on serait conduit à fournir des explications du type "erreurs des autorités monétaires.

Le modèle esquissé ci-dessus a montré le caractère cyclique de l'accumulation du capital dans les pays ouest africains. Depuis la période coloniale on peut distinguer deux principales phases dans l'évolution économique de chacun de ces pays. Une première qui correspond à la mise en valeur, enregistre un excédent de balance commerciale courante, une croissance forte, souvent on parle de miracle économique. La gestion de la monnaie, qui consiste à accompagner les nécessités de l'accumulation du capital (sorties de capitaux, endettement interne de l'Etat, satisfaction des besoins en crédit des entreprises) ne s'inscrit ni dans une situation de tensions inflationnistes, ni de marasme déflationniste. La stabilité de la monnaie nationale (dans un système monétaire autonome) due à la valeur reconnue de la production à venir et des contreparties (réserves en devises) ne nécessite aucune sanction par rapport aux monnaies dominantes. L'endettement extérieur est faible. C'est pourquoi la rupture des liens monétaires et financiers avec l'ancienne puissance coloniale se situe généralement à cette phase.

Une deuxième succède toujours à la première et qui correspond à la vitesse de croisière de l'exploitation des ressources naturelles du pays. Elle est caractérisée par une stagnation voire une baisse des recettes d'exportation, un déficit chronique de la balance courante, un endettement extérieur élevé. En cette phase de récession économique donc de difficultés de l'accumulation la

marge de gestion de la monnaie présente un enjeu plus important bien qu'elle ne soit plus large que dans la phase précédente. Mais les décisions de "politique monétaire" ou les plans de stabilisation se présentent comme tout puissants. En situation de stagnation ou de déclin des secteurs d'exportation, la gestion monétaire ne peut que s'inscrire dans une perspective de réduction de l'endettement de l'Etat et des entreprises auprès du système bancaire. Aussi elle tend à déprimer davantage la production, à accroître l'inflation à travers la baisse de la production industrielle du fait du rationnement du crédit et des devises.

L'ensemble des pays de l'Afrique de l'ouest sont dans l'une ou l'autre phase de leur balance des paiements selon le caractère tardif ou ancien de leur mise en valeur. Bien sûr les fluctuations des termes de l'échange peuvent provoquer des renversements conjoncturels de situation mais dans le long terme le schéma esquissé est vérifié par l'ensemble des pays. C'est la capacité d'importation qui détermine les degrés de liberté vis-à-vis de l'extérieur et donc les possibilités d'une transformation des structures productives de l'économie. Cette surdétermination par la contrainte extérieure se traduit au plan monétaire par une convertibilité des monnaies bancaires en monnaie nationale limitée fortement par la nécessité pour cette dernière de se convertir en monnaie internationale si l'on veut éviter le cercle vicieux de l'inflation, de la fuite devant la monnaie nationale. La pression des monnaies dominantes sur les monnaies nationales est constante.

En creux on voit apparaître l'idée que la bonne politique monétaire n'est pas celle qui est délibérément expansive ou restrictive. La conjoncture, plus précisément la marge d'accumulation

délimitée par les possibilités de transformation quantitative et qualitative des structures productives en un moment donné (lesquelles possibilités dépendent du volume du surplus économique potentiel du pays), détermine le niveau d'endettement global auprès du système bancaire permis à l'économie (entreprises, Etat). C'est en cela qu'il existe un maximum à l'endettement des entreprises et de l'Etat auprès des banques commerciales et de la Banque Centrale et donc à l'émission de monnaie nationale. Et ce maximum ne dépend pas à un moment donné du type de système monétaire adopté. La contrainte externe en définitive laisse peu de liberté en matière de création monétaire nationale. Dans les systèmes monétaires autonomes, elle semble encore plus forte si une certaine stabilité monétaire est recherchée. C'est pourquoi la politique monétaire n'est instrument d'accumulation, d'indépendance que dans son aspect qualitatif.

En contribuant à réduire directement ou indirectement les besoins d'importation, en stimulant les exportations en accroissant le degré d'interdépendance des différentes structures constitutives de l'économie, elle peut être un moyen d'indépendance monétaire. Mais non en étant délibérément expansive. L'interprétation des désordres monétaires que connaissent les pays à système monétaire autonome qui sera proposée dans la section suivante démontrera cette proposition.

## SECTION 2 : UNE THEORIE DE LA MONNAIE ET DES PROBLEMES MONETAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST : ESSAI DE DEFINITION DES CONDITIONS D'UNE SOUVERAINETE MONETAIRE EFFECTIVE.

Dans cette dernière section on se propose d'une part de fournir

une interprétation des problèmes monétaires en Afrique de l'Ouest, d'autre part d'explicitier les conditions d'une souveraineté monétaire effective.

### I.- UNE THEORIE DE LA MONNAIE ET DES PROBLEMES MONETAIRES OUEST-AFRICAINS.

A partir d'une lecture de l'expérience de gestion monétaire ouest africaine depuis la période coloniale on propose dans cette section une théorie explicative des problèmes monétaires dans les économies ouest africaines.

La démarche consiste à montrer pourquoi une nouvelle monnaie africaine est nécessairement une monnaie dominée, soumise dans sa propre sphère nationale de circulation à la concurrence de monnaies étrangères. Cette concurrence impose à la gestion monétaire nationale de fortes contraintes si elle veut acquérir une "qualité monétaire" lui conférant le même statut monétaire que les monnaies concurrentes, c'est-à-dire lui permettant d'exercer pleinement les fonctions d'unité de compte et de réserve de valeur. Les désordres monétaires sont expliqués dès lors par la violation de ces contraintes dans les systèmes monétaires nationaux.

A l'inverse dans l'UMOA ce dont il faut rendre compte c'est le caractère déflationniste de la politique monétaire et non des désordres monétaires. La conception quantitativiste de la monnaie qui sous-tend l'action de la BCEAO met l'accent sur une limitation quantitative du volume de crédit distribué, alors que l'important

n'est pas la quantité de monnaie émise. Mais la garantie qu'elle a pour contrepartie une production à venir qui sera effectuée mais aussi réalisée sur les marchés intérieur ou extérieur. Une fermeture des circuits des monnaies bancaires et centrales sera possible alors, c'est-à-dire que le mouvement de "reflux" permettant l'annulation des dettes des emprunteurs sera garanti.

On fait l'hypothèse que lorsque les autorités d'un pays décident d'émettre leur propre monnaie, les agents économiques s'attendent à ce que, exigent, qu'elle soit aussi "bonne" que la monnaie métropolitaine qu'elle remplace (pour généraliser la monnaie internationale, le dollar). Autrement dit ils ne la considèrent pas comme une "vraie monnaie" parfaitement substituable au dollar. Dès lors les relations entre la nouvelle monnaie nationale et la monnaie internationale peuvent s'analyser en des termes semblables à ceux des rapports entre l'or et le papier-monnaie au moment où dominait en Europe une circulation métallique.

La jeune monnaie nationale est un signe, un représentant de la monnaie internationale (c'est-à-dire de dollars) qui serait nécessaire pour exécuter les fonctions monétaires d'échange des marchandises, paiements et achats, réserve de valeur. Ainsi les autorités se voient imposer une circulation maximale de la monnaie nationale : son émission doit être limitée à la quantité dans laquelle le dollar représenté symboliquement par la monnaie nationale devrait réellement circuler. Et la quantité de dollars requise est elle-même déterminée, pour une vitesse de circulation donnée, par la somme des prix des marchandises mises en circulation dans la sphère nationale (chapitre 2, section 1, § I).

Pour devenir des monnaies à part entière les jeunes monnaies ouest-africaines doivent, pour reprendre U.ECO, avoir l'ambition de fournir des "signes" qui fassent oublier leur nature : "le signe aspire à être la chose et à abolir la différence du renvoi, le mécanisme de substitution. Il n'est pas l'image de la chose mais son moulage, ou, mieux, son double" (1).

La démonstration de cette hypothèse - les monnaies ouest africaines signes, représentants de la monnaie internationale - que nous formulons pour expliquer les problèmes monétaires de la sous-région peut être faite à partir des arguments suivants.

Lorsqu'un pays émet sa propre monnaie il faut considérer celle-ci comme un signe, un représentant de la monnaie de l'ex-métropole ou de la monnaie internationale. Exactement comme la monnaie de crédit était signe d'or et ne faisait que se substituer à lui dans certaines de ses fonctions (circulation, paiements).

La nouvelle monnaie nationale n'a donc de valeur que selon la quantité de monnaie internationale (c'est-à-dire de dollars) qui serait nécessaire pour exécuter les fonctions monétaires de circulation des marchandises, paiements et achats, réserve de valeur. L'explication doit être recherchée dans plusieurs facteurs.

---

(1) U. ECO, La guerre du faux, Le Livre de Poche, Grasset, 1985, p 21.

i/ La forme particulière que la monétisation a revêtue dans les pays de l'Afrique de l'Ouest : c'est une monétisation induite, par le haut. La monétisation active des économies ouest africaines a débuté vers la fin du 19e siècle - début 20e siècle avec la partition coloniale de l'Afrique de l'Ouest.

Certes la circulation de monnaies indigènes est un fait connu (section 1, chapitre 3). Mais la véritable monétisation n'a commencé qu'avec l'introduction des monnaies des puissances impériales. Elle est survenue après d'importantes mutations dans les structures monétaires en Europe, qui continuent à modeler l'organisation des systèmes monétaires contemporains. En effet l'or ne circulait plus dans les espaces monétaires nationaux européens et sa convertibilité interne en monnaie nationale était déjà abolie. Il continuait bien sûr à jouer le rôle de pivot du système monétaire international mais les monnaies dominantes commençaient déjà à lui disputer la plupart des fonctions qu'il remplissait dans la sphère internationale.

En fait l'organisation hiérarchique de l'espace monétaire national actuel était déjà en place, caractérisée par l'existence d'une pluralité de formes de monnaie. La nécessaire convertibilité d'une forme inférieure en la forme supérieure assure la cohérence et la reproduction du système monétaire qu'elles constituent (chapitre 2, section 2, § I.).

En raison de l'étape où en était arrivée l'évolution monétaire des puissances métropolitaines la monétisation de l'Afrique de l'Ouest a pris la forme d'une introduction de la monnaie métropolitaine puis la mise en place d'un système monétaire colonial

qui est une simple extension de celui de la métropole. D'où une différence notable du point de vue de la monétisation entre l'Afrique de l'Ouest et les pays européens. Contrairement à ces derniers il n'y a pas une monétisation d'abord par l'utilisation de marchandises comme monnaie. L'or s'il était utilisé comme monnaie n'a pas joué le même rôle qu'en Occident. La monétisation des économies ouest africaines n'est pas un processus endogène résultant d'un développement en quelque sorte naturel des rapports marchands. Il en résulte que ce qui historiquement a joué le rôle de mesure de valeur, unité de compte, instrument de thésaurisation et moyen de circulation est non pas l'or-monnaie mais la monnaie impériale. Aussi celle-ci a-t-elle été considérée comme monnaie par excellence, la "forme adéquate de la valeur". Aux yeux des populations africaines, elle revêtait des qualités semblables à celles qu'avait l'or en Europe : la monnaie coloniale était un représentant, un signe de la monnaie nationale métropolitaine comme le papier-monnaie l'était vis-à-vis de l'or.

La détention d'une quantité de monnaie impériale permettait l'accès à toutes marchandises disponibles et sa valeur était relativement stable. La monnaie impériale a joué de façon progressive ce rôle, car au départ elle n'était pas acceptée (section 2, § 1 du présent chapitre).

ii/ Aucune monnaie de l'Afrique de l'Ouest ne peut aspirer à jouer le rôle d'une monnaie clé du système monétaire internationale, quand bien même elle serait forte du fait d'un excédent important de la balance des paiements extérieurs. Il en résulte que les avoirs extérieurs des pays ouest africains à SMA(1) sont constitués de devises étrangères, notamment les monnaies dominantes et celles des anciennes métropoles. Donc c'est en réalité

---

(1) Système Monétaire Autonome.

un régime de l'étalon-devise étrangère qu'ils vivent.

iii/ La substitution de la monnaie nationale à la monnaie impériale est récente, donc elle ne peut être considérée d'emblée comme aussi bonne que la monnaie impériale. Il lui faut du temps pour qu'on soit convaincu du contraire. L'expérience doit démontrer aux agents économiques qu'elle est aussi bonne. En Amérique Latine la guerre mondiale en provoquant une très forte inflation en Europe et en brisant ses liens commerciaux avec les pays de l'Amérique Latine a permis à celle-ci une rupture momentanée avec le marché mondial. Ce qui a permis la mise en place d'une industrie substitutive et d'un système monétaire autonome. Si une telle situation ne se produit pas il faut que pendant un temps assez long le prix de la monnaie nationale en terme de la monnaie internationale soit relativement stable. Il y aura alors de moins en moins de fuite devant la monnaie nationale. Ainsi elle remplira progressivement la fonction de réserve de valeur, qui lui confère la qualité de "vraie monnaie".

iv/ La sphère d'acceptation de la monnaie nationale est beaucoup plus limitée que celle de l'ex-monnaie impériale ou a fortiori de la monnaie internationale. L'étroitesse de la sphère de circulation de la monnaie nationale signifie que dans l'espace géographique où elle a un cours forcée circulent quantitativement et qualitativement peu de valeurs d'usage fabriquées à partir de moyens de production locaux et de la force de travail nationale. Donc le recours direct et indirect (respectivement à travers le change officiel ou le marché parallèle) à la monnaie internationale est nécessaire si l'on veut acquérir la plupart des biens nécessaires à l'accumulation ou même à la reproduction de la force de travail (importations alimentaires). En un mot

L'extraversion dépendante des économies ouest-africaines limite considérablement la sphère d'acceptation de la monnaie nationale (chapitre 4, section 1, § I).

En effet elle ne permet que dans une faible mesure la création et la réalisation de valeurs hors de la sphère nationale sans recourir à des valeurs d'usage sur les marchés mondiaux. C'est pourquoi aussi les groupes sociaux dominants sont continuellement entraînés de chercher à savoir quelle sera la valeur de la monnaie nationale. Puisqu'ils disposent de réserves monétaires ils pensent à la dépense. Ils savent qu'ils doivent acheter à l'étranger la plupart des produits qu'ils veulent consommer. La valeur de la monnaie est pour eux la valeur de la monnaie internationale.

La création récente de la monnaie nationale (en matière monétaire les populations ont la mémoire très longue comme le montre l'expérience allemande de l'hyperinflation) et sa sphère restreinte de circulation à cause de l'extraversion dépendante de l'économie nationale font que pour les populations la monnaie nationale est un signe de l'ex-monnaie impériale, de la monnaie internationale, une "fausse monnaie" comme disait PARETO à propos du papier-monnaie d'Etat.

Cette exigence des agents économiques d'une monnaie nationale aussi bonne que la monnaie internationale fixe les degrés de liberté dont bénéficient les autorités monétaires pour décider du cours de la monnaie nationale. Il existe une sorte de "loi de la circulation monétaire nationale" dont le non respect est à l'origine des désordres monétaires : la quantité de monnaie nationale émise au-delà

de ce qui n'est pas une contrepartie des réserves disponibles doit correspondre à des valeurs susceptibles d'être créées effectivement et d'être réalisées dans la sphère nationale ou sur le marché mondial.

Si cette "loi" était observée le remplacement de la monnaie impériale par un signe (la monnaie nationale) dans la circulation serait possible et la souveraineté monétaire effective.

D'autant qu'une circulation purement de monnaie étrangère revient trop cher, ne serait-ce que le seigniorage qu'on subit (1), et la quantité de monnaie disponible est toujours en retard par rapport à la croissance des besoins de l'économie. Le processus de monétisation des économies ouest africaines a été rendu lent en partie par l'exigence d'une couverture à 100 % de la monnaie coloniale car la quantité disponible de celle-ci dépend étroitement de la réalisation de produits sur les marchés métropolitains (et aussi des prêts des banques métropolitaines à leurs filiales coloniales).

En outre l'exécution de chacune des fonctions monétaires requiert de la monnaie des qualités distinctes : alors que la monnaie en tant que mesure de valeur a une forme "idéale", elle ne peut fonctionner comme moyen de circulation que sous une forme "réelle". Mais dans la mesure où elle n'intervient que comme "intermédiaire passager" dans l'échange, il est possible de remplacer la monnaie internationale par des "signes de valeur" en monnaie nationale. On peut dire que l'émission de monnaie nationale est une tentative de "dématérialisation" de la monnaie impériale dans la circulation où celle-ci peut être remplacée par "des choses

---

(1) S. FISHER, Seigniorage and the case for a national money, Journal of Political Economy vol 90, n° 2, 1982.

relativement sans aucune valeur".

On peut maintenant à partir de ce qui précède, expliquer les désordres monétaires dans les pays à SMA : une inflation supérieure à la moyenne mondiale, dévalorisation rapide de la monnaie nationale et ses implications (fractionnement de l'espace monétaire nationale avec la dollarisation de l'économie, difficultés pour les autorités monétaires d'appliquer une politique monétaire efficace du fait de la baisse du volume de transactions effectuées en monnaie nationale, etc).

Si la "loi" énoncée ci-dessus est respectée les producteurs (publics et privés) disposeront de ressources pour rembourser les prêts bancaires. Donc la création monétaire aura toujours pour contrepartie une production effective et une réalisation des marchandises. La demande de monnaie internationale correspondra tendanciellement aux disponibilités. La monnaie nationale aura une valeur externe relativement stable. Elle tendra progressivement à assurer toutes les fonctions de l'équivalent général en particulier celle de réserve de valeur. Les déséquilibres monétaires surviennent lorsque l'émission de nouvelle monnaie nationale tend à dépasser la valeur de la production susceptible d'être créée effectivement et réalisée sur les marchés nationaux ou mondiaux. Si la valeur de l'ensemble des devises étrangères se trouve réduite, la couverture de la monnaie locale aura une valeur moindre, et elle ne tardera pas à perdre sa valeur initiale. La monnaie nationale émise au gré de la puissance publique, des intérêts privés "viole mécaniquement du dehors" la loi de la circulation. Mais cette dernière finit toujours par s'imposer, la monnaie nationale n'étant qu'un signe de monnaie internationale, un représentant dont la circulation

(L'émission) est en dernier ressort réglée par les besoins de la monnaie internationale. Si par rapport à la quantité de monnaie internationale qu'elle doit représenter est émise une quantité de monnaie nationale par la Banque Centrale, la monnaie nationale se dévalorise. La hausse des prix absorbera l'excédent de billets.

L'équilibre se rétablit relativement à une quantité donnée de la monnaie internationale. Le taux officiel de la convertibilité de la monnaie nationale en celle-ci ne peut être durablement maintenu quelque soit les restrictions imposées à l'accès à la monnaie internationale.

Toute la nouvelle monnaie nationale ne peut valoir plus que la quantité de monnaie internationale nécessaire à la circulation monétaire : émettre davantage de monnaie nationale ne fait qu'abaisser sa valeur relativement à la monnaie internationale. C'est pourquoi lorsque la Banque Centrale émet une quantité de monnaie nationale telle que sa quantité en circulation dans une même période dépasse ce qui serait suffisant pour une circulation à prix constants, la monnaie nationale perd une partie de son pouvoir d'achat, il se "déprécie". Ce n'est pas la valeur réelle des marchandises qui a modifié leurs prix. S'ils montent exprimés en monnaie nationale, c'est en raison de la baisse de la valeur de la monnaie.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer un détachement dans une forte proportion de l'instrument de circulation qu'est la monnaie nationale de sa substance (la monnaie internationale). Mais ils ont la plupart une nature commune : il y a une circulation maximale des monnaies bancaires et nationales (maximale compte tenu de la nécessité de cette dernière de se convertir en monnaie inter-

nationale) qui tend à être dépassée parce que l'on veut monétiser certaines difficultés.

i/ Le premier facteur est bien sûr la tendance à l'orientation des flux de crédit (donc de monnaie bancaire et nationale) vers les secteurs non productifs, de rentabilité douteuse ou de gestation très lente. On a vu que le crédit joue un rôle important dans l'accumulation en élargissant les débouchés, en accélérant la rotation des capitaux, en accroissant (indirectement) la masse des moyens de production et de force de travail utilisées, bref en élevant le rythme d'accumulation (chapitre 2, section 2, § 2).

Mais ces effets positifs ne se produisent pas dans n'importe quelles conditions. En effet tout nouveau crédit ouvert peut fonctionner comme moyen de paiement, et la mobilisation des créances par le réescompte ou par le marché monétaire, permet de transformer toute créance émise par une banque (création de moyen de circulation) en monnaie Banque Centrale (moyen de paiement). Par ce biais n'importe quelle production vendue à crédit (ou n'importe quelle production à venir dont les facteurs nécessaires sont acquis à crédit) se trouve validée par anticipation.

Il faut dans ces conditions que ce financement monétaire ne débouche pas sur des pressions inflationnistes. Et pour cela il n'y a pas une limitation quantitative a priori. Le caractère productif ou non des activités financées, leur période de gestation, leur capacité réelle à générer des revenus suffisants en devises et/ou monnaie nationale pour permettre le remboursement déterminent le volume d'endettement permis à un moment donné aux entreprises publiques et privées auprès du système bancaire.

Ce que l'expérience ouest africaine a révélé c'est le contraire, c'est-à-dire la croyance fortement établie que l'argent facile entraîne plus ou moins automatiquement l'augmentation de la production. D'où une inflation de crédit liée à une industrialisation désordonnée d'une efficacité médiocre ou à un développement hypertrophié des activités tertiaires.

ii/ Le crédit peut être un des instruments d'accumulation d'un groupe social accédant au pouvoir et qui veut s'approprier une fraction du revenu national. Mais ne pouvant ni entamer sérieusement la part du capital étranger, ni ponctionner directement ou plus fortement les paysans, la distribution de crédit en faveur des entreprises publiques ou privées sous son contrôle qui ne les remboursent pas, l'augmentation des avances au Trésor qui financent des dépenses de fonctionnement ou comblent des pertes de ressources de l'Etat du fait d'un détournement de ces dernières, permettent une modification sensible des prix relatifs et des revenus réels nationaux par rapport à la situation antérieure.

C'est parce que le crédit est au coeur des conflits autour de la répartition du patrimoine et du surplus économique que beaucoup de forces poussent à la prolifération de crédits au profit d'activités aux performances médiocres et par conséquent à la violation de la "loi de la circulation de la monnaie nationale". C'est à n'en pas douter le phénomène qui, avec la corruption, empêche principalement une bonne gestion monétaire en Afrique de l'Ouest. Le processus d'accumulation primitive trouve dans le crédit un de ses instruments privilégiés.

iii/ Les recettes tirées des exportations peuvent décliner brutalement à la suite d'un phénomène exogène comme la sécheresse

ou la détérioration des termes de l'échange. La base de la monnaie nationale, à savoir la quantité de monnaie internationale, se réduit brutalement. La réaction des pouvoirs publics à l'impact de cette chute brutale des recettes d'exportations sur les ressources budgétaires est une augmentation des avances de la Banque Centrale au Trésor pour compenser la perte de revenus (chapitre 3, sections 2 et 3). Ainsi un rétrécissement de la base monétaire internationale entraîne l'augmentation de la circulation de monnaie nationale (sans que ce surcroît de circulation de monnaie nationale aille à des activités productives). La convertibilité du signe monétaire nationale en son représentant se maintient difficilement à son niveau antérieur. Bien sûr il existe d'autres réactions possibles : l'endettement interne (auprès des agents non financiers) et externe, le recours aux réserves constituées. Mais leur limite est vite atteinte.

Tous ces facteurs et d'autres qu'on pourrait citer ont pour commun dénominateur d'empêcher les flux de crédit et de monnaie d'aller à la production.

L'acuité des problèmes monétaires dépend évidemment de la gravité de la violation de la loi de circulation de la monnaie nationale. On peut néanmoins esquisser le déroulement général des crises monétaires dans les systèmes monétaires autonomes. Sous l'effet des facteurs cités ci-dessus et de bien d'autres une inflation se développe comme résultat d'un endettement bancaire des agents non financiers et d'une émission de monnaie centrale sans contrepartie à terme de création de nouvelles valeurs. (Cette inflation est le résultat aussi d'une inflation importée). Cette hausse des prix remet en cause la répartition des revenus. Mais

les agents économiques sont au départ victimes d'une illusion monétaire (faible) qui permet à la monnaie nationale de jouer normalement sa fonction d'unité de compte pour les prix et les revenus. Mais à partir d'un certain seuil de modification des prix relatifs certains agents économiques résistent à une détérioration relative de leurs revenus et donc s'opposent à ce qu'on pourrait appeler une dérive des prix relatifs en recourant à l'indexation. Les prix sont indexés sur les coûts, et les revenus sur certains prix qui entrent dans la norme de consommation. Evidemment tous les agents économiques ne sont pas dotés d'un pouvoir égal d'indexation.

En outre le phénomène en se diffusant modifie les conditions qui apportent à certains agents économiques des gains réels. Les interdépendances entre les différents éléments constitutifs du système de prix diffusent les hausses. Ainsi l'impact en retour de celles-ci sur leurs initiateurs crée une incertitude, et un flou tels que la monnaie nationale n'est plus (si jamais elle l'avait été) un instrument satisfaisant pour déterminer le prix d'une marchandise. La perte d'illusion monétaire du fait d'une généralisation des comportements d'indexation débouche aussi sur une crise de la fonction d'unité de compte, de la monnaie nationale et donc d'une perte partielle de souveraineté monétaire. Puisque la référence officielle n'est plus acceptée, le calcul économique en monnaie nationale se brouille, l'évaluation de la richesse revêt de moins en moins de signification.

Si le processus inflationniste continue à être nourri la monnaie nationale perd aussi de sa fonction de réserve de valeur. Les métaux précieux, le bétail, surtout les monnaies dominantes deviennent des valeurs-refuges. Certes l'Etat peut continuer à

émettre à discrétion de la monnaie centrale, mais il ne peut ensuite la retirer de la circulation nationale. Et toute la monnaie émise circule nécessairement, dépensée par les bénéficiaires qui ne la conservent pas, ne la gardent pas en réserve. La crise de la fonction de réserve de valeur de la monnaie nationale exerce des pressions croissantes sur la stabilité monétaire en encourageant la désintermédiation financière et la fuite spéculative sur les monnaies dominantes et autres valeurs-refuges.

La perte progressive par la monnaie nationale de ses fonctions d'unité de compte et de réserve de valeur, entraîne aussi le développement d'une circulation de la monnaie internationale dans l'espace monétaire national même (le phénomène de dollarisation). Ce sont les principes de la politique monétaire en vigueur (politique de changes, taux d'intérêt, intégration des circuits financiers, masse monétaire...) mais aussi la structure même du système monétaire national qui risquent alors d'être détruits.

Le caractère déflationniste de la gestion monétaire de l'UMOA peut enfin s'expliquer à partir de notre théorie. On a vu que la loi de la circulation monétaire nationale impose comme contrainte que "la quantité de monnaie nationale émise au-delà de ce qui n'est pas une contrepartie des réserves disponibles doit correspondre à des valeurs susceptibles d'être créés effectivement et d'être réalisées internationalement ou dans la sphère nationale". Il est clair dès lors que ce qui importe ce n'est pas le volume de crédit émis mais la garantie que la nouvelle monnaie émise l'est en contrepartie d'une production à venir dans un délai n'autorisant pas le développement de spirales inflationnistes. En faisant porter la contrainte sur le volume de crédit et non pas uniquement sur

la qualité du crédit la gestion monétaire de l'UMOA a tendu à être défavorable à l'accumulation. Pour une structure d'offre donnée, la réduction de la masse monétaire, au lieu de se limiter à une baisse des prix, non seulement ne provoque pas cet effet attendu mais en réduisant le financement du fonds de roulement des entreprises et des projets rentables exerce un effet négatif sur l'offre.

## II.- ESSAI DE DEFINITION DES CONDITIONS D'UNE SOUVERAINETE MONETAIRE EFFECTIVE

On avait indiqué qu'un des objectifs de cette recherche était de démontrer que la souveraineté monétaire n'est pas synonyme d'un affranchissement rêvé à l'égard des lois de la circulation de la monnaie nationale ; que plus l'action monétaire d'un Etat est indépendante, souveraine, plus grande est la nécessité qui détermine le contenu de cette action. L'interprétation des déséquilibres monétaires que nous avons proposée dans le paragraphe précédent en s'appuyant sur les comportements des agents économiques et les contraintes des structures à l'intérieur desquelles ils agissent, a montré, en creux, que le degré de souveraineté monétaire dans un pays ouest africain (ou un groupe de pays) est fonction de la qualité monétaire acquise par sa monnaie. Autrement dit de la mesure dans laquelle il remplit les fonctions de mesure de valeur-unité de compte, moyen de paiement et réserve de valeur. Or on a vu qu'une monnaie ouest africaine qui est forcément jeune ne peut avoir une grande qualité monétaire au début. Il faut par conséquent "produire" cette qualité, donner à la monnaie un degré de confiance de plus en plus élevé. Cette production d'un label de confiance peut s'interpréter comme la réunion progressive d'un certain nombre de conditions pour que la monnaie nationale revête effectivement les attributs réels d'un équivalent général. C'est la présence progressive de telles conditions qui fait que la souveraineté monétaire nationale (ou régionale) cesse

d'être formelle, la source d'une nouvelle dépendance monétaire mais est un instrument effective de développement économique. L'expérience coloniale et post-indépendance des pays ouest africains nous amène à insister plus particulièrement sur cinq conditions fondamentales.

i/ La première est le respect de la loi de la circulation de la monnaie nationale.

Dans le paragraphe précédent on a vu qu'elle stipule que la quantité de monnaie nationale émise au-delà de ce qui n'est pas une contrepartie des réserves disponibles doit correspondre à des valeurs susceptibles d'être créées effectivement et réalisées dans la sphère nationale ou sur le marché mondial. Le préalable au respect de cette loi est la disposition du pouvoir régalien traditionnel de battre sa propre monnaie. Elle signifie la possession de son propre institut d'émission c'est-à-dire, la faculté de régler la création et la circulation de la monnaie, de définir la réglementation, le contrôle, la distribution du crédit par le système bancaire, la sélection des instruments de politique à manier, ainsi que de la définition de la parité externe. La Banque Centrale contribue à la détermination du volume global de la monnaie en circulation dans l'économie, dans la mesure où elle émet les billets en circulation et exerce une influence décisive sur le volume de la monnaie bancaire grâce aux techniques de réglementation des activités bancaires.

En outre chercher à disposer d'un tel pouvoir c'est refuser d'abandonner à un autre pays le seigniorage lié à l'émission d'une monnaie,

ne pas laisser la régulation de la circulation monétaire à des mécanismes à la Hume, contrôler la part du surplus échappant au circuit économique national.

Si on doit disposer d'un tel pouvoir ce n'est pas réellement pour échapper à une discipline monétaire déflationniste comme on l'a trop souvent cru. En effet on a beaucoup critiqué les arrangements monétaires liant les Etats ouest africains à leurs anciennes métropoles parce qu'ils tendent à fixer la masse monétaire en circulation à un niveau très en deçà de ce qu'il faudrait pour stimuler la production. Il faudrait donc l'accroître et l'orienter tout entier vers l'augmentation de celle-ci. Ce qui signifie inverser la situation antérieure en privilégiant les crédits à moyens et longs termes et les utiliser dans les activités vite rentables comme la production agricole, la pêche. Cependant, même si on dispose de sa propre monnaie, il n'est pas possible au début d'aller loin dans le financement de l'investissement par création monétaire parce que simplement les rigidités structurelles de l'offre n'auront pas sitôt disparu et l'inflation qui, inévitablement résultera de ce mode de financement, risque fort d'engendrer des processus inflationnistes et d'accroître par conséquent les tensions sur la balance des paiements extérieurs.

Du fait de l'absence d'une industrie produisant des biens d'équipement et l'absence d'une production vivrière en quantité suffisante pour permettre la reproduction de la force de travail, d'une façon générale du fait de la faible intégration de l'économie nationale, la propension à importer est très élevée. Il en résulte que sur l'espace national circulent des biens de quantité et de qualité insuffisantes. Le recours au marché international est crucial.

La liaison monnaie-production est à construire, elle ne peut s'opérer spontanément dans des structures économiques extraverties. Donc, la prudence veut qu'on ne recoure que modérément au financement monétaire de l'investissement en raison de la contrainte que constitue la pénurie de devises qui joue en quelque sorte le rôle de secteur des moyens de production. Par conséquent, même si on dispose théoriquement d'un pouvoir de création monétaire pratiquement on sera obligé d'en faire un usage très modéré.

Une raison supplémentaire qui justifie cette modération de la création monétaire est la faiblesse inévitable de la "qualité monétaire" de la nouvelle monnaie. Cette idée a été développée dans notre théorie de la monnaie et des problèmes monétaires en Afrique de l'Ouest. Une monnaie dans un pays n'a pas nécessairement le même statut monétaire que la monnaie d'un autre pays. Le degré de qualité monétaire se mesure par rapport aux deux fonctions de la monnaie qui consistent à être un moyen de paiement et une réserve de valeur. La fonction de la monnaie comme moyen de paiement qui lui est reconnue par tous, est liée de façon indissociable à sa fonction de réserve de valeur. La monnaie est en général reconnue comme moyen de paiement quand le public a confiance en elle, et quand cette confiance est fondée sur la stabilité de son pouvoir d'achat.

La confiance est du domaine de l'information et cette information est fondée sur l'expérience passée et sur les perspectives d'avenir. Il s'ensuit que la nouvelle monnaie créée et les anciennes monnaies ne jouissent pas du même degré de confiance. La nouvelle monnaie créée n'a pas par définition une dimension historique quant à son comportement sur le plan de la stabilité. C'est pourquoi

elle doit être dotée de ressources qui créent la confiance. En quoi consistent ces ressources ? Il s'agit de garantir la monnaie par la production de biens, par des devises et par la qualité des gestionnaires du système bancaire, par la stabilité des prix (inflation modérée). En bref, il s'agit de créer un label de confiance. D'où une contrainte supplémentaire au recours du financement par création monétaire.

Si l'on crée une nouvelle monnaie et qu'on a tendance à être plus inflationniste que le ou les pays à monnaies-clefs (FF et son sous-multiple, le F.CFA, le dollar, le deutschmark, etc) ou les pays limitrophes, le seul résultat possible est que l'utilisation de la nouvelle monnaie dans le pays se restreint progressivement au profit d'autres monnaies inspirant plus de confiance. Le contrôle des changes ou l'interdiction d'utilisation des devises dans les transactions nationales ne modifient pas la tendance fondamentale qu'est la fuite devant la nouvelle monnaie. La nouvelle monnaie nationale ne remplit pas toutes ses fonctions. C'est là une situation fort bien connue sur le continent africain et qui explique le florissement des marchés noirs de devises dans nombre de pays africains, la recherche effrénée du F.CFA au Ghana, au Nigéria, au Zaïre, en Guinée, etc. Sur le territoire national, la nouvelle monnaie nationale n'est plus seule à circuler, on recourt à d'autres monnaies ce qui participe à un processus de désintégration des structures de production, de distribution, de collecte d'épargne. Les monnaies étrangères réduisent la capacité des pouvoirs publics à définir leur propre politique monétaire en leur retirant pour partie leur souveraineté monétaire (chapitre 4, section 2, § I).

Pour des pays voulant accéder à la souveraineté monétaire il n'est pas d'alternative au respect scrupuleux de la discipline qu'impose la faible qualité monétaire de leurs monnaies nationales.

ii/ La deuxième condition est l'exercice d'un contrôle réel sur le système bancaire et financier.

Il revient aux banques commerciales d'assurer la répartition du crédit entre les différents secteurs d'activité (agriculture, industrie et activités dites tertiaires) entre le secteur privé national, le secteur privé étranger et le secteur public. Les structures bancaires et financières ne sauraient être considérées comme de simples techniques de financement, des "intermédiaires" entre les "créanciers" et les "débiteurs", ou encore entre les "ménages" et les "entreprises". Elles n'ont pas une fonction neutre, technique, de mise en rapport des "épargnants" et des "investisseurs". Le réseau bancaire ne tient pas un rôle passif dans le mouvement d'accumulation. Il intervient directement dans la marche des affaires non seulement par la fourniture de crédits courants, mais par des prises de participations et de contrôle qui l'amènent à s'intégrer de plus en plus dans les sphères de la production et de l'échange. Il détermine directement et indirectement la formation et l'affectation des capitaux qui résultent de la centralisation des profits et des dépôts qu'il draine.

On comprend alors le pouvoir économique, voire politique, immense que les banques commerciales et les institutions financières concentrent entre leurs mains. Quel usage en ont-elles fait, l'ont-elles utilisé conformément aux exigences d'une politique d'indépendance nationale ?

On sait qu'une des caractéristiques fondamentales des économies ouest africaines est leur dépendance économique structurelle - c'est-à-dire, l'absence de secteurs économiques clefs pour le processus de reproduction, notamment la production des instruments et équipements (outillage agricole, engrais, ciment etc...) et une production suffisante de biens indispensables à la satisfaction des besoins fondamentaux de la grande masse. Afin de réaliser une croissance dynamique, auto-entretenu, un emploi en expansion, et des niveaux de vie croissants, cette structure dépendante doit être vaincue. C'est à cette mutation structurelle que le système bancaire et financier devrait participer en contribuant à la maximisation du surplus national produit, à la rationalisation de ce surplus, et à la maximisation de l'efficacité avec laquelle ce surplus mobilisé est utilisé.

Vu sous cet angle, il est facile de montrer l'échec complet des institutions financières du pays à apporter une telle contribution. Le paragraphe II de la section 1 du présent chapitre a établi que le pouvoir économique dont disposent les banques commerciales, les banques de développement et les compagnies d'assurance, est utilisé pour la perpétuation de l'"économie de traite" héritée de la période coloniale. L'indépendance monétaire signifie donc la récupération de ce pouvoir pour en faire un instrument de transformation de la structure économique dépendante. C'est pourquoi le système bancaire et financier doit être indigénisé et le secteur public actuel réorienté. L'indigénisation financière signifie que l'Etat contrôle la part la plus importante du capital des intermédiaires financiers. Il peut s'associer si possible avec le capital privé national et accessoirement le capital étranger.

Les développements antérieurs sur le crédit ont établi que le contrôle majoritaire par l'Etat du système bancaire ne fait pas nécessairement du crédit un facteur de croissance et de développement. Bien souvent les institutions financières publiques ont substitué à la logique de rentabilité celle du clientélisme, de l'enrichissement des dirigeants, etc. Leurs maigres performances qui en résultent sont mises en avant pour critiquer l'accroissement du rôle financier de l'Etat. Au moment où l'"Etat minimal" semble pour beaucoup de praticien et d'universitaires comme la nouvelle stratégie de développement qui convient aux pays africains, il est paradoxal d'insister sur la nécessité d'une indigénisation faisant de l'Etat un acteur essentiel du développement financier. Mais existe-t-il réellement des acteurs privés pouvant se substituer valablement à l'Etat ?

A la base du slogan de l'Etat minimal se trouve l'idée selon laquelle la crise actuelle des économies africaines résulterait d'un accroissement excessif de l'intervention de l'Etat comme si cet accroissement avait été l'objet d'une décision maîtrisable. En quelque sorte l'Etat se serait trouvé devant des marchés auto-régulés et aurait pu s'abstenir d'intervenir (1), ce qu'il n'a pas fait. L'étude du système de crédit a montré qu'il était loin d'en être ainsi. Le secteur bancaire est caractérisé par une forte concentration. Une situation oligopolistique est partout la règle. Même dans un pays aussi grand que le Nigéria environ 60 % du crédit est distribué par les trois plus importantes banques. En outre un dualisme du marché financier s'est opéré. Les institutions financières ont ignoré la petite épargne rurale et même urbaine et ont refusé de financer la petite production marchande (artisanat, agriculture paysanne, élevage traditionnel, pêche artisanale, etc)

---

(1) S. DE BRUNHOFF, L'heure du marché, op cit, p 19.

qui pourtant occupe la plus importante part de la population active. Les tentatives de correction des nombreux aspects négatifs dans l'allocation du crédit ont été principalement le fait des institutions publiques ou semi-publiques.

Par ailleurs toutes les propositions visant le développement de l'intermédiation financière privée finissent par demander beaucoup à l'Etat sous forme de mesures incitatives. Outre leur forte incidence sur les ressources publiques on voit mal comment ces incitations pourraient à elles seules permettre un changement des comportements des banques et d'autres intermédiaires financiers. D'une façon plus générale l'extension du rôle économique de l'Etat résulte de plusieurs causes :

- L'Etat a dû, comme on l'a indiqué, se substituer à un secteur privé national défaillant. Les acteurs privés autochtones sont demeurés dans des activités marginales n'offrant guère une base d'accumulation importante.

- L'investissement privé étranger tant attendu malgré tous les avantages offerts n'est pas venu. Il obéit à des déterminants autres que le désarmement fiscal et la protection du marché intérieur. En plus la stratégie de financement des entreprises multinationales (1) est de minimiser les risques encourus en mettant au point diverses techniques pour accéder à l'épargne locale qui finance ainsi leurs investissements dans le pays hôte. Elles cherchent aussi à bénéficier de prêts contractés par l'Etat hôte à l'extérieur. En réalité l'apport de capitaux frais représente une faible part des investissements réalisés. Enfin il a été montré (chapitre 4, section 1, § III) que l'Afrique au Sud du Sahara,

---

(1) P. CAMUS, Les finances des multinationales en Afrique, op cit

en particulier l'Afrique de l'Ouest, ne sera pas une terre d'élection des investissements directs au cours des deux prochaines décennies.

- La même stratégie de minimisation des risques a poussé le capital étranger à exiger la participation de l'Etat qui prend ainsi en charge (souvent en s'endettant) une grande part des investissements.

- L'accélération du développement économique est l'argument officiel qui a été toujours mis en avant pour expliquer la nécessité de l'intervention étatique.

Il existe d'autres facteurs expliquant l'intervention publique en particulier l'accumulation primitive qu'elle autorise aux couches sociales locales qui contrôlent l'appareil d'Etat. La question qui se pose est de savoir si désormais, en cette fin des années 1980, existent dans les économies ouest africaines des acteurs privés nationaux ou étrangers qui peuvent assumer mieux que l'Etat les fonctions qu'il remplissait ou qu'on devrait remplir pour l'accélération sinon du développement du moins de la croissance. La réponse nous semble négative. C'est pourquoi l'action économique de l'Etat demeure irremplaçable même s'il faut encourager le secteur privé surtout national y compris dans le domaine financier.

Par ailleurs l'accroissement du rôle de l'Etat dans le système bancaire et financier, comme dans d'autres domaines, peut et doit même aller de pair avec la soumission de ce dernier aux mécanismes du marché. Ce qui facilitera l'élaboration de critères de performances à partir desquelles la gestion des entreprises bancaires et financières pourra être sanctionnée. Si l'indigénisation est recherchée c'est qu'elle devrait permettre un réel développement financier.

NURKSE avait déjà averti que "capital is made at home" et l'engrenage sans fin dans lequel le recours massif au financement extérieur plonge actuellement le sous-continent prouve que les pays ouest africains ne peuvent espérer un développement impulsé par des ressources et des agents extérieurs. En d'autres termes il n'est pas d'alternative à la mobilisation pour l'investissement du maximum possible du surplus économique dégagé, à la recherche d'une efficacité maximale de l'utilisation de ce surplus. Suivre cette option qui tranche avec celle privilégiée jusqu'ici requiert non seulement un approfondissement de la monétisation mais aussi un réel développement financier. C'est à ces conditions que l'épargne intérieure potentielle pourra être mobilisée au profit de l'investissement, que la dépendance vis-à-vis du financement extérieur s'atténuera effective, que la monnaie pourra appeler la production, que la souveraineté monétaire sera effective. Pour cela la stratégie du "faire faire" est insuffisante.

iii/ Le troisième facteur de l'indépendance monétaire est l'existence de compétences nationales, rompues aux techniques et aux mécanismes monétaires et financiers. Sous la colonisation, les cadres étaient de la métropole comme dans d'autres secteurs d'activité. Bien après l'indépendance lorsqu'il n'était plus possible de maintenir la situation d'antan, on a eu recours à la formation sur le tas et on a continué à confier aux expatriés les responsabilités dans les sphères importantes de décision. Cette formation ne pouvait en effet assurer une maîtrise suffisante, théorique et pratique, de la gestion monétaire.

Le manque de bons gestionnaires est à la base des difficultés que connaissent nombre de pays qui ont voulu accéder à la souveraineté monétaire. Une politique dynamique de formation appropriée des cadres aussi bien pour la Banque Centrale que pour

les banques commerciales, les compagnies d'assurance, est une condition nécessaire pour que les structures bancaires puissent être efficacement reprises en main et orientées vers une meilleure collecte de l'épargne interne et une meilleure distribution du crédit à l'économie, surtout aux secteurs dits prioritaires.

iv/ La définition d'une stratégie et des objectifs d'indépendance économique à la mise en oeuvre desquels la monnaie est mise à contribution.

Au plan strictement monétaire, l'indépendance signifie la réunion des trois conditions précitées. Sans avoir le temps de le démontrer, on soulignera fortement qu'elles ne sont nullement suffisantes pour que la monnaie soit au service du développement socio-économique. Gérard N'GANGO avait raison de préciser qu'une politique monétaire ne se ballade pas entre ciel et terre, elle ne se construit pas de façon abstraite, indépendante, puisqu'elle n'est qu'un des instruments privilégiés, cumulatifs ou alternatifs d'une politique économique globale. Une politique économique globale visant la satisfaction croissante des besoins au sein de chacun des groupes sociaux constitutifs de la nation, selon l'ordre et la hiérarchie de ces besoins a toujours fait défaut dans les pays ouest africains. Sans une politique d'indépendance économique véritable, l'indépendance monétaire n'a aucune portée.

Et l'indépendance économique c'est la maîtrise nationale des principaux déterminants du processus accumulation (1).

— Il s'agit de la maîtrise de la reproduction de la force de travail ; ce qui implique d'abord que la politique économique nationale permette un développement de l'agriculture apte à créer des surplus vivriers en quantités suffisantes et à des prix compatibles avec les exigences de rentabilité du capital fonctionnant dans les autres sphères de l'activité économique ; ensuite que la production

---

(1) S. AMIN, La déconnexion, La Découverte, 1986, p 26-27.

en masse de biens salariaux augmente au rythme de l'accumulation du capital et de la masse salariale.

- La maîtrise locale du marché intérieur réservé principalement à la production nationale ou régionale et la capacité complémentaire d'être compétitif sur les marchés extérieurs. Celle-ci suppose la définition de nouvelles lignes de production pour une meilleure insertion de l'économie nationale dans la DIT.

En d'autres mots il faut arriver à une maîtrise de "la relation critique entre le national et le mondial" de manière à intégrer "la nécessité absolue de prendre en considération les normes internationales de compétitivité, y compris les produits destinés au marché interne et, également, pour ceux dont la production est appuyée sous diverses formes, directement ou indirectement par l'Etat" (1).

La stratégie nationale de développement doit considérer comme une donnée fondamentale la mondialisation qui connecte toutes les économies. Actuellement, comme le souligne VERGOPOULOS il est "incertain et vain de se fier trop à la distinction entre marché interne et externe : les productions non compétitives sur le marché international s'avèrent également comme comportant des problèmes à terme insurmontables, y compris au sein du marché interne" (2). Il s'agit dans ces conditions de parvenir à terme à ce que le marché national soit principalement satisfait par la production interne, certes en raison de la protection dont elle bénéficie, mais surtout de sa compétitivité par rapport au marché mondial.

---

(1) K. VERGOPOULOS, "Une négligence fatale : le marché mondial", Revue Tiers Monde, octobre-décembre 1987, p 936.

(2) Ibidem, p 938.

- La maîtrise locale des ressources naturelles et donc la capacité de l'Etat à déterminer leur rythme d'exploitation.
- La maîtrise nationale des technologies ce qui implique le développement d'une réelle capacité technologique nationale (1). Elle signifie une aptitude à fractionner un paquet technologique pour importer aux moindres coûts, à faire fonctionner efficacement les techniques importées, à en reproduire certaines, à produire soi-même certains équipements, etc.

— Enfin la maîtrise locale de la centralisation du surplus, ce qui requiert l'existence d'institutions monétaires et financières nationales et leur autonomie relative par rapport aux flux de capitaux étrangers de manière à assurer la capacité nationale à orienter l'accumulation de capital. On retrouve là les trois premières conditions développées ci-dessus.

---

(1) M. FRANSMAN and K. KING, Technological capability in the Third World, Macmillan, London, 1984.

C O N C L U S I O N G E N E R A L E :

=====

POUR UNE POURSUITE DE LA REFLEXION SUR LA MONNAIE  
ET LE DEVELOPPEMENT FINANCIER EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Les problèmes monétaires et de crédit en Afrique de l'Ouest malgré leur acuité n'ont pas encore retenu suffisamment l'attention. Pourtant une croissance végétative depuis trois décennies, l'endettement extérieur massif et le cercle vicieux de l'appauvrissement et de la dépendance dans lequel il enferme les pays ouest-africains doivent convaincre maintenant que le développement ne peut leur être spontanément transmis. Les ressources qu'il requiert doivent être trouvées et mobilisées essentiellement dans ces pays-mêmes. Or les circuits monétaires et financiers ont contribué à la reproduction des structures économiques et sociales héritées de la colonisation et ont amplifié ainsi les impasses nées de la poursuite d'un modèle d'accumulation fondée sur une insertion régressive dans la D.I.T. Puisqu'il est clair désormais que les ressources d'un développement de l'Afrique ne peuvent lui venir de l'extérieur, ne peut plus être occultée l'importance d'un approfondissement de la monétarisation et d'un développement financier réel dans le processus d'accumulation du capital. Encore faudrait-il que soit correctement saisies la nature de la monnaie, ses interactions avec l'accumulation à travers le jeu combiné de ses différentes fonctions.

L'objet de cette recherche était de soumettre à une lecture critique les expériences de gestions monétaires en Afrique de l'Ouest et leurs fondements théoriques pour identifier les causes de la

"répression" de la monnaie dans la sous-région et les conditions d'une souveraineté monétaire effective, composante essentielle de l'indépendance économique derrière laquelle courent encore les pays ouest-africains. Ainsi la première partie a été consacrée à une revue des fondements théoriques de leurs gestions monétaires. En contrepoint a été présentée une approche qualitative de la monnaie. Une des principales conclusions qui se dégage de cette analyse est que les problèmes monétaires et financiers ne peuvent être considérés comme des questions à part devant être étudiées à l'intérieur seulement de la sphère monétaire et financière. Leur solution non plus ne se trouve pas toujours là où ils se manifestent, ils ne peuvent être résolus simplement en tant que questions monétaires et financières. C'est pourquoi les analyses en termes de désajustements entre offre et demande de monnaie sous l'effet de facteurs exogènes sont impuissantes à leur fournir une interprétation satisfaisante. Une explication pertinente doit accorder un rôle déterminant à l'"environnement" dans lequel fonctionne la monnaie. C'est-à-dire le processus d'accumulation dont les difficultés sont précédées, annoncées et accompagnées par les déséquilibres et les crises monétaires qui agissent aussi à la fois comme solution et facteur d'aggravation de ces contradictions.

Dans la deuxième partie on a d'abord étudié à partir d'un échantillon de pays les expériences de gestions monétaires en Afrique de l'Ouest sous l'angle à la fois des objectifs qui leur étaient explicitement impartis et de l'adéquation des théories sous-jacentes. On a montré qu'en dépit de la diversité des arrangements monétaires on a échoué à faire jouer à la monnaie le rôle qu'elle a histori-

quement rempli et continue de remplir dans les économies développées. Ensuite partant du modèle d'accumulation fonctionnant dans les pays ouest-africains on a tenté de fournir une interprétation de l'orientation et des fonctions effectives du crédit, des changements de politiques et systèmes monétaires ainsi que des problèmes monétaires dans les pays ouest africains. Enfin ont été dégagés les axes d'une stratégie visant la réalisation d'une souveraineté monétaire effective.

Beaucoup d'efforts au plan de la recherche sont encore nécessaires pour que la monnaie rencontre la production dans les pays ouest africains et les libère de leur forte dépendance des ressources externes. On peut citer dans le désordre et sans souci d'exhaustivité quelques domaines d'investigation d'intérêt majeur. Comment définir les critères de choix des institutions financières pour que les projets ne soient pas sélectionnés seulement sur la base de leur capacité à assurer le service de leur dette, c'est une condition nécessaire, mais aussi qu'ils soient une traduction en actions concrètes des objectifs de développement retenus par un pays ? Comment arriver à mettre fin à une certaine logique de dépenses improductives et de répartition des revenus déconnectée de la sphère productive qui empêche la formation d'un surplus disponible pour l'investissement à la fois important et utilisé avec efficacité ? Comment arriver à surmonter le "dualisme financier" en faisant accéder au crédit bancaire les millions d'agriculteurs, pêcheurs, et autres acteurs dans le "secteur informel" et améliorer ainsi leur base technologique progressivement de manière à élever leur productivité et leur revenu réel ? Comment accroître l'efficacité des banques, tant privées que publiques, à assurer les mécanismes de paiements, à mobiliser l'épargne et

à octroyer des crédits, les moyens à même d'améliorer leur fonctionnement et d'en réduire les coûts ? Quels sont les mérites relatifs, selon les circonstances, des différents instruments de contrôle de la Banque Centrale sur les banques commerciales ? Comment la Banque Centrale peut promouvoir le développement financier dans les domaines de la reformulation, redéfinition et l'application effective d'une politique financière offensive, d'innovations financières appropriées et d'une indigénisation financière réussie comme base pour le renforcement des efforts de mobilisation des ressources internes et externes ? etc.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

LISTE RÉCAPITULATIVE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.

Tableau 1	: Définitions statistiques de la monnaie.....	p 267
Tableau 2	: Libéria : Indicateurs économiques sélectionnés.	p 495
Tableau 3	: Estimations de la monnaie totale et des dollars US en circulation 1974-1984 (en millions de dollars US).....	p 498
Tableau 4	: Déficit du budget public au Libéria et en Afrique.....	p 501
Tableau 5	: Balance courante du Libéria en pourcentage de ses exportations de biens et services.....	p 503
Tableau 6	: Ratios du service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services du Libéria, de l'Afrique et de tous les pays sous-développés 1971-1985.....	p 504
Tableau 7	: La monnaie en pourcentage du PIB dans l'UMOA et les pays membres.....	p 511
Tableau 8	: Monnaie et quasi-monnaie en pourcentage du PIB dans l'UMOA et les pays membres.....	p 512
Tableau 9	: Pourcentage des crédits à moyen et long terme dans la FBCF de l'UMOA .....	p 514
Tableau 10	: BCEAO, taux d'escompte réels 1963-1973.....	p 519
Tableau 11	: Avoirs extérieurs nets des banques dans l'UMOA (en millions de F CFA) .....	p 525
Tableau 12	: UMOA, Répartition par nature d'activité économique des utilisations de crédits bancaires au 31 septembre (en pourcentage).....	p
Tableau 13	: UMOA, crédits à l'économie ventilés selon leur durée initiale (en pourcentage).....	p 533

Tableau 14	: Croissance de la masse monétaire de l'UMOA 1980-1987.....	p 540
Tableau 15	: UMOA-objectifs monétaires et réalisations, 1975-1980.....	p 547
Tableau 16	: Ratios variations de crédits au secteur privé sur variations des réescomptes 1975-1980	p 549
Tableau 17	: Ratios variations des crédits au secteur privé sur variations des réescomptes plus les positions nettes sur le marché monétaire 1975-1980.....	p 549
Tableau 18	: BCEAO variations des positions nettes sur le marché monétaire sur variations du financement net total (réescomptes plus opérations sur le marché monétaire).....	p 551
Tableau 19	: BCEAO, Refinancement du crédit bancaire 1977-80 (en millions de FCFA, fin septembre).....	p 552
Tableau 20	: Membres UMOA, Variations du crédit au secteur privé sur variations des engagements extérieurs nets, 1975-1980.....	p 554
Tableau 21	: Membres UMOA, Variations du crédit au secteur privé sur variations des engagements extérieurs	p 554
Tableau 22	: Mali-Trésorerie publique, évolution 1960-1969 (milliards de francs maliens courants, dévalués depuis 1967) .....	p 579
Tableau 23	: Mali-Financement de déficit extérieur 1965-68 (en milliards de francs maliens courants)....	p 581
Tableau 24	: Mali-Situation monétaire 1962-1968.....	p 583
Tableau 25	: Développement du système bancaire nigérian (M2/PIB) en pourcentage.....	p 592
Tableau 26	: Structure des contreparties de la masse monétaire en millions de nairas.....	P 601

Tableau 27	: Part du gouvernement nigérian dans le crédit total à l'économie.....	p 606
Tableau 28	: Niveau des réserves extérieures du Nigéria en millions de naïras (en fin d'année) 1960-1977.....	p 609
Tableau 29	: Balance des paiements du Nigéria 1969-1976 (en millions de naïras).....	p 614
Tableau 30	: Evolution du taux de change du naïra (dollars US pour un naïra, moyenne sur la période)...	p 621
Tableau 31	: Part de la FBCF dans le PIB.....	p 658
Tableau 32	: Evolution du PNB par habitant.....	p 660
Tableau 33	: Croissance de la production alimentaire.....	p 661
Tableau 34	: Flux financiers nets totaux.....	p 667
Tableau 35	: Instabilité moyenne du pouvoir d'achat des exportations pour 58 pays en développement et pour 26 pays sub-sahariens (en pourcentage).....	p 680
Tableau 37	: Taux de croissance moyens annuels projetés du volume du commerce mondial de quelques biens, 1980-1990 (en pourcentage) .....	p 683
Tableau 36	: Tendances des prix et perspectives (en dollars US par tonne de produit) .....	p 682
Tableau 38	: Part de l'Afrique au sud du Sahara dans les exportations mondiales de biens sélectionnés, comparée avec les élasticités de la demande. p	684
Tableau 39	: Taux de croissance de l'investissement étranger brut nécessaire pour compenser la sortie de revenu d'investissement (en pourcentage des valeurs).....	p 686
Tableau 40	: L'endettement source de transfert de ressources et de déficits chroniques de la balance des paiements .....	p 691

Tableau 41 : Termes moyens de la dette du secteur public 1975-1982 des pays de l'Afrique au sud du Sahara.....	p 693
Graphique 1 : Effets de différentes politiques sur l'investissement et l'épargne du secteur privé.....	p 189
Graphique 2 : Tendances et contre-tendances agissant sur la relation balance courante - taux de change.....	p 436
Graphique 3 : UMOA-Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties.....	p 516
Graphique 4 : Balance de paiements de la Côte d'Ivoire : données annuelles (milliards de FCFA).....	p 523
Graphique 5 : Afrique de l'Ouest-Mouvement cyclique des investissements et des devises.....	p 710

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

UNE BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

O U V R A G E S

+ + + + + + + +

- M. AGLIETTA, Régulation et crises du capitalisme, l'expérience des Etats-Unis, Calmann-Levy, Paris, 1976.
- M. AGLIETTA, La fin des devises clefs, Agalma - La Découverte, Paris 1986.
- Claude AKE, A political economy of Africa, Longman Inc, New-York, 1981.
- S. AMIN, L'Echange inégal, Editions Minuit, Paris 1976.
- S. AMIN, L'Afrique de l'Ouest bloquée, Editions Minuit, Paris 1971.
- S. AMIN, La déconnection, La Découverte, Paris, 1986.
- G. ARRIGHI and J.S. SAUL, Essays on the political economy of Africa, Monthly Review Press, New-York, 1973.
- J.P. BENASSY, R. BOYER etc, Approches de l'inflation. L'exemple français, CEPREMAP, 5 vol Paris 1978.
- Bandiougou GAKOU L'inflation malienne, Editions Pédone, Paris 1971.
- Banque Mondiale Le développement accéléré en Afrique au Sud du Sahara, Programme indicatif d'actions, Washington, 1980.
- C. BARRERE, Crise du capitalisme monopoliste d'Etat et système de crédit, Economica, Paris, 1977.

- P.T. BAUER, West African trade : A study of competition, oligopol and monopoly in a changing world, Routledge and Kegan Paul, London, 1963.
- Robert BISTOLFI, Structure économique et indépendance monétaire l'expérience monétaire de la Tunisie et ses enseignements, Editions Cujas, Paris, 1967.
- Marc BLAUG, La pensée économique (origine et développement) Economica, Paris, 1981.
- Marc BLOCH, Esquisse d'une histoire monétaire de l'Europe, Armand COLIN, Paris.
- Christian de BOISSIEU, Principes de politique économique, Economica, Paris, 1980.
- R. P. BOOTLE et W.T. NEWLIN, Theory of Money, Clarendon Press, Oxford, 1979.
- Henri BOURGUINAT, L'économie mondiale à découvert, Calmann-Levy, Paris, 1985.
- Suzanne DE BRUNHOFF, L'offre de monnaie, Maspéro, Paris, 1971.
- Suzanne DE BRUNHOFF, La monnaie chez Marx, Editions Sociales, Paris, 1973.
- S. DE BRUNHOFF, La politique monétaire. Un essai d'interprétation marxiste, PUF, collection sup, Paris, 1973.
- Suzanne DE BRUNHOFF, Etat et Capital, Maspéro, Paris, 1976.

- S. DE BRUNHOFF, Les rapports d'argent, Maspéro, Paris, 1979.
- S. DE BRUNHOFF, L'heure du marché Critique du libéralisme PUF, Paris, 1986.
- M.E. BURGER, The money supply process, BELMONT, WADMORTH, 1971.
- Phillip CAGAN, Determinants and effects of changes in the stock of money 1875-1960, NBR, New-York, 1950.
- D. CAMUS, Les finances <sup>des</sup> multinationales en Afrique, L'harmattan, Paris, 1981.
- R. CAMERON (ed) Banking and economic development : some lessons of history, Cambridge University Press, 1972.
- Jean Suret-CANALE, Afrique Noire de la colonisation aux indépendances, Paris, Editions Sociales, 3 volumes, 1959, 1964 et 1978.
- Thomas F. CARGILL, Money, the financial system, and monetary policy, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, J.J., 1979.
- A. CARTAPANIS, Instabilité des taux de change, et déséquilibres internationaux, le cas français, Calmann-Levy, Paris, 1984.
- CENTRAL BANK OF NIGERIA Twenty years of central banking in Nigeria, CBN, Lagos 1978.
- CENTRAL BANK OF NIGERIA, Annual report and statement for accounts, 31st december 1985, Lagos.

- A. CHABERT, Structure économique et théorie monétaire, Essai sur le comportement monétaire des pays sous-développés, Armand-COLIN, Paris, 1956.
- W.L. COATS  
and D.R. KHATKHATE, Money and credit in developing countries, Pergamon Press, London, 1980.
- COMMITTEE on the working of Monetary System Report,  
London, the Majesty's Stationery Office, 1959.
- G. E.J. DENNIS Monetary Economics, Longman, New-York, 1981.
- A. DIAGNE Pertinence de la parité actuelle du Franc CFA et essai de formalisation des différentes modalités de modification du système de taux de change des pays de l'UMOA, Thèse 3e cycle, Université d'Orléans, 1982.
- C DIAS-ALEJANDRO, Exchange rate devaluation in a semi-industrialized country, Cambridge, MIT Press, 1965.
- Maurice DOBB, Papers on capitalism development and planning, Routledge and Kegan Paul, 1965.
- Peter DRAKE Money, Finance and Development, Oxford Martin ROBERTSON, 1980.
- John ESSEKS (ed), L'Afrique de l'indépendance politique à l'indépendance économique, Maspéro, Paris, 1975.
- FEDERAL GOVERNEMENT BUDGET in brief for fiscal year, Lagos, Nigéria, 1983.
- MILTON FRIEDMAN, Studies in quantity theory of money, University Press, Chicago

- M. FRIEDMAN, ANNA J. SCHWARTZ, A monetary history of the United States 1867-1960, National Bureau of Economic Research Studies in Business cycles, n° 12, PRINCETON, 1963.
- M. FRIEDMAN and D.I. MEISELMAN, The relative stability of monetary velocity and the investment multiplier in the United States 1867-1958, in Commission on Money and credit, stabilisation policies, Prentice - Hall, Englewoods Cliffs, 1983.
- M. FRIEDMAN, Money and development, The Horowitz lectures of 1972, Prager, Special Studies in International economics and development, 1973.
- M. FRIEDMAN, The post keynesian reformulation of the quantity theory of money in Monetary Economic Controversies in theory and policy, New-York 1971.
- M. FRIEDMAN The monetary studies and other essays, Chicago, 1963.
- M. FRIEDMAN, A program for monetary stability, New-York Fordham University Press, 1960.
- D.K. FOLEY, Money, Accumulation, Crisis, Barnard College, Columbia University, N.Y. Mai 1984.
- MARTIN FRANSMAN et KENNETH KING (ed), Technological capability in the third world Macmillan, London, 1984.
- A. GERSCHENKRON, Economic backwardness in historical perspective : a book of essays, Cambridge, Mass Harvard University Press, 1962.

- R.W. GOLDSMITH, Financial structure and development, Yale University Press, New-Haven, London, 1965.
- G. GRELLET (ed) Nouvelle Critique de l'Economie Politique, CALMANN-LEVY, Paris 1976.
- Sylviane GUILLAUMONT-JEANNENEY, Pour la politique monétaire, PUF, Paris, 1982.
- P. et S. GUILLAUMONT, Zone franc et développement africain, Economica, Paris, 1984.
- J.G. GURLEY,  
E.S. SHAW, Money in a theory of finance, The Brookings Institution, Washington, 1960.
- FRIEDRICH VON HAYEK, Prix et production, Calmann-Levy, Paris, 1975.
- J. HICHS, The crisis in keynesian economics, Basil BLACKWELL, Oxford, 1974.
- A.G. HOPKINS, An economic History of West Africa, Longman Group Ltd, London, 1973.
- I.M.F, Surveys of African Economies, Washington, DC, 1975, vol 6.
- P. JACQUEMONT et Alii, Economie et sociologie du Tiers Monde, un guide bibliographique et documentaire, 1984, Paris.
- Dudley W. JOHNSON, Macroeconomics, Money, Prices, and income, Wiley-HAMILTON, Santa-Barbara, 1976.
- M. KASSE, Ordre économique régional en Afrique de l'Ouest, CREA-Faculté des Sciences Economiques, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

- John M. KEYNES, La théorie générale de l'emploi, de la monnaie et de l'intérêt, PAYOT, Paris, 1956.
- D.R. KHATKHATE and W.L COATS, Money and credit in developing countries, Pergamon Press, London, 1980.
- P. KILBY Industrialization in an open Economy : Nigeria 1945-1966, Cambridge University Press, 1969.
- C. KINDLEBERGER et P.H. LINDERT, Economie internationale, Economica, Paris, 1978.
- C.P. KINDLEBERGER, Manias, Panics and crashes, Macmillan, 1978.
- R. Mc KINNON, Money and capital in Economic Development, the Brookings Institution Washington, 1973.
- Mc KINNON (ed), Money and Finance in Economic growth and development, Marcel DEKKER, New-York and Basel, 1976.
- I. LAKATOS and A. MUSGRAVE (ed) Criticism and the growth of Knowledge, Cambridge University Press, 1970.
- P.H. LINDERT et C. KINDLEBERGER, Economie Internationale, Economica, p 383.
- A. LIPIETZ, Crise et Inflation, Pourquoi ? Maspéro, Paris, 1979.
- Jean HERVE LORENZI et Alii, La crise du XXe siècle, Economica, 1980, p 298.
- E. MANDEL, Le troisième âge du capitalisme, Garnier, Flammarion, Paris, 1976.

- K. MARX, Le capital, livre I, II, III, Editions sociales.
- K. MARX Contribution à la critique de l'économie politique, Editions Sociales.
- G. MARGIRIER et B. RUFFIEUX, J.M. GRANDO, Rapport salarial et compétitivité des économies nationales. Une analyse des économies britannique, italienne et ouest-allemande depuis 1950. Thèse de 3e cycle, IREP, Grenoble, Juillet 1980.
- J. MEADE, The theory of international policy : the balance of payment, LONDON, OXFORD University Press, 1951.
- D.I. MEISELMAN and M. FRIEDMAN, The relative stability of monetary velocity and the investment multiplier in the United States 1897-1958, in Commission on Money and crédit, stabilization policies, Prentice-Hall, Engle Woods Cliffs, 1963.
- I. MERHAV, Technological dependance, monopoly and growth, Pergamon Press, London, 1969.
- A. MUSGRAVE and I. LAKATOS (ed) Criticism and the growth of Knowledge, Cambridge University, Press, 1970.
- W.T. NEWLIN, Money in Africa Context, Cambridge University Press, 1967.
- W.T. NEWLIN et R.P. BOOTLE, Theory of money, Clarendon Press, Oxford, 1979.

- Carlos OMINAMI, Le Tiers Monde dans la crise, Editions la Découverte, Paris, 1985.
- P. ONOH, Money in Africa, Macmillan, 1982.
- P. ONOH (ed), The foundations of Nigeria's financial infrastructure, Croom Helm, 1980.
- OCDE, Perspectives économiques, Etudes Spéciales, OCDE, 1979.
- J.T. POUEMI, Monnaie, Servitude et Liberté. La répression monétaire de l'Afrique, Editions J.A., Paris, 1980.
- Alain REMIS, Le rôle de l'or dans l'économie monétaire occidentale : analyses soviétiques. Thèse pour le Doctorat de 3e cycle, octobre 1981, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne.
- J. ROBINSON, The generalization of the general theory in the interest rate and other essays, Macmillan, London, 1952.
- Joan ROBINSON, Essays in the theory of employment, London, Macmillan, 1954.
- J. ROBINSON, On re-reading Marx, Cambridge University Press, 1953.
- Guy ROCHETEAU, Pouvoir financier et indépendance économique, le cas du Sénégal Khartala-ORSTOM, 1982.
- B. RUFFIEUX, G. MARGIRIER and J.M. GRANDO, Rapport salarial et compétitivité des économies nationales. Une analyse des économies britannique, italienne et ouest-allemande depuis 1950. Thèse de 3e cycle, IREP, Grenoble, Juillet 1980.

Paul A. SAMUELSON, L'économie, 9e édition, HACHETTE.

E.S. SHAW, J.G. GURLEY, Money in a theory of finance, The brookings  
Institution, Washington 1960.

Bernard Founou-TCHYIGOUA, Fondements de l'économie de traite au  
Sénégal (La surexploitation d'une colonie de  
1880 à 1960) Silex, Paris, 1981.

Pierre VILAR, Or et Monnaie dans l'histoire monétaire, Flam-  
marion, Paris, 1974.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

R E V U E S  
+ + + + + + + +

- Shankar N. ACHARYA, in two studies of development in subsaharan Africa, World Bank Working Paper, n° 300, October 1978.
- D.W. ADAMS Mobilizing household savings through rural financial markets, Economic Development and cultural change, vol 263 April 1978.
- Afrique Developpement, Crisis and ajustment n° 1 et 2, Janvier-Juin, CODESRIA, 1985, Dakar.
- Africa Economic Digest, 10 janvier 1987.
- Africa International, Janvier 1988, Dakar.
- S.S ALEXANDER, Effets of a devaluation on a trade balance Staff Papers, Avril, 1952.
- S. AMIN, Propositions pour une association des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Colloque Faculté de Droit Dakar sur l'intégration économique africaine, 25 mars-2 avril, 1978.
- A. ANDO et F. MODIGLIANI, The relative stability monetary velocity and the investment multiplier American Economic Review, September, 1965.
- Antoine d'AUTUME, Les anticipations rationnelles dans l'analyse macroéconomique, Revue économique, vol 37, n° 2, Mars 1986.

- Banque Centrale du Libéria dans la gestion monétaire en Afrique, CAEM, Dakar, 1985.
- Banque Centrale du Nigéria, Mesures visant à enrayer l'inflation. L'expérience du Nigéria, Revue Financière, CAEM, Dakar, vol 6, n° 1, 1985.
- Robert J. BARRO, Are government bonds net wealth ? Journal of Political Economy, vol 82, n°6, December, 1974.
- James R. BARTH and J. BENNET, The role of money in the canadian economy, an empirical test Canadian Journal of Economics, May 1974.
- V.I. BELLO The intentions, implementation processes and problems of the Nigerian enterprises promotion decree , Nigerian Economic Society, Ibadan, n° 4, 1974.
- Gérard de BERNIS, Jacques LEONARD, Le fardeau de la dette africaine, Monde diplomatique, Avril 1986, Paris.
- R.J. BHATIA et D.R KHATKHATE, Financial intermediation, savings mobilization and entrepreneurial development. The african experience", IMF, Staff Papers, vol XXII, Mars, 1985.
- R.J. BHATIA, The West African Monetary Union, an analytical review. Occasional Papers of IMF, n° 35, 1985.
- V. BLEJE et M.I. TANZI, Inflation, interest rate policy and currency substitutions in developing economies : some major issues, World Development, vol 10, n° 9, 1982.
- E. BRAUNDI, Néocolonialisme et lutte des classes en Afrique, Revue Internationale du Socialisme, vol 1, Janvier-Février, 1964.

- A.S. BLINDER and J.E. STIGLITZ, Money, Credit constraints and economic activity, American Economic Review, May, 1983.
- A.S. BLINDER, Credit rationing and effective supply failures, The Economic Journal, June, 1987
- A. BOTTOMLEY, Interest rate determination in under developed rural areas, American Journal of Agricultural Economics, vol 57, n° 2 (may), 1975.
- Suzanne de BRUNHOFF, Questioning monetarism, Cambridge Journal of Economics, 1982.
- S. DE BRUNHOFF, Frictious capital, Miméo, CNRS, 1985.
- K. BRUNNER et MELTZER, FRIEDMAN'S monetary theory Journal of Political Economy, Sept-Oct, 1972.
- K. BRUNNER et A.A MELTZER Some further investigations of demand and supply fonctions for money The Journal of Finance, mai 1964 ; Liquidity traps for money bank credit and interest rates, The Journal of Political Economy, Janvier-Février 1968.
- Albert E. BURGER, Alternative measures of monetary base, Federal Reserve Bank of St Louis Review, vol 61, n° 6, Juin 1979.
- Alfredo J. CANAVESE, The structuralist explanation in the theory of inflation World Development, vol 10, n° 7, 1982.

- John CAVANAGH et F. CLAIRMONTE Comment le Tiers Monde finance les pays riches, Monde diplomatique, septembre, 1986, Paris.
- S.B. CHASE et L.E HAMLEY Time deposits in monetary analysis, Federal Reserve Bulletin, October 1965.
- S. DELL, The international environment for adjustment in developing countries, World Development, vol 8 n° 11? 1980.
- V. Ch. DIARRASSOUBA De quelques aspects théoriques du rôle des institutions financières dans la croissance économique des pays en voie de développement Revue CIRES, ABIDJAN, n° 33-34, 1983.
- P. DESNEUF, - La Chambre de compensation, Journal Africa n° 89, Janvier 1977.  
- Afrique de l'Ouest : la fin de la zone sterling Africa, n° 89, Mars 1977.  
- Problèmes monétaires en Afrique de l'Ouest Le Mois en Afrique, Février-Mars 1980.
- A. DIAGNE L'endettement du Tiers-Monde : traits caractéristiques et facteurs déterminants, Annales Africaines, Revue de droit, d'économie et de gestion de la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques de Dakar, 1983-1984-1985.
- R. DORNBUSH, Devaluation, money, and non-traded goods, The American Economic Review, vol 81, juillet-Août 1973.

- E.C. EDOZIEN, Nigerian Bank and the economy, The Nigerian Banker, n° 2, 1983.
- I. FISHER : The business cycle largely a "Dance of the dollar", Journal of the American Statistical Association, December 1923.
- FMI, Statistiques Financières Internationales
- M. FRIEDMAN, A theoretical framework for monetary analysis, Journal of Political Economy, 78, March/April, 1970.
- B. FRIEDMAN Targets, Instruments and Indicators of monetary policy, Journal of Monetary Economics, Octobre 1975.
- Stanley FISHER, Seigniorage and the case for national money, Journal of Political Economy, vol 90, n° 2, 1982.
- M.J. FRY, Money and capital or financial deepening in economic development, Journal of Money Credit and Banking, 1974.
- M.J. FRY Saving, investment, growth and the cost of financial repression, World Development vol 10, 1980.
- A. GIOVANNINI, The elasticity of savings in developing countries : the existing evidence, World development, 1983.
- C.A.E GODHART and A.D CROCKETT, The importance of money, Bank of England, Quaterly Bulletin 10, juin 1970.
- J.G. GURLEY, E.S SHAW, Financial structure and economic development, Economic development and cultural change, Janvier, 1967.

- J.G. GURLEY and E.E SHAW, Financial intermediaries and the savings-investment process, Journal of Finance, 11 may 1956.
- Guy MARTIN, Zone Franc, sous-développement et dépendance en Afrique Francophone, Afrique Développement, CODESRIA, Dakar, vol XII, n° 1, 1987.
- M.F L'HERITEAU, FMI et pays en voie de développement de la raison du plus fort à la meilleure façon de marcher, Revue française de Finances Publiques, n° 12, 1985.
- P. HUGON, Les jeux économiques et les enjeux des politiques orthodoxes en Afrique : le cas de Madagascar et du Nigéria. Revue Tiers-Monde n° 109, Janvier-mars 1987.
- P. HUGON, Crise économique et vulnérabilité externe en Afrique subsaharienne, Cahiers de L'ISMEA, Série P, n° 28, 1984.
- Nicholas KALDOR, How monetarism failed, Challenge, Mai-Juin, 1985.
- Modibo KEITA, dans l'ESSOR du 3 juillet 1963, Bamako.
- Charles KENNEDY, Saving and the development process, Oxford Economic Papers New Series, 1971, vol 20.
- M.S. KHAN and M.D. KNIGHT, Some theoretical and empirical issues relating to economic stabilization in developing countries, World Development, vol 10, n° 9, 1982.
- D.R. -KHATKHATE and K.SHORT, Monetary and central banking problems of mini-states, World Development, vol 8, 1980.

- D.R. KHATKHATE, Monetary policy formulation and objectives. Analytical basis of the working of monetary policy in less developed countries, IMF STAFF PAPERS, vol XIX, n° 3, november 1972.
- D.R. KHATKHATE et R.J. BATHIA, Financial intermediation, savings mobilization and entrepreneurial development : the african experience, IMF STAFF PAPERS, vol XXII, Mars 1985.
- M.D. KNIGHT and M.S. KHAN, Some theoretical and empirical issues relating to economic stabilization in developing countries, World Development, vol 10, n° 9, 1982.
- P. KRUGMAN and P.L. TAYLOR, Contractionary effects of devaluation, Journal of International Economics, vol 8, september 1976.
- J.P. LAFFARGUE, L'apport du monétarisme à l'analyse et à la politique économiques, Annales de l'INSEE 1982, p3-40.
- Marc LAVOIE, La thèse de la monnaie endogène face à la non validation des crédits, Economies et sociétés, ISMEA série Monnaie et Production n° 2, 1985, p 171-172.
- A. LEIJONHUFVUD, Controverses économiques autour du régime monétaire. Pour un retour aux sources de la théorie keynésienne, Problèmes Economiques, 30 septembre 1987, Paris.
- A. LEWIS, Economic development with unlimited supply of labour, The Manchester School of Economics and social studies, May, 1954.

- J. LORANGER, Le rapport entre la pseudo-monnaie et la monnaie : de la possibilité à la réalité des crises, Critiques de l'Economie Politique, n° 18, 1982.
- R.E. LUCAS, Expectations and the neutrality of money, Journal of Economic Theory, Avril, 1972.
- Guy MARTIN, Zone franc, sous-développement et dépendance en Afrique Noire francophone, Afrique Développement, CODESRIA, Dakar, vol XII, n° 1, 1987.
- A.A. MELTZER et K. BRUNNER, FRIEDMAN'S monetary theory, Journal of Political Economy, septembre-octobre, 1972.
- A.A. MELTZER et K. BRUNNER, Some further investigations of demand and supply functions for money, The Journal of finance, mai 1964.
- Liquidity traps for money, bank credit and interest rates, The Journal of political Economy, Janvier-Février 1968.
- A. MERSAH, Monetary relations among african country, Africa Development, vol IV, n° 1 CODESRIA, Dakar, 1970,
- M.B. MILLER and B.C. SHARPE, The role of money in the canadian economy, Canadian Journal of Economics, May 1985.
- T. MKANDAWVIRE, Capital goods and technological change : some theoretical and practical issues from Africa, World Employment Programm Research, ILO, Working paper n°82, July 1981.
- State policy responses to economic crisis in Africa, Social Science Research Review, Vol 1, n° 2, June 1985.

- H. MINSKY, Capitalist financial processes and the instability of capitalism, Journal of Economic Issues, juin 1980.
- H. P MINSKY, Money and the lender of last resort, Challenge, March-April, 1985.
- J. MISTRAL, Compétitivité et formation du capital en longue période, Economie et statistique, INSEE, février 1978.
- F. MODIGLIANI et A. ANDO, The relative stability monetary velocity and the investment multiplier, American Economic Review, Sept 1965.
- MONTHLY REVIEW, Editorial Janvier 1984, New-York.
- D.J. MORGAN, British Private investment in East Africa, Overseas Development Institute, London, 1965.
- G.O NWANKWO, Technics of monetary control : the Nigerian experience, Savings and development n° 8, 1981.
- A. ORLEAN, Spécialisation et taux de change, une vue d'ensemble, Economies et Sociétés, Cahiers de l'ISMEA, Serie HS 29, n° 4, 1985.
- A. PARGUEZ, Monnaie et épargne dans la crise : pour une analyse dynamique, Problèmes économiques, 8 juin 1984.
- F. RACHLINE, La nature de la monnaie, Revue économique, Mai 1982.
- H.T PATRICK, Financial development and economic growth in under-developed countries Economic Development and cultural change, January 1966.

- T.S SARGENT, Rational expectations, the real rate of interest and the naturel rate of unemployment, Bookings Papers on Economic Activity, 1973.
- T.J SARGENT, N. WALLACE, Rational expectations and the theory of economic policy, Journal of Monetary Economics, 1976.
- E.S SHAW, J.G, GURLEY, Financial Structure and economic development, Economic Development and Cultural Change, Janv, 1967.
- E. SHAW and G. GURLEY, Financial intermediaries and the savings-investment process, Journal of Finance, 11 may 1956.
- B.C SHARPE and M.B MILLER, The role of money in the canadian Economy, Canadian Journal of Economics, May 1985.
- SCHWARTZ et M. FRIEDMAN, A monetary history of the United States 1867-1960, National Bureau of Economic Research. Studies in Business cycles, n° 12, Princeton, 1963.
- K. SHORT and R. KHATKHATE, monetary and central banking problems of mini-states, World Development, vol 8, 1980.
- D.W STAMMER, Financial development and economic growth in under developed countries : Comments. Economic Development and Cultural Change, vol 20, n° 3, janvier 1972.
- BCEAO, Notes d'information et Statistiques économiques et monétaires.
- J.E STIGLITZ and A.S BLINDER, Money, credit constraints and economic activity, American Economic Review, May, 1983.
- C.A SIMS, Money, income and causality, American Economic Review, September 1972.

- M.I TANZI et V. BLEJE, Inflation interest rate policy and currency substitution in developing economics : some major issues, World Development, vol 10, n° 9, 1982.
- P.L TAYLOR and P. KRUGMAN, Contractionary effects of devaluation, Journal of International Economics, vol 8, Septembre 1976.
- Ronald TEIGEN, Demand and supply fonctions for money in the United States : some structural estimates, Econometrica, octobre 1964.
- G. THOMAS, Illusion monétaire, illusions monétaristes, Revue d'Economie Politique, Novembre-Décembre 1981.
- R. TORE (ed) Crisis and recovery in subsaharan Africa, OECD, 1985.
- UMOA, Banks and industries in a depressed Economy, The Nigerian Banker, vol 4, 1984.
- U. TAN WAI, An evaluation of the currency systems of Liberia and Panama, Savings and Development, n° 3, 1987.
- N. WALLACE, T.J SARGENT, Rational expectations and the theory of economic policy, Journal of Monetary Economics, 1976.

PARTIE II : GESTIONS MONETAIRES OUEST AFRICAINES : . . . . . p 464  
=====  
EXPERIENCES ET INTERPRETATION

CHAPITRE 3 : EXPERIENCES DE GESTION MONETAIRE EN AFRIQUE  
DE L'OUEST..... p 465

SECTION 1 : LES SYSTEMES MONETAIRES COLONIAUX..... p 466

I. - SYSTEMES MONETAIRES PRE-COLONIAUX ET FRACTIONNE-  
MENT MONETAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST..... p 467

II. - TRAITS CARACTERISTIQUES DES SYSTEMES MONETAIRES  
COLONIAUX ET LEUR ROLE DANS L'ECONOMIE COLONIALE p 470

III. - L'EVOLUTION DES SYSTEMES MONETAIRES COLONIAUX ET  
LEUR IMPACT SUR LES ECONOMIES OUEST AFRICAINES.. p 476

A/ TRANSFORMATIONS DANS LES SYSTEMES MONETAIRES  
COLONIAUX..... p 476

1. Couverture complète de la monnaie coloniale..... p 477

2. Le système d'office de monnaie générant des reve-  
nus et avec une couverture complète..... p 478

3. Couverture partielle de la monnaie coloniale..... p 478

B/ EFFETS SUR LES ECONOMIES OUEST AFRICAINES..... p 481

SECTION 2 : RECOURS A UNE MONNAIE ETRANGERE DANS LA CIR-  
CULATION MONETAIRE INTERIEURE : LE LIBERIA. p 487

I. - TRAITS CARACTERISTIQUES DU SYSTEME MONETAIRE ET  
BANCAIRE LIBERIAN..... p 487

II.- <u>L'EXPERIENCE LIBERIENNE DE GESTION MONETAIRE</u> .....	p 490
A/ <u>EXPANSION DE L'INFRASTRUCTURE BANCAIRE</u> .....	p 490
B/ <u>MODIFICATION DES COEFFICIENTS DE RESERVES OBLIGATOIRES</u> .....	p 490
C/ <u>MODIFICATION DU TAUX D'INTERET</u> .....	p 491
D/ <u>REORIENTATION DE LA REPARTITION DU CREDIT</u> .....	p 492
E/ <u>ACCROISSEMENT DE L'EPARGNE</u> .....	p 493
III.- <u>LE SYSTEME MONETAIRE DU LIBERIA HANDICAP DE SON DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</u> .....	p 495
IV.- <u>LA REMISE EN CAUSE DU SYSTEME D'ETALON-DEVISE : L'EMISSION DU "DOLLAR DE DOE"</u> .....	p 501
SECTION 3 : <u>L'EXPERIENCE DE POLITIQUE MONETAIRE DANS UN SYSTEME SUPRANATIONAL : L'UMOA</u> .....	p 507
I.- <u>POLITIQUE MONETAIRE ET ACTION QUANTITATIVE SUR LES STRUCTURES ECONOMIQUES</u> .....	p 509
A/ <u>UN FAIBLE DEVELOPPEMENT FINANCIER</u> .....	p 509
B/ <u>POURQUOI UNE FAIBLE CROISSANCE MONETAIRE ?</u> .....	p 513
II.- <u>POLITIQUE MONETAIRE ET INTERVENTION QUALITATIVE SUR LES STRUCTURES ECONOMIQUES</u> .....	p 526
A/ <u>LES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE SELECTIVE</u> .....	p 527

B/ <u>L'EFFICACITE DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE SELECTIVE..</u>	p 529
III.- <u>LA REALISATION DE L'EQUILIBRE EXTERIEUR.....</u>	p 537
A/ <u>LES INSTRUMENTS.....</u>	p 538
B/ <u>L'INEFFICACITE DE LA POLITIQUE MONETAIRE RESTRICTIVE POUR MAINTENIR L'EQUILIBRE EXTERIEUR.....</u>	p 545
C/ <u>LE MAINTIEN DE LA STABILITE MONETAIRE.....</u>	p 559
IV.- <u>LES ETATS AFRICAINS ONT-ILS BIEN EXPLOITE LA MARGE D'AUTONOMIE QUE LEUR ACCORDENT LES STATUTS DE L'UMOA ?.....</u>	p 560
A/ <u>AU PLAN INSTITUTIONNEL.....</u>	p 561
B/ <u>MOBILISATION DE L'EPARGNE VOLONTAIRE.....</u>	p 563
C/ <u>L'ORIENTATION DU CREDIT.....</u>	p 565
<u>CONCLUSION.....</u>	p 569
SECTION 4 : L'EXPERIENCE DE GESTION DES SYSTEMES MONETAIR- RES AUTONOMES : LE MALI (1962-1967) ET LE NIGERIA.....	p 571
I.- <u>L'EXPERIENCE MALIENNE 1962-1967 : UN EXEMPLE TYPI- QUE DE CREATION MONETAIRE NON ORIENTEE VERS LA PRODUCTION.....</u>	p 574
II.- <u>LE NIGERIA.....</u>	p 588
A/ <u>L'IMPACT DU SYSTEME BANCAIRE SUR LA CROISSANCE ECONO- MIQUE.....</u>	p 590

B/ <u>L'EFFICACITE DE LA POLITIQUE MONETAIRE QUANTITATIVE</u> <u>ET QUALITATIVE</u> .....	p 593
1. <u>Les instruments de la politique quantitative du</u> <u>crédit</u> .....	p 594
2. <u>L'efficacité de l'action quantitative et qualita-</u> <u>tive sur les structures économiques</u> .....	p 559
C/ <u>LES RAPPORTS ENTRE BCN ET GOUVERNEMENT</u> .....	p 604
D/ <u>LA REALISATION DE L'EQUILIBRE EXTERIEUR</u> .....	p 607
1. <u>La période 1960-1969</u> .....	p 608
2. <u>La période 1970-1981</u> .....	p 611
3. <u>La période 1981-1987</u> .....	p 619
Conclusion sur la politique monétaire et la réa- lisation de l'équilibre extérieur du Nigéria.....	p 625
<u>CONCLUSION DU CHAPITRE 3</u> .....	p 628

CHAPITRE 4 : MONNAIE ET GESTIONS MONETAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST : UN ESSAI D'INTERPRETION..... p 630

SECTION 1 : ACCUMULATION, MONNAIE ET CREDIT EN AFRIQUE DE L'OUEST..... p 631

I.- LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA GESTION MONETAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST..... p 632

A/ LA FORMATION D'UNE ECONOMIE DE TRAITE ET L'HERITAGE DE LA COLONISATION..... p 636

1. La mise en valeur..... p 637

1.1. Les instruments ..... p 639

1.2. Les traits caractéristiques de l'économie de traite..... p 642

2. Les conditions initiales de l'accumulation dans l'Afrique de l'Ouest indépendante..... p 646 (bis)

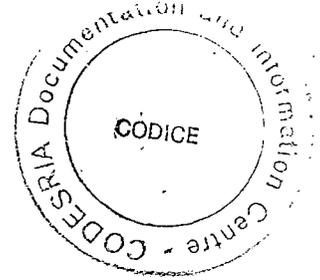
B/ LE PROCESSUS DE GENERATION ET D'ABSORPTION DU SURPLUS ECONOMIQUE DANS L'AFRIQUE DE L'OUEST INDEPENDANTE ET SES IMPLICATIONS p 653

1. L'orientation de l'investissement..... P 654

2. Une croissance économique faible dans l'ensemble et une montée des déséquilibres structurels..... p 660

3. Epuisement d'un modèle d'accumulation fondée sur une insertion régressive dans la DIT et ses implications..... p 668

II.- ORIENTATION ET FONCTIONS EFFECTIVES DU CREDIT... p 695



III.- EVOLUTION CYCLIQUE DE L'ACCUMULATION ET CHANGEMENTS DE SYSTEME ET POLITIQUE MONETAIRES..... p 704

SECTION 2 : UNE THEORIE DE LA MONNAIE ET DES PROBLEMES MONETAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST, ESSAI DE DEFINITION DES CONDITIONS D'UNE SOUVERAINETE MONETAIRE EFFECTIVE..... p 718

I.- UNE THEORIE DE LA MONNAIE ET DES PROBLEMES MONETAIRES OUEST AFRICAINS..... p 719

II.- ESSAI DE DEFINITION DES CONDITIONS D'UNE SOUVERAINETE MONETAIRE EFFECTIVE..... p 734

CONCLUSION GENERALE : POUR UNE POURSUITE DE LA REFLEXION SUR LA MONNAIE ET LE DEVELOPPEMENT FINANCIER DE L'AFRIQUE..... p 748

LISTE RECAPITULATIVE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES..... p 753

UNE BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE..... p 757